

FRANCE FORUM

LA PLANIFICATION

pourquoi

vers quoi

comment

NOS 110-111
JUN-JUILLET 1971
6 F

PLANIFICATION ET MODELE DE SOCIETE — LA PLANIFICATION FRANÇAISE ET SES PROBLEMES — LA PLANIFICATION ET L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE — LA DIMENSION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE DE LA PLANIFICATION — REIMAGINER LE PLAN — LA PLANIFICATION EN ITALIE ET EN BELGIQUE — LES AGRICULTEURS EN QUESTION — L'AVENEMENT D'UNE DICTATURE — LA DROGUE — MARCEL PROUST — CINEMA

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

42, bd de Latour-Maubourg, Paris-7^e

C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. 551-24-05

Prix de vente au numéro 3 F

Abonnement: 8 n^{os} par an 25 F

Abonnement de soutien 35 F

Sommaire

110-111

LA PLANIFICATION :

Pourquoi ? Comment ? Vers quoi ?

PLANIFICATION ET MODELE DE SOCIETE RAPPORT DE RENE BONETY ET DEBATS	5
LA PLANIFICATION FRANÇAISE ET SES PROBLEMES RAPPORT DE JEAN-JACQUES BONNAUD ET DEBATS	17
LA PLANIFICATION ET L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE RAPPORT DE MAURICE BLIN ET DEBATS	30
LA DIMENSION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE DE LA PLANIFICATION RAPPORT DE CHARLES DELAMARE ET DEBATS	42
REIMAGINER LE PLAN, PAR RENE PUCHEU	54
LE PLAN: QUELLE PHILOSOPHIE, PAR ETIENNE BORNE	57
LA PLANIFICATION ITALIENNE, PAR ROBERTO PAPINI	60
LA PLANIFICATION EN BELGIQUE, PAR GASTON GEENS	62

DOCUMENTS

LES 25 OBJECTIFS DU VI^e PLAN	66
--	-----------

ETUDE

L'AVENEMENT D'UNE DICTATURE PAR MAURICE VAUSSARD	68
--	----

PROBLEMES

LA DROGUE, POURQUOI? PAR JEAN-MARIE PELT	74
LES AGRICULTEURS REMIS EN QUESTION INTERVIEW D'HENRI DE FARCY PAR HENRI BOURBON	79

CINEMA

MORT A VENISE, PAR JEAN-MARIE DAILLET	82
LE MESSENGER, PAR HENRI BOURBON	84

NOTES DE LECTURE

LES PHENOMENES REVOLUTIONNAIRES DE JEAN BAECHLER, PAR PIERRE AVRIL	86
SCIENCE ET POLITIQUE DE JEAN-JACQUES SALOMON, PAR MAURICE BLIN	87
« CASTELL » DE PIERRE ROUANET, PAR PIERRE SOUDET	88

PROPOS DU TEMPS

MARCEL PROUST PERDU ET RETROUVE, PAR ETIENNE BORNE	90
--	----

JUIN-JUILLET 1971

LA PLANIFICATION :

La préparation du VI^e Plan français de développement économique et social, dont les principales options ont été arrêtées au printemps dernier, a donné lieu à de nombreuses contestations sur sa nature, sa portée, ses objectifs, manifestant le scepticisme d'une notable partie de l'opinion. Au-delà de nos frontières, pourtant, la planification paraît prendre un nouveau départ en Italie et en Belgique : depuis peu, le gouvernement allemand publie une projection à moyen terme ; les autorités de la Communauté Economique Européenne sont saisies d'un troisième projet de programmation pour les cinq prochaines années.

C'est en considération de cette actualité que « France-Forum » a organisé un Colloque sur le thème :

« LA PLANIFICATION : AGONIE OU RENAISSANCE ? »

Ce Colloque s'est déroulé à la Salle de Conférences du Sénat, dans le Palais du Luxembourg les Samedi 13 et Dimanche 14 février 1971.

Les débats se sont organisés autour de quatre communications.

Samedi 13 février — 9 h 30. _____

René Boncty, membre de la Commission Exécutive de la Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.) et responsable du secteur économique de la C.F.D.T.

PLANIFICATION ET MODELE DE SOCIETE

- La planification dans la société industrielle capitaliste a-t-elle encore un sens ?
- Peut-elle effectivement conduire à transformer le type de développement économique ?
- Peut-elle changer la société et la civilisation ?

POURQUOI ?

COMMENT ?

VERS QUOI ?

- Permet-elle à une société de mieux maîtriser son destin ?

Samedi 13 février — 15 h. _____

Jean-Jacques Bonnaud, chargé de mission au Commissariat général du Plan.

LE PLAN FRANÇAIS : SES ENSEIGNEMENTS, SES RESULTATS, SES PROBLEMES.

- A quelles conditions la planification est-elle possible face à l'accélération du changement, à l'ouverture des frontières et à la transformation des attitudes et des comportements ?
- Quelles peuvent être les ambitions d'un Plan, comme instrument d'analyse d'une part, comme instrument d'action d'autre part ?
- De quelle marge de choix les planificateurs disposent-ils ?
- Comment les méthodes et les techniques de planification peuvent-elles et doivent-elles évoluer ?
- A quelles conditions le Plan peut-il avoir une efficacité politique ?

Dimanche 14 février — 9 h 30. _____

Maurice Blin, agrégé de l'Université, directeur de « L'Usine Nouvelle ».

LA PLANIFICATION ET L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE

- Le Plan n'est-il pas inadapté aux besoins et aux aspirations d'aujourd'hui ?
- Le Plan peut-il intégrer l'action des grandes entreprises multinationales qui tendent à prendre leurs décisions en fonction de considérations moins étroitement économiques et comptables et expérimentent de nouvelles formes d'organisation portant en germe un nouveau type de société ?
- Ne constatons-nous pas que :
 - d'une part, la notion traditionnelle d'un Plan encadrant rigoureusement l'activité de l'entreprise décline en raison de l'immensité et de la mobilité du marché,
 - d'autre part, la notion de Plan réapparaît dans l'entreprise cette fois (et non plus extérieurement à elle) sous la forme de planning à long terme et d'environnement qualitatif des hommes ?

Dimanche 14 février — 15 h. _____

Charles Delamare, ancien Inspecteur des Finances, Directeur général de la Banque de la Construction et des Travaux Publics.

LA DIMENSION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE DE LA PLANIFICATION

- Peut-on faire un Plan sans l'Europe ?
- Peut-on faire l'Europe sans un Plan ?
- Comment peuvent s'articuler la planification nationale et la programmation européenne ?
- A quelles conditions et suivant quel processus une planification européenne peut-elle naître ?
- L'extension du cadre de la planification a-t-elle des conséquences sur sa nature, son contenu et sur l'évolution de la société européenne ?

•

Le Colloque s'est terminé sur des communications de Etienne Borne, agrégé de l'Université : Le Plan : quelle philosophie ? et de René Pucheu : Réimaginer le Plan.

•

Les rapports présentés et les libres débats qui les ont suivis :

- ont posé une interrogation qui dépasse assez largement le problème du Plan français et même de la planification ; cette interrogation concerne les voies par lesquelles des sociétés industrielles en changement rapide peuvent assurer leur développement et leur progrès d'une manière ordonnée et démocratique, favorisant l'épanouissement de la personnalité humaine dans la liberté ;

- ont formulé une constatation selon laquelle la planification à différents niveaux répond, sous certaines conditions, aux besoins techniques des sociétés industrielles et aux aspirations sociales des hommes qui la composent ;

- ont exprimé — par-delà les divergences légitimes — une aspiration convergente à la recherche de modèles de civilisation ou de projets de société, où les tensions entre la croissance et la violence seraient surmontées ; ces modèles ou ces projets n'ont pas été définis, d'autant plus qu'on pourrait craindre qu'un modèle (ou un projet) unique qui permettrait à la fois de comprendre les crises et de les résoudre ne soit finalement qu'un nouveau totalitarisme, mais il leur revient de donner, à l'échelon national comme à l'échelon européen, sa signification et son efficacité à une planification qu'elle soit d'Etat ou d'entreprise.

Ainsi la confrontation organisée par « France-Forum » s'est insérée dans une réflexion sur l'évolution des sociétés industrielles et sur l'avenir de la démocratie.

Si l'on parle aujourd'hui d'une certaine crise de la planification, cette crise n'est que le reflet d'une crise plus profonde et plus complexe, celle des sociétés industrielles et urbaines, de leurs valeurs, de leurs finalités. Mais les crises ne sont pas fatalement annonciatrices de déclin ou de décadence, elles peuvent parfois être un signe de vitalité, elles devraient surtout être une incitation aux transformations, aux recherches et aux perfectionnements nécessaires. Encore qu'il faille se garder de toute solution idéologiquement préfabriquée qui supprimerait les problèmes plus qu'elle ne les résoudrait.

Certes, il est des crises pathologiques qu'un organisme social doit guérir pour retrouver la santé, mais il est aussi des crises qui se confondent avec l'aventure de vivre et qui sont l'aiguillon de la croissance et du progrès.

Henri Bourbon. ■

Liste des participants au colloque

MM. Gérard ADAM, *Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques.*

Jean AUBRY, *Conseiller pour les Affaires Economiques auprès du Secrétaire Général du Gouvernement.*

André AUMONIER, *C.F.P.C., Directeur de la revue « Professions ».*

Pierre AVRIL, *Chargé de Cours à la Faculté de Droit et de Sciences Economiques de Poitiers.*

Paul BACON, *Ancien Ministre du Travail, Président du Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts (C.E.R.C.).*

Jean-Pierre BADY, *Cour des Comptes.*

Jean BOISSONNAT, *« L'Expansion ».*

Pierre CASTAGNOU, *Secrétaire général du Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises.*

Jean CHAUDOUET, *Responsable à « La Vie Nouvelle ».*

Michel CUPERLY, *« La Croix ».*

Philippe DAUBLAIN, *Président du Centre Français du Patronat Chrétien.*

Michel DE GRAVE, *Syndicats chrétiens ouvriers belges.*

Guy DELACOTE, *Industriel.*

François DESOUCHES, *Centre National des Jeunes Agriculteurs.*

Henri DISSEZ, *Secrétaire général du C.F.P.C.*

Lucien DOUROUX, *Directeur de la Fédération Nationale du Crédit Agricole.*

Paul DUBOIS, *Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques.*

Alain DUPAS, *Chef du Secrétariat de la Commission de la Production et des Echanges de l'Assemblée Nationale.*

Jean DUPORT, *Secrétaire général de l'Union des Industries minières et métallurgiques.*

Joël FESSAGUET, *Belgique.*

Jean FLORY, *Directeur de la Politique Industrielle à la Commission des Communautés Européennes.*

Gaston GEENS, *Directeur du Centre d'Etudes Politiques, Economiques et Sociales de Belgique.*

HERMANN, *Industriel.*

Henri LEPAGE, *« Entreprise ».*

Mlle Annie LOMBARD, *Journaliste.*

MM. Jean-Sébastien LETOURNEUR, *Chef du Service du Plan et du contrôle de gestion à Péchiney.*

Jean-Pierre LEVY, *Conseil d'Etat.*

Jacques MALLET, *Directeur Adjoint du Bureau d'Information en France des Communautés Européennes.*

Jean MIALET, *Cour des Comptes.*

Claude MIGNOT, *Secrétariat de la Commission de la Production et des Echanges à l'Assemblée Nationale.*

André PAIRAULT, *Industriel.*

Roberto PAPINI, *Centre International Démocrate Chrétien d'Information et de Documentation. Italie.*

Régis PARANQUE, *Journaliste.*

Max PEYRARD, *Maitre Assistant à la Faculté de Droit et de Sciences Economiques de Paris.*

René PUCHEU, *Commissariat Général du Plan.*

Philippe SASSIER, *« Le Figaro ».*

Jean-Claude SIEBAUER, *Cour des Comptes.*

Maurice-René SIMONNET, *Professeur à la Faculté de Droit et de Sciences Economiques de Lyon.*

Arnaud TARDAN, *Directeur des services législatifs du Sénat.*

Roland TAVITIAN, *Directeur à la Direction générale des Affaires Economiques et Financières de la Commission des Communautés Européennes.*

Pierre-Henri TEITGEN, *Professeur à la Faculté de Droit et de Sciences Economiques de Paris.*

Dominique TULASNE, *ancien secrétaire général du Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises.*

Yves ULLMO, *Commissariat Général du Plan.*

Gabriel VENTEJOL, *Secrétaire Confédéral de la C.G.T.-F.O.*

J.L. VERNHOLES, *« Le Monde ».*

Mlle Marie-Ange LAUMONIER, *Commissariat Général du Plan.*

Le Secrétariat du Colloque était assuré par
Henri BOURBON

● Dans un souci de complète information de nos lecteurs, nous avons indiqué les titres et qualités des participants, mais il est bien entendu que les intervenants, comme dans tous les débats de « France-Forum », parlent en leur nom strictement personnel et ne sauraient engager leur organisation, leur administration ou leur journal.

● Les comptes rendus des débats sur les différents rapports ont été rédigés par des collaborateurs de « France-Forum » sous la responsabilité de la revue.

Planification et modèle de société

Rapport
de René Bonety

*Séance présidée
par Jean Aubry*

LA réflexion à laquelle nous voulons nous livrer ne porte pas uniquement sur les options du VI^e Plan, elle dépasse ce problème actuel. Cependant, il est évident que, comme syndicaliste, il m'est difficile de me dégager totalement du VI^e Plan, des positions prises par notre organisation — la C.F.D.T. — et par d'autres organisations syndicales, des espoirs que nous avons mis dans la planification française et de certaines déceptions qu'au fil des Plans nous voyons apparaître dans sa concrétisation sur le modèle de société.

Je voudrais présenter ma communication en trois points :

1^o Quelles sont les évolutions subies par la planification française ?

2^o Quelles sont les limites de la planification, même

démocratisée dans ses procédures par le fait qu'elle se situe dans le cadre de l'économie capitaliste ?

3^o Quels sont les rapports entre le Plan et le modèle de société ?

I. — LES EVOLUTIONS DE LA PLANIFICATION FRANÇAISE

M. Claude Gruson vient de publier un livre fort intéressant où j'ai relevé cette remarque importante : « La planification ne permet pas de faire l'économie » d'une conscience collective, d'un dessein politique. Elle » est, en revanche, le seul instrument par lequel puisse » vraiment s'exprimer une pensée politique, une pensée » dont la réalisation ne peut que s'étendre dans la » continuité sur une grande période. »

L'analyse de cette étude ainsi que les écrits de

M. Pierre Massé démontrent que les planificateurs ont eu un dessein, une pensée, une volonté d'action sur le modèle de civilisation. Tous ceux qui ont contribué plus ou moins à l'élaboration des Plans, ont été tantôt des éléments moteurs en s'inscrivant dans ce dessein, tantôt des éléments freins, tantôt des éléments purement et simplement contestataires, soit pour des raisons idéologiques, soit pour des raisons conjoncturelles quant au « contenu » des Plans eux-mêmes.

Ceci étant, il est indéniable que la planification française a essentiellement été une instance en constante évolution, qu'il s'agisse des procédures, qu'il s'agisse du contenu des Plans français, du premier Plan de M. Jean Monnet au VI^e Plan de M. Montjoie.

La double consultation du Parlement et du Conseil Economique et Social, après les délibérations des Commissions du Plan sur les « options qui commandent l'élaboration du Plan », ensuite sur le contenu même du Plan en fonction des directives du Gouvernement, est une procédure intéressante au regard de la démocratisation de la vie économique et des ambitions que la Nation entend se donner. De même, la participation de l'ensemble des forces sociales du pays à une consultation très large, consultation qui a pour objet de faire obstacle à une élaboration de caractère administratif ou technocratique, est également à mettre à l'actif des planificateurs et de ceux qui s'intéressent à la planification française.

M. Pierre Massé a d'ailleurs admis, dès le V^e Plan, que chacun des rapports de Commission pouvait comporter des « avis de minorité », ce qui donnait aux organisations syndicales toute liberté d'intervention, de participation et de contestation à l'intérieur même des Commissions du Plan.

Le Plan français a subi non seulement des évolutions de procédure, mais également de « contenu » en fonction même des problèmes et des priorités politiques retenues.

De plus, le rôle dévolu au Plan dans la vie économique nationale a également été profondément modifié. Du IV^e Plan « ardente obligation », au V^e Plan s'interrogeant « sur l'utilité et l'efficacité d'un Plan dans une « économie ouverte », pour en arriver au VI^e Plan qui chante les louanges de l'économie de marché (pages 126 et suivantes du rapport de M. Montjoie)... il est incontestable que nous avons ainsi en raccourci une évolution très réelle et très profonde du rôle du Plan dans l'économie. Certaines mauvaises langues disent d'ailleurs qu'à partir du moment où l'obligation est devenue « ardente », cela signifiait qu'il n'y avait plus d'obligation du tout.

Constatant la difficulté annuelle d'inscrire dans les orientations budgétaires les orientations du Plan, je partage le sens humoristique mais concret de cette boutade administrative, car il y a loin entre la volonté politique même présidentielle et la gestion quotidienne inscrite plus profondément dans les structures capitalistes de notre Société.

En resituant le Plan dans l'ensemble des interventions de la puissance publique, je constate que nous

assistons à une lente dégradation de l'intervention publique dans les mécanismes du développement économique. Au risque de choquer dans un milieu européen, je dirai que l'Europe qui se fait, c'est-à-dire « l'Europe des réalités », n'est pas étrangère à cette évolution. Pour le IV^e Plan, on ne s'est pas tellement interrogé sur les conséquences de l'intégration européenne. Mais, pour le V^e Plan, le Commissaire Général, M. Massé, s'interroge, dans son Rapport, sur le point de savoir si oui ou non un Plan a encore sa raison d'être dans une économie ouverte. Il a répondu par l'affirmative.

Aujourd'hui, l'impact de l'Europe libérale est tel que ce Colloque a raison de s'interroger, avec l'exposé de Charles Delamarc, sur le rôle que l'Europe doit dorénavant jouer, si l'on entend réserver à l'Etat un rôle moteur dans la construction d'un modèle de civilisation, afin de ne pas laisser le libre jeu des forces économiques être le seul élément déterminant de ce modèle de société. Le Traité de Rome est d'essence libérale. Le Traité de la C.E.C.A. avait une volonté plus interventionniste. Or, il n'est pas dans la nature du libéralisme de confier spontanément aux Etats, qu'ils soient nationaux ou supra-nationaux, des pouvoirs quelconques d'intervention, notamment économiques.

Dès le V^e Plan, nous avons manifesté des craintes très réelles de voir la distinction introduite dans le V^e Plan entre « objectifs » et « prévisions », conduire progressivement le Plan à n'être qu'un inventaire de prévisions plutôt que d'objectifs. Dans le même temps, le Patronat français avait, durant des années, manifesté à l'égard du Plan un intérêt boudeur (j'ai souvenir des craintes exprimées par lui devant la « miniaturisation » du Plan à propos de la régionalisation...).

Or, il ne s'agissait que de régionalisation des enveloppes budgétaires d'équipements collectifs. C'est seulement en octobre 1967 que le C.N.P.F. examinait un rapport sur « la forme et les méthodes du Plan dans un système d'économie de marché ». Sans juger du contenu de ce texte, il est significatif d'un intérêt nouveau vis-à-vis du Plan.

Par ailleurs, nous n'avons pas toujours été dotés, durant ces dix dernières années, de ministres de l'Economie et des Finances ayant dans leur politique budgétaire la foi du planificateur. J'ai souvenance du budget de 1967 où l'Assemblée nationale a entendu le ministre présenter le budget de l'Etat sans aucune référence au V^e Plan, indiquant même que — je cite : « Le trésor est le guide de l'activité économique du pays ». Dans ces conditions, ne nous étonnons pas que les organisations syndicales, par nature plus volontaristes, plus interventionnistes, plus planificatrices, aient manifesté au fil des ans un certain recul, une certaine déception en constatant que les politiques budgétaires et conjoncturelles étaient définies sans référence aux Plans.

Un paradoxe préside à l'évolution des Plans français. Dans le même temps où les procédures et les techniques s'améliorent, où l'on recourt à l'ordinateur, le Plan voit son impact sur la politique économique diminuer considérablement. L'austérité du travail des statisticiens les

conduit à mettre un peu de poésie dans leur travail quotidien. La mise en place d'un modèle économétrique devant contribuer à l'élaboration de plusieurs modèles de croissance pour le VI^e Plan est assortie d'un raccourci au nom d'oiseau : le modèle physico-financier prend l'appellation de « FIFI ». Bien que construit selon une conception capitaliste du développement, ce modèle constitue un progrès technique réel des méthodes de planification. Utilisé largement dans les Commissions du Plan, il sera de peu d'utilité dans les débats politiques au C.E.S. et au Parlement, les éléments chiffrés qu'il a fournis ne figurant pas dans le rapport sur les Options.

L'intention affirmée de recourir à la procédure des « contrats de programme » entre l'Etat et les collectivités locales, l'Etat et les branches industrielles, constitue également une procédure nouvelle de mise en œuvre du Plan. Mais, dans le même temps, les engagements de l'Etat au niveau des équipements collectifs sont en baisse. Tout se passe comme si les procédures venaient pallier les carences dans la volonté politique de faire du Plan la charte réelle du développement économique et social.

Ainsi donc, face à un certain perfectionnisme, c'est le désenchantement qui s'affirme nettement, et ceci d'autant plus que le VI^e Plan, répondant en cela aux vœux exprimés par le Patronat français, situe la planification en sous-ordre de l'économie de marché. Or, la planification ne peut être l'expression d'une « conscience collective » si elle est mise au service des grands intérêts privés.

II. — LES LIMITES DE LA PLANIFICATION FRANÇAISE

Examinons maintenant les raisons pour lesquelles la planification française est tributaire des limites qui l'empêchent d'avoir tout l'impact souhaitable sur le modèle de société auquel aspire la Nation.

D'abord, il est incontestable que l'élargissement des marchés, l'élargissement géographique et industriel sont devenus une nécessité du capitalisme moderne, à tel point, d'ailleurs, que les Etats-Unis d'Amérique ont leurs regards attirés vers cet autre marché qu'est le Marché commun. Point n'est besoin, en effet, de faire un dessin sur la volonté des grandes entreprises américaines d'utiliser les espérances que constitue le marché européen pour développer leur production et par voie de conséquence leur pouvoir ainsi que l'impérialisme du dollar.

Logiquement, l'élargissement des marchés aurait dû provoquer davantage d'interventions des Etats afin « d'ordonner » le développement économique en fonction des finalités qu'on lui assigne. Or, c'est l'inverse qui se produit. Bien plus, l'intervention de la puissance publique consiste à veiller à la « bonne gestion » du capitalisme. La politique budgétaire sera conçue comme un élément de régulation de l'économie afin d'éviter déséquilibres et tensions inflationnistes insupportables. On fera en sorte que la politique d'industrialisation du VI^e Plan, les mutations qu'elle engendre soient telles

qu'elles répondent aux exigences du développement, qu'elles soient non seulement tolérées, mais acceptées par tous les Français. C'est, en fait, une attitude passive et corrective plutôt qu'une conception dynamique du rôle de l'Etat.

Le fait pour le Plan de représenter une « étude générale de marché », que les entreprises ne pourraient effectuer, ne devrait pas avoir pour conséquence de limiter les autres aspects de la planification, notamment dans les aspects non marchands de l'économie. Il faut faire en sorte que la couverture des besoins sociaux non satisfaits par le marché soit prise en compte prioritairement par le Plan.

Le IV^e Plan avait placé les équipements collectifs au niveau « d'objectifs » prioritaires. Le V^e Plan a morcelé cette notion entre « objectifs » et « prévisions », et par une volonté très marquée de recourir au financement privé pour la réalisation de certains équipements : logements, téléphone, autoroutes, etc.

Dans le domaine du logement, par exemple, ce choix ne permet pas de faire face aux besoins réels de la nation. Ce sont les logements de luxe ou les résidences secondaires qui seront pris en considération, eu égard la notion même de « rentabilité » qui est le moteur même de l'économie de marché.

Dans un autre domaine, les problèmes de l'environnement seront traités comme des résidus de la croissance. Mettre le Plan en sous-ordre de l'économie de marché, c'est également faire du seul investissement productif la matière noble en le considérant comme seul créateur d'emploi, seul créateur de richesse. Or, il reste à démontrer techniquement que les équipements collectifs ne sont pas au même titre créateurs d'emplois et de richesses, en ayant en plus un aspect qualitatif très réel pour la nation.

Tout se passe comme si l'effort de pensée des planificateurs français depuis une vingtaine d'années était en train de sombrer en soumettant purement et simplement le Plan au libre jeu des lois du marché.

Dans le cadre de l'économie capitaliste, nous n'avons pas l'illusion de penser que la planification soit à elle seule susceptible de maîtriser le développement et de contribuer à réaliser un modèle de civilisation conforme à nos aspirations. Notre contestation dépasse les effets du modèle capitaliste : elle se situe au niveau des fondements mêmes du pouvoir économique. Le Plan ne peut modifier cet état de fait, même lorsque nous utilisons les avis de minorité pour revendiquer l'extension des droits syndicaux. La planification est donc nécessairement limitée par le cadre capitaliste de notre économie.

Il serait donc vain d'attendre de la planification, même démocratisée dans son contenu et dans ses procédures, l'accès à un autre type de société. On pourrait, par la planification, empêcher certains débordements de la société de consommation. On pourrait, par les débats auxquels donne lieu l'élaboration des Plans, mettre en lumière certaines contradictions de l'économie capitaliste. Les organisations syndicales peuvent, dans le cadre de l'économie capitaliste, revendiquer

davantage d'interventions de la puissance publique au niveau des équipements collectifs et, par là, influencer différemment le modèle de société. Mais ceci ne modifie pas fondamentalement le type de société, parce que le pouvoir économique du capital demeure souverain.

Cet inventaire illustre à la fois les ambitions des planificateurs, mais explique aussi les échecs de certaines tentatives. Au cours du V^e Plan, il était envisagé une programmation des prestations sociales. Celle-ci n'a pas vu le jour. Il a fallu attendre un an pour que le Gouvernement accepte la mise en place d'une Commission des prestations sociales lors de l'élaboration du V^e Plan.

Et le débat parlementaire sur ce rapport n'a jamais eu lieu. Les Ordonnances de 1967 sur la Sécurité Sociale ont d'ailleurs bloqué purement et simplement cette initiative. Autrement dit, l'ambition de lier un plan social au plan économique a échoué. Seconde tentative : l'élaboration d'une politique des revenus qui, incontestablement, était initialement voulue comme une politique de l'ensemble des revenus et pas seulement des revenus salariaux. Là aussi il a fallu déchanter. Certes, il est commode de dire que les organisations syndicales étaient hostiles à une politique des revenus ; certaines d'entre elles l'ont manifesté avec une violence exceptionnelle. Mais les organisations syndicales n'ont pas été seules à exprimer une hostilité à une politique des revenus, devenue d'ailleurs concrètement une politique des seuls revenus salariaux. Or, ainsi que le note M. F. Sellier au congrès des économistes de langue française, une politique des revenus vise également l'investissement. De ce fait, une politique des revenus, pour maîtriser les tensions inflationnistes, devrait recouvrir les revenus salariaux et non salariaux. Ceci exigerait une connaissance beaucoup plus approfondie de ceux-ci. D'où une politique de contrôle de l'investissement. Ce n'est évidemment pas réalisable si l'on fait de l'économie de marché et de la libre entreprise la règle du jeu. Si l'on revoit les propositions du Commissaire Général du Plan, M. Massé, quant à l'évolution du salaire minimum interprofessionnel garanti, dans son rapport sur la Conférence des revenus, il est loisible de constater que la dégradation du SMIG résulte du fait que les pouvoirs publics ont laissé purement et simplement de côté les recommandations des planificateurs. Il a fallu les accords de Grenelle et Mai 1968 pour revaloriser brutalement le SMIG et supprimer le SMAG.

Dans de nombreux domaines, la pensée des planificateurs s'est voulue interventionniste, qu'il s'agisse des revenus, de l'aménagement du territoire, de la création d'indicateurs d'alerte visant à encadrer les politiques conjoncturelles, etc.

Or, il y a loin de la coupe aux lèvres. C'est aujourd'hui un courant contraire qui tient le haut du pavé. Même le Chancelier de l'Échiquier du Gouvernement travailliste, en Grande-Bretagne, avait déclaré, devant la Chambre des Communes, qu'un certain « volant de chômage était indispensable pour maîtriser les tensions inflationnistes » de la Grande-Bretagne. En ce moment même, l'actualité économique met le projecteur sur le

récent rapport de l'O.C.D.E., qui fait également de l'existence d'un certain sous-emploi un moyen de régulation de la conjoncture. Certains travaux des « programmateurs » européens, en vue de fixer les indicateurs de conjoncture du troisième programme à moyen terme de la C.E.E., sont élaborés par référence aux travaux de l'économiste Philips, pour lequel le niveau du chômage constitue un facteur déterminant sur la courbe des prix et des salaires. Le rapport Werner sur l'Union économique et monétaire préconise le recours aux politiques budgétaires coordonnées, non pas en vue de certaines finalités assignées au développement, mais comme moyen classique de régulation conjoncturelle.

Le rapport Werner fait également état de l'harmonisation des taux de T.V.A au niveau des six pays de la Communauté. Or, pour la France, cela représente de l'ordre de 17 à 20 % de baisse des recettes fiscales. Les autres harmonisations recommandées concernent l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur les dividendes. La fiscalité directe est absente de ces perspectives européennes.

L'application concrète de cette orientation ne peut signifier que la volonté qu'a l'État de poursuivre une politique de désengagement, une politique de privatisation, y compris pour les équipements collectifs.

Dans le domaine des investissements privés, c'est à l'autofinancement que l'on recourt de plus en plus, sans toujours s'interroger sur les effets de ce mode de financement. Or, la France a grand besoin de s'interroger sur l'efficacité de ses investissements. Par rapport au produit national brut, la France est loin d'occuper une place dérisoire quant à la part consacrée aux investissements.

Par exemple, en 1967, la France consacrait 25 % de son P.N.B. à l'investissement, l'Allemagne 23 %, l'Italie 19 %, la Belgique 22 %, seuls les Pays-Bas nous dépassaient avec 26 % et le Japon 33 %. Or, nous ne retrouvons pas, au niveau de la création d'emplois industriels, les effets de ces investissements.

Si l'investissement est créateur d'emploi, il est faux de considérer que seul l'investissement industriel mérite des lettres de noblesse sur ce point. Les équipements collectifs ont également des effets bénéfiques sur l'emploi. De plus, ces équipements ont un effet réel sur le modèle de civilisation que l'on entend promouvoir à travers les choix de la planification. Certes, l'investissement industriel est une nécessité. Mais, pour qu'il soit source de vraies richesses, il faut pouvoir définir le type d'industrialisation que l'on souhaite, car celui-ci a un effet réel sur notre modèle de société. Or, le libéralisme économique ne permet pas ce type de choix, puisqu'il laisse l'investisseur totalement libre de son investissement, à la fois quant à sa nature et à son volume.

III. — LES RAPPORTS ENTRE LE PLAN ET LE MODELE DE SOCIETE

J'en arrive à la troisième partie de mon exposé.

Nous avons répondu au questionnaire de M. Montjoie, Commissaire du Plan, que notre analyse de l'évolution de la planification française nous conduisait à estimer...

je cite : « Constatant le recul très net en matière » d'objectifs sociaux entre le IV^e et le V^e Plan, tout » porte à croire que l'évolution se poursuivra. Si le » IV^e Plan voulait avoir une vue moins partielle de » l'homme, si le V^e Plan manifestait encore, au travers » des travaux préparatoires du Groupe 85, le même » désir de modeler un avenir plus humain, nous avons » la conviction que tout cela est le décor d'une politique » réelle dont la finalité est toute différente : faire ce » qu'il faut pour que l'appareil de production fonctionne, » c'est-à-dire contrôler les salaires, faire juste ce qu'il » faut de social pour éviter que le mécontentement ne » devienne opposition politique, adapter l'enseignement » et la formation professionnelle aux besoins de l'in- » dustrie. Il est clair maintenant, pour une période » indéterminée, que le Plan ne sera pas autre chose que » la rationalisation des actions permettant au modèle de » civilisation dominant de se développer. Cela, quelles » que soient les orientations personnelles des planifica- » teurs, parce que c'est, pour le moment, dans ce sens » que pousse le rapport des forces sociales dont le Plan » ne peut être que le reflet. »

Ce texte se passe de commentaires. Les débats du VI^e Plan ont montré son actualité. C'est le taux de croissance beaucoup plus que la qualité de la croissance qui a été au centre des débats sur les options du VI^e Plan.

Les textes du Patronat, à l'époque, sont significatifs ; ce qui le préoccupait, c'était la nécessité de la croissance, la nécessité de l'investissement, la nécessité d'une doctrine économique de référence. Mais nulle part il n'est fait état du contenu de cette croissance. Or, le système capitaliste néglige, par sa nature même, les équipements non directement rentables. Il est donc légitime que ceux-ci soient privilégiés dans les préoccupations du Plan, si celui-ci ne veut pas se contenter d'être une vaste étude de marché.

C'est là une des raisons fondamentales du départ de la C.F.D.T. des Commissions du Plan après l'adoption par le Parlement du Rapport sur les options. Désaccord sur le contenu du Plan, désaccord sur un Plan qui devient un sous-ordre de l'économie de marché, désaccord sur un VI^e Plan qui concrétise la dégradation du rôle moteur de la planification pour l'infléchissement d'un type de société.

Depuis, d'autres organisations syndicales et familiales ont adopté notre attitude pour certaines Commissions. Ainsi, la F.E.N. et la C.G.T. quittent, par exemple, la Commission de l'Education nationale, car l'enveloppe budgétaire correspond à une croissance des crédits de 1 à 3,3 %, alors que la moyenne octroyée aux équipements collectifs est de 9,25 %. L'U.N.A.F. quitte la Commission des Prestations Sociales.

Dans les débats parlementaires, certains députés s'insurgent contre la présentation nouvelle faite du taux de croissance des équipements collectifs où, pour la première fois, on y intègre les télécommunications, ce qui permet de masquer par un artifice de présentation la triste réalité que nous avons dénoncée en quittant les Commissions du Plan.

A ce point de mon exposé, on peut se poser la question suivante : Un Plan est-il possible en économie capitaliste et a-t-il son utilité ?

La réponse positive de la C.F.D.T. à cette question a souvent été interprétée comme une illusion, celle qui consiste à croire aux possibilités, grâce aux techniques de planification, de modeler un autre type de société.

La C.F.D.T. n'a pas l'illusion de penser que les techniques de planification sont susceptibles de modifier la nature des pouvoirs économiques et leurs fondements dans une société capitaliste. La planification peut, cependant, contribuer à modifier la répartition des fruits de la croissance.

L'éclairage qu'elle donne sur les revenus primaires ; les transferts sociaux, la charge fiscale, sont des éléments permettant de définir des politiques diversifiées de répartition des revenus. Elle peut, par ailleurs, aider à la prise de conscience du modèle de civilisation souhaité par une Nation : selon que l'on tourne les regards vers la société de consommation made in U.S.A. ou, au contraire, vers une politique plus interventionniste visant à infléchir cette société de consommation à travers notamment les équipements collectifs. Elle peut aussi aller au-delà si les hommes politiques au pouvoir ont la volonté de contrôler l'efficacité de l'investissement, de le contrôler tant dans son volume que dans son orientation.

Il fut une époque de la planification française où le patronat craignait une telle orientation, à tel point qu'il faisait voter par la majorité du Conseil Economique et Social un texte rappelant qu'en économie de libre entreprise l'investissement est de la seule responsabilité de l'investisseur.

Certes, le rapport des forces ne nous a pas conduits vers ce type de planification contrôlant l'efficacité de l'investissement dans son volume et son orientation. Ce n'est qu'au niveau des « paroles verbales » que nous sommes comblés. Et la générosité du verbe ne manque pas.

Je cite, par exemple, M. Chalandon qui, dans « Le Moniteur », déclarait en octobre 1970 : « Les équipements » collectifs sont la véritable richesse commune qui » n'appartient pas seulement à une classe, mais qui » permet de réduire les inégalités du départ dans la vie. » Pour réaliser la rénovation du centre de nos villes, il » faut que les collectivités acquièrent la maîtrise du sol ; » pour tout cela, les collectivités locales doivent disposer » de ressources suffisantes, c'est tout le problème du » Gouvernement que de répartir équitablement cette » charge fiscale entre tous. Réaliser le cadre de vie sur » lequel nous jugera la génération de demain, car c'est » pour une grande part de la qualité de ce cadre de vie » que dépendra le bonheur des hommes. »

L'ennui, c'est qu'il y a loin entre les intentions et la réalité.

L'analyse du premier paragraphe de la page 6 du Rapport sur les options est significative. Voici les objectifs assignés au VI^e Plan : « Libérer des capitaux » importants pour l'investissement et la recherche, met- » tre à la disposition de l'industrie une main-d'œuvre

» nombreuse et adaptée, ce qui implique un effort de
» formation universitaire, technique, professionnelle et
» une organisation de la formation permanente; déve-
» lopper les équipements collectifs indispensables à
» l'industrie: téléphone, communications, télécommuni-
» cations, logements. Faire en sorte que les mutations
» profondes entraînées par l'industrialisation... soient
» mesurées dans leurs incidences humaines et sociales,
» afin que les exigences du développement soient non
» seulement tolérées, mais acceptées par tous les
» Français.»

L'industrialisation devient donc bien le « noyau central » autour duquel tout s'ordonne et vers qui tout converge.

Développer l'industrie, accroître les exportations sont des objectifs légitimes de la société capitaliste française.

Mais il est significatif que le contenu de cette industrialisation ainsi que ses conséquences n'ont pas été examinés et sont en tout cas absents des délibérations de la Commission de l'Industrie et de ses 22 Comités Sectoriels. Or, certains chiffres sont significatifs.

Il est question que les investissements, dans l'industrie automobile, passent de la base 100 en 1965 à 345,5 en 1975, alors que pour le bâtiment et les travaux publics ils atteindraient le niveau de 200,4 en 1975, et pour les transports le niveau de 145,2 en 1975. Or, la civilisation automobile pose des problèmes graves au niveau de l'urbanisation, de la pollution, de l'environnement. Enfin, la planification française a besoin d'informations plus précises pour redevenir un moyen de maîtriser le développement économique et social. Les modèles économétriques sont une approche figée de la croissance. Bâtir un plan sur ordinateur en ignorant le niveau de la pression fiscale par catégorie socio-professionnelle est paradoxal ! Or, la pression fiscale par type d'impôt ou la charge fiscale globale ne sont pas des éléments suffisants pour mesurer la contribution de chacun aux coûts des équipements collectifs et aux dépenses publiques.

Parler de lutte contre la fraude fiscale et ne pas rendre publics les revenus et les contributions fiscales de chacun, en n'appliquant pas l'article 243 du Code des Impôts n'a pas de sens.

Si l'on examine le problème de la connaissance des revenus, il est certain que de gros efforts sont à développer pour la connaissance des revenus non salariaux, qu'il s'agisse des professions libérales ou de l'Agriculture. Ceux-ci sont appréhendés globalement. Or, il n'y a pas « une » agriculture française mais « des » agricultures et des « agriculteurs ».

L'information n'a de sens que si elle repose sur des données réelles et politiquement utiles. Mais tout se passe comme si la clarté dans ces domaines était par trop politiquement explosive. Du coup, le VI^e Plan ne comportera pas de programmation indicative en valeur.

Enfin, les cadres actuels de notre comptabilité nationale mériteraient de profondes modifications, ainsi que le rappelle le rapport récent au C.E.S. de M. Alfred Sauvy, si on veut effectivement les utiliser comme moyens au service d'un Plan ayant en vue de contribuer pour sa part à modifier le modèle de société, ce qui suppose une volonté politique différente de celle que nous connaissons.

J'ai ainsi rapidement examiné quelques aspects indispensables pour redonner une signification politique à la Planification dans le cadre actuel de la société française. Je n'ai évidemment pas traité le rôle de la planification dans une société démocratique et socialiste: ce n'était pas le propos qui m'était demandé.

J'en termine par là afin qu'aucun reproche ne me soit fait d'être tout à coup devenu, malgré le congrès de la C.F.D.T. de mai 1970, un vulgaire réformiste. Si j'avais eu à traiter du rôle de la planification pour construire le socialisme, il est évident que mon approche eût été différente.

René BONETY ■

Débat sur le rapport de René Bonety

M. Gabriel Ventejol (C.G.T.-F.O.):

Partisans d'une économie organisée plutôt que d'une économie du « laisser-faire », nous restons très attachés à la planification, même si nous contestons la manière dont celle-ci est actuellement mise en œuvre en France. Le mauvais usage que l'on peut faire d'un instrument ne signifie nullement que cet instrument lui-même soit mauvais.

La planification a essentiellement pour rôle de permettre à la société d'assurer une plus grande maîtrise de son destin. Cette maîtrise s'avère de plus en plus difficile avec l'ouverture de nos frontières qui soumet notre économie à de multiples aléas. Mais ceci ne doit pas empêcher de tenir à la définition d'objectifs ayant

valeur d'engagements fermes, notamment en ce qui concerne la programmation des équipements collectifs.

Au demeurant, l'influence des aléas serait moindre si nous acceptions de nous acheminer résolument vers la mise en œuvre à l'échelon communautaire de politiques économiques communes jouant dans le cadre d'une planification européenne.

M. J.-S. Letourneur (Péchiney):

René Bonety reproche à la planification française de n'être pas volontariste. En fait, cette approche tient essentiellement à la nature même de ce que peut être la planification dans une démocratie. Si on se réfère à ce qui se passe dans une grande entreprise, on

constate que la planification qui y est mise en œuvre ne concerne que les grands objectifs et les grandes politiques et renonce de façon complète à donner un caractère volontariste à des objectifs détaillés.

Si donc une grande entreprise n'est pas volontariste pour ses propres plans, comment un Etat pourrait-il l'être ? Le fond du problème, c'est que nous n'arrivons pas à ramener la planification à quelques options essentielles dont devraient découler ensuite les politiques et les moyens à mettre en œuvre. Le pouvoir politique ne devrait engager un débat que sur les options fondamentales du Plan.

M. François Desouches (C.N.J.A.) :

Bien qu'elle soit mise en question de tous côtés, nous continuons pour notre part à croire à la planification. Il nous paraît en effet bien établi qu'un système où les forces du marché sont laissées à leur libre jeu, se révèle totalement incapable de maîtriser l'évolution et de répondre aux défis et aux ambitions de notre époque.

Ainsi, en matière agricole, ni les mécanismes du marché, ni les décisions prises au jour le jour ces dernières années en France (on pourrait en dire autant sur le plan européen), n'ont permis de s'adapter par anticipation à ce qui était prévisible.

Pour nous, le plan est un des éléments privilégiés d'organisation d'une « capacité collective de changement et d'innovations ». Il doit marquer la suprématie des choix politiques sur les forces économiques.

Une telle conception exclut que le plan demeure une « comédie sociale périodique », où l'on jouerait au plan pour être finalement dispensé de toute planification et où il serait d'avantage un instrument d'analyse qu'un instrument d'action. Autrement dit le plan en France est aujourd'hui, pour une grande part, à réinventer.

Cette redéfinition de la planification implique que l'on tienne enfin réellement compte du Marché Commun comme élément régulateur et comme élément d'orientation. Elle implique que l'on prenne en considération l'aléa qui naît de l'innovation technologique. Le fait d'ignorer ce phénomène donne, il faut bien le reconnaître, beaucoup de poids aux critiques émanant des représentants du secteur industriel, portant sur le caractère irréaliste d'une planification qui ne voudrait pas tenir compte de cet aléa.

Le plan est également à réinventer comme instrument de concertation. Il y a lieu ici d'être assez critique à l'égard de tous les partenaires en cause : Etat, Administrations, forces économiques et sociales. Un certain nombre de difficultés auxquelles nous nous heurtons tiennent moins à notre système économique, qu'à l'incapacité des hommes et des organisations à dialoguer, à se comprendre, à s'affronter pour arriver à dégager un minimum d'accords même si au départ les intérêts sont divergents et sont appelés à le rester.

M. Paul Dubois (I.N.S.E.E.) :

Il est un point qui doit retenir l'attention : le plan joue un rôle quasi irremplaçable comme « informateur

économique ». C'est en effet à partir des problèmes qui sont soulevés dans le cadre des débats au cours de la préparation du plan, que se définissent un certain nombre de besoins en information économique.

Ce sont les nécessités de la planification qui ont permis le développement de notre comptabilité nationale et de notre appareil statistique. Aujourd'hui, les recherches en matière « d'indicateurs sociaux » sont nées du souci d'intégrer dans le plan certains objectifs qualitatifs.

Si cet appareil d'information se développe, c'est autant pour répondre aux demandes des partenaires sociaux que pour satisfaire les besoins de l'administration qui elle-même se mobilise de plus en plus pour la préparation des plans et éprouve la nécessité d'être éclairée dans sa contribution à l'élaboration des décisions à caractère économique et social.

M. Paul Bacon (C.E.R.C.) :

Si l'on veut régénérer l'idée de plan, il est absolument indispensable d'améliorer la connaissance statistique des faits économiques et sociaux et parmi eux ceux ayant trait aux revenus et aux coûts. Or l'expérience montre qu'il n'est pas facile de connaître et de rassembler ces données. Pourquoi ? Certainement, parce qu'au-delà de la simple collecte de l'information, il s'agit d'un problème politique. Nous voulons dire par là qu'en faisant un travail d'éclairage de la réalité, on découvre que cette réalité n'est pas seulement économique et sociale, qu'elle est aussi politique.

M. Yves Ullmo (Commissariat Général du Plan) :

L'exposé de René Bonety incite, avant de présenter quelques observations, à faire un rappel des principales missions de la planification.

La première mission est « d'éclairer le moyen terme », c'est-à-dire rechercher, analyser et mettre en évidence les problèmes structurels qui n'apparaissent vraiment que considérés dans une optique à long et moyen terme.

Deuxième mission : « assurer la cohérence ». La recherche de solutions aux problèmes structurels ne peut être complètement menée à bien que s'ils sont replacés dans un ensemble, ensemble qui seul permet de les mettre en perspective, c'est-à-dire de les pondérer, de les hiérarchiser et par-là même de conduire à des choix.

« Assurer la transparence » est la troisième mission de la planification. On veut simplement dire que tout ceci doit se faire selon un processus politique, un processus public.

S'agissant des observations sur le rapport de René Bonety, il y a lieu d'examiner les relations d'une part entre le plan et les entreprises et d'autre part entre le plan et l'Etat.

Sur le premier point, il paraît contestable de considérer la planification comme devant être un substitut du marché alors qu'elle doit être de plus en plus consi-

dérée comme un complément du marché. Il s'agit de réfléchir aux meilleures limites entre ce qui relève du marché et ce qui relève de « la production collective ». Le marché d'ailleurs n'échappe pas totalement aux interventions de l'Etat dans la mesure où celui-ci reste responsable de la fixation des règles du jeu.

Tel est grosso modo la position actuelle des planificateurs. René Bonety s'oppose à cette conception en affirmant que la planification doit être non pas un complément mais un substitut du marché. On peut lui reprocher de n'avoir pas expliqué comment elle remplirait cette fonction. Et il ne suffit pas de dire à ce sujet que le problème ne peut être résolu que dans le cadre d'une économie socialiste car c'est une idée qui est de plus en plus contestée au regard de l'évolution même des économies socialistes.

Sur le second point, les relations entre le plan et l'Etat, trois remarques. Il est légitime de demander qu'en ce qui concerne l'Etat, la planification soit volontariste. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit ici du volontarisme d'une majorité politique, ce qui implique l'existence d'une minorité politique dont on ne peut demander le consentement. Il n'est pas possible d'obtenir que le Plan soit un projet collectif faisant l'objet d'une unanimité nationale. Si nous acceptons la règle du jeu fondamentale d'une société pluraliste, jamais le Plan ne pourra être autre chose que l'expression de la politique à moyen terme d'une majorité quelle qu'elle soit. Ceci dit, il est évident que dans tout système démocratique, la majorité ne saurait être oppressive et doit donc tenir compte des points de vue et des besoins formulés par l'ensemble des groupes sociaux, tel est essentiellement le rôle des Commissions du Plan.

D'autre part, il y a une certaine ambiguïté à vouloir prendre simultanément une position réformiste et une position de contestation globale de la société. Il ne faudrait pas s'abriter derrière cette contestation pour refuser les contraintes réelles qui apparaissent à travers l'examen des problèmes structurels à moyen terme qui ressortent des travaux de préparation du plan. Il serait plus efficace de jouer le jeu de la planification même réformiste ne serait-ce que pour manifester les exigences propres au groupe social que l'on représente.

Enfin, une dernière remarque qui a trait au recul de la transparence constaté au cours de la préparation du VI^e Plan. Les partenaires sociaux semblent animés du désir de rejeter les contraintes que fait apparaître le processus même de la planification. Du côté de l'Etat, dans la mesure où les groupes sociaux qui soutiennent la majorité sont eux-mêmes assez divisés et ont des difficultés face aux mutations qui secouent notre société, il est bien évident que le système de planification comme système de prise de décision publique est aussi un processus pénible peu désiré au total. En définitive la préparation d'un plan, c'est peut-être une comédie sociale périodique mais c'est aussi un « accouchement » extrêmement difficile des problèmes, des choix et des orientations d'une société ; d'une société qui ne peut pas être unanime et où la contestation restera longtemps, sinon toujours, la règle du jeu.

M. Roland Tavitian (Communautés Européennes) :

Si on essaye de se référer à ce qui se passe dans les autres pays européens, on constate que tous ont à faire face aux problèmes posés par le changement social. Mais aucun ne prétend ramener tous ces problèmes à la seule planification. On peut en effet se poser la question de savoir s'il est permis de demander au plan de remplir toutes les fonctions. On a l'impression qu'en France on demande à la planification de se substituer à un débat politique, lequel, nous le savons tous, est assez défaillant. On demande aussi que le plan se substitue à une information défaillante.

Au fond, notre système est encore marqué par une certaine idée que l'on se faisait de la planification autour des années cinquante, selon laquelle il convenait de ramener tous nos problèmes à une série de choix techniques. Il y avait une volonté de dépassionner le débat et de s'en remettre à une certaine rationalité économique. Or l'évolution et l'expérience des dix dernières années montre à l'évidence qu'il n'y a pas une mais plusieurs rationalités économiques et qu'en définitive on ne peut échapper à des choix de type politique, donc éminemment subjectifs. Est-il possible de procéder à ces choix sans avoir un débat politique véritable ? La question mérite d'être posée.

Autre aspect du problème : le débat entre « quantitatif-qualitatif ». Tous les pays ont entamé une réflexion à ce sujet. Mais ils ne l'ont pas fait au niveau du plan. Le cadre retenu a été beaucoup plus large. Le débat a perdu en cohérence ce qu'il a gagné en participation ; mais n'est-ce pas mieux ainsi ?

La question de fond que nous posons est de savoir si ces fonctions que nous demandons au plan de remplir parce qu'elles ne sont pas assurées ailleurs, il ne devrait pas les abandonner pour se limiter à son rôle strict qui devrait être d'appuyer le processus politique en l'éclairant.

Dernière question : le plan en France vise simultanément deux choses très différentes, d'une part la maîtrise de la croissance et de l'évolution économique globale et, d'autre part, la définition et le choix des finalités de cette évolution. Comment dans cette perspective opérer pour, dans le même temps, assurer les transformations radicales que beaucoup souhaitent et notamment René Bonety et maintenir les équilibres fondamentaux de l'économie. Faut-il sacrifier les seconds aux premiers ?

M. Jean Mialet (Cour des Comptes) :

Si on examine l'évolution de la planification française depuis 1945, on constate qu'au départ elle a été largement influencée par une espèce de fascination qu'exerçait sur les Français le modèle dirigiste de type soviétique alors qu'aujourd'hui c'est le modèle américain qui

est à l'honneur. Cette évolution ne tient-elle pas à l'échec relatif des techniques de planification soviétique et n'explique-t-elle pas par contre-coup la perte de prestige du plan français.

Lorsque le plan Monnet a été lancé, il avait l'ambition d'apprendre aux Français à trouver une solution à leurs conflits par la discussion, l'échange, un effort de compréhension mutuel excluant tout recours à la violence. N'assiste-t-on pas aujourd'hui à un retournement, en ce sens que la violence apparaît aujourd'hui à beaucoup comme un moyen à ne pas exclure ?

René Bonety a fait allusion à l'utilisation du contrôle a posteriori comme moyen de contrôler l'exécution du plan. Les praticiens de cette technique en connaissent l'efficacité toute relative. Leurs conclusions restent le plus souvent lettre morte et, en outre, il faut bien voir que ceux auxquels, dans le domaine des équipements publics, on confie l'exécution d'un budget, sont rarement préparés à cette tâche.

D'autre part, l'utilisation systématique du contrôle a posteriori n'aboutirait-elle pas au fait qu'une moitié de la population contrôlerait l'autre ? C'est là-dessus, en particulier, que les Soviétiques ont échoué.

M. Jean Boissonnat (L'Expansion) :

On peut se demander si nous ne sommes pas un peu tous responsables du développement de ce qu'on pourrait appeler une « mythologie » des équipements collectifs. René Bonety a en effet parlé de l'efficacité des investissements. C'est une notion qu'il faudrait largement étendre aux investissements collectifs.

Si on prend comme base de référence une période assez longue, on s'aperçoit que les investissements productifs en France ont une efficacité un peu supérieure à ce que l'on constate à l'étranger. Par contre, pour les investissements collectifs, la situation est toute autre. Il suffit d'ailleurs de constater l'extraordinaire « vacance » qui pèse sur les équipements de l'Éducation nationale pendant les mois d'été...

Autre remarque : il ne faudrait pas croire qu'en toute hypothèse le développement des équipements collectifs bénéficie seulement aux catégories qui seraient désavantagées par les autres formes de la vie économique. Les équipements collectifs sont aussi l'objet d'une consommation inégalitaire.

Un autre problème qu'il faudrait mettre en lumière a trait à l'attitude des syndicats eux-mêmes. Il ne faudrait pas croire que le comportement des syndicats est absolument sans influence sur l'orientation de la planification. Leur poids ne se mesure pas seulement au fait qu'ils siègent ou qu'ils décident de ne plus siéger dans les commissions du plan.

Ainsi en 1969 jamais les entreprises n'ont fait autant de profits et jamais les salariés n'ont obtenu autant d'augmentation de salaires. Les équilibres n'ont pu alors être rétablis qu'au prix d'une politique budgétaire qui a sacrifié les équipements collectifs. De même la dévaluation qui a résulté de la hausse des prix et de

la hausse des salaires a donné des facilités nouvelles pour le transfert d'une partie du pouvoir économique à des centres de décision situés en dehors des frontières.

Nous ne voulons pas dire que tout ceci soit une conséquence de l'action syndicale mais il serait aussi peu crédible de nier qu'elle soit sans influence sur l'orientation générale de la vie économique.

M. Alain Dupas (fonctionnaire au Parlement) :

Un plan qui a pour objet de donner une cohérence au devenir d'une société et de ménager sans à-coup le mieux-être ou le mieux-vivre est assurément par nature antirévolutionnaire. C'est l'instrument rêvé du réformiste que René Bonety se défend d'être bien qu'il admette que dans le système actuel le plan soit de quelque utilité pour faire avancer certaines revendications.

Toutefois, sa condamnation du VI^e Plan est totale. Si l'on cherche le point précis où porte sa critique, on constate qu'elle a trait à l'option industrielle qui, selon lui, a été prise contre les équipements collectifs.

Or quand on sait que la France a pris un retard considérable dans le domaine industriel, on peut se demander s'il y a lieu de craindre une « industrialisation sauvage ». D'autre part, peut-on vraiment démontrer qu'industrialisation et équipements collectifs sont contradictoires ?

M. Jean Dupont (U.I.M.M.) :

Quelle est l'origine du désenchantement des syndicalistes à l'égard de la planification dont René Bonety parle et qui tiendrait au hiatus entre ce qu'on attend du Plan et son impact réel sur la vie économique ? Ne s'agit-il pas tout d'abord d'un phénomène plus ancien qu'on ne le croit ? Probablement a-t-on en France trop attendu du Plan. La responsabilité de la politique économique appartient au Gouvernement et il est certain que l'on a toujours mal situé la place institutionnelle du Plan par rapport à l'Exécutif et aussi par rapport au Parlement.

Une autre cause de ce désenchantement paraît être la mise à l'honneur récente de l'économie de marché qui minorise le rôle de la planification. D'autre part, du fait du déclin de la vie politique en France, n'y a-t-il pas aussi une moindre confiance dans l'efficacité d'une intervention généralisée de l'État.

René Bonety a indiqué que la fiscalité devait être un moyen fondamental de la planification. L'emploi du qualificatif « fondamental » incite à rappeler que la fiscalité n'est pas extensible à l'infini et que les choix politiques se situent nécessairement à l'intérieur d'une enveloppe économique et fiscale.

Autre remarque inspirée de l'intervention de M. Yves Ullmo : si on veut réconcilier les Français avec le Plan, il faudrait peut-être commencer à en parler en termes simples. Au fur et à mesure du progrès des techniques, les planificateurs ont tendance à s'exprimer dans un langage parfaitement ésotérique qui paraît être une

des causes du désintérêt manifesté par le Français moyen.

M. Jean-Pierre Lévy (Conseil d'Etat) :

On ne peut que s'associer à la remarque de M. Jean Dupont sur l'ésotérisme abusif du langage des planificateurs.

Notre Colloque pose le problème de l'agonie ou de la renaissance du Plan. Les critiques entendues obligent à se demander s'il est même opportun d'avoir un Plan. Or, que l'on vive en économie libérale ou en économie socialiste, il paraît indispensable en France et en Europe d'avoir, dans nos sociétés, une planification. Que l'outil que constitue le Plan ait été mal utilisé, est une chose ; rejeter l'outil en lui-même en est une autre.

Il faut prendre conscience que si nous ne faisons pas de Plan à l'échelon de l'Etat et même de l'Europe, le travail de planification et de réflexion à long terme se fera de toutes les façons à l'échelon d'entreprises ou de groupes d'entreprises mais à des fins privées qui ne coïncideront pas forcément avec l'intérêt général que la planification nationale a vocation de servir.

M. Jacques Mallet (Communautés Européennes) :

René Bonety a critiqué les perspectives d'harmonisation fiscale dans le cadre européen en faisant valoir que cela entraînerait une aggravation de la fiscalité directe. Or la fiscalité indirecte est socialement plus injuste que la fiscalité directe. D'autre part, l'effort d'harmonisation au niveau européen implique aussi que la fiscalité directe soit rendue plus équitable.

A propos de la fixation du taux de croissance, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un faux débat et si, de toute façon, il n'est pas plus important de discuter des « types » de croissance.

M. René Pucheu (Commissariat Général du Plan) :

L'idée qui a été émise selon laquelle le Plan a été conçu comme un substitut au débat politique paraît fondamentale. Toute la philosophie de la planification et les procédures même du Plan ont été orientées pour faire l'économie du débat politique. Il suffit d'évoquer le rôle des commissions du Plan dont la tâche est justement d'accoucher une sorte d'unanimité.

Tout ceci repose sur un postulat totalement remis en cause aujourd'hui, selon lequel il existe une seule rationalité, une seule objectivité économique. On sait maintenant que ce n'est pas vrai et qu'il ne suffit pas de mettre des hommes de bonne volonté autour d'une table pour que sorte une vérité économique et une seule.

Une autre difficulté tient à l'élargissement du champ de compétence du Plan. Aujourd'hui, il est devenu une sorte de machine qui veut embrasser l'ensemble du changement social : de l'économie jusqu'à la culture en passant par les sports et les loisirs.

Le Plan doit-il vraiment accepter d'être un discours total sur la société même dans des secteurs sur lesquels manifestement il ne dispose pas encore des méthodes et des techniques permettant d'introduire plus de rationalité ? Ces secteurs d'ailleurs ne sont-ils pas de ceux qui échappent à toute rationalité ?

A la limite on peut se demander si l'idée d'un Plan maîtrisant l'ensemble du destin social n'est pas utopique.

Ces difficultés apparaissent d'autant plus aiguës que l'on bute en ce moment même sur une crise de la prospective, de ce que l'on appelle la « futurologie ». L'avenir du Plan exige dès maintenant que l'on fasse un effort conceptuel extrêmement important.

Conclusions du rapporteur

Je voudrais d'abord commencer par rassurer M. Jean-Pierre Lévy. Ce matin, un représentant du Commissariat Général du Plan a essayé de m'entraîner dans les sentiers de la contestation permanente en manifestant un certain étonnement sur le fait que j'aurais esquivé la manière dont je verrais la planification française new-look jouer le rôle de substitut du marché dans une économie qui ne serait pas encore totalement socialiste, mais s'en approcherait. J'avais, en terminant mon exposé, insisté sur le fait que je ne traitais pas de la planification dans le cadre d'une société socialiste. De plus, malgré la vigueur de notre désaccord avec le VI^e Plan, j'estime qu'il ne faut pas jeter l'enfant avec l'eau du bain. Nous refusons, en effet, que ce désaccord soit « utilisé » par les « néo-libéraux » pour conclure à l'inutilité du Plan. Une telle interprétation de l'attitude de la C.F.D.T. et des débats prochains du Conseil Economique et Social ne serait pas conforme à la position

des organisations syndicales, y compris de celles qui contestent le plus le contenu du Plan et l'état dans lequel la conjoncture politique le réduit.

Délibérément, j'ai voulu que mon exposé n'ait pas de caractère maximaliste en décrivant la planification telle que nous la concevons dans le régime socialiste.

Si j'avais procédé à une telle description, il est vraisemblable que le reproche d'utopiste m'eût été fait. En tout cas, on n'aurait pas manqué de regretter que j'ai pratiqué, ce faisant, une fuite en avant vers le socialisme de mes rêves.

A travers mes critiques du Plan, on retrouve ma contestation fondamentale de la société capitaliste. Mais je refuse de laisser utiliser notre attitude oppositive pour liquider purement et simplement les structures et les institutions de la planification française.

Le Plan, a dit M. René Pucheu, « substitut d'un débat politique », c'est vrai, et il est regrettable que ce débat

politique ne se situe qu'au niveau d'un cercle d'initiés. Pour modifier cette situation, il conviendrait que l'élaboration des Plans coïncide avec les temps forts d'élections politiques.

La lecture des débats parlementaires sur le Plan montre combien il est difficile de se dégager des intérêts locaux ou socio-professionnels que l'on représente pour examiner les grandes orientations qui sont censées guider le développement économique et social de la Nation.

Pour modifier cette situation, il faut que le citoyen lui-même soit à même de se sentir concerné par un tel débat. Car le parlementaire est en partie conditionné par son électorat. Or, la démocratisation de la vie économique, en ce qui concerne le Plan, suppose des citoyens concernés parce que conscients de l'enjeu du débat et de sa dimension.

Je me souviens de l'émission télévisée sur le VI^e Plan, à laquelle participaient, je crois, M. Boissonnat, M. Bettencourt et M. Fourastié. Des citoyens français étaient interrogés spontanément par les journalistes de l'O.R.T.F. et à la question : qu'est-ce que le Plan pour vous ? fournissaient des réponses les plus fantaisistes sur le plan d'eau de leur ville ! Ce qui signifie que tout est à inventer pour profiter de la planification afin d'en faire le moyen collectif d'information, de prise de conscience des problèmes de la nation et des citoyens qui la composent.

Si la planification a un avenir dans l'évolution des structures politiques de la France et, demain, de l'Europe, c'est incontestablement au niveau d'une recherche en vue de la démocratisation des débats auxquels elle donne lieu.

La coïncidence entre les élections présidentielles ou législatives et les travaux d'élaboration du Plan contribuerait largement à modifier cet état de choses. M. Yves Ullmo nous a déclaré que le Plan ne peut plus être le projet collectif dégagé du consensus des participants à son élaboration et qu'il est l'expression d'une majorité politique au pouvoir. Je crois qu'il a raison. Je ne conteste pas et je ne critique pas cet état de choses, mais s'il en est ainsi, il faut en tirer les conclusions logiques qui s'imposent.

Le vieux rêve de la rationalité économique reconnue comme le magistère du vrai est terminé. Il n'y a pas une vérité économique, mais des vérités successives selon les politiques recherchées. Et ceci milite en faveur de la pluralité de l'information économique, y compris dans le régime socialiste auquel nous aspirons, car « la » vérité d'Etat est rarement la caractéristique d'un régime démocratique.

M. Jacques Mallet m'a posé des questions sur la fiscalité. Je voudrais le rassurer ; nous ne sommes pas, en ce qui nous concerne, favorables à pérenniser la fiscalité indirecte française. Au contraire, la C.F.D.T. a refusé de participer à la journée nationale d'action de la C.G.T. sur la fiscalité parce qu'elle mettait l'accent

essentiellement sur l'allégement de la fiscalité directe quels que soient les niveaux de revenus. La C.F.D.T. a d'ailleurs publié une étude sur les effets de la T.V.A. sur l'éventail des revenus réels, étude citée par M. Philippe Rivain, rapporteur du Budget, et ce document ne fait que confirmer notre position.

Or, si le deuxième programme de politique à moyen terme de la C.E.E. comporte quelques indications sur la fiscalité directe, ceci ne fait que confirmer mon étonnement de n'en rien retrouver dans le rapport Werner, d'autant que les plumes bruxelloises sont d'autant plus généreuses sur certains problèmes qu'elles ont moins d'impact sur les politiques concrètes.

En ce qui concerne les relations entre le taux de croissance et le niveau de l'emploi, je suis d'accord avec plusieurs remarques faites. Il est certain que nous, syndicalistes, sommes beaucoup plus attachés à la **qualité de la croissance** qu'au taux lui-même. Et si le Patronat a pris le relais d'une bataille des syndicalistes et de la Gauche sur la nécessité d'une croissance forte, le sens réel de cette attitude est fort différent, d'autant que la croissance forte revendiquée à l'époque était celle de la P.I.B. et non pas de la production industrielle, rectification faite a posteriori par certaines publications patronales.

Ceci étant, selon le taux de croissance, il est certain que le niveau de personnes disponibles à la recherche d'un emploi en 1975 est d'autant plus faible que le taux de croissance est plus élevé puisque dans le compte à 5,5 il est de 375.000, dans le compte à 6,5 il tombe à 275.000 personnes, selon les travaux faits avant les options par le Commissariat du Plan.

Mais l'emploi n'est pas seulement un problème quantitatif. Ses aspects qualitatifs sont tout aussi fondamentaux. C'est le problème du **meilleur emploi** soulevé par la C.F.D.T. M. Desouches a posé une question sur la consultation régionale. Il y a de bonnes choses à glaner dans le « Journal des Débats » : un parlementaire de la majorité interroge M. Bettencourt au « J.O. » du 3 novembre 1969 à l'occasion des débats budgétaires et s'étonne de n'être absolument pas informé du niveau des enveloppes régionales en matière de progression des équipements collectifs, car, dit-il, « n'étant pas membre de la CODER, je suis moins informé que les syndicalistes ! »

M. Dubois nous a expliqué que, contrairement à ce que j'avais dit, les débats du Plan provoquent dans l'Administration une mobilisation générale. Je prends bonne note. Mais la mobilisation n'est pas la guerre. Et si les fonctionnaires se mobilisent, il est regrettable qu'ils soient contraints d'attendre l'élaboration du Plan pour le faire. Il y a sans doute une impulsion venant de leur grand patron qui mériterait de se développer.

Sur un autre sujet, il est exact qu'il a été question d'indicateurs sociaux. Mais officiellement, il est surtout question d'indicateurs industriels.

M. Duport a estimé que le désenchantement à l'égard de la planification était un phénomène plus ancien. Je ne crois pas ; car le IV^e Plan, par exemple, marquait un changement d'orientation en privilégiant les équipements collectifs.

Mais peut-être attendions-nous trop du Plan...

Certes, le fait d'attendre trop de la planification aboutit à lui conférer des responsabilités qui sont en définitive celles de l'Exécutif, celles du Gouvernement. Sur ce point, l'intervention de M. Ullmo, ce matin, clarifie les choses, mais cela ne fut pas le cas dans les Plans précédents.

Voyons maintenant la question qui m'a été posée sur le Plan et l'économie de marché.

Je ne voudrais pas laisser croire à une condamnation sans appel de l'économie de marché. Mais je ne voudrais pas qu'en fonction de certaines de ses réussites nous soyons conduits, à la manière yougoslave, à concilier le socialisme autogestionnaire et les bienfaits de l'économie de marché sans encadrer les éléments empruntés au marché dans les critères du Plan. 600 voitures automobiles à Belgrade à la Libération,

60.000 en septembre dernier, cela commence à créer des problèmes sérieux. Quand on discute avec nos camarades syndicalistes de Yougoslavie, ils nous disent : « Nous sommes entrés dans le marché concurrentiel, la voiture fait partie du style de vie souhaité, la publicité y contribue, etc. »

Un tel raisonnement comporte à terme les mêmes risques que nous dénonçons pour le cadre de vie. Or, le marché ne doit pas détruire le rôle du Plan. Et s'il faut citer de grands auteurs, j'aurais tendance à rappeler ce que disait M. Pierre Massé : « Le Plan est un substitut du marché dans tous les cas où celui-ci est irréalisable, défaillant ou dépassé. »

Or, si le profit, le surplus, la plus-value — peu importe l'expression consacrée selon les systèmes économiques — devient le seul élément du développement économique et social, il y a tout lieu de craindre que les finalités humaines de ce développement se trouvent soumises ou conditionnées par les seuls critères de rentabilité financière.

C'est pourquoi la planification doit demeurer un cadre privilégié d'orientation volontariste du destin d'une nation.

DOCUMENT

Extraits de la lettre du 10 février 1969 adressée par le Secrétaire général de la C.F.D.T. au Commissaire général du Plan :

« ... Force est de constater que, si le Gouvernement semble considérer que le diagnostic du V^e Plan sur l'économie française est juste et les transformations proposées nécessaires à la réalisation de ses objectifs, pour des raisons politiques dont il est juge, il ne retient de la politique à moyen terme proposée pour le V^e Plan que ce qui lui convient.

... Nous constatons également le recul très net, en matière d'objectifs sociaux, entre le IV^e et le V^e Plan et tout porte à croire que l'évolution se poursuivra dans le VI^e Plan. Si le IV^e Plan voulait « avoir une vue moins partielle de l'homme », le V^e manifestait encore, au travers des travaux préparatoires du Groupe 85, le même désir de modeler un avenir plus humain, mais nous avons la conviction que tout cela est le décor d'une politique réelle dont la finalité est toute différente : faire ce qu'il faut pour que l'appareil de production fonctionne, c'est-à-dire contrôler étroitement les salaires, faire juste ce qu'il faut de social pour éviter que le mécontentement ne devienne opposition politique, adapter l'enseignement et la formation professionnelle aux besoins de l'industrie.

Nous avons suffisamment conscience de ce qu'est le fonctionnement de l'économie pour savoir qu'il y a des équilibres à assurer et que le propre d'une politique est d'assurer la cohérence des actions en vue d'un but. C'est justement là qu'il y a changement profond et recul par rapport aux ambitions antérieures de la planification française : il ne s'agit plus de construire notre propre modèle de civilisation ; il est clair maintenant que, pour une période indéterminée, le Plan ne sera pas autre chose

que la rationalisation des actions permettant au modèle de civilisation dominant de se développer. Cela, quelles que soient les orientations personnelles des planificateurs, parce que c'est, pour le moment, dans ce sens que pousse le rapport des forces sociales dont le Plan ne peut être que le reflet.

... Pour notre part, nous préférons un Plan conservateur exprimant la politique d'une majorité conservatrice à un Plan plus social résultant d'une certaine liberté laissée aux planificateurs par cette même majorité, lui servant ainsi à jeter la confusion sur la politique réelle qu'elle entend suivre. Nous sommes, de ce point de vue, pour une saine politisation du Plan et non pour une concertation ambiguë. Ceci n'enlève d'ailleurs pas le caractère « d'instrument d'éducation » du Plan ; au contraire, cela le renforce. Pour cela, nous tenons beaucoup au Plan, à l'amélioration de ses procédures et de ses méthodes de travail... »

Dans une lettre du 4 septembre 1970, M. Eugène Descamps informait M. Montjoie de la décision prise par la C.F.D.T. de ne plus participer aux travaux d'élaboration du VI^e Plan :

« .. Il nous semble grave que, pour la première fois, les options du VI^e Plan situent la planification en sous-ordre de l'économie de marché. Cette quasi soumission du Plan au marché apparaît particulièrement inquiétante alors que l'ampleur des problèmes appelant une solution collective et coordonnée ne cesse de croître. S'en remettre à l'économie de marché comme guide du développement ne peut qu'accroître les déséquilibres, tensions et inégalités de notre société... »

La planification française et ses problèmes

Rapport
de Jean-Jacques Bonnaud

*Séance présidée
par Henri Dissez*

JE n'ai pas l'intention d'expliquer qu'un Plan est nécessaire à une société industrielle, complexe, ouverte à la compétition. L'expérience des dix dernières années montre en effet, contrairement à ce que l'on pouvait croire en 1960, que la planification n'est pas l'apanage des pays en voie de développement, mais que des préoccupations qui rejoignent celles auxquelles est censé répondre la planification en France se sont peu à peu imposées dans les pays les plus développés, en Europe même, au Japon, aux Etats-Unis.

Le problème que je voudrais poser est plutôt celui de la possibilité de pratiquer une planification « à la française » dans un environnement en profonde évolution.

Le Plan français exerce ou prétend exercer trois types de fonctions dans l'économie et la société.

La première est une fonction d'éclairage de l'avenir à moyen terme pour tous les agents économiques. Sans être désormais foncièrement originale — car il existe désormais dans notre pays des organismes privés capables de le faire — cette fonction présente l'intérêt d'être publique, c'est-à-dire accessible gratuitement à tous les agents économiques, c'est ce qui explique que le Plan continue à vouloir l'assumer.

La seconde est encore plus spécifique du Plan français; elle consiste à établir les objectifs collectifs et à définir les politiques correspondantes, ou tout au moins à préparer les choix du pouvoir politique dans ces domaines. La bonne exécution de cette fonction comporte deux exigences: l'une est que les priorités et les éléments du choix de ces priorités puissent être discutés publiquement et affichés d'une manière suffisamment précise à l'avance; c'est ce que l'on peut appeler l'exigence

de « transparence » ; l'autre c'est que les objectifs et les politiques soient assez cohérents entre eux pour être réalisables.

En troisième lieu, le Plan vise à encadrer la politique économique de l'Etat sous ses divers aspects.

Ces trois fonctions d'information, de concertation et de programmation, le Plan s'efforce de les remplir à travers deux mécanismes, parfois confondus au niveau des institutions mais nettement distincts dans leur nature et leur finalité : un mécanisme d'étude des problèmes d'une part, un mécanisme de préparation des décisions d'autre part.

Or le jeu de ces mécanismes et le bon accomplissement des fonctions de la planification se heurtent aujourd'hui à un certain nombre de difficultés qui constituent autant de défis et tiennent au changement rapide de l'économie et de la société.

Le premier de ces défis, c'est la complexité croissante des phénomènes économiques et sociaux : influence croissante de l'aléa extérieur, l'accélération du changement, complexité des interdépendances dans les mécanismes économiques, eux-mêmes de plus en plus sensibles à des phénomènes psychologiques, mise en cause permanente du rôle de certaines institutions.

Le second tient à ce que nous prétendons maintenir un type de société pluraliste, dans les finalités de ses différents groupes sociaux. Par définition, ces finalités sont différentes, parfois antagonistes. Certaines sociétés masquent la divergence de ces finalités ; la planification pousse au contraire à leur expression, à ce que l'on peut appeler leur « transparence ». C'est un pari difficile lorsque le niveau de conscience des membres des différentes catégories s'élève sans que leur civisme augmente nécessairement.

Troisième aspect de ce défi commun à toutes les économies même occidentales dans l'état actuel des choses, sauf peut-être à l'économie américaine : nous vivons dans un contexte de rareté qui nous oblige à faire des choix, et des choix dont les données sont de plus en plus complexes.

Comment le Plan peut-il essayer de maintenir cette triple fonction, qui correspond au modèle de planification que les planificateurs ont en tête et que, au moins par abstention sinon par adhésion formelle, notre pays conserve ; comment, en quelque sorte, se pose le problème du maintien de la crédibilité du Plan face à ces trois défis ? Il y a eu évolution, les orateurs qui m'ont précédé l'ont dit, est-ce une avance ? Est-ce un recul ? Je vais m'efforcer de répondre — non pas au niveau de la théorie — mais à partir de la pratique actuelle de la planification en France, à l'heure où s'achève l'élaboration du VI^e Plan. La crédibilité du Plan est mise en cause au niveau des deux mécanismes d'étude et de décision que j'évoquais tout à l'heure. Aussi poserai-je deux questions : quelles sont les conditions techniques de la crédibilité du Plan et comment le Plan y a-t-il répondu ; quelles sont ses conditions socio-politiques ?

CONDITIONS TECHNIQUES DE LA CREDIBILITE DU PLAN

I. — Dans un premier temps, quelles sont donc les conditions techniques de la crédibilité du Plan ?

A ce niveau, il me semble que trois questions peuvent être posées qui correspondent aux trois conditions, qui me paraissent fondamentales, de la « crédibilité technique » du Plan. D'abord, le Plan étudie-t-il les vrais problèmes ? ou de vrais problèmes ? Deuxièmement, les étudie-t-il avec des méthodes valables ? Troisièmement, le fait-il dans un langage intelligible ? Je crois que les débats qui ont précédé me permettront d'être relativement bref sur chacun de ces trois points.

Première question. **Le Plan étudie-t-il les vrais problèmes ?** On peut constater qu'une évolution s'est réalisée dans un certain nombre de directions. Une évolution qui tient à une certaine « explosion » dans le champ de la planification et un déplacement du domaine des études du Plan. Le domaine que le Plan cherche à intégrer au niveau des études tend à devenir quasi exhaustif. Il s'est déplacé, de la préoccupation technique qu'exprimait le titre des trois premiers plans : « Plan de modernisation et d'équipement », vers une préoccupation beaucoup plus complexe, celle du **développement économique et social**, qui met en jeu, bien davantage que la première, les intérêts des individus, les finalités des groupes et les mécanismes de décision politique. Les préoccupations ont changé, même à l'intérieur du « premier étage » des études du Plan, celles de la croissance, de modernisation et de l'équipement. A l'étude des facteurs techniques de la croissance (volume d'emploi et de capital) et des possibilités de croissance qu'ils offraient, se sont ajoutés progressivement un certain nombre de nouveaux thèmes, qui sont l'accent mis sur des aspects nouveaux de la croissance, comme la recherche et la formation professionnelle, l'équilibre de la croissance par région, et l'étude du comportement des centres de décision dans le développement de la croissance. A l'intérieur des problèmes de répartition et du développement économique et social, s'est également produit « en escalier », au fil des plans, un affinement de la préoccupation. On est parti effectivement des équipements collectifs, puis on est passé aux prestations sociales, puis on a buté, comme plusieurs orateurs l'ont rappelé, sur les problèmes de la connaissance de l'ensemble des revenus et des salaires. De même, l'appareil d'étude lui-même a essayé de se transformer. Il y a donc une évolution continue, M. Bonety l'a rappelé ce matin, du domaine des études, et la recherche continue d'une meilleure connaissance des points-clés intéressant le développement aujourd'hui. En gros, cette préoccupation se traduit aujourd'hui dans l'addition aux « projections » à moyen terme, d'études à la fois plus prospectives (1985) et plus qualitatives. Dans quelle mesure cette recherche correspond-elle à une anticipation correcte des véritables problèmes ? C'est la question que se posait aussi M. Desouches ce matin ; je ne suis pas absolument persuadé que nous y soyons parvenus. L'échec de la politique des revenus montre, en effet, que l'obstacle

dû à l'insuffisance de l'information est majeur. On ne tient pas compte encore non plus des coûts collectifs (pollution, coûts de l'encombrement) dans les calculs économiques. Nous ne sommes pas encore capables d'utiliser de véritables « indicateurs sociaux » dans notre programmation.

En conclusion, provisoire, je dirai : le champ d'études tend à s'adapter aux problèmes nouveaux de notre économie et de notre société, mais nous butons sur une sorte de « frontière statistique ». Celle-ci n'est levée que lentement. Il n'est pas sûr que cette lenteur soit due à la seule difficulté de la connaissance. Il y a sûrement des sujets « tabous » que la collectivité s'accorde pour tenir quelque temps à l'écart du champ de la connaissance.

Deuxième question : **étudie-t-on les problèmes avec des méthodes valables ?** c'est-à-dire garantissant une certaine cohérence, et garantissant que la prévision subit un minimum de déformation avec le temps. De ce point de vue, la planification s'est efforcée de faire évoluer ces instruments dans deux grandes directions : vers une meilleure prise en compte de la connaissance chiffrée de son environnement en conservant un minimum de cohérence, et vers l'enrichissement de l'approche des problèmes au détriment parfois d'une conception trop stricte de la cohérence. J'énumérerai un certain nombre d'exemples pour illustrer cette évolution :

1^o Tout d'abord, se poursuit un **perfectionnement** constant dans les méthodes de la Comptabilité nationale. Paul Dubois l'a rappelé ce matin, je passe rapidement en soulignant les étapes. Comptabilité nationale en volume, étude des mécanismes de prix et passage à une comptabilité nationale en valeur, effort de mécanisation, étude de secteurs. Ce progrès n'est pas absolument linéaire et nous nous posons des problèmes sur le plan technique. Vaut-il mieux s'orienter vers un perfectionnement toujours plus grand des tableaux d'échanges interindustriels, comme on le fait dans certains pays étrangers, ou, au contraire, consacrer nos ressources à étudier plutôt le comportement des centres de décision. Comment mieux intégrer les mécanismes financiers, comment tenir compte des transformations structurelles de l'économie ?

2^o Un deuxième axe consiste à **prendre en compte de nouveaux besoins**. Je dirai là encore, pour être rapide, que trois types d'information ont été recherchés pour la préparation du VI^e Plan et que des progrès ont été accomplis dans cette voie :

— **des informations plus internationales** : de ce point de vue, le Centre national du Commerce extérieur procède à des études sur l'ensemble du commerce mondial d'une manière extrêmement approfondie, en divisant le monde par grandes zones et par grands produits, et en mécanisant un système de comptes en volume qui permet de simuler, à partir d'hypothèses variées sur la croissance des différentes zones, différents flux possibles de demandes et d'offres étrangères.

— **des informations plus prospectives**, c'est-à-dire à plus long terme. Je crois que dans ce domaine nous butons, comme l'a dit René Pucheu, sur le fait que

l'appel aux seules méthodes de projection est extraordinairement insuffisant et que les méthodes permettant de prendre en compte les évolutions qualitatives demandent à être perfectionnées. Il y a donc là, en ce moment, une sorte de « mur de la connaissance » ; mais la planification a été, dans ce domaine, l'occasion d'une recherche et c'est un point à marquer à son crédit.

— Le Plan cherche également des informations dans des domaines où la quantification en terme financier n'est pas possible, le domaine des **besoins sociaux** ; il y a là de nouveaux besoins et nous avons tenté une recherche sur le problème des indicateurs sociaux. Nous butons effectivement, mais, là encore, la planification est l'occasion de recherches qui n'auraient probablement pas trouvé place dans notre système et n'auraient peut-être pas reçu la même impulsion sans le Plan.

3^o Le Plan a également cherché à mieux situer ses exigences techniques de cohérence par une **meilleure appréciation du niveau auquel doit se situer la recherche des cohérences** elle-même. Le péché des IV^e et V^e Plan a sans doute consisté à confondre exhaustivité et cohérence. L'impression de détenir avec la comptabilité nationale un bon outil de description de l'économie a amené les techniciens à penser qu'ils pouvaient connaître de manière cohérente et projeter d'une manière cohérente une vision de plus en plus exhaustive et détaillée de l'économie. La tendance du VI^e Plan revient sur cette conception qui télescopait, en quelque sorte, les étapes des études ; on recherche désormais une cohérence à un niveau de détail plus modeste, qui est le niveau macro-économique, et l'on s'efforce, à l'intérieur de sous-ensembles plus ou moins reliés aux équilibres macro-économiques, cohérents entre eux, de multiplier les angles d'attaque, quitte à l'intérieur de ces sous-ensembles ou d'un sous-ensemble à l'autre, à adopter des nomenclatures, des conceptions, des concepts légèrement différents.

On multiplie ainsi les angles d'attaque des problèmes, soit en créant des modèles spéciaux pour l'étude d'un problème déterminé, soit en ajoutant aux projections traditionnelles des méthodes nouvelles du type « scénario », gagnant en qualité de connaissance et en qualité opératoire ce que l'on perd en cohérence. Il faudra peut-être à l'avenir aller encore plus loin, pour faire du Plan un outil plus stratégique et plus opératoire, et renoncer davantage à la cohérence.

La recherche d'une certaine souplesse dans l'organisation des études ne va pas encore jusqu'à la confection de projections glissantes, mais la tendance est à l'autonomie des projections ou des études secteur par secteur, et la possibilité pour certains secteurs de faire des projections glissantes a été ouverte.

4^o Enfin, autre exemple d'adaptation, le Plan fait appel à la participation d'organes d'études qui lui sont extérieurs plutôt qu'il ne fait lui-même des études, augmentant ainsi les chances de voir s'exprimer des points de vue correspondant aux situations concrètes dans lesquelles se trouvent les organismes publics ou privés auxquels appartiennent ces organes d'études.

Multiplicité des approches, souplesse dans les méthodes, il y a là sans doute le moyen d'échapper à ce qu'un orateur de la matinée appelait une « structure intellectuelle unique » en reprochant aux planificateurs de ne pouvoir s'en dégager, je puis dire que ceux-ci tout au moins sont conscients du risque...

Troisième question : **la Planification s'exprime-t-elle dans un langage intelligible ?**

Diverses interventions ont déjà répondu ce matin, et de manière négative à cette question, en accusant le Plan d'abstraction. Je pense qu'en réalité nous nous trouvons devant le phénomène suivant : le Plan se perfectionne et perfectionne ses méthodes, il tend pour des raisons techniques et parce que le nombre de spécialistes est peu nombreux, à véhiculer un certain nombre d'informations « codées ». En face, non seulement l'homme de la rue, mais même les membres des Commissions, du Conseil Economique et Social, et du Parlement se sentent de moins en moins à l'aise lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes spécialistes, parce qu'il n'existe pas pour eux de textes « décodés ». Le besoin de ce type de texte devient essentiel : or, la « vulgarisation » du Plan se fait sans moyens et, pire, elle se fait éventuellement après le vote du Plan, alors qu'il devrait s'agir d'une phase antérieure à la décision parlementaire. Nous sommes dans un cas particulier, mais extrême, de l'absence de communications entre un exécutif proche des techniciens et un « législatif » de plus en plus étranger aux problèmes. Le système de communication de complément, que constituait le réseau des Commissions de modernisation du Plan faisant appel à des experts, a sans doute eu sa pleine utilité dans la période des premiers Plans « de modernisation et d'équipement », où se traitaient des problèmes techniques communs au secteur public et au secteur privé. Il ne fonctionne plus aussi bien dans les domaines du développement social ou des grands équilibres, où les niveaux de préoccupation et d'analyses des différents partenaires sont trop différents ; la régionalisation du Plan est sans doute un des moyens qui permettra au Plan de retrouver une partie de son intelligibilité. Mais il reste à montrer un système de traduction beaucoup plus ample que ce qui a été entrepris (avec le CNIPE notamment) (1).

Il convient aussi d'introduire ce système de décodage à l'intérieur même des Commissions du Plan : le problème est sans doute de spécialiser correctement les différents participants en fonction du type d'informations dont ils ont à connaître. On ne donne pas « FIFI » (2) à tous les membres de Commissions sans risquer de causer certains malentendus.

LE PROBLEME DE L'EXECUTION DU PLAN

II. — Mais il ne suffit pas que le Plan étudie bien les bonnes questions, il convient aussi qu'il parvienne à des **décisions exécutables et exécutées**. De ce

(1) *Centre National d'Information sur la Productivité des Entreprises.*

(2) *Modèle économétrique à moyen terme dit « physico-financier ».*

point de vue, il me semble qu'il y a, par ordre de difficultés croissantes, trois problèmes ou trois obstacles : la nature du Plan reste ambiguë ; l'engagement de l'Etat y apparaît insuffisant ; une société divisée comme la nôtre refuse des choix trop explicites. Trois questions difficiles.

L'ambiguïté de la nature du Plan est ancienne, et elle a pu s'expliquer par les conditions dans lesquelles est née et a commencé à s'élaborer la planification : les premiers Plans ont été surtout techniques, et mis en œuvre par un petit nombre d'initiés techniciens, dans le contexte de grande instabilité politique de la IV^e République. L'évolution du domaine du Plan, son extension à la planification régionale, la stabilité politique ont, en fait, contribué à lever largement cette ambiguïté : le Plan apparaît de plus en plus comme un acte politique fondamental, comme la Charte du développement qu'un gouvernement propose à la nation, mais le mythe du consensus sur un document dont la qualité serait garantie par « la » rationalité technique a encore la vie dure. En fait, cependant, par référence aux catégories politiques traditionnelles, le Plan reste original et peut-être ambigu. On a dit ce matin, au cours de la discussion, que le Plan était et ne pouvait être que le Plan de la majorité. Personnellement, je pense que le Plan ne peut être que le Plan du gouvernement. Il ne peut recueillir par définition un consensus unanime — sauf à être un discours très général sur le souhaitable, mais sans prolongement vers l'action parce que sans choix. En revanche, le type de problèmes qu'évoque un Plan provoque des clivages différents de ceux que figure le partage électoral entre la « majorité » et les oppositions. Le Plan peut donc être approuvé par une « majorité » qui ne sera pas exactement la majorité politique qui soutient au jour le jour le gouvernement. L'ambiguïté apparente que nous rencontrons là n'est d'ailleurs pas propre au Plan. On se pose les mêmes questions sur la signification du rôle du Conseil Economique et Social, et il s'agit là encore de l'incapacité des institutions politiques traditionnelles à rendre compte de l'élargissement du champ de la politique aux problèmes du développement économique et social.

Il n'empêche que cette difficulté, ou cette réticence, à considérer le Plan comme un acte politique fondamental conduit à affaiblir la portée de l'engagement de l'Etat et du gouvernement dans le Plan.

Or, tout l'effort des Plans qui se sont succédé a été une tentative pour manifester plus clairement l'engagement de l'Etat, dès lors que celui-ci est nécessaire à la bonne exécution du Plan. L'engagement de l'Etat n'est sérieusement possible que si le Plan facilite, me semble-t-il, la réalisation de deux conditions : les points sur lesquels porte cet engagement doivent être précis ; d'autre part, et parce que par nature le gouvernement ne peut se lier de manière absolument rigide sans nier sa fonction propre, ils doivent être hiérarchisés de sorte qu'en cas d'abandon de certains engagements, on soit assuré que ce sont d'abord les moins importants qui souffrent.

Au-delà d'un appel accru à la participation de l'administration aux travaux et aux études préparatoires qui caractérisent le V^e et le VI^e Plan, l'effort du Plan a consisté à améliorer sa présentation pour en faciliter l'exécution.

Je vous citerai plusieurs exemples de cet effort.

— Tout d'abord, le VI^e Plan s'est efforcé, pour la première fois, d'amorcer une **programmation** de l'ensemble de l'action de l'Etat et des administrations. Il est peut-être dommage qu'il ait fallu attendre l'année 1970 pour y parvenir, mais ceci a été réalisé. Seuls jusqu'à présent les dépenses d'équipement et, depuis le V^e Plan, les dépenses de transfert faisaient l'objet d'une programmation.

On a ainsi, à titre de prévision indicative certes, étudié l'évolution possible de l'ensemble du budget de l'Etat de 1970 à 1975. Il y a là un important outil de réflexion pour les responsables politiques.

— Ensuite, le Plan s'est efforcé de sélectionner et de hiérarchiser ses objectifs. L'appellation d'objectifs a été réservée à un petit nombre de résultats à atteindre et dans les domaines essentiels les priorités ont été précisées : c'est ainsi que le VI^e Plan a inventé le concept de « **déclaration de priorité** » qui apporte en quelque sorte la garantie du gouvernement à une partie des dépenses d'équipement programmées, à celles qui en fait vont assurer la réalisation des réformes de structures qui caractérisent le nouveau Plan, à celles que l'on tend à sacrifier les premières car elles n'ont par définition aucun défenseur armé de « droits acquis » pour faire pression sur le gouvernement.

— Troisièmement, le Plan s'efforce de présenter de la manière la plus commode possible du point de vue de l'exécution et du contrôle de l'exécution, certaines actions prioritaires : c'est le sens des « **programmes finalisés** », qui, encore en petit nombre sans doute, visent à introduire « une gestion par objectif » en quelque sorte dans l'administration, en regroupant autour d'objectifs qualifiés et datés, l'ensemble des moyens nécessaires, c'est-à-dire non seulement les traditionnelles dépenses d'équipement, mais également les dépenses de fonctionnement qui leur sont associées et les mesures réglementaires nécessaires.

— Un autre effort a consisté à mieux définir la nature et le partage des **responsabilités** entre les différents niveaux de l'exécution du Plan. Cet effort est double. D'une part, dans la planification des équipements publics, le VI^e Plan distingue beaucoup mieux que par le passé les responsabilités respectives de l'Etat, des Régions, des Départements et des Villes, qu'il s'agisse de la programmation de la maîtrise d'œuvre, ou du financement. D'autre part, lorsque l'exécution ne met pas en cause le seul appareil de l'Etat et de ses services extérieurs, le VI^e Plan fait appel au développement des **procédures contractuelles**, tantôt entre l'Etat et les agglomérations, tantôt entre l'Etat et soit des organisations de producteurs agricoles, soit des branches professionnelles d'industrie. Il s'agit d'une approche empirique pour tenter de réduire l'incertitude sur l'exécution du Plan, dès lors que l'Etat n'est plus seul en cause.

PLAN ET VOLONTE POLITIQUE

III. — Ces efforts constituent, je crois, un progrès certain. Ils ne répondent pas totalement à la question posée, dans la mesure où pour que l'engagement de l'Etat soit crédible, il faut aussi une volonté politique, qu'il n'est pas au pouvoir du Plan de susciter. Il s'agit là d'un point fondamental. Je n'ai pas l'intention de le traiter car il sort de mon sujet, d'autres intervenants s'en chargeront. Je voudrais ici cependant l'aborder par un biais plus sociologique, à partir de la question suivante : dans une société divisée comme la nôtre et dans un environnement économique aussi aléatoire, jusqu'à quel point un gouvernement peut-il « afficher » de manière détaillée et cinq années à l'avance, ses objectifs et ses intentions sans prendre des risques considérables pour la suite aux yeux de l'opinion ? La question rejoint d'ailleurs une autre question, d'ordre plus général. N'y a-t-il pas actuellement un recul du degré de « transparence » de l'Etat parce que celle-ci ne peut s'appuyer, comme il le faudrait, sur un dialogue assez ouvert avec les partenaires sociaux de l'Etat : notre société tout entière ne tend-elle pas à reculer dans ce domaine, parce que les groupes sociaux, rendus plus impatients par l'accélération du changement, tendent de plus en plus à exprimer des revendications immédiates, appuyées éventuellement par des manifestations violentes, et sont de moins en moins prêts, semble-t-il, à accepter ou à prendre des responsabilités collectives ? Carence de l'information, insuffisance de la formation, mise en cause des formes traditionnelles de l'autorité dans tous les groupes sociaux, telles sont sans doute les raisons d'attitudes collectives impatientes et irresponsables, face auxquelles le Plan apparaît à la fois comme un canal indispensable de négociation et d'apprentissage de la responsabilité collective, et comme un projecteur de vérités insupportables. La réaction de tous est assez naturellement de tamiser la lumière, voire de limiter le champ d'étude, ou de laisser aussi vagues que possible les solutions éventuelles, et toujours coûteuses pour quelqu'un ou quelque groupe, à des problèmes correctement identifiés.

Le contenu du Plan, son apport au développement d'une société, à la fois comme système d'information et comme cadre d'action tient, en dernière analyse, à l'équilibre qui aura finalement pu être trouvé entre les exigences de l'efficacité qui poussent au maximum de transparence, de clarté et « d'affichage » des intentions de l'Etat et de ses partenaires sociaux et l'appréciation des risques qui en découlent pour l'équilibre social et politique immédiat. La préparation du VI^e Plan offre l'exemple de telles difficultés. Il y a sûrement eu des tabous, il y a des points sur lesquels l'étude a pu à la rigueur porter, mais où il est apparu que la fixation de l'objectif ne rencontrait pas un écho suffisant ou rencontrait même, en certains cas, un contre-écho en quelque sorte. Certains secteurs comportent de tels tabous. Je cite très rapidement le secteur agricole, le secteur dit « exposé », à l'intérieur duquel on peut classer : l'artisanat, le commerce, le problème de la fraude fiscale. On a noté également déjà la

tendance à une certaine globalisation de l'attitude vis-à-vis du Plan, face à cette complexification croissante, qui offre à l'inverse des chances à certaines catégories de faire passer une partie de leurs finalités dans les programmes sectoriels sans que cela entraîne approbation de l'ensemble. Cette tendance à la globalisation des attitudes est une donnée générale d'ailleurs, on la retrouve dans d'autres économies, dans d'autres sociétés, c'est certainement une limite dont le planificateur doit tenir compte et qu'il doit accepter s'il veut éviter de chercher à faire apparaître de faux consensus. Il convient sans doute de ne fixer les ambitions d'un Plan qu'après une évaluation réaliste des limites que la société assigne à la transparence et d'éviter l'excès d'optimisme dans lequel pourraient verser ceux qui pensent que le progrès des connaissances rationalise les comportements.

Le Plan peut-il, dans ces conditions, proposer véritablement un modèle de civilisation ? C'est la question que posait René Bonety, dans son exposé de ce matin. C'est là qu'intervient le choix entre le possible et le souhaitable. D'un côté, il apparaît nécessaire que le Plan se situe dans le cadre des finalités claires qui seules donneront leur sens à l'effort demandé à la collectivité. En ce sens, il doit bien, sinon proposer à lui seul un projet de civilisation, du moins s'y insérer d'une manière explicite. Mais, d'un autre côté, la division de notre société ne permet pas d'aller très loin dans cette voie : par exemple les organisations syndicales elles-mêmes n'ont pas la même position sur le problème de la réduction ou du maintien de la hiérarchie des salaires. Il y a en outre suffisamment de problèmes évidents à traiter en commun pour faire un Plan. D'autre part, et surtout, un projet de civilisation se construit non pas en cinq ans mais en une ou deux générations. Dès lors, le débat doit se dérouler et se développer dans un cadre plus large que celui du Plan à moyen terme. Faute d'un débat de ce genre dans les institutions politiques, partis, assemblées, opinion publique, le Plan a dû prendre l'initiative de l'amorcer par des études prospectives (Réflexions pour 1985 et groupes long terme du VI^e Plan) ; mais ne nous y trompons pas, ces études ne sont pas destinées, dans l'esprit des planificateurs, à déboucher sur une planification à long terme, elles visent simplement à éclairer les choix à moyen terme et à en déterminer certaines conséquences à plus long terme. Il s'agit peut-être là de l'amorce d'une nouvelle fonction de la planification, celle de substitut du débat politique, mais elle s'exerce et doit s'exercer dans des institutions et avec des mécanismes totalement indépendants de ceux de la planification à moyen terme si nous voulons éviter toute ambiguïté.

Le VI^e Plan marque assez clairement cette tentative pour remettre dans sa véritable perspective le problème du choix d'un modèle de civilisation. Au moment d'en lancer la préparation, ses responsables se sont d'ailleurs demandé quelle ambition lui assigner : la France, après mai 68, était de manière assez évidente lancée dans un processus de mutation accélérée non seulement technologique et socio-professionnelle, mais aussi dans ses

structures sociales et institutionnelles (éducation, régions). On pouvait très bien concevoir un Plan qui se fut borné — et c'eût été déjà un objectif ambitieux — à ordonner la mutation. On pouvait aussi, saisissant le courant vers le changement et la réforme, presser le pas vers une Nouvelle Société dont le Premier Ministre avait tracé les premiers contours. La pratique est toujours un compromis ; le choix qui fut fait a consisté à chercher en priorité à organiser la mutation (priorité à l'industrialisation et à la « solidarité », c'est-à-dire à une politique visant à ramener vers la moyenne les catégories sociales plus ou moins laissées pour compte par notre société de consommation) et à ne poser que des premiers jalons, ceux qui étaient indispensables, sur une voie plus ambitieuse tout en se donnant les instruments d'étude pour continuer ensuite dans cette voie (lutte contre les pollutions, politique culturelle et des loisirs, protection de l'environnement, villes nouvelles, études méthodologiques sur les indicateurs sociaux). Il me semble que faire le procès du Plan en lui reprochant de n'être pas un projet de civilisation reviendrait à lui faire un faux procès : comme dans le cas des études économiques, il ne faut pas confondre le procès fait au Plan et celui que l'on devrait faire, soit à la science économique, soit à la politique.

En conclusion, il me semble que l'on peut dire qu'avec le VI^e Plan la planification a beaucoup évolué, sans doute a-t-elle mûri.

Le principal résultat de cet effort pour s'adapter à une économie et à une société qui en vingt-cinq ans, mais surtout depuis une dizaine d'années, a profondément changé, c'est, me semble-t-il, une meilleure articulation entre des ambitions que pendant quelque temps — faute de mieux sans doute — elle a véhiculées, en les plaçant souvent au même niveau, je dirais familièrement « en vrac », celles d'assurer la croissance, d'ordonner la mutation et de promouvoir un projet de civilisation ; celles d'offrir des prévisions très détaillées, des objectifs pour la collectivité et des programmes publics sans toujours bien distinguer objectifs et prévisions ; celles d'engager les collectivités publiques, mais aussi d'engager « moralement » dans des conditions parfois vagues les « partenaires » sociaux ; celle d'obtenir un consensus unanime sur un document technique et celle d'obtenir l'appui d'une majorité de l'opinion sur un acte politique engageant le gouvernement...

Le VI^e Plan s'efforce de clarifier le sens et la portée des différents éléments du Plan ; sa préparation a permis de mieux distribuer sur les différents horizons temporels — long terme, moyen terme, court terme — spatiaux et juridiques, ou institutionnels, des préoccupations ou des ambitions qui se « télescopaient » quelque peu. Ce télescope est d'ailleurs excusable, et il illustre assez bien la liaison dialectique entre l'évolution de l'environnement économique, social et politique, l'évolution des instruments de connaissance et d'études à la disposition des planificateurs et la nature des ambitions que l'on peut assigner à chaque Plan. De ce point de vue, on peut dire qu'il s'agit d'une **planification en transition** vers quelque chose de nouveau où les fonc-

tions permanentes du Plan — éclairage de l'avenir, concertation, programmation — s'adaptent à des manques actuels de notre organisation économique, sociale et politique : les études quantitatives détaillées cèdent la première place à des études plus qualitatives et plus prospectives, la concertation entre experts cherche à s'accompagner d'un débat davantage public — dans la presse et au Parlement — et plus politique, la programmation précise son contenu, resserre ses contraintes et répartit mieux les responsabilités d'exécution.

Certes, il reste des ambiguïtés. Les unes sont inhérentes à tout mécanisme à évolution rapide dans lequel concepts anciens et nouveaux se superposent sans toujours s'effacer ; les autres tiennent à la permanence des institutions traditionnelles de la planification et à certaines confusions de fonctions : ainsi les Commis-

sions de modernisation se présentent à la fois comme des organismes d'études et comme des organes de consultation sur les politiques. La pratique a déjà fait évoluer les institutions ; ainsi les Commissions du VI^e Plan, réduites en nombre, ont-elles été flanquées de Comités ou d'Intergroupes dont le rôle était plus purement technique. Mais le problème demeure de la confusion de l'étude et de la décision, de l'expert et du « politique » ; l'arbre cache encore trop souvent la forêt.

Utile certes, parfois, la permanence des institutions ne doit pas — pour le VII^e Plan — constituer un piège pour les planificateurs. C'est sans doute même un des domaines où la planification devra innover pour rester ce qu'elle ambitionne, un instrument vivant de changement économique et social.

Jean-Jacques BONNAUD ■

Débat sur le rapport de Jean-Jacques Bonnaud

DANS cette partie de la discussion, trois séries de questions, étroitement liées, ont plus particulièrement retenu l'attention des participants du colloque :

- la première a trait à la nature des décisions à prendre dans le cadre du Plan : au-delà des problèmes de méthodologie soulevés, elle conduit à des réflexions sur la nature même et le rôle de la planification à l'époque actuelle ;
- les deux autres concernent les problèmes institutionnels de l'élaboration et de l'exécution du Plan.

1^o Nature des décisions à prendre dans le cadre du Plan.

Les travaux du Commissariat Général du Plan suscitent à cet égard des interrogations, voire quelques inquiétudes.

Quelques intervenants ont indiqué qu'il n'était pas toujours facile, dans les résultats de ces travaux, de faire la part de la prévision ou même de la simple extrapolation des tendances observées dans le passé, et celle d'une volonté exprimée par de véritables choix dans les domaines économique, social ou politique.

M. Roland Tavitian, à ce propos, a souligné que les planificateurs français avaient peut-être trop tendance à considérer l'évolution de la conjoncture internationale comme un pur aléa extérieur. Or, précisément, l'existence de la Communauté économique européenne offre une possibilité non négligeable d'infléchir la conjoncture extérieure. Ainsi le VI^e Plan a le tort de ne pas prendre en compte dans ses prévisions ou dans sa stratégie les effets de la politique agricole commune ou de l'union économique et monétaire. Serait-ce dû au fait qu'en France l'administration du Plan n'est pratique-

ment pas associée aux délibérations ou décisions sur de tels sujets et que, contrairement à ce qui se passe en Allemagne ou aux Pays-Bas, les impératifs de politique étrangère ont le pas sur les considérations strictement économiques ?

Il est également reproché au Commissariat Général de se préoccuper trop exclusivement de « cohérence », et pas assez de « stratégie » (**M. Tulasne**). L'excès de raffinement dans la technique finit par obscurcir les choix politiques essentiels que le Plan devrait mettre en pleine lumière. La lourdeur de l'appareil économétrique utilisé, qui désoriente et rebute l'opinion, n'est certainement pas étrangère au scepticisme et au désenchantement dont celle-ci témoigne de plus en plus à l'égard de la planification.

La place trop grande réservée aux raisonnements « quantitatifs », à la comptabilité, fait parfois passer à côté des vrais problèmes que seule une réflexion de nature « qualitative » aurait permis d'appréhender, à condition que les investigations ne se limitent pas à la période 1971-1975 : si cinq années constituent en effet la « portée »-limite des projections comptables, cette durée est trop brève pour une réflexion qualitative prospective (**M. Letourneur**).

M. Vernolhes note que les planificateurs ne devraient pas, à propos du développement de l'automobile, se borner à en étudier et chiffrer les conséquences en matière d'emploi, de balance des paiements, etc., mais s'interroger aussi sur ce qu'il représente et entraîne au point de vue de la « civilisation ». **M. Jean-Pierre Lévy** a sur ce point une position plus nuancée : une extrapolation quantitative des tendances actuelles est pleine d'enseignements, dans la mesure où elle met en lumière, à l'horizon de quelques années un phénomène de saturation, générateur de conséquences économiques et sociales (production, emploi, devises, etc.) mesurables.

Les méthodes de rationalisation des choix budgétaires (R.C.B.) apportent d'ailleurs un surcroît d'efficacité aux raisonnements quantitatifs : encore convient-il d'utiliser la R.C.B. à bon escient, c'est-à-dire pour éclairer des décisions capitales mettant en jeu des masses budgétaires importantes.

Ici réapparaissent l'économétrie, et la difficulté d'assurer une large participation à l'élaboration du Plan tant que ne sera pas mieux organisé l'accès du plus grand nombre aux sources d'information et aux procédés modernes de raisonnement que mettent en œuvre les techniciens de la planification.

2° Les réformes institutionnelles nécessaires.

Réformes institutionnelles au stade de l'élaboration du Plan.

M. René Bonety a fortement insisté sur ce point. Si, en définitive, le Plan devait cesser d'être le résultat d'une sorte de consensus à dégager des discussions entre les représentants des diverses catégories socio-professionnelles, au sein des Commissions du Plan, pour devenir l'expression de la volonté politique de la majorité au pouvoir, il serait alors indispensable de donner à l'opposition les moyens d'accéder aux sources d'information et aux méthodes nouvelles de traitement de l'information. **M. Jean-Pierre Lévy** note que le Conseil d'Etat étudie précisément à l'heure actuelle les problèmes que pose à cet égard le développement rapide de l'informatique.

Des parlementaires appartenant à la majorité, remarque **M. René Bonety**, ont eux-mêmes souligné l'insuffisance des informations dont disposent les parlementaires. Des structures nouvelles seraient à mettre en place, établissant une liaison plus étroite et plus permanente entre Parlement, Conseil économique et Commissariat Général du Plan. Ne peut en tout cas être considéré comme satisfaisant le système actuel en vertu duquel le Parlement ne consacre que trois semaines tous les cinq ans à examiner les choix fondamentaux contenus dans le Plan.

M. Pierre Avril a bien montré les difficultés particulières du problème ainsi posé. Les aspects très techniques, voire ésotériques, de la matière, le caractère aléatoire de certains éléments constitutifs du Plan compliquent sa solution. Mais, sous peine de vider les débats politiques d'une grande partie de leur substance, le Plan ne doit pas, semble-t-il, demeurer hors du champ de la politique. Comme **M. Bonety**, **M. Pierre Avril** est partisan d'une liaison plus systématique entre les débats au Parlement et les travaux des Commissions et du Commissariat général.

Réformes institutionnelles au stade de l'exécution du Plan.

Ces réformes sont celles auxquelles le colloque a, dans l'ensemble, porté le plus d'intérêt.

Si le Plan est destiné à exprimer des orientations fondamentales, des options vitales, comment faire en

sorte que celles-ci ne demeurent pas lettre morte ou vœux pieux, mais passent dans la réalité ?

Sans doute la plupart des intervenants reconnaissent-ils que tout plan, à l'heure actuelle notamment, comporte une part d'aléa et suppose, pour être exécuté, l'action convergente d'un grand nombre d'agents à l'égard de la totalité desquels il ne serait ni possible ni souhaitable d'user de contraintes juridiques. Ils n'en déplorent pas moins le caractère trop exclusivement indicatif du Plan.

Le fait que, par construction, le Plan définisse une politique cohérente est une condition nécessaire, mais non suffisante, d'efficacité. **M. Roland Tavittian** note à cet égard que les auteurs du Plan ont cherché la cohérence technique plus que la cohérence politique. Leur postulat implicite, selon lequel l'Etat est porteur — et responsable — de cette cohérence doit être contesté : l'Etat est en réalité plein de contradictions, et il ne peut y avoir de recherche de cohérence ou de cohésion politique sans confrontation.

A ce point apparaît le lien profond qui existe entre la manière dont le Plan est élaboré et le degré d'efficacité auquel il peut prétendre.

A tout le moins, convient-il pour l'Etat de montrer l'exemple. Or, remarque **M. J.-S. Letourneur**, les administrations se sont peut-être, comme l'a souligné le rapporteur, mobilisées pour l'élaboration du Plan ; mais ne risquent-elles pas de se démobiliser au stade de l'exécution ? N'assiste-t-on pas quotidiennement à des conflits entre l'administration des Finances et le Commissariat général, entre les impératifs budgétaires et les orientations du Plan, ou — ce qui, à certains égards est pire — à des décisions prises par telle ou telle administration sans aucune référence au Plan.

Divers remèdes à cette situation sont proposés.

M. Castagnou suggère que les Commissions du Plan deviennent permanentes et qu'elles participent non seulement à la mise à jour périodique des prévisions du Plan, mais aussi, en liaison avec les Ministères intéressés, au contrôle de son exécution.

M. Maurice-René Simonnet demande que le Commissariat Général du Plan dispose des moyens juridiques et financiers qui seuls lui permettront, au sein d'une administration aussi hiérarchisée que la nôtre, d'en imposer aux autres administrations. Concrètement, les services du Plan devraient être rattachés directement au Premier Ministre, pouvoir fixer le niveau des autorisations de programme dans les principaux budgets d'équipement, et disposer enfin d'un réseau de contrôleurs, organisé par exemple de manière analogue au contrôle financier, et chargé de veiller au respect par les diverses administrations des directives du Plan les concernant.

Pour **M. Pierre Avril**, des solutions originales doivent être mises en œuvre. Les orientations qui constituent le Plan ne relèvent pas du domaine classique et habituel du commandement ou du pouvoir hiérarchique, mais des domaines de la persuasion, de la concertation, de la négociation...

Le Plan est l'affaire, sinon de tous, du moins de beaucoup. Il est même concevable que, pour l'exécution d'un plan, puisse être obtenue la coopération de groupements ou d'organisations qui, politiquement, se classent dans l'opposition — cette coopération se situant, naturellement, à un autre niveau que le niveau politique. Une majorité plus large que la majorité politique peut ainsi se constituer autour du Plan.

Conclusions du rapporteur

Première observation liminaire avant de répondre. Le Plan sera voté le 30 juin. Je n'ai donc pas la réponse à toutes les questions, surtout sur le fond de certaines d'entre elles. Je les reprends dans l'ordre.

● **L'intérêt premier de la régionalisation du VI^e Plan** consiste d'abord dans un renversement de perspectives par rapport aux plans précédents. Dans le V^e Plan, la régionalisation qui portait sur les équipements publics et les programmes d'équipements publics, partait en quelque sorte du sommet de la pyramide pour aller vers la base; le gouvernement notifiait des enveloppes financières aux régions qui étaient priées ensuite de les décontracter dans les différentes catégories d'équipements collectifs. Dans le système du VI^e Plan, la procédure de régionalisation consiste à partir de la base de la pyramide et à commencer par le mouvement ascendant. Les rapports d'orientation qui ont précédé la phase des options, puis les esquisses des programmes régionaux parviennent avant la fixation d'enveloppes nationales; les enveloppes nationales qui sont communiquées aux régions le sont au départ à titre purement indicatif pour essayer de faciliter le travail, ce ne sont pas des enveloppes que l'on demande aux gens de répartir, il y a par conséquent un renversement complet des perspectives et je peux dire que, contrairement à l'attente de certains, la remontée des programmes régionaux n'a pas donné lieu à des additions totalement démagogiques en ce sens que contrairement au risque qu'il y avait de voir le total des demandes représenter trois ou quatre fois le montant des crédits disponibles, la marge en plus n'a été que de l'ordre de 20 à 25 %, ce qui d'une certaine manière révèle que ce renversement de perspectives était réalisable.

● En ce qui concerne les difficultés d'intégration des revenus dans la comptabilité nationale, notamment des liaisons prix-revenus, je dirais que la principale difficulté, encore que je ne sois pas un expert de la comptabilité nationale et notamment sur ce secteur, tient à ce que nous ne connaissons pas les revenus par catégorie socio-professionnelle, nous les connaissons par catégorie juridique d'une manière extrêmement simple: ainsi nous connaissons les revenus de l'exploitation agricole, nous ne connaissons pas les revenus des agriculteurs, il faudrait y ajouter le revenu des transferts pour connaître les revenus de la personne active en agriculture; ceci fausse le débat car ce chiffre a été longtemps considéré, faute de mieux, par les agricul-

Encore faut-il que celui-ci soit crédible, c'est-à-dire que le droit public sauvegarde la liaison nécessaire entre les objectifs du Plan et les mesures d'application. Pour **M. Pierre Avril**, la recherche à cet égard devrait s'orienter dans deux voies: la modernisation du débat politique sur le plan national, l'intégration de la durée dans les mécanismes politiques et les procédures de notre droit public.

teurs comme l'indicateur du revenu agricole. Ceci est une illustration d'un malentendu créé par insuffisance de statistique.

● Je reviens sur la question des « télescopes » de perspectives; je crois personnellement que dans ce domaine du développement et dans ce domaine d'une manière générale de l'économie, la conception du temps et la mise en perspective des étapes du développement évoluent et doivent encore considérablement progresser; nous sommes dans un domaine où les images qui se répandent dans le public et qui à chaque instant correspondent à l'état de la science économique font l'objet d'une décantation au fur et à mesure que la science économique progresse; nous sommes dans ce domaine demandeurs et tributaires de la recherche et il y en fait dans certaines espérances, dans certaines représentations une volonté d'accélérer certains processus qui dans la réalité mettent beaucoup plus longtemps qu'on le pense. C'est en ce sens que j'entendais télescope. Par exemple, c'est la conscience que l'on n'agit que sur des marges infinitésimales dans un certain nombre de domaines et que la progression vers un objectif qui peut être un objectif de civilisation, du type « resserrement de l'éventail des revenus », ne peut se faire en fait dans la pratique que par des transferts marginaux, mais fermement réalisés dans le domaine, par exemple, de la politique fiscale; nous n'avons pas encore une bonne conscience des temps de l'économie.

● Sur la question des projections glissantes: pour l'instant nous nous bornons à faire des projections pour l'année 1975. Mais chaque année, les commissions vont d'abord réviser leurs chiffres 1975; ceci en principe pouvait se faire dans les plans précédents mais n'était pas systématique. Ces projections seront rendues glissantes dans les secteurs où cela apparaît utile, c'est du moins l'idée qui prévaut actuellement; autrement dit, il n'y a pas recherche d'une procédure unique. C'est un petit peu à la demande et en fonction des besoins de chaque secteur, que certaines projections seront rendues glissantes.

Il n'y a pas que des projections qui soient glissantes; dans le domaine de la programmation et notamment dans la programmation des équipements publics, la planification au sens de l'exposé des objectifs et des politiques reste certes fixe sur 5 ans mais les programmes s'articulent en principe de la manière sui-

vante : leurs objectifs financiers sont fixés à 5 ans en terme d'enveloppe globale. La mise en œuvre de ces programmes est par contre détaillée sur 3 années, de 1970 à 1973. En 1973, qui est l'année pivot du VI^e Plan, il y a un processus de réexamen de l'ensemble des programmes et un prolongement des programmes qui pourront couvrir trois nouvelles années, c'est-à-dire 1974, 1975 et 1976. Ceci est un peu compliqué mais nous allons nous trouver de cette manière en 1975 devant un horizon qui en termes de programme, c'est-à-dire en termes de « noyau dur » de l'exécution du Plan sera un horizon qui ne sera pas déterminé, bouché en quelque sorte par le 31 décembre 1975 mais qui offrira encore une année. Ceci est important dans l'expérience de la planification pluri-annuelle où l'on bute toujours sur cette année terminale du Plan. Le système n'est pas totalement glissant, il l'est partiellement. C'est sans doute l'amorce d'un processus plus complet.

● En ce qui concerne les **déclarations de priorité**, celles-ci n'ont pas encore été établies, puisque, comme le savent certains des intervenants, les programmes et les enveloppes par catégorie d'équipement ne sont pas arbitrées, les Commissions ne disposent encore que de « fourchettes », et les arbitrages ont lieu précisément ces jours-ci. Par conséquent, je suis hors d'état d'en préciser la liste. Cela dit, dans l'ensemble, les déclarations de priorité couvriront environ 20 à 40 % des dépenses d'équipement de chacun des secteurs d'équipement collectif. Ces déclarations de priorité recouvriront de leur aile protectrice, puisqu'elles entraînent un engagement solennel des Pouvoirs Publics, d'une part les grands projets, individualisés dans le Plan, et d'autre part les dépenses d'équipement correspondant aux « programmes finalisés » dont je vous ai parlé, qui comportent à la fois des dépenses d'équipement et dépenses de fonctionnement. C'est pour l'instant tout ce que je suis en mesure de dire.

● Question sur la **transparence**, qu'on pourrait appeler aussi le problème des **finalités**. Je crois qu'il s'agit en fait de deux choses : d'une part, l'acceptation par un certain nombre de catégories sociales ou socio-professionnelles de la publication de chiffres qui vont, de manière évidente, à l'inverse ou à contre-courant d'un certain nombre d'idées reçues. Je dirai que ceci est un premier élément de transparence ; le second, c'est l'acceptation de « l'affichage » par un certain nombre de catégories socio-professionnelles des buts qu'elles poursuivent ou des buts que poursuit l'État. Le Plan a lui-même un rôle de maïeutique de ce point de vue là ; et ceci pose un problème très fondamental ; je crois que René Pucheu l'a évoqué, il n'est pas absolument certain, et c'est un des éléments, disons de l'optimisme, du Plan français, et peut-être de ses illusions, que la transparence soit possible dans notre société ; je pense, qu'il y a progrès possible dans la conscience des objectifs d'un certain nombre de catégories sociales, mais il y aura toujours un certain voile sur certains objectifs, c'est une des caractéristiques de la condition humaine.

● En ce qui concerne les **modifications apportées au VI^e Plan**, par rapport aux options, je dois dire que, puisqu'elles sont soumises à un certain nombre de

décisions politiques, je ne me sens pas en état de répondre si ce n'est sur un élément qui rejoint la question de M. Jacques Mallet, qui est l'incertitude croissante sur l'environnement international. Effectivement, la question s'est posée de savoir si l'incertitude croissante de l'évolution des prix et de l'évolution de la croissance dans un certain nombre d'économies qui nous entourent, devait amener ou non à changer le schéma de croissance sous-jacent mais explicite, qui accompagne le VI^e Plan. Vous savez que la réponse est négative et que nous conservons par conséquent un Plan dont le schéma de croissance reste axé sur un certain type de politique de croissance (industrialisation et accroissement de la productivité du secteur dit « exposé à la concurrence internationale ») et continue à viser un ensemble de politiques compatibles avec un taux de l'ordre de 6%.

● M. Vernholes a posé une question sur la **nature de l'exercice** sur le budget de l'État de 1975. Il s'agit d'un exercice interne à l'administration mais qui a porté sur une prévision dans les termes de la nomenclature budgétaire, à la différence des exercices précédents qui se présentaient dans des nomenclatures plus fonctionnelles et plus générales ; ceci constitue une contrainte croissante, au niveau de l'information, que les fonctionnaires se donnent à eux-mêmes. Cette prévision est cohérente avec les objectifs du Plan, elle a en particulier pour objet d'étudier l'évolution des différentes masses des dépenses publiques compte tenu de l'objectif d'équipements collectifs et des perspectives de financement des transferts sociaux. C'est donc un exercice qui a une finalité opératoire et qui débouche sur la recherche d'un équilibre, en fonction d'un objectif global d'équilibre budgétaire et d'un objectif de pression fiscale. Il est donc très directement relié à la préparation du Plan et ne constitue pas une simple projection, comme votre question permettait de le penser.

● En ce qui concerne les **économies externes** (question de M. De Grave), je réponds : non, la Comptabilité nationale n'est pas en mesure de les calculer réellement. Tout ce que nous avons pu faire, c'est dans le cadre de la Commission Nationale d'Aménagement du Territoire, étudier les problèmes de l'environnement et un certain nombre d'aspects économiques du traitement de ce problème, mais il n'y a pas véritablement prise en compte des économies externes ; nous sommes là encore tributaires de la science économique et d'un certain nombre de progrès méthodologiques.

● Quant aux **indicateurs sociaux**, question de M. Tavitian, la réponse est « un peu oui, un peu non », je ne pense pas, honnêtement, que nous avons déjà de véritables indicateurs sociaux, mais à l'intérieur des programmes finalisés, on s'efforce de placer un certain nombre d'indicateurs de performances qui ne sont pas uniquement des indicateurs de dépenses financières et de coïncidence entre la dépense financière effective et la dépense prévue. C'est par conséquent une version édulcorée de l'indicateur social ; je ne pense pas qu'il existe encore de véritables indicateurs sociaux.

● M. Tulasne semble considérer que nous privilégions la cohérence et que nous oublions la stratégie. Person-

nellement, j'ai une certaine réticence à l'égard du mot stratégie ; d'abord parce que depuis quelques années on l'emploie un petit peu à toutes les sauces, la littérature anglo-saxonne du « corporate strategy » est maintenant absolument monumentale, et nous avons nous-mêmes utilisé cette expression dans le V^e Plan, en lui donnant un sens assez précis qui consistait à incorporer dans le Plan des éléments d'une réaction à l'aléa. Alors, nous sommes gênés pour reprendre la notion de stratégie sous l'angle où sans doute vous l'entendez qui est « définition globale d'une politique ». Nous préférons employer le terme de « politique » ; cela dit, ce n'est pas l'idée que nous abandonnons. Pour exprimer des politiques, ou des stratégies, M. Tulasne demande des objectifs simples et clairs ; je crois qu'on peut exprimer des objectifs simples, mais que la notion d'objectifs simples et clairs n'est pas antinomique avec l'idée d'une recherche peut-être plus confidentielle ou moins étalée devant le grand public, de la cohérence. Je crois que ce qui est un peu gênant actuellement, et M. Tulasne a très justement remarqué que tout le monde était empêtré dans les techniques au sein des Commissions de modernisation, c'est qu'au fond on ne distingue pas assez bien les instances d'études qui ont la responsabilité de la cohérence d'un côté, et les instances de décision. Il faut remarquer tout de même que progressivement la distinction s'opère en ce sens qu'à l'intérieur même des commissions du Plan, pour le VI^e Plan, nous avons essayé de distinguer les Commissions d'un côté plutôt tournées, disons, vers les politiques, et les Comités plutôt tournés vers les études ; en fait, cette distinction n'a pas réellement joué.

En tout cas, l'idée de mieux distinguer les fonctions d'études et les fonctions « politiques » est bonne, et il faudra y penser pour le VII^e Plan.

Je suis par ailleurs tout à fait d'accord pour simplifier et alléger la présentation du Plan. Mais espérer qu'on aura un Plan de 50 pages, c'est une illusion ; je crois, en effet, que compte tenu de la place importante que tient le Plan dans l'économie du pays, ce ne sera pas possible. On pourra définir 20 ou 25 grands objectifs ; mais il me paraît impossible de ne pas prendre en considération un certain nombre d'autres domaines, et même pratiquement je dirai tous les domaines de l'intervention de l'Etat.

S'il faut être sélectif, c'est à l'intérieur de chacun des domaines d'action qu'il faut choisir, bien plus qu'entre les domaines. Le Plan s'identifie trop au rôle de l'Etat actuellement.

● M. Simonnet a souligné le manque considérable de moyens du Plan. Je crois que si on augmentait considérablement les moyens du Plan, on arriverait à faire de celui-ci un organisme d'exécution et on aboutirait à une sorte de double emploi avec les services qui serait quelque chose de tout à fait fâcheux.

Je passe aux problèmes de l'exécution du Plan évoqués par M. Simonnet et M. Castagnou. Je suis tout à fait d'accord pour dire que c'est l'Etat qui est responsable de l'exécution du Plan. De ce point de vue, il est clair que ce n'est pas au Plan d'avoir des moyens d'action, c'est à l'Administration tout entière de les reprendre et

il faut qu'elle se sente engagée. Cela dit, quel peut être l'apport du Plan à cette exécution ? On bute très vite à tous moments sur la mise en cause de la responsabilité politique du gouvernement et ce n'est plus le Plan qui peut y changer quelque chose ; mais il faut encore que le Plan se présente d'une manière exécutable... Comment ? En s'efforçant précisément de déterminer d'abord les priorités ; d'autre part, de présenter aux fonctionnaires, responsables de l'exécution, des **objectifs** à leur portée. On connaît bien ce problème des objectifs dans le secteur privé ; il est évident que l'Administration ne peut pas fonctionner de la même manière, mais il est clair qu'une programmation qui essaye de fixer des objectifs et de déterminer les responsabilités des différentes administrations dans la réalisation de ces objectifs, aide non seulement à l'exécution mais surtout au contrôle de ce qui est fait ; à l'intérieur de l'Administration, un des meilleurs moyens d'assurer l'exécution, c'est que fonctionne un système de contrôle précis. Actuellement, la Cour des Comptes a essayé de se pencher sur ce problème de l'exécution et du contrôle du Plan, mais il lui manque cette notion d'objectifs précis, c'est une des voies dans lesquelles nous savons qu'il y a matière à travail, dans lesquelles le VI^e Plan va commencer assez modestement à travers ces programmes d'apporter un début de solution.

● A la question de M. Tavitian sur la **prise en compte des stratégies de nos partenaires européens**, je répondrai que sur le fond je ne suis pas en désaccord complet avec lui, et comme il est inquiet ceci veut dire que nous nous posons un certain nombre de questions également. Mais là encore, nous avons tendance à sous-estimer le délai de maturation des décisions qui sont prises. Au niveau du Plan, la prise en compte d'un certain nombre d'événements ou de décisions éventuelles, pas seulement les décisions monétaires mais, par exemple, celle de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun dépend d'un assez petit nombre de paramètres ; or l'évolution de la plupart de ces paramètres, sera très lente au départ, pour certains d'entre eux ils ne joueront pas du tout avant la fin même du VI^e Plan. Ceci ne réduit pas l'ampleur du problème qu'il avait posé, qui est d'essayer de prendre en compte le souci des problèmes structurels et l'effet éventuel des différentes stratégies nationales sur le développement économique, mais pour un nombre assez considérable de variantes de politiques économiques, les problèmes ne sont pas du VI^e Plan, mais du VII^e.

Deuxième élément de réponse : lorsque M. Tavitian nous dit : le ministre des Affaires étrangères est seul responsable d'un certain nombre de décisions, je voudrais lui rappeler qu'il existe dans l'Administration française un organe de coordination qui s'efforce d'assurer la prise en considération de l'ensemble des points de vue de l'Administration : le Secrétariat général du Comité Interministériel pour les questions européennes. Cela dit, le planificateur butera toujours sur la réalité du mécanisme de prises de décisions au niveau gouvernemental qui fait que peut-être sur un certain nombre de points, ces décisions ne sont pas toutes prises à

temps ; c'est un problème de fonctionnement ; ce n'est pas un problème de mécanisme de coordination, car ce mécanisme existe.

A titre d'exemple, je signale que la Commission de l'Economie générale et du Financement du VI^e Plan a reçu en septembre M. Raymond Barre pendant une après-midi complète, après que le travail ait été un peu préparé. Cela ne répond pas complètement à la question posée mais je veux dire que le problème a été évoqué lors de la préparation du Plan à la fois sous l'angle de l'évolution des économies étrangères et sous l'angle de la politique monétaire avec un des membres de la Commission Economique Européenne.

● **L'intervention de M. Pierre Avril sur les mécanismes de la démocratie politique** est intéressante à de très nombreux égards. Elle appelle de ma part une observation concernant la question qu'il a posée de l'opportunité de décrocher la planification du mécanisme politique. Il me semble que ceci pourrait être assez dangereux dans la mesure où la planification, du fait de l'extension de son champ, représente en fait la matière et une matière de plus en plus abondante du débat politique. Je dirais même qu'au niveau régional et dans la mesure où ce qui se fait est un premier pas vers la mise en place des éléments d'un dialogue politique, la planification fournit la totalité de la matière première et constitue une sorte de banc d'essais de nouveaux types de relations entre le pouvoir central et les pouvoirs locaux. Ne faudrait-il pas plutôt considérer la planification comme un nouveau « lieu politique » et chercher à mieux différencier les institutions et les procédures ? J'ai une deuxième observation, à propos de l'introduction d'une notion nouvelle de durée dans notre droit public ; je crois qu'il est effectivement très fondamental, qu'au niveau des études se mettent en place les instruments qui progressivement vont démontrer au pouvoir politique qu'il est possible d'introduire une vision pluriannuelle dans les pratiques et les règles juridiques.

● En ce qui concerne la question se rapportant à l'**IDDI** (Institut de Développement Industriel) et le rôle de l'**IDDI**, le choix a été fait de faire passer un certain nombre d'interventions dans le secteur industriel par le canal d'un organisme indépendant mais qui a des commissaires du gouvernement et c'est par l'organe du Ministère de tutelle et par ses commissaires du Gouvernement que l'**IDDI** sera orienté. C'est un mode d'action différent de celui dont nous avons l'habitude jusqu'à présent mais l'information peut passer. Il est un peu tôt de toutes manières pour porter un jugement sur son fonctionnement

● Je réponds à la fois à M. Letourneur et à M. Vernholes dont les questions sont très proches puisqu'elles tiennent à la **prise en compte du qualitatif dans le Plan**.

Je crois que les travaux de long terme du VI^e Plan constituent un démarrage dans ce domaine, après le coup d'envoi du groupe 85 du V^e Plan ; l'effort devra se poursuivre et effectivement il n'a pas encore trouvé l'ampleur souhaitée par certains. Pourquoi ? La réponse est à la fois très simple et compliquée. Simple

parce que cet effort n'a pas pu être suffisamment synchronisé avec la préparation du VI^e Plan. D'autre part et surtout parce que nous sommes tous néophytes dans cette analyse du qualitatif. La futurologie est quelque chose de récent. En outre, je crois que l'on ne peut poser spectaculairement les problèmes qualitatifs que s'ils sont pris en charge au niveau de la nation. Quelques spécialistes ou experts ne peuvent le faire. Or, un certain nombre de catégories socio-professionnelles et pas seulement l'Administration, n'ont pas utilisé, n'ont pas encore eu le temps, d'intégrer ces données, n'ont pas procédé elles-mêmes à l'analyse qui leur permet de poser les problèmes. Quand on pose le problème du choix entre l'automobile et autre chose, à 5 ans la réponse me paraît personnellement difficile à donner. On ne peut en apporter que dans une perspective à long terme. Nous avons un certain nombre de contraintes dont l'une est l'équilibre extérieur, l'autre l'emploi et le maintien d'un certain niveau d'activité ; ce n'est que si des activités complémentaires apparaissent dans une perspective à long terme que l'on pourra peut-être avoir une politique de transfert d'une activité apparemment socialement plus nuisible vers une activité collectivement préférable. A l'heure actuelle, nous n'en disposons pas, alors que la préoccupation de l'équilibre extérieur a une grande force. Donc, je crois qu'il faut une certaine maturation, une certaine prise de conscience à l'échelon national. Un autre aspect qualitatif qui intéresse probablement directement René Bonety, c'est le problème de la position à avoir vis-à-vis de la disparité de la hiérarchie des revenus dans la nation ; il est clair que toutes les organisations syndicales n'ont pas encore le même point de vue à ce sujet, mais il faut aussi que le problème soit débattu assez largement, car c'est un problème tout à fait fondamental, nous ne pourrions probablement pas, même dans une perspective très utilitariste, l'éviter pour le VII^e Plan ; à l'heure actuelle, disons qu'il est un peu entre parenthèses. Mais les études à long terme nous ont tout de même appris un certain nombre de choses. Elles nous ont notamment appris que notre système de Sécurité Sociale était tout juste arrivé depuis sa création à éviter que ne s'écarte l'éventail des revenus. C'est, je crois, une donnée importante, elle n'est pas intégrée réellement parce qu'il y a un délai d'intégration, de maturation de ces idées. Mais je crois bien que tout de même progressivement nous nous donnons les outils qui nous permettent de privilégier la discussion sur le **qualitatif** avant de passer à la « quinquillerie » qui suit ; mais malheureusement l'intendance, en l'état actuel des choses, est dominée par certaines contraintes que nous ne pouvons pas éviter, parce que nous ne nous sommes pas encore donné le champ qu'il fallait pour le résoudre, en tant que planificateurs d'abord, et même à l'échelon national d'une manière générale.

A l'intérieur du Commissariat du Plan, le problème des choix de civilisation et du qualitatif a été posé. Cela dit, nous le posons aussi de manière indirecte en rendant publics tous les travaux à long terme. Ces travaux ont été effectués à l'occasion de la préparation du Plan, il est probable que sans Plan, un certain

nombre d'entre eux n'auraient pas débouché. A cet égard, nous essayons d'alimenter un certain volume de recherches, de fournir un certain nombre d'axes de recherches et d'informations et de les diffuser. Reste le problème de l'amplification de l'information économique. Nous butons toujours sur ce problème très fondamental que la pénétration de l'information économique exige un certain délai de maturation.

C'est donc au niveau des études à long terme, mais pas encore au niveau du Plan à moyen terme, que l'on peut actuellement poser et traiter valablement ce type de problème.

● En ce qui concerne les observations de **Jean-Pierre Bady**, je déplore aussi la mécanique qui fait que le budget de 1971 a été déterminé avant la fixation des enveloppes (1). Quant aux **techniques R.C.B.** éventuellement concurrentes du Plan, que J.-P. Bady a évoquées, je crois qu'il y a là un problème important. La **R.C.B. (Rationalisation des Choix Budgétaires)** peut être à l'instar de la langue d'Esopé, un alibi ou un outil utile. Son introduction est excellente dans la mesure où elle va dans le sens de la préoccupation qu'on a au Plan, d'essayer d'intégrer dans les priorités non seulement les dépenses d'équipement mais les dépenses de fonctionnement qui vont avec, et de permettre la fixation d'objectifs physiques et d'indicateurs de performances à partir desquels un contrôle suivi du Plan pourra être effectué. De ce côté là, l'apport du Plan à ces techniques, ce sont les « programmes finalisés » et ce que souhaite manifestement le Plan, sinon maintenant, du moins pour le VII^e Plan, c'est qu'effectivement la R.C.B. à l'échelon ministériel se développe, et que la présentation de ces programmes soit assez avancée pour remplir, aussi largement que possible, la programmation du Plan, programmation qui sera plus glissante, mais que nous envisageons déjà de rendre glissante, et dont les principes peuvent parfaitement s'harmoniser avec ceux de la R.C.B. Il y a un petit problème, ce sont les limites de cet exercice R.C.B. à l'intérieur de l'Administration. Je renvoie ici un peu la balle à l'Administration. Dans la mesure où la R.C.B. est restée ministérielle et non pas interministérielle, c'est-à-dire où on fait des structures de programme à l'intérieur de ministères existants, dont la création s'est faite progressivement au fur et à mesure qu'apparaissaient les problèmes et dont les compétences ne recoupent pas très rigoureusement les zones de problèmes ou les domaines de responsabilités, n'a-t-elle pas elle-même ses limites ? une véritable R.C.B., dans un nombre assez considérable de cas, aurait probablement pour effet de faire éclater un certain nombre de compartiments, de cloisonnements administratifs, et devrait conduire logiquement à remettre en cause cette structure administrative. Ceci, c'est la responsabilité de l'Administration et ce n'est pas au Commissariat du Plan de lui dire ce qu'elle doit faire, mais c'est à partir de ce moment là que la R.C.B. sera concurrente du Plan dans sa fonction de programmation. Conclusion : nous souhaitons pouvoir nous servir de la R.C.B., mais il y a une période de rodage de ces méthodes qui sera assez

(1) *Le Premier Ministre a cependant publiquement annoncé que le budget 1972 opérerait le rattrapage nécessaire.*

longue et, dans l'immédiat, je ne crois pas que le problème de la concurrence éventuelle R.C.B. - Plan soit urgent pour nous.

● Les inquiétudes qui ont été exprimées rejoignent assez bien celles des planificateurs eux-mêmes et auxquelles tendent à répondre les innovations que j'ai tenté de décrire brièvement ce matin.

La discussion a mis en lumière quatre problèmes.

Je suis tout d'abord frappé par le poids qui a été accordé, pas seulement par les intervenants soucieux du seul développement social, mais aussi par ceux du secteur des entreprises, à l'étude des problèmes qualitatifs et plus accessoirement à une certaine volonté de placer la cohérence quantitative au second plan. Ceci va bien dans le sens de l'évolution des études du Plan, notamment vers les études à long terme, mais il me semble que l'insistance mise sur ce thème dénote un besoin particulier.

Le second point porte évidemment sur les problèmes d'exécution du Plan et notamment sur l'engagement de l'Etat : il y a là un problème essentiel. Je crois que nous sommes arrivés à distinguer ce qui tient à la volonté politique d'exécuter le Plan, de ce qui tient à des améliorations administratives qu'il est possible de développer (programmation, déclaration de priorités, contrats, révision du Plan) et que le VI^e Plan a commencé de développer.

Deux autres problèmes me paraissent relever de solutions qui n'appartiennent plus aux techniciens : il s'agit du problème de l'acceptation du Plan, et de la transparence qu'il implique, par les groupes sociaux d'une part ; il s'agit d'autre part de la prise en compte dans le plan des stratégies de nos partenaires européens. Sur le premier point, nous sommes tous d'accord sur une nécessité, devenue banale, mais qu'il faut rappeler, celle du développement de l'information économique. Mais la solution du problème se situe bien au-delà d'un tel effort, et elle pose le problème de ce que peuvent être les finalités d'un Plan dans une société industrielle complexe, divisée et en changement rapide. Je crois que la nécessité d'un débat sur les finalités du développement ne se pose d'ailleurs pas seulement dans le cadre national. Elle est peut-être sous-jacente aux questions que se sont posées les intervenants qui ont mis en relief les insuffisances de l'intégration dans les politiques économiques des pays de la C.E.E. des stratégies de leurs partenaires.

Il me paraît simplement équitable, en terminant, de rappeler, en ce qui concerne l'apport de la planification française à la modernisation et, plus largement, au changement de l'économie, et à sa gestion, que le Plan a su jouer, dans le passé, un rôle d'initiateur de réformes et d'incitateur à des attitudes nouvelles : qu'il s'agisse de la familiarisation de nos élites à l'idée d'expansion tout de suite après la guerre, de la Communauté charbon-acier, de l'idée de la décentralisation puis de régionalisation, de la préoccupation d'une politique de la recherche scientifique puis technique, de l'approche des problèmes de pollution, en commençant par les problèmes de l'eau, du souci de définir une politique industrielle coordonnée, de la prospective...

La planification et l'entreprise industrielle

Rapport
de Maurice Blin

*Séance présidée
par Jean-Pierre Lévy*

LES relations du Plan et de l'entreprise ? Je ne suis pas certain qu'une question comme celle-là se serait posée voici dix à quinze années. Le fait même que l'on puisse opposer, affronter, comparer le Plan et l'entreprise, sans complexe de la part de la seconde à l'égard du premier, montre que dans cette dualité entre les deux cellules qui en France au moins animent l'économie et le progrès industriel, les rapports au cours des dix dernières années se sont transformés.

La planification française telle qu'elle fut conçue, il y a un quart de siècle, répondait à deux impératifs. Le premier, est-ce la peine de le rappeler, était uniquement économique. Il s'agissait de prévoir un ordre de priorité dans les investissements nécessaires au relèvement d'une économie ravagée par la guerre. On mit donc l'accent sur l'énergie, les équipements de base, les

transports, secteurs dont d'ailleurs, au même moment l'Etat prenait partiellement ou totalement le contrôle. Efficacité et rationalité rejoignaient ici l'idéologie. Mais cette idéologie, cette finalité morale s'exprimaient aussi sous la forme d'un autre impératif : mettre l'économie au service, non seulement de la raison assimilée ici à l'organisation, au non-gaspillage, mais aussi au service de l'homme, en arrachant cette économie au règne exclusif du profit. La présence nouvelle de l'Etat dans les secteurs de base rassurait l'opinion et le personnel politique.

**DE L'ENTREPRISE OU DU PLAN,
QUI DOIT SERVIR L'AUTRE ?**

Ainsi dans cette trilogie, qui, vers les années 45-50, unissait la rationalité et l'humanisme, la finalité sociale ou humaine, incarnés par l'Etat, l'entreprise privée

n'avait pas sa place. Pourquoi ? Elle était en ce temps-là, et elle est encore aujourd'hui tenue par beaucoup pour un simple moyen d'exécution du Plan dont l'importance paraissait en vérité mineure, face à l'ambition et à l'ampleur du Plan. D'ailleurs, fait historique non négligeable, le Plan Marshall, c'est-à-dire en fait l'argent des Etats-Unis, allait fort opportunément aider à la solution des premiers problèmes de financement et de restructuration de l'industrie française. Cependant, à partir des années 50, on vit apparaître dans les Plans une considération nouvelle, celle de l'adaptation des moyens aux fins. Par exemple, aujourd'hui, le VI^e Plan parvient très difficilement à assurer, entre eux, un équilibre satisfaisant. Comment s'y prendre pour obtenir 5,8 % d'augmentation de la production intérieure brute, par an ? Les entreprises, les voici qui apparaissent, trouveront-elles l'argent, les hommes, les équipements nécessaires ? La perspective se renverse donc. C'est le bon fonctionnement de l'entreprise d'où viennent richesse et emploi, qui devient le but ou qui paraît devenir le but et le premier souci du Plan. Cette évolution, ce renversement de perspective qui privilégie l'entreprise par rapport au Plan, le moyen par rapport à la fin, cette évolution n'est d'ailleurs pas seulement sensible en France. On la constate dans les pays communistes, à économie d'Etat ; d'où une belle querelle de théologie économique autour de la question : **de l'entreprise ou du Plan, qui doit servir l'autre ?**

Question bien évidemment sans réponse, au niveau des principes, puisque entreprise et Plan sont liés entre eux, comme le sont les moyens à la fin. Mais le problème se complique du fait que comme dans bien d'autres affaires humaines, les moyens, c'est-à-dire l'entreprise, manifestent une tendance spontanée à échapper à la tutelle de la fin. C'est ainsi, par exemple, que l'entreprise affirme que son fonctionnement reconnu comme essentiel à la prospérité du pays est incompatible avec un guidage autoritaire et extérieur qui la met en état de véritable aliénation. On retrouve ici l'argument libéral selon lequel le juge des mérites de la santé de l'entreprise, ce n'est pas le Plan, ce ne peut pas être le Plan, mais les entreprises concurrentes, nationales ou étrangères. Cet argument s'est trouvé relancé, renforcé au cours des années 60 par le fait que dans l'Europe sans frontière économique du Marché Commun, le pays dominant, l'Allemagne, qui était aussi et qui reste le principal partenaire commercial de la France, souffrait d'une invincible allergie de toute notion de planification, liée à ses yeux au système nazi, c'est-à-dire, à l'asservissement de l'économie à la guerre. Quant à l'Italie, autre partenaire majeure de la France dans le Marché Commun, si l'Etat y joue un rôle déterminant, au niveau du capital, son comportement, comme gestionnaire, n'a rien à envier à l'entreprise privée la plus souple, la plus attentive aux besoins du marché, comme le prouvent d'ailleurs ses succès dans les industries des biens de consommation légers et ses difficultés pas contre dans l'industrie lourde, comme la chimie.

Toute cette évolution, jointe à l'éclatante prospérité de l'économie américaine en ces années-là paraissait donner raison à ceux pour qui le Plan n'était jamais qu'un intermédiaire soit inutile, soit dangereux, en tout cas démodé, entre l'entreprise et le marché.

De fait, on vit à peu près dans tous les secteurs les entreprises européennes et particulièrement françaises s'engager, sous la pression de la concurrence, dans une course accélérée à la rationalisation, par fusion, concentration, accord, etc. Elles réalisèrent ainsi spontanément beaucoup plus que les exhortations des planificateurs auraient, semble-t-il, jamais obtenu d'elles. Mieux, l'Etat lui-même les y poussa. Il paraissait reconnaître ainsi que l'entreprise savait mieux que lui ce qu'elle avait à faire pour répondre à la pression étrangère et mieux servir le consommateur. On vit même, on voit même, une Commission de la Communauté européenne de Bruxelles tenter de définir une politique industrielle à moyen terme, commune aux Six, c'est-à-dire suggérer à leurs entreprises une meilleure division du travail, surtout dans les secteurs de base nucléaire, électronique ou énergétique.

Il est remarquable en effet que ce dialogue tendu entre l'entreprise et le plan que nous connaissons bien en France se retrouve sans changement au niveau européen.

En effet, si l'Europe paraît vouloir se doter d'institutions, ou tout au moins de mécanismes qui l'achemineraient sur la voie d'une unité monétaire, c'est sans doute parce que les gouvernements l'ont voulu. Mais c'est surtout parce que l'évolution des affaires au sein de la Communauté européenne s'est fait dans un sens tel, qu'on a vu d'une part les grandes entreprises se rapprocher les unes des autres, se mieux connaître, certaines s'interpénétrer et coopérer, mais aussi les conjonctures chez les Six se rapprocher, tendre à se rejoindre et à constituer dans le Marché commun un ensemble relativement homogène. Depuis trois ans les événements politiques et même financiers n'ont pas manqué qui ont secoué l'économie des Six. La France a connu une dévaluation, l'Allemagne une réévaluation, on a bien cru que la lire connaîtrait à son tour une défaillance, vu le malaise social italien. Malgré tout cela, il semble que le rythme de progression des industries, les contacts entre les responsables industriels se soient indiscutablement maintenus et même améliorés. On peut donc penser, que c'est parce que les affaires ont permis que se crée un milieu homogène que les gouvernements ont pu, mettant comme il arrive souvent le droit en accord avec le fait, imaginer que l'on pourrait poursuivre le mouvement et ajouter à l'Europe économique une Europe financière et monétaire. Si cela était vrai, cela montrerait que le politique en l'occurrence suit l'économique et que, si doit se dessiner une planification européenne à moyen terme, elle viendra, non pas d'un diktat autoritaire, mais simplement d'un accompagnement de décisions qui en fin de compte regardent les responsables industriels.

LA NAISSANCE DES SOCIÉTÉS MULTINATIONALES

Il faut signaler ici un phénomène nouveau et qui est la naissance de ce qu'on appelle aujourd'hui les **Sociétés multinationales**. Il pose un problème dont la solution n'apparaît pas beaucoup plus commodément que celle que nous avons tenté de définir au niveau des relations

entreprises-Etat national ou entreprises-autorité commune européenne. En effet, la société multinationale paraît, comme son nom l'indique, échapper à l'autorité d'un Etat ou d'une nation. Elle paraît donc se moquer délibérément de tout impératif politique et de ce fait elle paraît condamner toute tentative d'organisation, d'orientation ou de méthode. Il fut un temps où le gouvernement français redoutait l'invasion des investissements étrangers et où certaines régions françaises redoutaient les décisions qui pouvaient être prises d'outre-Atlantique touchant des unités de production installées sur leur sol. Mais il ne faut pas oublier cependant que la naissance des sociétés multinationales, pour l'instant presque toujours à dominante américaine, représente l'apparition en notre siècle de la première forme d'autorité transnationale de caractère non pas spirituel mais pratique que notre civilisation ait jamais connue. Il n'est pas inintéressant de souligner qu'une Société trans ou multinationale, ayant pour vocation de travailler sur 5, 6, 8, 10, 15 marchés différents est amenée à suivre avec un recul, une précision et dans un esprit de coordination particulier la vie de ces marchés différents. Elle constitue donc dans les faits, une première approche de ce qui pourrait être une planification, à sa façon, une planification à l'échelle planétaire.

Mais, dira-t-on, cela est grave, car cette entreprise, aux moyens transnationaux immenses, quelles sont ses fins ? N'échappe-t-elle pas à toute autorité politique ? Alors, où est le remède ? On peut le chercher dans deux directions.

Ou bien il faut que le politique — le politique planétaire, mais pour commencer le politique européen — réponde à la montée de cette planification privée internationale, en constituant des organismes d'orientation ou de contrôle, comme on le voit faire, par exemple, au niveau des syndicats qui découvrent qu'on ne peut pas riposter au capitalisme multinational, sans se doter d'organes eux aussi multinationaux. Ce que le syndicalisme fait, ou fera, il faudra que les gouvernements le fassent. Cela veut dire en clair qu'il faudrait une autorité politique planétaire pour répondre au poids que représente — au plan planétaire et privé — une firme comme I.B.M. et sans doute d'autres Sociétés.

* Nous butons ici sur un problème que j'ose appeler ici « éternel » car jamais le monde n'a connu d'autorité politique, transnationale, capable de répondre à un défi comme celui-là.

Si nous ne croyons pas qu'elle puisse jamais voir le jour, il ne reste qu'une seconde manière de riposter à la montée des sociétés privées transnationales, c'est d'aider à la constitution en face d'elles d'autres sociétés multinationales qui riposteraient victorieusement aux premières. Ainsi, on retrouve le problème posé au début : la régulation du privé ne se fait pas par le public, elle se fait par la concurrence au sein même du privé. I.B.M., par exemple, est une société transnationale qui détient en Europe, hors Angleterre, des positions dominantes. Comment échapper à ce quasi monopole. Sinon en tentant de constituer, au niveau européen, un groupe constitué de capitaux et de savoir-faire français, alle-

mands, anglais qui permettraient de freiner sa domination en Europe.

Lorsque la Commission du Marché commun recommande dans ses prévisions de politique à moyen terme que les sociétés européennes veillent à ne pas prendre du retard dans les secteurs de pointe nucléaire ou électronique, elle ne le fait pas, pour des fins humaines ou sociales d'abord ; elle le fait essentiellement pour résister à la domination américaine sur le Marché commun ; elle joue donc le jeu de la concurrence, elle appelle en quelque sorte les Européens à être plus libéraux, plus musclés qu'ils ne sont. Cet exemple montre comment, même au niveau des instances dites politiques, les soucis économiques, liés au facteur concurrence sont déterminants. Il convient de remarquer enfin que si des pouvoirs ou des décisions de caractère transnational ont été pris au cours des dernières années, ils ne l'ont pas été par les Etats, qui par définition ont vocation nationale, mais bien par des sociétés privées. Ce n'est pas d'E.D.F., société nationale d'énergie que nous avons reçu des exemples de coopération en matière énergétique, c'est des sociétés pétrolières privées. C'est Marcel Dassault, société privée, qui pratique une politique de sous-traitance internationale. C'est le C.I.L., tentative de regroupement des forces électroniques françaises subventionnée largement par l'Etat qui, pour tenter de survivre, fait appel aux Anglais, aux Allemands, éventuellement aux Italiens, c'est-à-dire à des groupes privés. Pour le moment, ce qui regarde le politique reste prisonnier de considérations nationales. C'est au niveau du privé, pour des raisons qui échappent, je le reconnais bien volontiers, au politique, que l'on voit se dessiner des soucis de planification à long terme transnationale.

PLANIFICATION EXTERIEURE A L'ENTREPRISE ET PLANNING INTERIEUR A L'ENTREPRISE

Tout ceci paraît se terminer par une constatation, à savoir que le privé a battu le public sur son propre terrain. Le vieux litige d'hier entre un Plan extérieur à l'entreprise et l'entreprise semble s'éteindre, l'entreprise s'étalant et récupérant à son profit les vertus mêmes qu'on attribuait autrefois à la planification de caractère politique et public.

Malheureusement, ce constat appelle deux observations, qui indiscutablement l'assombrissent.

La première a été soulignée avec éclat par Galbraith dans son livre « Le nouvel Etat industriel ». Il considère que la concentration des pouvoirs entre les mains des grands groupes privés de moins en moins nombreux, mais de plus en plus puissants menace d'aboutir en fait au déclin de la concurrence et à la mise à leur merci du consommateur. Il est vrai que cette évolution n'est pas imputable seulement à la malice bien connue des capitalistes, mais davantage à la logique interne d'un système fondé sur les grands marchés. La production en très grande série exige des équipements coûteux, qu'il faut rentabiliser à tout prix, d'où la tentative pour ajuster par la publicité les goûts du public aux impératifs de la production et non plus l'inverse. Prétendant

servir le consommateur, la grande entreprise vise en réalité à l'asservir et, ajoute Galbraith, cette révolution s'accomplit avec la complicité tacite de l'Etat, des syndicats, des travailleurs, car, c'est là le fait nouveau, il importe peu que le profit réalisé soit impur, s'il est générateur et garant d'emplois. Le citoyen retrouve comme salarié ce qu'il perd comme consommateur et considère, au fond de lui-même, qu'il gagne encore au change.

L'évolution actuelle des systèmes économiques occidentaux semble vérifier cette analyse. L'opinion dans les pays industriels n'est pas insensible à la hausse des prix, mais elle redoute encore bien plus le chômage. Cela est vrai et pas très surprenant de la France où l'inflation a été pendant longtemps une tradition nationale... mais cela est devenu vrai, et cela est nouveau, des Etats-Unis. Ainsi la « techno-structure », comme l'appelle Galbraith, constitue une sorte de planification de fait sinon de droit, comme en témoigne l'importance du planning à long terme dans les grandes sociétés, né à la fois d'une réaction aux contraintes d'investissement dont le coût ne cesse de croître et d'un consensus de l'opinion pour qui l'emploi est devenu le souci premier.

Dès lors, pourquoi l'Etat se mêlerait-il de planifier, c'est-à-dire de faire ce que les entreprises font toutes seules ?

La récupération de la notion de Plan, par l'entreprise, me paraît même, pour ma part, plus profonde encore que celle qu'analyse Galbraith. La nécessité de planifier y est apparue, c'est vrai, comme la conséquence du coût croissant de l'investissement, qui est devenu lourd partout, même dans les industries de biens dits légers. Ce n'est plus toujours comme autrefois une affaire de biens d'équipements, c'est-à-dire d'appareils de production car la recherche, le marketing, l'installation d'un réseau commercial, toutes ces activités tertiaires qui grossissent au sein du secondaire, sont devenues les conditions d'une production utile. Or, tout cela coûte très cher. De même le succès commercial est le résultat du croisement de paramètres de plus en plus nombreux qu'il faut faire tenir ensemble. C'est une œuvre de « cohérence ». Le mot même, si souvent employé par les planificateurs, montre que cette entreprise ressemble bien à celle qu'ont toujours eue en charge les Plans nationaux.

A quoi s'ajoute l'évolution de la condition de salarié où les facteurs psychologiques jouent un rôle grandissant. Il ne s'agit pas seulement de la sécurité, c'est-à-dire de la stabilité de l'emploi évoquée plus haut. Il s'agit aussi d'un climat de créativité, de coopération entre les services qui est inséparable de la confiance dans l'avenir. L'entreprise est un projet qui n'est soutenu que par le dynamisme et la foi des hommes qui l'animent. Il est aussi vrai qu'hier que l'entreprise vit des hommes qui y travaillent, mais le sens de cette dépendance tend à se renverser. Hier, on pensait que l'entreprise exploitait ces hommes et s'enrichissait à leurs dépens, aujourd'hui, il apparaît que c'est elle, bien plus encore qui dépend d'eux. En d'autres termes, la satisfaction, l'intérêt, j'allais dire, si le mot n'était

trop fort, le plaisir que le salarié trouve à son travail, devient la condition du progrès de l'entreprise. Par la force des choses, plus que par la bonne orientation des âmes, sous la pression d'une évolution qui reste économique dans sa fin : le profit, mais l'est de moins en moins dans ses moyens : l'invention, l'organisation, la prévision, etc., l'entreprise est contrainte de tenir compte de ce qui, dans l'homme, dépasse l'économie, je veux dire, la psychologie, l'environnement, le climat de travail. Puisque l'efficacité du travail dépend de la situation faite aux travailleurs dans l'entreprise, celle-ci se trouve donc engagée sur la voie d'une certaine humanisation qui rappelle à sa manière l'ambition première de toute planification : mettre l'économie au service de l'homme, ou, pour s'exprimer avec plus de prudence, rendre l'économie supportable, et peut-être, pourquoi pas, un jour, aimable à tous .

OU EN EST L'ANTAGONISME ENTREPRISE-ETAT ?

Mais voici qu'en contradiction, avec ce mouvement qui tend ainsi à remplacer la planification extérieure à l'entreprise par un planning intérieur à l'entreprise, trois motifs de suspicion et même d'opposition, entre Entreprise et Plan ou Etat, se font jour et méritent examen.

Le plus grave de tous ces faits, qui vient rompre leur idylle, c'est la réapparition du chômage. L'expansion ne s'accompagne plus aujourd'hui nécessairement du plein emploi. Quant aux prix, le freinage de l'économie ne réussit même plus à stopper leur hausse continue, d'où cette question : les avantages abandonnés à la techno-structure ne constituent-ils pas un marché de dupes ? Après tout, le droit au travail est inscrit dans la Constitution française de 1946. L'Etat s'en porte donc garant et puisque l'entreprise privée n'assure plus ce droit là, il doit intervenir.

Vient ensuite le problème des équipements collectifs. On pensait hier, en règle générale, et c'était une conviction fortement établie aux Etats-Unis, par exemple, que la prospérité des entreprises dégageait des richesses en accroissement régulier, dont une partie, captée par l'impôt, pouvait être consacrée, par les diverses collectivités publiques à l'amélioration du cadre de vie : l'éducation, les moyens de transports, l'équipement sportif ou hospitalier, le logement, l'embellissement des villes, etc. Or, on découvre que le système industriel de production impose aux citoyens des exigences qui dépassent régulièrement les moyens pourtant mis ainsi à sa disposition pour le satisfaire. L'éducation va moins vite que l'évolution des emplois, la formation professionnelle ne parvient pas à suivre l'élévation de la technicité, d'où le chômage des jeunes. L'urbanisation sauvage se paie d'une dégradation évidente des conditions de l'existence : exiguité des logements, temps de transport, laideur des grands ensembles, demain peut-être insécurité dans les villes. La santé morale moyenne des populations est atteinte : dislocation de la famille, érotisme, drogue en sont les signes. D'où une seconde question : l'Etat garant de la sécurité, non pas seulement extérieure et politique mais aussi intérieure et morale du pays, ne doit-il pas, là encore, intervenir ?

Enfin, il y a la grande et bruyante affaire de la pollution et des nuisances. La nature elle-même jusque-là réserve inépuisable de biens, paraît plier sous les coups que l'industrie lui porte. Peut-on laisser faire? Aux Etats-Unis il semble que l'opinion mais aussi, ce qu'on sait moins, l'entreprise souhaitent qu'un cadre soit fixé à l'activité industrielle. D'ores et déjà, des pénalités parfois très lourdes sont imposées aux entreprises qui causent des nuisances graves.

Ainsi, de trois côtés apparaît une mise en accusation de l'entreprise. Et cette mise en accusation est, si on y réfléchit bien, plus sévère que celle que lui adressait autrefois les tenants de la planification quantitative. Ceux-ci l'accusaient de gaspillage. Puis, les errements de la planification dans les pays de l'Est, et ailleurs, ont montré que l'Etat faisait, presque toujours, quand il se mêlait d'économie, bien pire encore. On ne conteste plus guère que l'initiative privée régulée par la concurrence, assure en tous domaines la meilleure adaptation possible des moyens aux fins. Ce qui est très exactement la définition de l'économie.

Mais cette fois, c'est au niveau des fins que porte la critique. L'entreprise privée est un instrument remarquable et inégalé à produire, mais à produire quoi? On répondra: ce que souhaite le marché. Mais justement, que souhaite le consommateur, aujourd'hui? J'aimerais pouvoir répondre à sa place et m'en garderai bien car ce que souhaite le consommateur, pose un problème redoutable. Il veut, semble-t-il, à la fois automobile et autoroutes, des emplois et la sauvegarde de l'environnement ou, pour schématiser, grossièrement, l'argent et le bonheur. Aucun pouvoir politique à mon sens ne pourra d'ici longtemps trancher ce nœud là. Il peut bien freiner ou interdire certaines activités industrielles par trop dommageables à l'intérêt général. Peut-il aller au-delà comme par exemple ralentir l'évolution galo-pante des techniques, le taux d'accroissement des villes, les besoins en matière d'éducation? Ne risque-t-il pas, aussitôt, d'aggraver le chômage et de poser un problème social sans solution? Et puis, est-ce possible en économie ouverte? Le Japon, par exemple, paie la construction de son empire industriel d'aujourd'hui d'un prix que l'Occident ne supporterait pas. Serons-nous obligés de lui ressembler? Une concertation, une planification internationales soumises aux aléas que je décrivais au début de ce propos, s'imposent-elles?

Quant à la dernière inconnue, le dérèglement de l'équi-

libre production-emploi, elle est encore plus obscure. Est-elle imputable à un mauvais fonctionnement de l'entreprise privée comme telle? Est-elle au contraire imputable au système économique occidental en général? Est-on certain que ce problème soit mieux résolu à l'Est? Par exemple, en Pologne, la constitution et le maintien d'emplois, à peu près à n'importe quel prix, a provoqué une dégradation de l'appareil industriel qui a eu les conséquences que vous savez. Il ne semble pas que les économistes marxistes aient, sur ce point, une doctrine beaucoup plus ferme que leurs homologues occidentaux. L'Etat partout sait bien ce qu'il devrait faire, et l'opinion le lui demande, à savoir, assurer d'abord et en toute priorité le plein emploi, mais j'ai le sentiment que nulle part, pas plus à Varsovie, qu'à Washington ou à Paris, il ne sait vraiment comment.

Si bien que l'antagonisme, entreprise-Etat, est aujourd'hui à la fois aigu et, semble-t-il, sans avenir. L'une est maîtresse des moyens et aveugle sur les fins, l'autre l'Etat, voit clairement les fins, mais les moyens lui échappent. Le problème de leurs rapports et les raisons de leur affrontement se sont ainsi déplacés. Il y a vingt-cinq ans, il s'agissait d'une opposition simple, rassurante, entre l'entreprise capitaliste, symbole de désordre, de gaspillage et d'exploitation de l'homme par l'homme et en face, l'Etat planificateur, garant d'ordre, d'économie, de rationalité et de finalité humaine, sociale et politique.

Aujourd'hui, l'entreprise est reconnue comme la meilleure garantie de l'ordre et de l'efficacité dans la production des richesses, cependant, la présence de la politique dans l'économie, qui est inévitable, mais sur les modalités de laquelle tout le monde s'interroge, répond à une autre question qui, de fait, dépasse l'économie. Parmi tous les ordres, toutes les cohérences, toutes les richesses possibles, laquelle, lesquelles, en vérité, en éthique, méritent le nom d'ordre, de cohérence, de richesse? C'est là une question politique et même philosophique à laquelle l'entreprise comme telle est incapable de répondre.

C'est pourquoi, il me semble qu'une concertation entre l'entreprise et l'Etat, au plan national, au plan européen, et, sait-on? au plan international, plus qu'une concertation même, une imprégnation mutuelle, pourraient seules sauver la société industrielle du déchiement.

Maurice BLIN ■

Débat sur le rapport de Maurice Blin

M. Philippe Daublain, Président du Centre Français du Patronat Chrétien, expose comment, dans une entreprise moyenne (près de 20.000 salariés en France, environ 35.000 en Europe), multi-nationale, ayant comme activité le verre plat, le verre d'emballage, les eaux minérales et la brasserie, se pose le problème de la planification. Il s'agit d'une entreprise moderne, dynamique, mais qui s'est appliquée, en partant de métho-

des de gestion rodées aux Etats-Unis, à les adapter aux conceptions et mentalités françaises.

« Nous considérons que la planification dans une entreprise comme la nôtre est devenue une absolue nécessité et finalement nous ne faisons pas de différence entre planification et gestion. Planification, cela veut dire: prospective, fixation d'objectifs, contrôle des écarts par rapport à ces objectifs, et, finalement, le

grand problème c'est le choix des objectifs à un certain terme. »

Dans un secteur lourd, où les investissements sont importants, une planification à longue échéance — 10, 12 ou même 15 ans — est nécessaire ; il s'agit d'une planification stratégique, qui n'a pas pour but essentiel et direct le profit, mais qui vise à assurer la pérennité de l'entreprise ; c'est une planification de croissance, de développement, qui comprend toutes les études concernant les implantations géographiques, les acquisitions, les investissements et, bien entendu, les désinvestissements. Et là se situe également le problème de l'emploi.

Cette notion de planification stratégique est intéressante parce que comparée à la planification dans le cadre national, on retrouve les mêmes éléments. Si le but est d'assurer la production de richesses et la pérennité de l'entreprise, on rencontre fondamentalement le problème des hommes dans l'entreprise : le recrutement, les besoins, la formation, les carrières.

Dans cette planification stratégique, on retrouve un aspect souligné par M. Maurice Blin : celui du conflit qui peut exister en régime concurrentiel entre la puissance des entreprises multinationales et la puissance des Etats. Peut-il y avoir, par ailleurs, conflit entre le Plan d'un pays et les soucis de la C.E.E. ? Un autre problème est celui de la planification concertée avec d'autres entreprises, planification nécessaire dans la mesure où les entreprises concernées sont peu nombreuses, ou dans le cas où elles exigent des investissements très lourds. Dans ce cas, la planification stratégique n'est pas possible au seul niveau d'une entreprise. Là, surgissent des difficultés, ne serait-ce qu'au niveau des réglementations de la C.E.E. ou des Etats sur les ententes. Des formules devraient être recherchées qui, sans léser les consommateurs ou les salariés, permettent une concertation, préférable à une concurrence sauvage qui peut détruire une industrie, et cela sans profit pour personne.

La rentabilité est un des buts de cette planification stratégique ; le profit est donc un impératif. De même le goût de la puissance est indispensable pour les dirigeants : une entreprise qui serait dirigée par un modeste, il faut le dire lucidement, a peu de chances de survivre.

Un autre aspect de la planification dans l'entreprise est la planification opérationnelle, à court terme qui permet de réaliser la planification stratégique ; c'est la direction par les objectifs.

Le mérite de cette planification opérationnelle est qu'elle permet de diffuser et même de concerter avec les intéressés des objectifs au niveau le plus élémentaire d'une société, ce qu'on a appelé une « direction participative » qui permet de « casser » l'ennui qu'il peut y avoir pour les salariés de tous les échelons à travailler dans une entreprise moderne. Le seul moyen est d'arriver à une participation intellectuelle au niveau de l'initiative, de la responsabilité, de la créativité. Là est la vraie participation.

Le formidable développement des moyens de prévi-

sions par l'accroissement de mémoire, de capacité de calcul, est un espoir mais comporte un danger : dans quelle mesure tous les facteurs seront-ils intégrés ? Dans quelle mesure n'irons-nous pas vers des propositions d'avenir à 10, 20 ou 30 ans qui pourraient ne plus coller du tout avec les aspirations des hommes ?

Cette planification interne à l'entreprise correspond-elle à la planification nationale ? M. Philippe Daublain estime que, si les entreprises, dans leur planification, se servent d'éléments provenant des services du Plan, il n'y a que peu de contacts, en fait, entre les industriels et le Plan. Il ne pense pas qu'il y ait vraiment, en dehors d'une information réciproque, influence de l'un sur les autres, sauf quand il s'agit d'obtenir des crédits ou des dérogations de prix.

En conclusion, M. Philippe Daublain insiste sur deux points. Lui-même et les dirigeants de son entreprise sont décidés à développer la planification interne à l'entreprise et à y intégrer profondément l'homme, à toujours mener parallèlement la prospective dans le domaine stratégique au plan du développement matériel de l'entreprise et au plan de son développement du point de vue humain.

Enfin, il pense que les entreprises privées ont beau développer leur planification interne, il n'en reste pas moins que les règles du jeu demeurent nécessairement extérieures à l'entreprise et qu'une concertation de l'économie et du politique est capitale ; ces règles du jeu sont souhaitables sous peine d'écraser les consommateurs et les salariés, cela non seulement à l'échelle de la France, mais au niveau de l'Europe.

M. J.-S. Letourneur, responsable du Plan et du contrôle de gestion à Pechiney, présente trois remarques.

Il estime, d'abord, qu'il y a un abus de langage à considérer les systèmes budgétaires de direction par les objectifs comme une planification. Leur nécessité ne fait de question pour personne. Mais assez peu d'entreprises élaborent de véritables plans à long terme.

Le Plan dans l'entreprise est ce qui est conçu par l'équipe dirigeante d'un groupe industriel, et il y a une distinction très nette entre les plans stratégiques des groupes industriels et les prévisions à cinq ans de leurs filiales. Les plans stratégiques des filiales ne sont pas additifs. Une politique de groupe sera définie en termes de problèmes, d'atouts, d'occasions et ceci par continents et par activités qui, dans son groupe vont des mines aux activités de transformations dans l'aluminium, le cuivre, le secteur nucléaire. Selon les cas, on travaille à 30 ans ou à 10 ans pour définir les choix qualitatifs. Pour le quantitatif, on prévoit à plus court terme et c'est là que les choix sont les plus difficiles.

La seconde observation concerne les entreprises largement multinationales : on a vraiment le sentiment qu'elles ont un partenaire privilégié qui est le gouvernement qui abrite leur Siège social, bien qu'elles traitent, presque, d'égal à égal avec d'autres. Les moyens d'intervention du gouvernement sont tellement nombreux qu'il n'y a pas d'indépendance possible et l'intervenant pense qu'il y a peut-être paradoxe à parler de

l'indépendance de l'entreprise multinationale vis-à-vis du gouvernement qui l'abrite.

Enfin, s'agissant du rôle que M. Maurice Blin attribue respectivement à l'entreprise et au Plan national, M. J.-S. Letourneur estime que si la première voit bien les moyens, le second voit moins bien les fins et qu'une fois le Plan publié, les industriels sont déçus de ne pas y trouver grand chose qui puisse servir effectivement à leur type de planification. Au plan quantitatif, cet énorme travail ne lui paraît pas directement assimilable par l'entreprise. Quant au domaine qualitatif qui devrait permettre de dégager les options essentielles et autour duquel pourrait se nouer le débat politique : si les entreprises disposent des moyens qui sont nécessaires, les options du Plan ne permettent pas de discerner l'évolution de l'environnement, le type de société dans lequel on se situera à 10 ou 20 ans. M. Letourneur souhaite de la part du Plan national des perspectives, des scénarios, sur lesquels on puisse discuter, parier. En fin de compte, l'entreprise parie sur tel ou tel type de société pour l'orientation de la recherche, des implantations, des structures. Le Plan national devrait constituer un cadre dans lequel se situerait le développement des activités des entreprises. Il devrait dégager un certain nombre d'avenues possibles avec des variantes, des nuances, permettre un dialogue avec les autres entreprises et avec le gouvernement, parce que là aussi de grandes options sont prises, mais beaucoup plus dans le court terme et non pas dans une perspective à 5 ou 10 ans.

M. Jean Dupont, Secrétaire général de l'Union des Industries Minières et Métallurgiques :

Alors que dans les pays à économie planifiée de type socialiste-soviétique on tend à laisser une plus grande liberté d'action à l'entreprise, M. Dupont s'inquiète de la conception du rôle de l'entreprise en France et note une grande différence entre les mentalités du patronat et des syndicalistes en Allemagne et en France, qu'il s'agisse de la vie économique générale, du rôle du marché, de celui de l'entreprise, de la liberté d'action à laisser au chef d'entreprise responsable.

Il n'est pas de ceux qui condamnent la civilisation de consommation qui ne lui paraît ni contradictoire ni incompatible avec les progrès de la culture ou de l'art. S'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le niveau de vie de beaucoup de consommateurs et de citoyens, il lui paraît douteux que l'Etat ait qualité pour déterminer les fins de l'activité humaine.

S'agissant du problème de l'emploi et du chômage, M. Jean Dupont estime qu'il provient, en France, pour l'instant, dans une large mesure, de notre appareil statistique. Pour lui, les chefs d'entreprise, notamment dans la métallurgie, se heurtent à une constante pénurie de main-d'œuvre qualifiée, et parfois non qualifiée. Il y a un problème d'inadaptation entre la formation professionnelle telle qu'elle est pratiquée par l'Etat et les besoins de l'économie qui évoluent très vite. D'autres inadaptations existent également au niveau régional. Pour lui, deux solutions : d'une part moderniser notre système d'enseignement technique et de formation pro-

fessionnelle pour l'adapter aux exigences d'aujourd'hui et de demain, d'autre part promouvoir une politique d'aménagement du territoire et d'aménagement urbain qui permette de remédier au manque de fluidité de la main-d'œuvre.

M. Jean Dupont estime, enfin, que le débat a oublié un point fondamental : l'aspect humain et social de l'entreprise. On ne développe pas l'industrialisation si on ne met pas au point des rapports sociaux permanents corrects et des rapports humains convenables grâce à une politique de relations paritaires. Il reste encore beaucoup à faire pour revaloriser et améliorer la condition ouvrière par rapport à d'autres catégories socio-professionnelles.

M. Jean Flory, Communauté Economique Européenne, traite des relations entre les sociétés multinationales et les pouvoirs publics nationaux.

Son expérience l'amène à considérer que, si les objectifs des entreprises, nationales ou multi-nationales, ne coïncident pas toujours avec ceux de la puissance publique, toute la réglementation qui entoure la vie de l'entreprise, concernant la fiscalité, les prix, la politique sociale, l'environnement, s'appliquent dans les deux cas. Toutefois, les entreprises multinationales se trouvent dans une situation particulièrement favorable en ce qui concerne les opérations financières. Le seul moment où une société multinationale est en état de totale liberté vis-à-vis de la puissance publique est celui où elle décide de s'implanter dans un nouveau pays. Elle peut, alors, discuter avec les pouvoirs publics pour obtenir des conditions particulièrement favorables. Mais, une fois l'investissement réalisé, elle rentre plus ou moins dans le moule des sociétés nationales.

On note parfois, d'ailleurs, une certaine tendance à l'éclatement des sociétés multinationales, que ce soit du fait d'une politique spontanée de la firme, ou que ce soit sous la pression des réglementations locales, si bien qu'on assiste à une certaine naturalisation des filiales des sociétés étrangères.

A propos de la résistance qu'oppose l'entreprise à la planification, M. Jean Flory remarque que ce phénomène n'est pas seulement le fait de la direction de la Société, mais également des syndicats qui tiennent à maintenir leur liberté d'intervention, de négociation, de participation, qui serait moindre dans le cas d'une programmation trop contraignante.

Enfin, l'intervenant précise que les difficultés rencontrées au niveau national se retrouvent au niveau communautaire avec, dans ce dernier cas, à la fois une certaine atténuation, puisque là il n'est pas nécessaire d'atteindre au même degré de détails, et une certaine complication qui résulte de la difficulté d'harmoniser les vues des Six Etats sur les différents objectifs.

S'agissant de la planification à l'échelle européenne, M. Jean Flory souligne qu'elle ne saurait se contenter d'élaborer de bons rapports, de belles prévisions utiles aux industriels, mais qu'elle doit avoir pour objectif premier l'accroissement de la solidarité entre les Six pays membres de la C.E.E. Une première manifestation

a été le « Fonds social européen », dont le principe a été redéfini, pour atteindre une meilleure efficacité. Une seconde est en cours d'élaboration, c'est la solidarité régionale qui permettrait aux régions qui éprouvent des difficultés à atteindre un développement suffisant de bénéficier du concours de celles qui sont plus favorisées.

M. René Bonety, membre de la Commission Exécutive de la C.F.D.T., note que les schémas d'organisation et de planification interne exposés par MM. Daublain et Letourneur sont loin de la réalité de beaucoup d'entreprises, surtout moyennes, mais aussi parfois des plus importantes qui ne disposent pas d'un service économique, ne se livrent à aucune prévision d'emplois, d'investissements, ne font pas d'études de marchés. A titre d'exemple, M. Bonety note que l'application de l'accord paritaire — patronat-syndicats — sur l'emploi se heurte à des difficultés du fait de la rareté et de l'imprécision des travaux prospectifs sur ces problèmes dans les entreprises.

Certes, il est nécessaire de perfectionner notre appareil de statistiques générales de l'emploi ; certes, il est vrai que notre système d'enseignement est inadapté — l'enseignement technique, notamment, est traité en parent pauvre et par ailleurs l'on n'offre pas aux jeunes issus de familles ouvrières les moyens financiers pour accéder à l'enseignement supérieur. En matière de formation professionnelle, des efforts considérables ont été faits par rapport à la situation antérieure, mais ils demeurent encore très insuffisants.

Mais l'insuffisance des statistiques ou de la formation professionnelle ne doit pas masquer le problème général de l'emploi. Chaque fois que naît une menace d'inflation, deux hypothèses sont généralement retenues : ou l'encadrement des revenus, c'est-à-dire en fait des salaires, ou le recours à un certain volant de sous-emploi. Il y a là une stagnation de la pensée économique. Ainsi, quand on argue de l'imperfection des statistiques pour minimiser l'ampleur du chômage, alors qu'on déclare nécessaire un certain volant de sous-emploi pour éviter les tensions au niveau des salaires, les syndicalistes sont amenés à penser que l'on veut masquer la réalité.

On a dit, au niveau national, que le Plan était la projection de la politique de la majorité au pouvoir. L'entreprise élabore également son plan interne. Alors, en réalité, les finalités du développement économique et social échapperont aux travailleurs, puisque dans le premier cas, c'est la majorité politique qui décide, et dans le second cas, ce sont les chefs d'entreprise qui, entre les sociétés multi-nationales et leurs filiales ou entre les firmes d'une même branche, organisent l'expansion économique.

Peut-être faut-il chercher dans cette évolution de la planification, du rôle de l'Etat sur le devenir économique, et dans l'importance accrue du pouvoir économique des chefs d'entreprises à travers les pays du Marché Commun, les raisons d'une certaine radicalisation de la critique de la société capitaliste et la recherche d'un dépassement de celle-ci, voire d'une

remise en cause fondamentale. A M. Philippe Daublain qui a dit qu'un bon chef d'entreprise devait être ambitieux et qu'un modeste ne réussissait pas, M. René Bonety, sans contester cette affirmation, rétorque que cette qualité n'est pas un monopole des patrons et que les travailleurs, pris individuellement ou collectivement, peuvent aussi avoir cette tentation du pouvoir économique, c'est-à-dire qu'ils veulent exercer ce que Galbraith appelle un « contre-pouvoir ».

En France, malgré les progrès réalisés depuis 1968, l'organisation syndicale n'est pas toujours reconnue d'une manière pleine et entière dans l'exercice de ce contre-pouvoir au niveau de l'entreprise. S'il se félicite des propos du patronat sur la nécessité de rapports sociaux valables au sein de l'entreprise, le dirigeant de la C.F.D.T. exprime sa conviction qu'à l'époque actuelle, une conception autoritaire de la direction n'est plus guère possible. C'est ainsi que la conception du salaire lié au rendement individuel a dû être abandonnée au bénéfice de la mensualisation que le patronat avait généralement refusée avant la campagne présidentielle de 1969.

Enfin, M. René Bonety appelle l'attention sur les aliénations qui surgissent hors de l'entreprise mais dont celle-ci peut être rendue responsable ; ainsi, les problèmes de l'environnement conditionnent-ils le progrès social. Si l'entreprise doit prendre en charge le progrès des rémunérations et celui du niveau de vie, il demeure, pour l'intervenant, « qu'elle ne peut pas avoir son activité uniquement centrée sur sa propre pérennité, mais qu'elle doit évidemment se trouver insérée dans des objectifs beaucoup plus vastes ».

A ce propos, M. René Bonety démystifie l'expression « société de consommation », qu'il est de mode chez les philosophes de condamner depuis 1968. Il rappelle la situation des travailleurs qui aspirent à consommer plus, c'est-à-dire à améliorer leur niveau et leurs conditions de vie qui sont trop souvent insuffisantes. Le vrai problème lui paraît être celui du consommateur, des pressions qu'il subit, de l'exaspération des besoins qui résultent, non pas de la société de consommation, mais d'une société productiviste qui a besoin de trouver de larges couches de consommateurs pour écouler ses produits. C'est, selon lui, la véritable raison pour laquelle le paiement des heures de grèves de mai-juin 1968 a été accepté sans beaucoup de difficultés par le patronat, conscient des répercussions sur la production du manque de pouvoir d'achat pour des millions de salariés.

Les problèmes que pose cette société « productiviste » doivent retenir l'attention, car ils risquent, selon M. Bonety, de développer des aliénations hors de l'entreprise, en particulier si celle-ci s'efforce de répondre aux désirs de mieux-être matériel et de progrès social, en amplifiant certains besoins et en suscitant des besoins toujours nouveaux dans l'intérêt de la production. De là, peuvent naître une crise et une remise en question très radicale de la société industrielle, dans la mesure où elle n'est vouée qu'au rendement et où elle oublie la qualité de la vie. C'est un peu, derrière le folklore, ce qui s'est

produit en mai 1968 ; c'est ce que connaissent, plus que nous, les U.S.A.

M. Michel De Grave, dirigeant syndicaliste belge, affirme d'abord son accord sur la nécessité de planifier la concurrence, mais il regrette que le troisième programme économique à moyen terme de la Communauté Economique Européenne n'en parle pas, alors que le premier le faisait et que le mémorandum sur la politique industrielle se contente de l'évoquer comme une éventualité. Or, c'était un des objectifs prescrits par le Traité de Rome.

M. J.-J. Bonnaud ayant reconnu que le Plan ne prenait pas en compte certaines données qui, traditionnellement, ne sont pas prises en considération par la Comptabilité nationale, mais qui mériteraient de l'être pour avoir une juste vision des choses, M. Michel De Grave estime regrettable que le Plan soit élaboré sur des données ainsi faussées. « Quel enrichissement — et pour qui — résulterait d'un doublement du nombre de voitures circulant à Paris et cherchant à y stationner ? » Le résultat, pour lui, est qu'on aboutit à favoriser l'industrie par un taux de croissance rapide, sans chercher l'épanouissement de l'homme, problème qu'a soulevé M. Bonety.

M. De Grave cite quelques exemples : « lorsqu'un salarié a besoin de quatre heures par jour pour aller à son travail et en revenir, cette charge est comptabilisée comme un enrichissement pour la S.N.C.F. ou pour l'industrie automobile et pétrolière. Lorsque, faute de sécurité et d'hygiène suffisante dans son entreprise, il doit se faire soigner, il enrichit la médecine et l'industrie pharmaceutique ; il contribue à l'augmentation du produit national, alors que la bonne santé, elle, ne s'accroît pas. »

M. Michel De Grave pense qu'on ne planifiera, vraiment, de manière satisfaisante pour l'homme qui doit être l'objectif premier de la planification, que par le choix de critères plus qualitatifs, en recherchant la qualité de la vie des hommes et non celle des entreprises ou leur pérennité, ou l'accroissement de la production exprimée en francs. Les investissements collectifs, éducatifs et intellectuels doivent être valorisés et développés par un Plan démocratique s'il se préoccupe vraiment de la promotion des hommes.

Répondant à M. De Grave, **M. Jean Flory** note qu'il est vrai que le mémorandum sur la politique industrielle est bref sur le problème de la concurrence ; il s'est limité à préciser la nécessité d'une législation européenne en ce domaine. Mais ce n'était pas à un mémorandum de régler ce problème. Après avoir noté que cette seule indication avait provoqué de longues discussions et une proposition du gouvernement allemand, il laisse prévoir des initiatives au niveau communautaire pour doter l'Europe des Six d'un appareil plus moderne que le Traité de Rome, rédigé à un moment où l'industrie européenne souffrait davantage d'éparpillement que de surconcentration.

M. Duport, pour sa part, réplique à M. De Grave sur sa remarque concernant le nombre d'automobiles et les problèmes de la circulation à Paris. Selon lui, l'industrie automobile ne peut être tenue pour responsable des embarras de Paris. La capitale est devenue, estime-t-il, un monstre démesuré et gigantesque par rapport à la province et c'est un problème d'aménagement du territoire qui, hélas, n'est pas résolu.

L'industrie automobile ne doit donc pas être condamnée de ce chef. Au contraire, pour qu'elle ait des structures solides, il lui faut un marché intérieur plus large qu'il ne l'est actuellement.

M. Roland Tavitian, de la Communauté Economique Européenne, note à propos des entreprises multinationales qu'il n'y a plus seulement indépendance par rapport à l'Etat, mais interdépendance, ce qui conduit souvent à des relations d'égal à égal, situation assez rare au niveau strictement national. C'est ainsi qu'il constate que des pays comme le Luxembourg ou la Belgique refusent toutes tentatives d'aménager les relations entre les Etats de la Communauté européenne et les firmes multi-nationales américaines, parce que l'apport de celles-ci constituent un des facteurs essentiels de leur modernisation et de création d'emplois.

Un autre problème retient l'attention de M. Roland Tavitian ; c'est celui de la concentration d'entreprises nationales pour faire face à la concurrence multinationale : ce processus, qui se développe actuellement, par exemple dans la construction électrique, amène l'Etat du pays intéressé, à se faire le soutien, le tuteur des firmes nationales concentrées, ce qui lui semble aboutir à une dégradation de la fonction de l'Etat.

Se référant à une phrase du rapport de M. Maurice Blin sur le rôle respectif de l'Etat et de l'entreprise, le premier devant choisir les finalités, la seconde assurer l'économie et l'efficacité, l'orateur note une ambiguïté quant à la notion d'Etat : est-il l'appareil ou la collectivité ? Pour lui, c'est à cette dernière qu'il appartient de définir les finalités. L'intérêt public, l'expression de la volonté ou des choix de la collectivité, ne sont pas forcément exprimés par les fonctionnaires ou même le gouvernement. Il y a d'autres forces politiques et sociales et professionnelles en présence et c'est leur confrontation, par le processus politique, qui doit déterminer les finalités.

De même, M. Tavitian ne pense pas que la Puissance Publique soit en mesure de susciter une réflexion des chefs d'entreprises sur l'environnement international ; il préférerait que ceux-ci se groupent pour susciter des services communs de réflexion.

M. Jacques Mallet, de la Communauté Economique Européenne, retire du débat l'impression que nous sommes dans une société industrielle qui secrète d'elle-même ses propres nécessités et ses propres problèmes, et que personne n'est capable de les maîtriser, ni au niveau de l'Etat, ni à celui de l'entreprise. « Nous ne savons pas où nous allons, mais nous y allons très vite... ».

Son expérience, en tant que chargé de l'information des Communautés Européennes en France, amène M. Mallet à constater une regrettable ignorance de la part des chefs de petites et moyennes entreprises à l'égard de l'environnement international dans lequel elles doivent situer leurs activités. En effet, même si elles n'exportent pas, elles doivent faire face à une concurrence qui a pénétré maintenant partout. Un des problèmes clés, pour M. Jacques Mallet, est celui de la formation et de l'information nationale et internationale des chefs d'entreprise, et, dans ce domaine, la France a un retard important.

Faisant état des conclusions du livre de Robert Latès « 100 milliards de dollars », l'intervenant pense que le problème de l'industrie européenne et, finalement, de l'Europe, c'est le développement considérable des investissements des pays tiers, essentiellement américains. Il est vrai qu'il y a interdépendance, qu'il y a négociation et que, souvent la firme multinationale se trouve dans une position de force vis-à-vis des gouvernements des pays de la Communauté Européenne où elle est implantée. Mais, où sont les centres de décision ? Où est le code de bonne conduite sociale ? Pas en Europe !...

C'est un premier défi pour les pays européens ; il en est un second. C'est celui qui résulte des progrès rapides des concentrations nationales pour faire face à la concurrence des firmes multinationales. On aboutit ainsi à la création de firmes porte-drapeaux qui recloisonnent les marchés, qui, dans un secteur déterminé dominent le marché national et ont des liens étroits avec l'Etat. La seule réplique, estime M. Jacques Mallet, est la création d'entreprises multinationales basées en Europe.

Mais alors se pose le problème du contre-pouvoir syndical. Et là, il faut enregistrer un retard dans l'organisation des forces syndicales du niveau européen.

Enfin, un contrôle politique est nécessaire. M. Jacques Mallet estime qu'il sera une conséquence de l'effort de structuration des forces économiques et sociales.

M. Henri Dissez, Secrétaire général du Centre Français du Patronat Chrétien, fait part de sa préoccupation, de son inquiétude après avoir écouté rapports et interventions depuis le début du Colloque. On a constaté que le Plan n'était pas appliqué par l'Etat, que le gouvernement n'y croyait pas beaucoup, que les budgets annuels qu'il prépare — et qui devraient intégrer les préoccupations et les objectifs du Plan — n'en tenaient compte que d'une manière très lâche, que les entreprises publiques ne s'y référaient pas suffisamment, que les équipements collectifs n'étaient pas toujours planifiés ; les grandes entreprises ont leur propre plan, mais pas ou peu de contacts avec les planificateurs ; quant aux entreprises multinationales, elles échappent à la puissance publique. Les fonctionnaires se mobilisent pour élaborer le Plan, mais pas pour son exécution. Sans doute constatera-t-on aussi que, dans l'environnement international, les limites du Plan sont réduites, peut-être à rien du tout...

« Le Plan, agonie ou renaissance ? », telle est la

question posée par les organisateurs du Colloque. M. Henri Dissez a l'impression — et il le regrette — qu'il faudrait parler en quelque sorte de mort du Plan. Or, nous nous trouvons dans une société qui produit de plus en plus de richesses ; il est inquiétant que l'on se préoccupe si peu du contrôle de la marche de la machine à produire.

L'intervenant estime que le Plan devrait être un des instruments, parmi d'autres, qui permettent de définir le type de société dans lequel nous voulons vivre. N'y a-t-il pas moyen, malgré tout, de faire revivre le Plan ? Quelles sont les pistes au niveau de l'Etat ? Ne peut-on relancer une volonté politique en faveur de la planification ? N'y a-t-il pas lieu de faire droit aux demandes formulées par René Bonety, dans la troisième partie de son rapport, pour que la représentation nationale, les syndicats, les entreprises soient mieux associées à l'élaboration et à l'exécution du Plan ?

M. Jean Aubry, Conseiller pour les Affaires Economiques auprès du Secrétaire général du gouvernement, répond à ceux qui ont regretté que le Plan ait été peut-être trop quantitatif et pas assez qualitatif, que le débat sur le VI^e Plan ait été trop cristallisé sur le taux de progression du produit national brut.

Compte tenu de son expérience, il remarque qu'il est plus difficile d'évaluer la portée d'une décision à prendre, qui aura des effets à court ou à long terme, et d'en prévoir toutes les conséquences, que de poser les problèmes au cours d'un débat où l'on peut réserver les réponses. Le plus souvent, on n'a pas la totalité des éléments au moment où la question est posée et, finalement, toute décision est un peu un pari.

Tout en reconnaissant la valeur et l'utilité des travaux de la Comptabilité Nationale, dont la technique s'est perfectionnée au cours des années, M. Jean Aubry constate que ceux-ci ne peuvent fournir tous les éléments de réponse nécessaires. Ces travaux sont lourds, demandent beaucoup de temps et de concours. Il est difficile parfois de les achever un certain temps avant que la décision doive être prise. Bien souvent, en réalité, à la fin des études, on n'a plus le temps et la disponibilité d'esprit nécessaire pour réfléchir suffisamment aux problèmes posés par la définition d'une politique à long terme.

Le Commissariat Général du Plan devrait, lui semble-t-il, après les travaux préparatoires pouvoir dire quels sont les points stratégiques où il faudrait pouvoir agir. Une nation ne peut pas tout faire. Ce qu'il faudrait savoir, c'est, compte tenu d'une situation économique donnée, à un certain moment, dans le contexte de l'environnement international, quelles sont les réformes essentielles à réaliser dans les domaines stratégiques. Ceci serait beaucoup plus important que de connaître à quelques décimales près l'évolution de tel ou tel secteur. Au demeurant, ces décimales risquent fort d'être balayées à la suite d'événements qui échapperont au gouvernement ou se produiront hors de nos frontières. L'important serait d'apprécier les risques de l'économie française pendant cette période et de dire quelles sont,

sur quelques points essentiels, les mesures à prendre presque indépendamment de ce que seront les évolutions conjoncturelles.

Si le dialogue se nouait sur ces problèmes, non seulement avec les entreprises grandes et moyennes, mais aussi avec les syndicats et les forces vives de l'opinion, il serait beaucoup plus concret, beaucoup plus intéressant.

M. Jean Aubry remarque d'ailleurs que le Plan répond au moins en partie à cette nécessité. S'il insiste beaucoup sur l'industrialisation, c'est que, compte tenu de la situation française, de ce qu'est l'industrie dans d'autres pays, de l'impératif d'équilibrer les paiements extérieurs, de réaliser le plein emploi, il est nécessaire, dans la période couverte par le VI^e Plan, et sans doute au-delà, de faire un gros effort dans ce secteur. Le VI^e Plan va plus loin, il indique les efforts à entreprendre pour atteindre cet objectif de développement de l'industrialisation, spécialement dans le domaine de la formation professionnelle, du renforcement de la concurrence, etc... Il apporte des réponses intéressantes, et donc indique une certaine stratégie.

On pourrait aller plus loin dans la précision ; il faudrait qu'au-delà de milieux relativement étroits de spécialistes, le débat soit porté devant l'opinion pour que chacun prenne conscience des grands et urgents problèmes posés à l'économie française.

L'effort de cohérence accompli dans l'ordre purement statistique ne devrait pas s'arrêter là ; il faudrait qu'à partir des volumineux documents des Commissions, des synthèses soient faites qui seraient plus concrètes, plus utilisables, non seulement pour le gouvernement, mais pour le Parlement et pour l'opinion publique dans son ensemble.

Le Plan ne doit pas être le substitut de tous les débats, de toute l'activité politique et autres qui doivent s'exercer dans un pays. Il y a nécessairement, lorsqu'on pose les problèmes d'une politique à long terme, des éléments qui ne se trouvent pas dans les comptes, qui même parfois peuvent ne pas se trouver dans les débats qui ont lieu au Parlement et dans les rapports publiés. Les travaux des syndicalistes, des journalistes, des universitaires devraient apporter des compléments utiles.

En conclusion, M. Jean Aubry souhaite qu'un effort soit fait pour réformer la liturgie de la planification. Le Plan ne peut suffire à tout ; il faut qu'en dehors des périodes d'élaboration du Plan un large débat s'instaure sur les questions de civilisation : aménagement du territoire, équipement des villes, culture, urbanisme, loisirs,

etc... Il faudrait que ce débat soit permanent. Le Plan doit être l'affaire de tous.

Répondant à M. Henri Dissez, **M. Jean-Jacques Bonnaud, du Commissariat général du Plan**, estime son pessimisme excessif, mais considère qu'il est fondamental de garder une inquiétude qui doit tendre à la recherche de perfectionnement du système.

S'agissant de bases sur lesquelles est établi le Plan et dont M. De Grave a estimé qu'elles sont faussées, l'intervenant rétorque que le Commissariat général du Plan utilise la Comptabilité Nationale telle qu'elle est et que, d'autre part, celui-ci ne peut qu'apporter à l'Etat le maximum de données pour lui permettre de faire son métier, c'est-à-dire de choisir une politique. Il ne faut pas confondre les responsabilités. Le Plan doit être un moteur de l'évolution économique et sociale.

En matière de stratégie, il accepte que le plan propose des données précises, mais il note la difficulté pour les catégories sociales à exposer leurs finalités ; il y a là un obstacle : le Plan est à la fois l'expression de ces finalités et le moyen de les faire accoucher quelquefois laborieusement.

M. Jean-Jacques Bonnaud envisage ensuite la manière dont le Plan essaie d'aborder les problèmes des entreprises ; il note une profonde évolution entre le V^e et le VI^e Plan. Le premier énonçait des éléments prévisionnels quantitatifs très développés ; le suivant revient un peu en arrière en ce domaine. L'objectif du Commissariat du Plan est de fournir des renseignements utiles aux entreprises, directement pour elles-mêmes, mais aussi sur leur environnement. Pour un certain nombre de secteurs, 50 à 60 % de leur activité sont déterminées par des commandes publiques (électronique, télécommunications, bâtiment, aéronautique, etc...) ; là il ne doit pas y avoir de déclin de la masse des prévisions chiffrées ; elle s'intègre à la fois dans la prévision de la dépense publique et dans une bonne information sur l'environnement des entreprises. Pour ce qui est de la grande entreprise, M. Bonnaud rejoint les propos de M. Letourneur ; il s'agit de fixer des grandes indications, des scénarios ; c'est dans cette voie que s'engage le VI^e Plan. Quant aux entreprises moyennes, qui n'ont pas toujours les moyens d'information ou l'accès à l'information, l'intervenant ne pense pas qu'il faille envisager la réduction des indications quantitatives, mais plutôt un transfert vers les secteurs où les besoins se font davantage sentir.

Conclusions du rapporteur

Au terme de ce débat sur un sujet difficile, je me trouve confirmé dans les questions que je m'étais permis de poser dans mon rapport introductif.

M. Henri DISSEZ, en particulier, a justement fait écho, pour s'en inquiéter, au scepticisme qui se répand touchant la notion même de planification. Je crois cependant qu'il y a eu transfert, non disparition, de

la notion de Plan depuis dix ans. M. Philippe DAUBLAIN, en effet, a fort bien montré le rôle essentiel que joue la prévision à long terme dans la grande entreprise. Mais si cette dernière affirme son emprise sur le futur alors que les difficultés de la planification publique se multiplient, la raison, me semble-t-il, en est simple. La première, comme les Plans nationaux de l'après-guerre,

est possible parce qu'elle est quantitative : elle prend en compte une série de facteurs tous chiffrables et peut atteindre une marge d'erreur, elle-même mesurable, parfois relativement faible. Au contraire, pour une nation, planifier son avenir c'est dire sans doute ce qu'elle fera, les moyens dont elle aura besoin pour atteindre tel ou tel objectif, les freins qu'elle rencontrera, mais plus encore ce qu'elle sera. Et là intervient une série de facteurs qualitatifs qui échappent à la prévision comme à l'analyse.

L'affaiblissement de la notion de planification nationale ne signifie donc pas que le principe en soit faux, mais que sa mise en application en est de plus en plus difficile.

L'échange de vues entre MM. DE GRAVE et DUPORT est un bon exemple à ce sujet. Le premier condamne la société de consommation et spécialement son symbole, l'automobile proliférante. Le second répond que l'automobile en soi n'est pas un mal, que beaucoup de ceux qui ne peuvent pas la posséder la tiennent même pour un bien, que seule l'insuffisance des routes ou autoroutes ou infrastructures urbaines provoque l'encombrement. N'est-ce pas un bon exemple de cette relation si mal maîtrisée du quantitatif et du qualitatif, puisque la production intensive d'automobiles peut causer un mal et nuire à l'industrie automobile elle-même si les équipements publics ne suivent pas ?

Cet écart que le Plan ne parvient plus à combler entre la croissance économique et ses effets en profondeur sur la collectivité nationale s'aggrave encore lorsqu'ils se trouvent, comme c'est souvent le cas, séparés dans le temps. L'urbanisation accélérée, le dépeuplement des campagnes sont la conséquence inexorable de l'industrialisation. Mais en a-t-on mesuré, sur les adultes, et surtout sur leurs enfants, leur coût social ? C'est dans 10 ou 18 ans seulement qu'on paiera le prix que représente la distension du lien familial, la fatigue nerveuse, la dégradation de l'environnement. Comment l'évaluer ? Dans quel bilan le faire apparaître ? De même, on sait ce que représente pour l'économie le travail féminin. On ne sait pas ce que représente pour la société l'absence de la mère au foyer ou, plus encore, le surgissement d'un habitat que la femme déserte parce qu'il n'est plus un foyer. C'est la même chose pour la dénatalité qui, à court terme, réduira les charges collectives de la nation et, à long terme, les aggravera.

Le temps et la qualité se profilent donc à l'horizon comme l'autre face de la quantité que cernent si bien les planificateurs de l'entreprise privée. Mais la charge de leur estimation, d'autant plus urgente que dans ce domaine les dégâts ne sont pas réparables, en revient entièrement au public. L'impuissance de ce dernier n'a

donc pas de quoi réjouir car elle manifeste l'état d'aveuglement où la collectivité est à l'égard d'elle-même.

Je voudrais dire aussi à M. René BONETY combien sa remarque sur l'inflation me paraît importante justement parce que l'inflation actuelle signifie là encore l'impuissance de la science économique à maîtriser un phénomène nouveau. La société de consommation est devenue inflationniste. Il faut la ralentir pour éviter la surchauffe et calmer les prix. Mais est-ce que ne risque pas de se poser alors, aggravé, un problème de l'emploi ? Faisons plus d'autoroutes et moins d'automobiles. Soit. Mais le malheur, c'est qu'il faut bien moins d'ouvriers pour les premières que pour les secondes ! La rencontre de l'inflation et du chômage, fait nouveau et rebelle de la science économique traditionnelle, ne tient-elle pas, une fois de plus, au décalage entre non pas le volume mais bien la nature des offres et des demandes d'emploi ? L'on retrouve donc ce phénomène de qualité — ce sont les ouvriers « qualifiés » qui manquent, tandis que les autres sont en surnombre — comme un obstacle infranchissable à la maîtrise du développement économique.

Une précision encore en réponse à MM. LETOURNEUR, Jean FLORY, Roland TAVITIAN et Jacques MALLET qui ont évoqué le cas des sociétés multinationales. Je crois avec eux que l'apparition du premier pouvoir à l'échelle planétaire que l'humanité ait jamais connu va contraindre la morale politique traditionnelle appuyée sur la notion d'Etat souverain, à une sérieuse révision. Mais, on en revient toujours à la même constatation : ici encore, c'est l'économie qui oblige le politique à bouger. Ce dernier, comme Marx l'avait bien vu, suit comme il peut, plutôt mal que bien. N'est-ce pas un signe supplémentaire de l'impuissance de la société contemporaine à contrôler, maîtriser sa propre évolution ?

Un mot enfin à l'adresse de M. René BONETY touchant sa remarque sur la présence indispensable de l'autorité syndicale dans l'élaboration du plan interne des Entreprises. Je crois, avec lui, que la participation des salariés aux décisions est la condition de son unité et de sa survie. Mais j'observe également que, partout et toujours, quand un organisme est engagé dans un combat difficile, on voit les instances de décision l'emporter sur les instances de délibération. L'information précise — il faut avoir le temps de la recueillir, on n'a pas toujours le temps de la diffuser — la rapidité, le secret sont les facteurs essentiels de réussite. Comment concilier cela avec la lourdeur, la lenteur d'une consultation approfondie des représentants du personnel ?

La dimension européenne et internationale de la planification

Rapport
de Charles Delamare

*Séance présidée
par Jacques Mallet*

DÉTENONS-NOUS, en France, le privilège d'être et d'avoir des planificateurs ? — Ces derniers paraissent, à certains moments, constituer une secte qui célèbre une sorte de religion nationale, à l'écart des indiscretions et du vulgaire, enveloppée dans les nuages d'un langage ésotérique. Le prosélytisme est chez eux limité à quelques initiés dignes de comprendre leurs objectifs. Le Plan peut paraître à beaucoup d'observateurs, en particulier à l'étranger, comme une sorte de mystère d'Eleusis sur Seine.

La réponse à cette critique — car c'en est une — peut s'exprimer de deux manières :

D'abord, il faut constater que pour les étrangers, le français est une langue difficile. Quand le Chef de l'Etat s'écrie que « le Plan est une ardente obligation », certains de ses compatriotes pensent que cela veut

dire : « ne le prenez pas trop au sérieux »... Quand nous déclarons que nous sommes ouverts sur la Communauté Economique Européenne et que nous avons choisi d'avoir des échanges extérieurs avec le monde entier, cela se traduit par : « méfions-nous, fermons les écoutilles, resserrons le contrôle des changes et organisons le Plan sur une tactique défensive à l'égard des autres ». Quand nous affirmons qu'à la différence de ce qui se passe ailleurs, notre Plan est global, cela n'est pas contradictoire, dans l'esprit des Français, avec le maintien des domaines réservés et des tabous qui rétrécissent sérieusement le champ d'intervention de la planification.

Il y a donc une distinction très nette à établir entre la planification telle qu'on la parle en France et telle qu'on la vit.

La deuxième manière de répondre est de montrer qu'il

y a, certes, des différences entre la façon de concevoir la planification en Europe, entre les différents Etats du Marché Commun, mais qu'une évolution s'est opérée depuis quelque temps qui conduit, sur le fond, à un rapprochement. Certes, la notion de planification reste empreinte d'une grande diversité en Europe. Pour commencer par la France, le Plan devrait être l'encadrement d'une stratégie opérant un changement ordonné de la société. Cette conception, qu'on pourrait qualifier d'officielle, suppose une mystique de l'unanimité ou, au moins, une morale de l'objectivité de la science économique dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'a pas toujours trouvé un point d'appui dans la réalité. Mais l'organisation juridique essaie de refléter cet idéal. C'est pourquoi le Plan est mis en œuvre par l'Etat, avec l'accord du Parlement, après une large consultation des groupes socio-professionnels qui contribuent à la mise au point d'études économétriques approfondies.

Dans les autres pays du Marché Commun, le Plan est conçu d'une manière différente. Dans aucun d'entre eux, les objectifs et les tâches à remplir pour les atteindre, ne s'insèrent dans un cadre unique comme chez nous. A l'opposé de notre inspiration centralisatrice, la planification est pénétrée par un pluralisme qui est un gage de liberté. Deux conséquences importantes en découlent :

La première est que l'étude prévisionnelle du marché national n'est jamais menée par les seules autorités politiques. Les informations sur l'avenir et l'action qui est déterminée pour y faire face n'entrent pas dans un cadre mis en place par l'Etat. Elles relèvent de services tels que des bureaux d'études privés, des instituts spécialisés, des instances universitaires. Même dans un pays où la planification est ancienne et enracinée, les Pays-Bas, le « bureau central du Plan » est indépendant, par ses statuts, du gouvernement et ses travaux n'engagent nullement ce dernier. En Allemagne et en Italie, les analyses détaillées ne sont faites par les pouvoirs publics que pour la partie qui leur revient, c'est-à-dire les dépenses publiques.

La deuxième différence fondamentale avec la France est que la planification par secteurs est rarement développée pour deux sortes de raisons :

En premier lieu, des raisons doctrinales. L'Allemagne a trop souffert de la stricte mise au pas des nazis qui, ne l'oublions pas, avaient eu le temps d'appliquer deux plans quadriennaux. Actuellement, l'exemple de la planification à la soviétique qui existe en Allemagne de l'Est, sert aussi de repoussoir. Aux Pays-Bas, les vieilles traditions de pluralisme et de refus de l'arbitraire ont conduit à éviter ce qu'on appelle avec méfiance « la structure intellectuelle unique ».

En second lieu, des raisons pratiques militent contre des études trop détaillées, secteur par secteur. C'est ainsi qu'en Allemagne, les cercles gouvernementaux, avec d'autant plus de vigueur depuis l'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates, estiment que dans certains domaines, tels que la sidérurgie, la planification serait en réalité dictée par la profession en raison du poids très important des organismes professionnels et la concentration de la branche.

Sur un autre plan, nos amis étrangers estiment souvent qu'ils sont trop liés à l'environnement extérieur pour qu'une planification détaillée, secteur par secteur, ait un grand intérêt.

Mais on s'aperçoit que toutes ces motivations peuvent se retrouver chez nous et s'y retrouveront de plus en plus, ce qui nous conduit à nous interroger sur le fait de savoir si les différences ne sont pas plus apparentes que réelles.

En effet, les autres pays d'Europe qui avaient montré quelques réticences à l'égard de la planification semblent succomber au mysticisme qui a entouré celle de notre pays il y a une ou deux décades. La Belgique, l'année dernière, vient de créer un « Bureau de la planification » dont les pouvoirs sont notablement plus étendus que notre Commissariat général au Plan, en particulier en ce qui concerne les rapports qu'il entretient avec le budget. Celui-ci doit en effet obligatoirement enregistrer dans les dépenses, les investissements publics acceptés par le Plan.

En Italie, la planification a une charge émotionnelle très forte et apparaît comme la grande pensée de la coalition centre-gauche.

En Allemagne, le tournant a été pris avec la loi du 8 juin 1967 : « Gesetz zur Förderung der Stabilität und des Wachstums der Wirtschaft ». Celle-ci a marqué une rupture avec la doctrine libérale du Professeur Erhardt. Depuis que les socialistes sont au pouvoir, cette tendance s'est naturellement accentuée.

Du côté français, au contraire, la notion de planification a évolué dans un sens différent. Au lieu du Plan, « expression de la volonté générale », nous nous trouvons en face d'une conception selon laquelle le Plan est le résultat d'un choix éclairé de la majorité politique.

Si le Plan devient une « dépouille » dont s'empare le parti vainqueur aux élections en même temps que de la direction de la police et de l'O.R.T.F., sans rien laisser à l'opposition politique et surtout sociale, le pluralisme étranger est préférable. Ce danger n'est encore pas trop sensible dans notre pays où la tradition d'impartialité de l'administration de la rue de Martignac permet encore de résister à la politisation du Plan. Mais on constate une transformation profonde d'une conception née au moment de la Libération et de la Reconstruction. Comme disait Péguy, on assiste à la dégradation de la mystique en politique.

Cette évolution qui peut être regrettée à certains égards, donne une occasion qu'il faut saisir de réconcilier l'Europe et le Plan. La France se retrouve très proche des idées de ses partenaires de la Communauté et considère le Plan comme un bureau d'études destiné certes à faciliter la transformation de la société, mais sans que ce dessein soit marqué d'illusions excessives.

On peut donc dire qu'en 1971, tout le monde, dans ce domaine, parle le même langage.

La question de l'hétérogénéité fondamentale des planifications nationales étant ainsi écartée, on peut se tourner vers l'avenir et examiner les deux problèmes qui se posent maintenant avec le plus d'acuité : celui de la cohérence de la stratégie de la Communauté, c'est-à-dire

celui de la compatibilité de la planification au niveau européen avec les politiques économiques nationales, et celui de la cohérence externe du VI^e Plan français, c'est-à-dire celui de l'harmonisation avec la planification européenne.

I. — LA COHERENCE DE LA STRATEGIE DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

Tel est le thème central du projet de 3^e programme de politique économique à moyen terme adressé aux six Gouvernements par la Commission du Marché Commun le 21 octobre 1970. En effet, si les objectifs des différents pays du Marché Commun ne sont pas fondamentalement différents, les moyens peuvent diverger et entraîner un écartèlement de la Communauté, ce que s'efforce d'empêcher le 3^e Programme, prouvant ainsi qu'il remplit un des rôles fondamentaux de toute entreprise de planification.

Avant d'analyser ce projet, il faut examiner rapidement comment il est conçu :

a) Les mécanismes de la planification européenne.

L'organisme essentiel est le « Comité de Politique économique à moyen terme ». Dans un mémorandum de 1962, la Commission a proposé l'adoption, par la Communauté, de programmes économiques étalés sur plusieurs années et établis sur le modèle de la planification française.

Cette dernière se trouvait à l'apogée de son prestige. C'est à la même époque que le gouvernement américain envoyait des experts rue de Martignac pour se renseigner à son sujet. Les programmes de la Communauté devaient définir « le cours désirable et possible de l'activité économique communautaire pendant la période considérée, indiquer les projections à long terme des recettes et des dépenses des Etats ainsi que la répartition probable, souhaitable ou acceptable du produit national dans les grands secteurs de l'économie ». Devant les prestations du gouvernement allemand qui repoussait violemment à l'époque toute idée de planification, la Commission s'en tint en 1963 à une proposition plus prudente. La décision du Conseil du 15 avril 1964 a institué « le Comité de politique économique à moyen terme ».

Quelles sont ses attributions ?

Apparemment moins étendues que celles du Plan français.

Le programme communautaire ne doit pas déterminer quantitativement les objectifs de l'évolution, même si l'on doit les retenir sur la base de certaines données quantitatives. Le programme doit, en conséquence, fixer les objectifs matériels de la politique économique, mais s'abstenir d'assigner aux Etats un taux de croissance qualifié et moins encore des taux de croissance sectoriels.

« Il s'agit en définitive, comme l'écrit P.H. Teitgen, d'établir non pas un programme d'actions économiques proposé aux agents économiques et aux entreprises, mais un programme de politique économique fourni à

titre indicatif aux Etats et à la Communauté. » Cette ambition est beaucoup plus modeste que celle du Plan français, mais celui-ci est-il, au fond, plus impératif ? Son principal effet, comme le programme à moyen terme, ne réside-t-il pas dans sa préparation, sa discussion en commun et sa cohérence dans la détermination du taux de croissance globale dans le respect des équilibres.

b) Comment ces mécanismes ont-ils fonctionné ?

La Communauté et les Etats membres ont adopté jusqu'ici deux programmes communautaires et le 3^e vient d'être approuvé par le Conseil des Ministres des Six Pays. Le 1^{er} programme datant d'avril 1967 couvrait 1966-1970. Le taux d'expansion prévu pour chacun des Six Pays a été dépassé. Il prévoyait la priorité des investissements sur la consommation et surtout la prépondérance des investissements collectifs. Cet objectif n'a pas été entièrement atteint.

Le programme adopté le 12 mai 1969 n'est qu'un complément du premier. Il s'attache spécialement à souligner l'urgente nécessité de réformer les structures de production dans la Communauté, qu'il s'agisse des entreprises ou des secteurs de reconversion (agriculture, charbon, textile), des secteurs d'adaptation (construction navale, par exemple) ou des secteurs de croissance (atome, électronique, aéronautique).

Le 3^e programme (1971-1975) qui couvre la même période que le VI^e Plan, nous intéresse tout particulièrement. S'il n'a pas force de loi, il a, ce qui est équivalent en droit international, force de traité dans chacun des Six Pays. Il s'attache au problème de la compatibilité des évolutions économiques des pays membres. Il prévoit un rythme de croissance aussi élevé que celui qui a été réalisé depuis 1958 dans la Communauté européenne.

Ce qui suppose d'importantes mutations. Dans l'évolution de certaines grandeurs telles que l'emploi ou le solde extérieur, le caractère plausible des projections dépend de l'efficacité des politiques structurelles à mettre en œuvre.

Le document montre que les projections faites par les Etats membres paraissent se situer à la limite de l'incompatibilité à la fin de la période de projection. Il constitue donc un sévère avertissement. C'est un rappel à la réalité de l'interdépendance à des planificateurs trop absorbés dans leur rêverie nationale.

Dans un monde qui s'abandonne à l'inflation, il est remarquable que le 3^e Programme insiste sur la limitation de la hausse des prix. Il s'agit de limiter la hausse du niveau général des prix (mesurée par l'indice de prix du P.N.B.) à 2,5 % - 3 % par an sur l'ensemble de la période 1970/1975.

Les auteurs du 3^e programme considèrent qu'une stabilité absolue des prix ne serait pas réaliste. Mais ils insistent sur le fait qu'on ne saurait améliorer de façon durable l'utilisation des ressources économiques par un relèvement de la demande globale, accompagné d'un glissement trop rapide des prix.

Ce qui ne veut pas dire qu'une certaine dose de chômage paraisse inévitable ni qu'un contrôle des prix

soit nécessaire, mais les deux périls doivent évidemment être pris en compte.

C'est par des actions structurelles auxquelles les Etats de la Communauté sont acculés que la hausse des prix sera freinée à moyen terme. Ces actions doivent être insérées dans une politique coordonnée de régulation de la demande globale et complétées par une concertation aussi régulière que possible des partenaires sociaux au niveau communautaire, comme au niveau des pays membres. Ces actions structurelles doivent en particulier se développer en matière de politique régionale et d'emploi. On aurait ainsi plus d'audace dans le domaine social. La hantise de l'inflation n'est pas un thème très mobilisateur. Il faut pourtant conjurer l'inflation si l'on veut réformer la société.

Il n'est pas inutile de souligner que le 3^e Programme s'inscrit dans la perspective de l'Union Economique et Monétaire. Celle-ci est consubstantielle à la planification européenne pour deux raisons :

1^o Une telle union, comme l'a dit souvent M. Schiller, on peut le rappeler sans ironie, exige que les Etats membres atteignent, par la mise en commun de leurs politiques économiques, une situation leur permettant de renoncer définitivement à des mesures protectionnistes à l'intérieur de la Communauté et à des changements dans les rapports entre leurs parités monétaires.

2^o Mais en corollaire, une planification européenne n'est crédible que si la politique globale de chacun des Etats, notamment monétaire, ne vient pas bouleverser constamment le programme à moyen terme. L'expérience des dernières années et des événements actuels montre que les distorsions proviennent moins des incohérences de la politique à moyen terme que des à-coups dus à des mesures prises pour parer à des difficultés conjoncturelles. Ainsi la dévaluation du franc a paralysé la libre circulation des capitaux. La Commission en décidant le 9 février 1971 de réaliser par étapes l'union économique et monétaire a clairement démontré qu'il existe une volonté non équivoque de la part des Six Pays de sortir du dilemme.

Si l'unification monétaire est réalisée, les agents économiques auront une nouvelle base de référence pour leurs décisions : l'espace économique de la Communauté se substituera aux zones économiques et monétaires nationales. Ce sera l'avènement du « Grand espace » si souvent chanté par les orateurs du dimanche. Nous sommes dimanche, mais ne chantons pas trop. Il est plus facile d'être planificateur à Bruxelles que dans chaque pays pris en particulier. Nous allons le constater en étudiant le cas précis de la France.

II. — LA COHERENCE DU VI^e PLAN FRANÇAIS AVEC LA PLANIFICATION EUROPEENNE

Le 3^e programme à moyen terme met l'accent sur les risques d'incompatibilité des projections nationales entre elles, notamment en ce qui concerne les écarts dans les prévisions de hausse annuelle de prix de 1970 à 1975 :

+ 2,2 % en Allemagne.

+ 3,— % en France.

+ 2,8 % en Italie.

+ 4,— % aux Pays-Bas et en Belgique.

Les dangers de distorsion risquent d'être considérablement aggravés par les effets imprévisibles de l'environnement international extérieur à la Communauté.

C'est pourquoi il convient de s'interroger tout particulièrement sur les rapports entre le VI^e Plan, non seulement avec l'Europe, mais avec le monde extérieur, pour savoir si nos planificateurs veulent ou peuvent intégrer dans leurs calculs le fait européen et les données mondiales.

Le veulent-ils vraiment ? Cette question peut paraître étrange car un observateur impartial pense que nous n'avons pas le choix. Mais il y a chez nous une certaine pesanteur historique en raison de laquelle on entretient l'illusion qu'un saut en arrière, un retour vers l'autarcie, serait techniquement possible s'il était politiquement nécessaire.

Nous avons quelques excuses. Chez nous, la planification a grandi, s'est ossifiée, non pas dans une économie de guerre, mais tout au moins d'après-guerre dans un pays anciennement protectionniste. La tradition entraîne certaines lourdeurs.

Avant d'évoquer les nouveautés et les difficultés qu'entraîne l'immersion dans le contexte européen, il fallait signaler les inconvénients de la trop longue persistance dans leurs habitudes de nos planificateurs, même si en passant on peut saluer la grandeur de leur ambition.

Au cours de la décennie écoulée, l'économie française a connu un rythme d'expansion élevé, mais le taux de croissance globale n'a pas permis d'absorber pleinement l'accroissement des disponibilités en main-d'œuvre. L'évolution entre 1965 et 1970 se caractérise par une progression de l'emploi moins rapide que celle prévue par le V^e Plan (taux de chômage pour 1970 : 1,8 % réel au lieu de 1,7 % prévu). Les prévisions initiales ont été réalisées et dépassées par une évolution plus rapide de la productivité. Mais la hausse des prix (+ 4 % par an) a été aussi beaucoup plus forte que prévu (1,9 %) d'abord sous l'influence des facteurs internes, puis à partir de 1969, des impulsions externes. Enfin, la répartition des fruits de la croissance s'est écartée sensiblement des objectifs du Plan. L'évolution effective n'a permis de réaliser ni l'accélération souhaitée des dépenses collectives, ni l'amélioration espérée dans la répartition des revenus.

Il est hors de doute que l'environnement externe a joué un rôle important dans ces déviations. Les gains de productivité ont été stimulés par l'ouverture sur l'extérieur, l'extension des marchés (le développement des échanges commerciaux) et la pression de la concurrence sur les prix de revient.

La hausse des prix, née d'une évolution interne qui a déclenché la dévaluation de 1969, s'est intégrée dans le processus d'inflation internationale. En définitive, l'environnement international a influencé le développement interne du pays — et notamment la répartition

de ses ressources — par deux voies. La première est évidente : les irrégularités excessives de la conjoncture interne ont fortement infléchi les évolutions souhaitées par le pays ; la prise en compte insuffisante de l'environnement externe au cours de l'élaboration du V^e Plan n'est pas étrangère, loin de là, à ces irrégularités. Le freinage excessif de 1967, provoqué à la fois par la récession allemande et par la volonté d'éviter les sorties de devises qu'auraient occasionnées une relance autonome (« la guerre du dollar » de l'époque), les inquiétudes du début de 1968, la fuite en avant improvisée à partir de l'été 1968, l'inflation et la dévaluation... Les discontinuités subies dans la politique des finances publiques et la pénalisation qui en résulte inévitablement pour les fonctions collectives, montrent à l'évidence à quel point le développement du pays est lié à son environnement extérieur.

La seconde est moins souvent perçue. L'ouverture sur l'extérieur appelle des modifications notables dans le type de croissance. Déjà, le modèle physico-financier en retient un : la tendance des prix des secteurs « exposés à la concurrence » à s'aligner sur les prix étrangers. Il n'en tire pas toutes les conséquences : cette constatation — même ramenée à ses justes limites — entraîne une modification inéluctable dans la structure des prix (relatifs) intérieurs, et par conséquent dans les structures de la demande et de la production intérieure.

Mais il est une autre conséquence plus importante qui doit être soulignée. Dans le type d'économie que nous avons connu jusque vers 1960, le développement de la production était essentiellement commandé par l'évolution des structures de la demande intérieure : les exportations apparaissent essentiellement comme un montant global à réaliser en tout cas pour couvrir les importations et contribuer à l'équilibre des paiements extérieurs : la notion d'« exportandum » a régi les travaux des plans successifs de l'époque. En économie ouverte, au contraire, la demande extérieure devient un facteur important d'impulsion à la croissance et aux changements structurels. Elle présente à l'économie une gamme de marchés à la fois plus étendue et plus diversifiée — et une possibilité de dynamisme accru — à la condition que la politique des entreprises et celle du pays, mais aussi, en dernier ressort, la répartition des ressources productives, s'adaptent à la situation nouvelle.

La création du Marché Commun a bien joué le rôle qu'on en attendait, c'est-à-dire qu'elle a provoqué des « tensions de croissance » qui permettent aux pays membres de mieux utiliser leurs ressources productives. Mais on n'a pas encore réussi — et c'est tout le problème des moyens de la planification communautaire — à contrôler ou à canaliser ces tensions puisque ce contrôle reste l'affaire de la politique économique menée indépendamment par chacun des Six Pays.

Le Marché Commun a bien joué le rôle attendu qui était de créer « des tensions de croissance » pour permettre aux pays membres de mieux utiliser leurs ressources productives. Mais on n'a pas encore réussi, et c'est tout le problème des moyens de la planification communautaire, à contrôler ou à canaliser ces tensions puisque ce contrôle est l'affaire de la politique écono-

mique et que celle-ci relève des seuls pays. Tant que cette situation se prolongera, on pourra perfectionner sans cesse les techniques de gestion globale, celles-ci tourneront de plus en plus à vide.

Est-ce que cela peut durer ? C'est la question qu'il faut poser à propos des rapports du Plan français et de l'Europe.

La politique économique française tiendra-t-elle compte de l'interdépendance communautaire ? Cette question est très importante parce que de la réponse qui lui sera apportée dépend à la fois le destin de la planification en France et celui d'une certaine Europe, peut-être même de l'Europe indépendante.

Cette interrogation débouche sur une double recherche :

- la communauté européenne en tant que problème, mais aussi
- la communauté européenne en tant que moyen pour résoudre nos propres problèmes.

A) LA COMMUNAUTE EN TANT QUE PROBLEME

1) **Le problème est essentiellement celui de la compétitivité** de notre économie et se présente sous deux aspects :

Tout d'abord, celui de la vigueur de l'appareil de production.

Sans doute, il faut mettre en cause la structure des entreprises françaises. L'effort de concentration déjà engagé est une première réponse. Mais il faut aller plus loin et se préoccuper de l'effort de rationalisation et de spécialisation.

Celui-ci sera déterminé moins par l'action sur les organigrammes d'entreprises que par les impulsions du marché.

Il est plus important du point de vue de la finalité économique de rechercher les leviers dans la dimension des marchés et dans leur degré de concurrence que dans la dimension des firmes et dans leur réorganisation.

Le deuxième aspect concerne les charges qui pèsent sur cet appareil productif, non pas comme on l'entend si souvent, sous l'angle des prélèvements fiscaux et parafiscaux (les études nombreuses menées à ce sujet montrent qu'elles ne sont guère plus lourdes que chez nos partenaires), mais bien au niveau de l'affectation des ressources du pays.

Par rapport aux dépenses nationales des autres pays d'Europe Occidentale, la France se distingue par trois traits spécifiques défavorables :

1^o L'importance relative des dépenses à finalité industrielle dans des domaines où nous refaisons ce qui existe déjà à l'étranger, mais « à la française ». C'est le cas pour une bonne partie des dépenses de recherche et de développement : énergie atomique et informatique, exemples fameux et si souvent dénoncés comme une des conséquences de « la politique de prestige » gaulliste. Mais il faut avoir le courage de constater qu'il ne s'agit pas seulement de l'attitude d'un gouvernement, cela paraît être une manie nationale et se retrouve dans des détails mineurs.

Nous nous sommes moqués des Japonais accusés d'être des imitateurs : il faut être plus Japonais de ce point de vue et renoncer à perdre du temps, des moyens et de la matière grise à vouloir refaire, souvent moins bien, ce qui a été mis au point ailleurs dans des conditions satisfaisantes. Pourquoi pas, sauf s'il faut payer des redevances excessives, le considérer comme acquis, et chercher plus loin ou ailleurs ?

2° L'importance relative des dépenses à finalité sociale « défensive » : agriculture, secteurs en difficulté. Il faut repenser notre politique sociale, pour qu'elle prépare au moins autant l'avenir qu'elle amortit le passé.

3° La faiblesse relative des dépenses à finalité sociale progressive, celles qui servent à préparer la société de demain : par exemple, la formation professionnelle si longtemps négligée. Il existe évidemment beaucoup d'explications à ce sujet, mais une constante se dégage : nous souhaitons garder dans tous les domaines une voie nationale ouverte, au nom de la compétitivité. Nous y perdons du temps et nous y engloutissons des moyens. A vouloir garder la compétitivité à tout prix, dans tous les secteurs, on risque de perdre la compétitivité globale. Autrement dit, nous sommes victimes de nos réflexes protectionnistes et colbertistes.

Le problème de la compétitivité est donc en fait celui de la rupture avec un certain passé. « L'extérieur », comme on dit, ne doit plus être une contrainte subie à regret au niveau des équilibres fondamentaux, mais une donnée prise en compte dans les orientations fondamentales. Le conflit apparent des objectifs internes et externes doit être assumé et se transformer en complémentarité réelle.

De toute façon, nous ne pouvons pas échapper à cette problématique ; elle est inévitable au sein du monde moderne pour un pays comme la France. Mais la Communauté, qui est plus l'occasion que la cause de ces problèmes, nous apporte en même temps des moyens pour les surmonter.

B) LE ROLE POSITIF DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

Ce caractère favorable apparaît de trois façons :

1° Dans le bain du grand marché, notre économie terrienne, rurale, apprend à barboter et à naviguer avant d'affronter le grand large.

Le VI^e Plan doit être l'occasion de consacrer chez nous le rôle primordial de la demande et de l'offre extérieure dans le processus du développement. Nos exportateurs doivent considérer les marchés extérieurs non pas comme un débouché épisodique, mais comme un débouché normal. De Lubeck à Catane, ils doivent être à leurs affaires. La « Mentalité exportatrice » doit se développer autrement qu'avec la prime de la dévaluation.

Quant à l'offre extérieure chez nous, elle est l'aiguillon de la concurrence interne, elle nettoiera notre économie de ses rentes indues et soulagera le pays des nombreuses charges qu'entraîne la manie de tout faire soi-même, comme le paysan limousin ou bas-breton qui était, à la fois, son boulanger, son boucher, son tailleur et son maçon.

2° Les Français ont un complexe d'infériorité à l'égard de l'ouverture. Mais s'ils acceptent l'idée du grand marché, ils s'apercevront qu'ils sont, dans la Communauté, un géant, une grande puissance économique. Nous avons deux atouts considérables : les hommes et l'espace.

a) les hommes :

Notre population rurale est encore trop importante. Elle constitue une réserve, épuisée dans la plupart des autres pays industriels. Mais il faut entreprendre de donner à cette main-d'œuvre la formation dont elle a besoin pour la valoriser et contribuer à résoudre dans les meilleures conditions le problème de l'agriculture. Notre croissance démographique est aussi une des plus rapides d'Europe mais elle pose le problème de l'emploi. Elle nous conduit aussi à :

- un effort de formation professionnelle ;
- un développement des infrastructures : logements, transports pour rapprocher la main-d'œuvre des emplois disponibles.

b) l'espace :

Nous sommes favorisés par rapport aux autres. Il faut savoir tirer parti de cet atout et ne pas se lamenter sur le déséquilibre Paris-Province, cause d'inflation.

La politique « régionale » doit permettre d'exploiter cet avantage. En même temps, les régions « frontalières », autrefois des « marches », deviendront des « seuils ».

3° La dynamique communautaire nous pousse au-delà de l'économie.

La Communauté Economique doit créer la Communauté humaine. Quel est le but de l'effort commun ? Maîtriser le processus spontané de concurrence et d'expansion.

René Bonety a déclaré hier que l'Europe a été en partie responsable de la dégradation du Plan français. C'est que la Communauté a d'abord été une ouverture sur l'extérieur, ce qui a posé, avec la plus grande rudesse, à notre pays, le problème de la compétitivité. Nous restons encore très sensibles, et pas seulement les syndicalistes, aux deux dangers qui résultent d'une réduction à l'économie pure des problèmes de la croissance :

- la prédominance des objectifs économiques sur les aspirations sociales et culturelles,
- le sacrifice des moins favorisés, dans l'espace européen et dans le Tiers-monde, que risque d'entraîner la lutte pour la compétitivité.

En outre, les structures sociales de la France, adaptées au protectionnisme et au malthusianisme régnant chez nous depuis fort longtemps, sont bouleversées. Des mutations profondes sont en cours et elles sont très vivement ressenties à travers toutes les couches de la population. Mais pouvait-on éviter ce choc du futur ?

En réalité, l'alternative n'est pas entre le maintien du passé avec un repli de la France sur elle-même, dans le style vieillot qui enchantait F. Siburg vers les années 1930 (mais annonçait en même temps notre désastre de 1940) d'une part, et l'Europe, d'autre part. La véritable alternative est entre, d'un côté le grand marché, c'est-à-dire la concurrence sans rivages et sans

limites, et d'un autre côté, l'Europe organisée, l'Europe maîtrisant ses rapports avec le grand marché mondial grâce à une planification mesurée mais grâce à laquelle la politique sociale communautaire, négligée jusqu'à présent, sera enfin mise en route et poussée d'emblée avec une vigueur décuplée. Cette dernière doit représenter l'effort de ce continent pour s'ouvrir un avenir original, au milieu de la civilisation moderne, qui prendrait son inspiration dans les valeurs d'un passé qu'aucun d'entre nous, qu'il soit Italien, Allemand, Français, Belge ou Hollandais ne souhaite abolir sans recours.

Il existe donc un appel de la Communauté à la planification et un appel de la France, avec ses problèmes, à la Communauté. Cette dernière doit nous offrir les avantages d'une solidarité interne et externe, aussi bien pour nous permettre de faire avancer en bon ordre notre industrie, notre agriculture ou notre technologie, que pour nous permettre de nous appuyer sur nos partenaires dans le jeu de la politique commerciale mondiale. Mais il s'agit là de possibilités. Rien ne prouve que nous les exploiterons. Et « nous » ne comprend pas seulement les Français, loin de là. Les techniques de planification sont des moyens qui ne peuvent être mis en œuvre que si on veut véritablement les utiliser.

La morosité actuelle est, en grande partie, causée par le fait qu'un sentiment diffus s'est propagé, d'après lequel tout est joué et d'après lequel nous autres, Européens, n'avons plus d'autonomie, de possibilité d'agir sur notre destin.

Si le mariage de l'Europe et de la planification ne se réalise pas, on sait ce qui arrivera. Il y aura une Europe, mais une Europe libérale. Ce sera « le grand marché » mondial avec une spécialisation de plus en plus poussée selon les impératifs de la rationalité économique. Les frontières nationales et continentales seront rapidement dévorées par des « enzymes gloutons » : l'euro-dollar, les sociétés multi-nationales, etc. Les Etats-Unis s'enrichiront, peut-être vers l'an 2000, de six Etats supplémentaires, plus petits que le Texas, moins prospères que la Californie, à moins qu'au dernier moment, un sursaut de désespoir nous arrache à cette évolution et nous ramène dans l'autre camp où les perspectives seront encore moins réjouissantes.

III. — CHOIX ENTRE DEUX DESTINS

Nous avons le choix, dans les années qui viennent, entre deux destins :

— un destin marqué par le jeu du hasard et de la nécessité. Ce sera, en quelque sorte, la réalisation du rêve libéral. Mais on peut craindre qu'il ne s'agisse que d'une abstraction. L'égalité des chances n'a pas beaucoup de sens si l'on met en concurrence des partenaires aussi différents que les Etats-Unis et les Etats désunis de ce côté de l'Atlantique.

On peut craindre que la lourdeur de l'histoire exerçant une force contraire à la légèreté de la géographie, s'oppose, de façon écrasante, à cette évolution et crée des perturbations dont les conséquences, dans le domaine social, sont difficilement calculables.

— un autre destin est possible : celui qui révélera le jeu de la liberté et de la nécessité, c'est-à-dire la mise en place d'une planification européenne, aux objectifs non seulement économiques, mais surtout sociaux et, au-delà même, culturels et civilisateurs.

Mais a-t-on vraiment le choix ? N'est-il pas trop tard ? Beaucoup d'occasions ont été perdues. Malgré cela, nous avons encore un moment de grâce pour trois raisons :

- d'abord, l'idée de planification est devenue européenne, c'est-à-dire qu'elle représente de Hambourg à Palerme l'espoir qu'il est encore possible d'agir sur son propre destin ;
- en second lieu, la pression de l'extérieur concourt d'un double point de vue à donner plus de cohésion aux Six Pays : l'Europe est devenue un colosse commercial contesté de plus en plus vivement par l'U.R.S.S., mais aussi par les Etats-Unis. Un partenaire aussi important doit avoir une pensée, c'est-à-dire une politique responsable. Ensuite, le problème du contre-pouvoir à l'égard de l'euro-dollar ou des sociétés multinationales pousseront irrésistiblement les Européens à s'organiser comme le font tous les faibles qui se trouvent soumis à une pression excessive. En face du patronat technocratique et multinational, le seul syndicat possible c'est l'Europe ;
- enfin, les résistances à l'idée de la planification européenne ne sont pas animées d'une véritable vigueur. Personne n'ose réclamer le grand marché, ce qui ne veut pas dire qu'on n'y pense pas, et, d'un autre côté, les nationalistes n'ont pas de solution de rechange. Ils ressemblent à la jeune fille qui dit toujours non à son amoureux, mais qui cède de plus en plus à ses sollicitations.

Alors pourquoi n'avance-t-on pas plus vite ? Le point capital se trouve dans le fait que nous n'avons pas à proposer un modèle de société différent.

Certes, beaucoup disent, et cela a été le cas dans cette enceinte, que nous ne souhaitons pas suivre « l'américan way of life ». Mais cette réaction est purement négative et nous devons réfléchir avec intensité à ce phénomène.

Qui veut autre chose que le modèle américain ? Est-ce que la majorité silencieuse, même lorsqu'elle vote à l'extrême gauche, ne l'a pas choisi au fond de son cœur ? Les critiques de la société de consommation s'expriment, on l'a bien vu en Mai 1968, chez une minorité intellectuelle peu réaliste et elles restent purement négatives et affectives. On peut chercher en vain l'image attrayante d'un modèle différent de développement économique et de civilisation moderne.

Lorsqu'on en appelle à « la volonté politique » pour faire l'Europe, on s'adresse à une abstraction qui ressemble à « la volonté générale » chez Jean-Jacques Rousseau.

Le véritable problème est de savoir ce que veulent les Européens. S'ils ont choisi le modèle de vie américain, ce n'est pas la peine de faire l'Europe. Est-ce seulement la faute du capitalisme ou de la société de consommation ?

Il semble qu'il y ait une lacune profonde de la part de nos penseurs, de la part des responsables à tous les niveaux, dans les différents pays de la Communauté. L'attention de tous a été trop polarisée sur les problèmes économiques, sur les questions monétaires ou sur les disputes agricoles. Il faut recommencer à partir des problèmes de l'éducation. De même qu'au moment de la Renaissance, Rabelais, Montaigne, Erasme, les Jésuites, etc., ont entrepris de refaire le monde en définissant une pédagogie, nous aurons fait un pas

décisif dans la création de l'homme nouveau, l'Européen maître de plusieurs cultures mais fier de l'unité retrouvée, lorsque nous aurons compris que nous devons repartir à zéro, ou plutôt repartir de l'enfance, repartir de l'avenir. Il est temps de réfléchir sur le sens de notre destin, d'en appeler aux philosophes, aux moralistes, aux hommes de cœur et de bon sens pour imaginer une voie nouvelle, une vie nouvelle.

Charles DELAMARE ■

Débat sur le rapport de Charles Delamare

M. Jacques Mallet propose de diviser la discussion en deux parties :

- 1) la planification dans les autres pays de la Communauté Européenne ;
- 2) la programmation au niveau de la Communauté.

La planification dans les autres pays de la Communauté

M. Roland Tavitian rappelle le fonctionnement de la planification en Allemagne et aux Pays-Bas.

1° L'Allemagne.

L'Allemagne a un système de planification axé sur des prévisions globales (loi de 1967).

— **Dans un premier temps**, on établit des prévisions globales sur cinq ans, qui définissent les grandes orientations de la politique du gouvernement en matière de croissance (prix, emploi, solde extérieur, revenus et finances publiques). Ces prévisions sont « glissantes » (elles sont révisées chaque année). Elles ne sont pas détaillées. Elles font l'objet de discussions. Elles servent à guider la politique conjoncturelle de l'année suivante.

— **Dans un deuxième temps**, on arrête des projections en matière de finances publiques à moyen terme, qui définissent les grandes masses à un niveau très global. Les collectivités locales et les Länder ont un certain degré d'autonomie financière. Cela pose le problème de l'influence du gouvernement fédéral sur la politique globale des Länder en matière de dépenses publiques.

C'est sur cette base que les ministères établissent des programmes financiers pluriannuels.

Deux éléments doivent être soulignés.

1) **La simplicité de l'approche choisie** pour assurer l'équilibre global, qui se concentre sur quelques grands objectifs de politique économique. Il existe à cet égard une certaine analogie entre la planification allemande et la programmation européenne. La méthode n'est pas très scientifique mais la mise à jour annuelle permet d'ajuster les prévisions en tant que de besoin.

2) **L'ambition limitée de la planification allemande.** Ce n'est pas dans le cadre du plan qu'on s'efforce de susciter les débats sur les finalités et sur les choix

particuliers de la politique économique. Il y a une discussion entre la programmation financière globale et la répartition des dépenses publiques entre les diverses fonctions collectives.

2° Les Pays-Bas.

Des prévisions sont établies par un organe public — non subordonné aux instructions gouvernementales (le Centraal Planbureau : C.P.B.) — puis soumises au gouvernement. Il s'agit soit de prévisions globales en matière de finances publiques, soit de prévisions sectorielles (non sans analogie avec celles qui s'effectuent en France dans le cadre des commissions de modernisation). Aucune de ces prévisions n'engage le gouvernement. Elles n'ont donc aucun caractère contraignant, mais le gouvernement tient compte de ces prévisions. Elles contribuent à éclairer le débat public avec d'autant plus de richesse que les engagements politiques ne sont pas encore pris.

M. Roberto Papini. — La planification en Italie (pour mémoire).

M. Geens. — La planification en Belgique (pour mémoire).

La programmation européenne.

M. Pierre-Henri Teitgen. — « L'entrée dans le Marché Commun est-elle vraiment une des causes de ce que l'on appelle « la dégradation du Plan » ? Je ne puis souscrire à cette affirmation. Il n'y a plus d'efficacité possible pour quelque politique économique que ce soit dans le cadre national. Se replier sur l'hexagone serait se condamner au déclin.

Avons-nous renoncé aux moyens d'une planification en entrant dans le Marché Commun parce que le Marché Commun serait libéral ? Est-il vrai que le Marché Commun se réduit essentiellement à un marché libéral (libre circulation des marchandises, des capitaux et des personnes) ? Une fois réalisée la suppression des obstacles aux échanges, le Traité de Rome aurait-il atteint tous ses objectifs ? En fait, le Traité ne s'en

tient pas là. Son article 2 précise : « La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un Marché Commun et par le rapprochement progressif des politiques économiques des Etats membres de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie et des relations plus étroites entre les Etats qu'elle réunit. » Autrement dit, le Marché Commun n'est qu'un moyen privilégié parmi d'autres.

A partir de là, toutes sortes d'interventions sont possibles, pas seulement en matière de politique agricole commune. De quoi se préoccupe-t-on dans la Commission européenne depuis cinq ans ? De politique industrielle et technologique, de politique régionale et sociale, de la réalisation d'une union économique et monétaire, etc. Toutes choses qui vont bien au-delà de la simple unification des marchés.

Et où sont les obstacles ? Pour l'essentiel, les difficultés viennent du gouvernement français, en vertu d'une hostilité doctrinale à toute forme de supranationalité. »

A l'appui de sa thèse, M. Pierre-Henri Teitgen cite les objectifs ambitieux du Troisième programme de politique économique à moyen terme (page 6), ainsi que les orientations assez précises concernant la politique économique — et notamment la politique des finances publiques — préconisée pour la France (page 66).

Il constate que les lacunes de la planification française en matière sociale se trouvent, en partie, corrigées par la programmation européenne, qui définit les objectifs sociaux de la Communauté Européenne, en insistant sur l'amélioration de la « qualité de la vie ».

Et M. P.-H. Teitgen conclut : « Ne battons pas notre coup sur la poitrine du voisin ».

M. Jean-Jacques Bonnaud. — Beaucoup plus qu'une dégradation, il y a une crise de croissance du Plan ainsi qu'une attente de plus en plus exigeante à l'égard du Plan. Un certain nombre de ces attentes ne peuvent plus être satisfaites. La planification nationale ne trouve pas encore au niveau européen les éléments de prévision et de politique dont elle aurait besoin.

Il y a des domaines où il est devenu impossible de planifier seul (exemple le développement industriel est conditionné par la compétition internationale ; de même la lutte contre la pollution ne peut être engagée utilement dans le cadre national). Un certain nombre de décisions ne peuvent donc être prises qu'au niveau européen.

C'est à la planification européenne qu'il faudrait adresser un certain nombre des reproches que l'on fait au Plan français. Nous ne disposons pas des éléments d'un « projet européen ». Ce qui nous manque, c'est un modèle de développement européen. A ce niveau, l'incertitude sur les prévisions est grande, et sur les politiques plus encore.

Le Troisième programme de politique économique à moyen terme marque, à certains égards, un recul par rapport au précédent. Il donne un coup d'arrêt, notam-

ment en ce qui concerne la définition des politiques structurelles. Tout ce qui concerne les investissements collectifs est imparfaitement éclairé.

La planification nationale a besoin, pour remplir correctement son rôle, d'une planification européenne qui soit mieux assise, tant en ce qui concerne les prévisions que les politiques.

Cela exige un accord entre les Etats, et pas seulement entre les Etats.

Nous avons à rechercher comment peut s'exprimer un projet européen. Ce ne peut être à travers une programmation de cinq ans. Il faut prendre du champ. Il faudrait lancer, dans une perspective à long terme de dix à quinze ans, une opération de recherche sur ce que pourrait être un modèle européen, en organisant une discussion très « décentralisée », à laquelle devraient participer de nombreux organismes.

C'est la condition non seulement du développement de la Communauté européenne, mais de l'efficacité de la planification nationale.

M. Gaston Geens (Belgique) estime que la solution n'est pas au niveau technique. Le problème est d'ordre politique. Il souligne le rapport entre la planification économique européenne et le pouvoir politique, inexistant au niveau de l'Europe.

M. André Aumonier. — Si nous sommes d'accord pour dire que la Communauté Européenne n'est pas opposée au Plan français, nous sommes renvoyés à un autre problème : celui de la coexistence entre le Plan et les entreprises. M. Aumonier fait à ce sujet quatre observations :

1) C'est au pouvoir politique qu'il appartient de choisir une politique économique et non au Plan. Le Plan doit proposer plusieurs politiques, avec toutes les données chiffrées nécessaires et c'est au pouvoir politique qu'incombent les choix.

2) Le Plan ne peut se substituer aux entreprises. Ce principe conditionne l'efficacité de l'entreprise dans une économie de marché.

3) Il n'y a pas opposition entre les investissements productifs et les investissements collectifs. Tout cela doit former un ensemble cohérent.

4) Quel modèle de société ? Est-ce au Plan de le dire ou bien aux gouvernements, aux partenaires sociaux, aux partis, aux syndicats, aux églises, etc. Cette recherche incombe à tous à la fois et en même temps. Le Plan n'est — et ne doit être — que le résultat de ce vaste débat collectif, sinon il risquerait de verser dans une tentative de totalitarisme intellectuel et idéologique.

M. Roland Tavitian présente un certain nombre de remarques au sujet de la programmation européenne.

On a tendance en France à sous-estimer le mot « économique » lorsqu'on parle de l'Union économique et monétaire.

Tous nos pays ont des problèmes de structures, de changements et de « mutations ». Dans certains d'entre

cux, le Plan est le symbole, presque le mythe d'une volonté politique de transformation. Aux Pays-Bas et en Allemagne, c'est simplement une technique.

Ceci n'est pas sans rapport avec les structures politiques nationales : il y a des pays où l'appareil politique fonctionne, d'autres où il est en crise.

Ferons-nous du plan européen le « porteur » des transformations sociales ou un simple instrument ? La vérité est entre les deux.

Répondant à M. Pierre-Henri Teitgen, M. Tavitian rappelle une critique de M. Bonety : « La plume de Bruxelles est généreuse. D'autant plus qu'elle est irresponsable ».

Le Troisième programme de politique économique à moyen terme a été adopté. Le problème qui se pose maintenant est celui de son exécution. Or cette exécution n'est pas facile. C'est l'application du Troisième programme qui devient notre tâche essentielle.

Autre difficulté qui a été soulevée par J.-J. Bonnaud. Il n'y a pas de milieu européen de réflexion. Il n'y a pas de projet européen à long terme. La Commission européenne envisage heureusement d'engager un travail de réflexion sur la recherche d'un modèle de développement, parallèlement aux instances publiques.

Supposons que de ce modèle on parvienne à dégager des objectifs de société. Comment leur donner une réalité s'il n'y a pas de débat politique européen ? Les Ministres peuvent-ils décider seuls ces objectifs ? Et comment organiser ce débat politique, qui n'existe pas actuellement sur le Plan européen ?

M. Tavitian souligne les différences qui séparent les économies des Six. L'Allemagne n'a pas à se préoccuper des problèmes qui se posent à la France pour son développement extérieur. Et de même les Pays-Bas, pour d'autres raisons. Comment, dans ces conditions, une solidarité européenne peut-elle prendre corps, alors que le système actuel aboutit à des transferts financiers importants dont le pays qui a le plus de difficulté d'adaptation (l'Italie) tire finalement le moins de bénéfices ?

M. Tavitian évoque ensuite les problèmes de la réalisation de l'Union économique et monétaire.

1. — Le système « d'indicateurs » retenu dans le Troisième programme de politique économique à moyen terme est provisoire. Il définit simplement les conditions de la compatibilité des évolutions économiques dans la Communauté, si l'on veut éviter de nouveaux changements de parité. M. Tavitian souligne que les orientations fixées sont à la limite de la compatibilité et que leur application se heurtera à de sérieuses difficultés, notamment dans le domaine des prix.

2. — Les pays qui s'engagent dans le processus de l'Union économique et monétaire vont avoir à faire face à des problèmes structurels. Ce que dit à ce sujet le Troisième programme n'est qu'un commencement. La réponse aux déséquilibres structurels (et régionaux) reste à trouver.

3. — Il faut repenser le problème des transferts financiers du point de vue de l'ensemble des conditions de développement dans la Communauté européenne.

Ces transferts ne devraient donc plus se limiter à certains secteurs de l'économie, par exemple l'agriculture et les charbonnages. Pourrions-nous aller très vite dans la voie de cette péréquation financière, cela est douteux. En tout cas, il faut bien dire qu'on a eu trop tendance jusqu'à présent à concevoir le Marché Commun comme une juxtaposition de « communautés fonctionnelles ».

4. — La planification européenne soulève certains problèmes institutionnels. « Je souffre, dit M. Roland Tavitian, de voir persister une guerre de religion autour de la supranationalité. »

En Allemagne, où l'on est habitué à la pluralité des niveaux de décision, quand on parle de supranationalité, il y a toujours une restriction mentale. L'application de la supranationalité est subordonnée au principe de subsidiarité. On ne transfère au niveau supérieur que ce qui est strictement nécessaire.

Ce principe est inconnu en France, parce qu'on y est habitué à un Etat omnipotent et centralisateur. D'où la vivacité des réactions politiques à l'encontre de la supranationalité.

Quelles sont les décisions à transférer au niveau communautaire ? Tel est le problème institutionnel posé par l'Union économique et monétaire. Le principe de subsidiarité pourrait utilement s'appliquer en ce domaine, ainsi qu'en matière de politique régionale : il est bien évident qu'il ne peut s'agir de substituer à une centralisation nationale une centralisation communautaire, téléguidée de Bruxelles.

Le problème politique posé par le développement du Marché Commun n'est pas seulement celui des transferts de compétence à la Communauté. C'est aussi celui de la prise en compte de la dimension européenne dans les politiques nationales. Dans les discussions sur le VI^e Plan, la dimension communautaire n'a pas été prise en compte de manière suffisamment systématique. Cette attitude de « rétraction » de l'opinion française devant le Marché Commun semble, selon M. Tavitian, procéder d'une crainte du risque.

De toute manière, le développement national, s'il se fait isolément, est condamné à l'impuissance. Il faut s'habituer à introduire la dimension communautaire dans la conception même de toutes les politiques nationales.

M. Jean Flory. — La philosophie communautaire de la planification est encore imprécise. C'est peut-être la chance de la planification européenne : On ne travaille pas sur un terrain encombré ! Cela doit aussi nous amener à une certaine modestie.

Le premier programme de politique économique à moyen terme posait les problèmes. Le deuxième programme a défini certaines orientations. Le troisième essaie de préciser les conditions de la cohérence économique. Et le quatrième ? Le problème qui se pose à nous aujourd'hui est de savoir quelle physionomie donner à la Communauté européenne.

On ne peut prétendre tout embrasser, souligne M. Flory. On doit choisir les domaines où il est néces-

saire d'intervenir. Il nous faut réfléchir sur ce point; la réflexion et la recherche doivent inspirer une action efficace et réaliste.

M. Jean-Pierre Lévy. — Il serait vain d'engager un débat philosophique sur la planification. Il s'agit simplement de savoir si la planification est nécessaire. Or que constatons-nous? Les faits démontrent la nécessité du Plan. D'autre part, un certain nombre de problèmes ne peuvent être traités qu'à l'échelon international. Le problème est donc d'améliorer la qualité du Plan, son efficacité, et d'en élargir la dimension.

M. Jacques Mallet. — La discussion a souligné la nécessité et la possibilité d'une planification, et d'une planification européenne. Cela signifie deux choses :

1) Il est nécessaire d'insérer toujours davantage la dimension européenne dans la planification nationale. Le Marché Commun ne doit pas être considéré seulement comme un aléa ou comme une contrainte, mais comme une donnée positive du développement de l'économie française. L'insertion dans le Marché Commun exige de la part de tous (pouvoirs publics, entreprises, syndicats) la définition d'une stratégie cohérente.

2) Il est nécessaire de mettre en œuvre une programmation européenne à moyen terme, et de la situer dans un effort commun de « prospective », insistant sur les aspects qualitatifs de la croissance.

C'est la condition du développement de la Communauté, et même de la sauvegarde des résultats acquis. C'est la condition d'une croissance rapide, régulière et équilibrée, mise au service des finalités sociales et humaines du développement.

Il faut avoir conscience des difficultés et des limites de cette programmation européenne. Ces limites sont à la fois techniques (différences de structures économiques et sociales) et politiques (différences de conception, de mentalité et de comportement) : on ne pourra assurer la cohérence des politiques économiques sans un certain degré de supranationalité. **Une planification européenne suppose en définitive la création d'un pou-**

voir politique européen et de nouvelles structures démocratiques, au niveau de la Communauté, où puisse s'engager un véritable débat politique européen.

M. Charles Delamare tire ainsi les conclusions du débat. Nous avons le choix entre deux possibilités :

1) Ou bien nous n'arriverons pas à mettre en œuvre une planification européenne : nous aboutirons alors à un grand marché libéral dominé par les Etats-Unis, à travers les sociétés multinationales à direction américaine. Cela pourrait entraîner des conséquences très graves dans l'ordre social et politique, et provoquer de violents chocs en retour.

2) Ou bien nous allons, par étapes, vers un plan européen. Cela est nécessaire, mais ce n'est pas une chose facile.

Le problème se pose au niveau technique : nous sommes encore loin d'avoir les instruments essentiels d'une programmation européenne cohérente indispensable au bon fonctionnement des planifications nationales.

Il se pose ensuite au niveau politique. Nous avons encore mal assimilé l'importance du fait communautaire. Sans volonté politique, les techniciens seront impuissants. Ils ne pourront prendre la responsabilité des politiques communes à mettre en œuvre. Cela nous conduit à poser le problème des institutions. Cela exige un profond changement d'état d'esprit.

Le problème se pose enfin au niveau « mystique », au sens que Péguy donnait à ce mot. Un effort de réflexion est nécessaire de la part des philosophes et des politiques.

On a beaucoup parlé de la « dégradation du Plan ». Ce n'est pas une dégradation de ses méthodes. Au contraire, celles-ci se perfectionnent d'année en année. **Nous assistons en fait à une dégradation du fait national plutôt qu'à une dégradation du Plan.**

Notre grande préoccupation et notre grande tâche doivent être de rechercher et de proposer un « projet européen », encore mal défini, projet européen qui tienne compte des originalités nationales.

Nouvelles difficultés pour la planification européenne

Communication complémentaire
de Jacques Mallet

L'AVENIR de la planification européenne ne peut aujourd'hui s'apprécier qu'en fonction de trois faits nouveaux — postérieurs à la date du Colloque — faits qui en modifient le contexte et les perspectives : l'élargissement de la Communauté Européenne, la crise monétaire et le développement des tensions inflationnistes.

CHANCES DE LA PLANIFICATION
DANS UNE COMMUNAUTE EUROPEENNE ELARGIE

La Communauté Européenne va, selon toute probabilité, s'ouvrir à quatre nouveaux membres : Grande-Bretagne - Norvège - Danemark - Irlande. Sur le plan théorique, cet élargissement ne pose pas de problèmes particuliers au regard d'une planification européenne car les conceptions économiques de ces pays sont très voisines des nôtres.

Le Royaume-Uni, en particulier, met en œuvre une planification assez proche de la planification française

qu'il élabore sous l'autorité du National Economic Development Council (N.E.D.C.), créé en 1962, dont le secrétariat est indépendant mais appointé sur fonds publics. Le retour des conservateurs au pouvoir renforce sans nul doute les tendances libérales dans la politique économique anglaise. Mais les principes de la planification n'ont pas été remis en cause : le Plan britannique a toujours été le fruit d'une étroite concertation entre le secteur public et le secteur privé.

La principale difficulté vient d'ailleurs : en effet, le taux de croissance de l'économie britannique a été, ces dernières années, très inférieur à celui des six pays : c'est ainsi que le produit brut de la Communauté, en termes réels, s'est accru de 1957 à 1970 de 95 % contre 42 % dans le Royaume-Uni. Le taux de croissance annuel du P.N.B., de 1958 à 1968, a été de 5,2 pour la Communauté contre 3,2 pour le Royaume-Uni. Le dernier document publié en Grande-Bretagne (*Economic Prospects to 1972*) fait état d'un taux de croissance de 3 %, tandis que les orientations retenues pour la croissance de la Communauté, de 1970 à 1975, se situent entre 5 et 5,5 %.

Il est vrai que les Britanniques attendent de leur adhésion à la Communauté européenne une accélération de leur croissance au terme de quelques années.

LA CRISE MONETAIRE

Le Troisième Programme de politique économique à moyen terme de la Communauté Européenne, qui comporte pour la première fois la définition d'orientations chiffrées globales, a été adopté en même temps que les décisions relatives à l'Union économique et monétaire le 9 février 1971. Il va sans dire que les chances d'une planification européenne se trouvent liées à la réalisation effective de l'Union économique et monétaire. Or celle-ci a été pratiquement suspendue depuis la crise des 8 et 9 mai 1971 et la décision allemande en faveur d'un mark flottant. Elle se voit en tout cas retardée, et son avenir risque d'être compromis si la situation actuelle (flottaison du DM et du Florin) devait se prolonger longtemps.

Il est évident que l'incertitude monétaire rend très difficile toute prévision sérieuse. Non seulement le fonctionnement du Marché commun agricole et de l'union douanière se trouve perturbé, mais, à défaut d'un retour proche au régime des parités fixes, on risque d'assister à un recloisonnement des marchés et des politiques économiques. La prolongation de la crise monétaire pourrait ainsi conduire à une crise politique majeure dans la Communauté Européenne.

LES TENSIONS INFLATIONNISTES

On ne peut dissocier la crise du DM des perturbations introduites dans l'économie européenne par l'inflation internationale — et principalement américaine — ainsi que par la hausse excessive des coûts et des prix dans les pays de la Communauté Européenne.

Des mouvements spéculatifs de capitaux sont la cause immédiate de cette crise. La cause profonde en est le déficit persistant de la balance des paiements américaine (10 milliards de dollars en 1970). D'autre part, le recours massif des sociétés multinationales et des banques au marché de l'Eurodollar (qui a mobilisé en 1970 une masse énorme de 57 milliards de dollars) compromet la conduite de la politique monétaire dans nos pays.

L'économie européenne dépend de plus en plus de l'environnement international. Ainsi que le souligne le rapport du groupe d'études des perspectives économiques à moyen terme, cette situation pose à la Communauté deux questions fondamentales : comment évoluera à moyen terme la tendance internationale des prix ? Quelle attitude les Etats membres et la Communauté adopteront-ils face à cette tendance : une stratégie d'adaptation, ou une politique d'autonomie des objectifs internes de la Communauté en matière de prix ?

D'autre part, la convergence croissante des niveaux nationaux des prix à l'intérieur de la Communauté est l'une des conditions indispensables à la réalisation de l'union économique et monétaire. Or les divergences dans l'évolution du niveau général des prix contenues dans les projections nationales sont encore considérables et il faudra beaucoup d'efforts pour les rendre compatibles. Dans ses propositions pour les orientations de la politique économique en 1972, la Commission européenne insiste beaucoup sur cet impératif, défini par la Conférence de La Haye : la création d'« une Communauté de stabilité et de croissance ».

Une action rapide et énergique est nécessaire pour se rapprocher autant que possible des objectifs fixés pour la période 1971-1975, qui étaient déjà en matière de prix à la limite de la compatibilité. Cela signifie que, d'ici à la fin de 1972, l'augmentation des prix dans la Communauté européenne devrait être progressivement ramenée à un taux annuel moyen de 3/3,5 %, c'est-à-dire se rapprocher de la branche supérieure de la fourchette prévue au Troisième Programme de politique économique à moyen terme. Et cela signifie également que l'évolution des rémunérations dans les Six Pays ne devrait pas excéder un taux annuel moyen de 6/7 %.

En résumé, la mise en œuvre d'une planification européenne suppose que soient remplies quatre conditions :

1. — Le retour rapide à des parités fixes dans la Communauté Européenne en vue d'assurer la réalisation effective de l'union économique et monétaire.

2. — La modération de la hausse des coûts et des prix dans tous les pays de la Communauté.

3. — Le développement de la personnalité monétaire de la Communauté, qui lui permettra de se dissocier éventuellement de l'évolution internationale des prix et de poursuivre ses objectifs propres.

4. — La création d'un Centre commun de décision de politique économique et monétaire, garantissant la gestion efficace d'une Communauté de dix membres, plus lourde à manier, sans nul doute, que l'Europe des Six.

Jacques MALLET ■

Réimaginer le Plan

Communication de René Pucheu

Le monde change. Chacun le sait. Chacun le dit. En quoi le monde change-t-il ? Partout, on dresse l'inventaire, les inventaires des mutations.

Or, l'essentiel, souvent, échappe. A travers le tohu-bohu des innovations, quelque chose demeure. Quelque chose reste immuable.

Les hommes, nous continuons à vivre dans un monde qui, pour si nouveau qu'il soit, reste identique à l'ancien. Certes, c'est bien l'Homme qui l'a fait. Mais l'Homme — avec une majuscule, l'Homme être collectif — personne ne l'a vu, ne le connaît. Ce nouveau monde qui vient de l'Homme n'est pas encore le monde des hommes qui s'y sentent aliénés, « paumés ». Le monde de la culture échappe autant aux individus que le monde de la nature.

Comment, quand, les hommes, enfin, s'approprient-ils leur monde ? Quand maîtriseront-ils, enfin, la culture, la société, pour en faire leur société, notre société ?

Voilà comment se pose la « question sociale », désormais. Si la planification doit avoir un sens dans l'entre-deux du XX^e au XXI^e siècle, ce doit être de faciliter l'accession de chacun à la création de la société

A moins évidemment que la société ne reste irrémédiablement destin...

D'AUCUNS vont s'interrogeant : « Y aura-t-il un VII^e Plan ? », disent-ils, perfides ou ironiques ou, d'ores et déjà, triomphants. Assurément, voilà bien la plus fausse des questions. La chose est certaine : la société française est assez bloquée et assez conservatrice — ô paradoxe ! — pour que nul, désormais, n'ose supprimer le Plan.

Le véritable aléa est, donc, ailleurs. Il y aura un VII^e Plan, mais que sera-t-il ? Un mythe ou une réalité ? Un simulacre ou un acte ? Voilà ce qui fait, désormais, problème. Voilà ce qui, dès maintenant, doit donner lieu à interrogation car si un Plan met de 18 à 24 mois

pour être élaboré, la préparation de l'élaboration requiert un égal délai, voire un délai supérieur. Il n'est donc pas prématuré de se demander : *où, qui, comment* va-t-on décider, sinon le contenu, du moins la place, la portée et la signification du prochain Plan dans la société française ? La question est on ne peut plus actuelle. Elle mériterait que l'on en débâte ardemment. Cela d'autant plus qu'il apparaît avec clarté — cela ressort avec netteté du Colloque ci-dessus rapporté et de forces autres déclarations — que le moment est venu de *réimaginer le Plan*, sauf à le laisser glisser vers l'état de monument historique.

Réimaginer le Plan ? Pourquoi donc ? Par suite d'une

circonstance on ne peut plus dirimante, ce me semble : les structures de la société française — ou pour être plus exact des sociétés françaises car il est de plus en plus impossible de percevoir la société française comme une entité monolithique, une et indivisible — évoluant, les *procédures* et les *enjeux* de la planification ne peuvent échapper à la modification. Héraults des mutations, les planificateurs doivent la prévoir pour eux-mêmes et leur institution.

Sans conteste, ce n'est pas le lieu de brosser une véritable prospective du Plan, essayons cependant de détecter les principaux facteurs qui acculent à *changer le Plan*. On en retiendra trois parmi des dizaines d'autres.

1) D'abord, *l'espace* économique-social est en voie de transformation. D'une part, l'espace français est de plus en plus « ouvert » sur l'extérieur, on l'a beaucoup souligné dans ce Colloque et dans d'autres ; il est inutile d'y insister. D'autre part, l'espace français sera de plus en plus *fragmenté*. Encore que nul ne sache très exactement si la régionalisation et quelle régionalisation a un avenir, on peut parier qu'elle est appelée à un certain développement. Du coup, si le Plan voit tomber des frontières, il risque de voir s'en dresser de nouvelles. Que l'on en vienne ou non à des plans régionaux, que sera le Plan « national » à l'heure des régions ? Premier facteur qui accule à la réinvention.

2) Si ce changement-là est souvent souligné, il en est un qui l'est moins ; bien qu'à l'orée du VI^e Plan il ait surgi sous la forme d'une discussion autour de propositions visant à n'élaborer qu'un « Plan glissant ». En fait, le *temps du Plan* est-il optimum ? *Cinq ans, n'est-ce pas, à la fois, trop long et trop court ?* Comme toujours, l'Histoire — ou ce que l'on appelle ainsi — se plaît à manier les paradoxes. D'une part, il est vrai que dans des sociétés de plus en plus complexifiées et à changement rapide, il est bien davantage difficile de prévoir qu'on ne le croit communément. D'aucuns affirment que la prévision à un an est, elle-même, pure fantaisie. Même si l'affirmation est excessive, elle n'est pas sans fondement. Or, d'autre part, il est non moins vrai que n'importe quel acteur de la vie sociale — Administration, Entrepreneur, Association culturelle, etc... — est acculé à discerner le devenir à long terme ; chacun sait qu'il doit inscrire ses actions dans les dix ou vingt ans qui viennent. Dès lors, le « moyen terme » a-t-il un avenir puisqu'il est lui-même un avenir ridiculement insuffisant ? En quel temps le Plan doit-il se mouvoir ? Pour quel temps doit-il prévoir et orienter ? Son efficacité est fonction d'une juste *durée*. Quelle est-elle ? Il faut réimaginer le Plan ou, au moins, en vérifier, sur ce point, la validité.

3) Enfin, un troisième facteur de bouleversement est en train de naître et de grandir. Naguère, « Plan de modernisation », le Plan est devenu ultérieurement « Plan de développement ». Il s'est étendu à bien des secteurs inattendus : la culture, le loisir, etc... Sans conteste, beaucoup flairent dans la transformation de la qualification un brin de mystification. Ils n'ont pas

totallement tort. Le Plan français est davantage un Plan de croissance qu'un Plan de développement. Vraisemblablement, nombre de ceux qui le « font » voudraient qu'il soit ceci, et la plupart de ceux qui le décident, ou la force des choses, conduisent à ce qu'il soit cela. Mais, aujourd'hui et surtout dans ces années 80, à l'orée desquelles le VII^e Plan introduira la France et les Français, voici que l'action devra s'inscrire dans une troisième ou une quatrième dimension. Le temps de l'économie finit ou va finissant. *Le temps de l'écologie* commence. Il s'agira moins d'assurer l'expansion *cohérente* de l'appareil productif et des équipements collectifs qu'il postule ou que la bonne conscience, voire de sincères consciences exigent : il s'agira d'affronter le « nouveau monde », le nouveau milieu des existences collectives et individuelles. De tenter de le maîtriser. On n'avait jamais vu cela. C'est le plus formidable défi qui ait été lancé aux civilisations.

Cela étant, c'est la *matière* du Plan qui est *renouvelée* ou, en tout cas, *élargie* fantastiquement. Il est beaucoup bruit de « l'émergence du qualitatif », c'est-à-dire de la nécessité d'appréhender au niveau du calcul et des décisions ces aspects « incorporels » qui sont la satisfaction au travail, la créativité dans les loisirs, la qualité de l'environnement, etc... Effectivement, un processus est amorcé qui est irrésistible. Peu à peu, la puissance humaine s'étend. Une science sans limites appelle un art total.

A la limite, on serait tenté de demander au Plan d'être, précisément, cet artiste « intégral » qui prend en main et *recrée* le nouveau milieu humain. Certes. Pourtant, à ce point, il convient de faire preuve d'une extrême prudence. Le Plan n'est que *trop sacralisé*. Il ne faut pas en rajouter. Le Plan ne peut être ni opération féérique, ni même entreprise démiurgique... Ils sont très nombreux celles et ceux qui le conçoivent tel, ignorant ou refusant de considérer à quel point nos sociétés sont, à l'instar de toutes les sociétés, des *bateaux ivres*, immaîtrisables. Oui, l'Histoire nous cligne de l'œil. Elle cherche à nous faire croire que nous pouvons *choisir* où nous devons aller. L'hypocrite, la tartuffe ! Elle crée en nous le désir d'être *libre* de tout choisir et elle n'est que *destin*. Voilà, encore une fois, les planificateurs pris au rouet entre l'envie d'être puissants et la nécessité d'être sages, c'est-à-dire modestes.

**

Réimaginer le Plan est nécessaire. Cela étant admis, *comment faire ?* Bien sûr, il est ici impossible d'explorer l'ensemble des voies et des moyens. On se bornera à suggérer quelques lignes de recherches autour desquelles il mériterait que les acteurs sociaux réfléchissent. Et sans attendre, on l'a précédemment souligné. On suggérera trois directions de travail.

En premier lieu, la planification doit réapprendre à lire. On veut dire qu'il est capital qu'elle repose sur une *nouvelle méthode de lecture* de la vie sociale. Tout doit recommencer par là. Ce n'est un secret pour personne que la bonne vieille « comptabilité nationale »

ne permet qu'un déchiffrement grossier et déformant des faits économiques. Des auteurs importants — M. Bertrand de Jouvenel, notamment — l'ont fort bien diagnostiqué et démontré. Evidemment la planification doit en tirer les conclusions. De même, l'a,b,c, du VI^e Plan — la fameuse trilogie « industrialisation, solidarité, cadre de vie » — mériterait un examen critique approfondi. N'est-elle pas l'ancienne distinction de l'économique et du social prolongée et empanachée d'un nouveau volet pittoresco-esthétique ? De même, encore — et plus fondamentalement peut-être — l'inepugnable dichotomie entre « fonctions productives » et « fonctions collectives » appelle une mise en question décisive.

Il ne m'échappe pas que cette revendication pose des problèmes immenses. Les uns techniques. Les autres politiques. Il n'est pas certain qu'une nouvelle grille de lecture moins appauvrissante puisse être mise au point d'ici le VII^e Plan. Du moins faut-il essayer. Le Plan est né, naguère, d'une transformation du regard. Le renouvellement du Plan partira d'une nouvelle rupture. On ne peut préparer le XXI^e Siècle avec des lunettes ou des outils du XIX^e siècle. En second lieu, la planification doit devenir réaliste et opérationnelle. Qu'elle renonce à tout étreindre, mais embrasse efficacement ce qu'elle retiendra. La saison du *Plan total*, englobant l'intégralité de la vie nationale est probablement passée. Il y a deux raisons à cela : désormais, la société est formidablement complexe, encore — et peut-être toujours — la connaissance de la vie sociale présente et à venir est infime. Parce que les actions de recherche et d'information ont été négligées ? Oui. Mais, non moins parce que, partout, le devenir des sociétés demeure dans l'ombre, reste opaque et mystérieux. Nous nous faisons beaucoup d'illusions sur notre science des mécanismes sociaux, quelle que soit la classe dominante. Ici, encore, il faut tirer les leçons des faits. Au lieu d'être ce discours intégral, le Plan devrait oser devenir *partiel*.

Sans doute, il serait contre la nature du Plan de renoncer à esquisser une fresque de l'ensemble des processus sociaux. Il le doit, mais gageons-le, il ne réussira pas de si tôt à réaliser cette analyse systématique globale dont il aurait besoin, dont il rêve et dont il a besoin de rêver.

En tout état de cause, au niveau de l'action, ne serait-il pas préférable que l'on renonce à planifier de plus en plus de secteurs ? Tout ne se passe-t-il pas comme si ce que le Plan gagne en extension, il le perdait en dynamique ? Pourquoi pas, dès lors, un Plan moins ambitieux et plus audacieux ? Un Plan qui ne « s'attaquerait » qu'aux sept, dix ou quatorze *nœuds-clés* de la dynamique sociale française, mais qui les investirait par tous les biais, sans se soucier s'il s'agit de nœuds « productifs » ou de nœuds « collectifs », sans se soucier de distinguer les moyens d'équipement et les moyens de fonctionnement, puisqu'enfin un Plan « *ponctuel* », « *nodal* » pourrait programmer les uns et les autres. Dans cette perspective, l'inter-Plan devrait être consacré à un repérage systématique et concerté des « nœuds » que le Plan doit traiter, sinon dénouer.

En troisième lieu, il est aussi urgent que toujours — et vraisemblablement un peu plus — *de nationaliser le Plan*. En faire moins l'instrument de l'Etat et davantage le lieu où la *nation* se préoccupe de son avenir. Cette évolution depuis longtemps souhaitée par beaucoup, implique, sans doute aucun, une rénovation de ce que l'on appelle la concertation et, probablement, même une évolution du statut du Commissariat général du Plan.

Du premier point de vue, il convient, assurément, de perfectionner l'appareil actuel des Commissions, et cette amélioration passe par un moyen fort simple à formuler et fort impossible à obtenir : des « sous », des « crédits » ! Equiper dignement le Commissariat général du Plan, le doter de moyens pratiques qui ne soient pas dérisoires est un impératif. En outre, le VII^e Plan devrait pouvoir, ou oser, « orchestrer » la concertation sur de nouveaux claviers. En particulier, d'une part il conviendrait que les planificateurs se répandent dans la nation — dans les groupes formels et informels — afin d'*animer* le débat national à tous les niveaux, afin de détecter les initiatives et les expériences porteuses d'avenir que toutes les machines institutionnalisées ignorent ou méconnaissent. Bref, afin de se mettre à l'*écoute*. Il serait indispensable d'autre part que les planificateurs découvrent l'existence des moyens de communication de masse et, en particulier, de la télévision. Il est impensable que le VII^e Plan soit élaboré sans que l'opinion publique soit informée, interrogée, « mise dans le coup » par les possibilités qu'ouvrent ces technologies et celles qui sont en cours de naître. Il faut *moderniser* le Plan.

Cependant, l'inexistence d'une stratégie de l'information du Commissariat Général du Plan et la pauvreté des moyens matériels dont il dispose en vue de la concertation obligent à poser une question plus essentielle : celui de *l'indépendance du Plan à l'égard de l'Etat*. Comment faire pour que l'instance qui rassemble les informations et met en forme le Plan soit la propriété de tous et non la chose de l'Etat ? Problème qui est loin d'être nouveau mais qu'importe ! Les vrais problèmes ne sont pas forcément nouveaux. Que faire ? Préconiser que le Commissariat général du Plan ne soit plus rattaché au gouvernement et bénéficie d'une situation distancée de l'Administration active à la manière du Conseil d'Etat ou de la Cour des Comptes ? Envisager que les étapes et les tâches de la préparation du Plan soient disjointes et qu'à côté du Commissariat général du Plan soit créé une sorte d'Institut de la Planification qui serait à la fois un organe de recherche et d'information sur la planification, à la disposition de tous les partenaires sociaux ? Il ne s'agit pas, ici, de trancher entre ces solutions. D'autant que nombre d'autres sont imaginables. L'important est que l'on ne se lance pas dans le VII^e Plan sans rénovation ou innovation institutionnelle.

Il faut *réimaginer le Plan*. Sur ces points. Et sur quantité d'autres !

René PUCHEU ■

Le Plan : quelle philosophie ?

Communication d'Étienne Borne

AU long de ce colloque, la philosophie — et les philosophes — ont été souvent interpellés, et la sollicitation se faisait plus pressante à mesure que le temps passait et que la fin approchait. Comme si un grand nombre d'entre vous se souvenait du trop célèbre mot de Hegel qui veut que « l'oiseau de Minerve » — symbole classique de la sagesse — « ne prenne son vol qu'à la tombée de la nuit ». Ce qui ne signifie pas, selon la lecture malveillante que faisait récemment de l'énigmatique formule un agrégé des lettres, parvenu au sommet de l'État, que la philosophie est obscure comme la nuit. Hegel voulait dire, par une ambiguïté délibérée, que la philosophie et le philosophe interviennent à l'heure crépusculaire où il semble à la fois que tout s'achève mais aussi que quelque chose d'essentiel reste en suspens, si bien qu'on ne sait plus si tout est dit et fait ou si tout reste à dire et à faire. Ainsi s'explique que tantôt le philosophe soit tenu pour rien, et que tantôt on lui demande trop et tout — et il ne mérite, continuons le jeu des célèbres citations, « ni cet excès d'honneur, ni cette indignité ».

Aussi, lorsque des économistes et des sociologues, des syndicalistes, des politiques se tournent vers la philosophie pour lui demander un modèle de société, des finalités, des valeurs, le philosophe se sent à la fois ravi et accablé. Ravi, parce que s'il n'a pas la mémoire trop courte, il se souvient qu'il arrivait ou qu'il arrive encore à d'autres voix que les vôtres de le récuser violemment : pour comprendre et transformer les sociétés et modeler selon la raison l'avenir humain, ne suffit-il pas, disent-elles, d'emprunter leurs concepts aux sciences économiques et sociales, et d'user de techniques scientifiquement fondées ? La philosophie ou plutôt les philosophies n'apporteraient, elles qui ne sont sans doute que survivance d'une ère pré-scientifique, qu'alibi stérile ou diversion passionnelle. La planification, puisqu'il s'agit toujours d'elle, exercice d'analyse objective et de prévision rationnelles, ne suppose-t-elle pas pour être efficace la fin de ces idéologies sources de faux problèmes et de désaccords métaphysiques ? Or voici que même les familiers de la planification et les praticiens de l'économie s'aperçoivent que connaissance et technique positives, si elles sont toujours nécessaires, restent insuffisantes pour résoudre un certain nombre

de problèmes majeurs impossibles à éluder lorsqu'il s'agit de donner sens à l'action humaine, d'où l'appel à la philosophie. Et si le philosophe est ravi de ce retournement de fortune, il se sent aussi très accablé, car d'une part la philosophie qui est fondamentalement un questionnement, ne saurait avoir réponse à tout et elle ne peut manquer de décevoir qui attend trop d'elle, et d'autre part, il convient d'écarter ici une conception simpliste, matérielle, née d'une sorte d'illusion spatiale selon laquelle l'économie et la philosophie auraient des domaines séparés, délimités, de telle sorte que la philosophie commencerait là où s'arrêterait l'économie. En réalité, il n'est pas d'homme de science ou d'action, qui n'ait, consciente ou non, une philosophie, dans la mesure où il se fait, au moins implicitement, une idée de sa science ou de son action. Et le rôle de la réflexion philosophique est de faire passer cette philosophie de l'implicite à l'explicite et d'en éprouver la valeur.

Nécessité et équivoques de l'humanisme.

Mon propos sera donc de chercher la sorte de philosophie de la planification, et qui transparaitait comme Idée animatrice de nos analyses et de nos interrogations. Les participants de ce colloque se sont en effet accordés, et je reprends des expressions fort philosophiques, dont on a usé, à faire de la planification l'expression à la fois d'un volontarisme et d'un rationalisme : organiser par la prévision la production et s'il se peut la répartition des biens économiques et des biens de culture, c'est en effet contredire par l'énergie du vouloir et la clarté de la raison un certain nombre de fausses fatalités naturelles. Volontarisme et rationalisme qui ne font qu'explicitement la philosophie naturelle du travail humain, émergence au-delà de la nature — comme l'a vu Marx — de la volonté et de la raison. L'animal parce qu'il est instinct s'adapte à la nature ; l'homme parce qu'il est esprit s'adapte à la nature. Formules exactement et parfaitement humanistes que faussera ensuite dans le marxisme le matérialisme du système. Disons donc que nous espérons trouver du côté d'un humanisme la philosophie de la planification. Parler comme nous le faisons tous de planification démocratique, c'est en effet se référer à un humanisme. Si notre langage est celui du volontarisme et du rationalisme, c'est parce que nous

refusons que le hasard ou des nécessités aveugles gouvernent les réalités économiques et sociales. D'où notre opposition à un libéralisme sauvage qui livre le destin des hommes à la mécanique d'une économie de marché. Les contraintes qu'impose la planification nous ne les jugeons légitimes que si elles apparaissent comme des disciplines au service de l'homme, seule norme des projets collectifs et des grandes ambitions. C'est penser la planification d'une manière humaniste que de la condamner si elle était l'instrument des égoïsmes de classe ou de nation et s'efforcer d'en faire un moyen privilégié de décloisonnement, grâce auquel les frontières sont de plus en plus relativisées et dépassées.

Toutefois, nous contenter, en guise de réflexion philosophique, de faire ensemble nos dévotions à l'humanisme, ce serait sacrifier à ces « discours endimanchés » dont on a parlé avec humour et qui remplacent la pensée par la rhétorique. Que l'humanisme ait si mauvaise presse aujourd'hui dans une opinion philosophique qui se veut d'avant-garde, cette contestation certes est dangereuse puisqu'elle risque de donner des chances à toutes les formes du nihilisme et du totalitarisme, mais elle a cependant portée et valeur positive, dans la mesure où la référence à l'homme universel et abstrait risque de n'apporter que des solutions académiques à des problèmes qui sont d'autant plus aisément résolus qu'ils n'ont pas été vraiment posés. Ainsi a-t-on vraiment traité le problème de la planification lorsqu'on a affirmé qu'il n'y a de planification valable qu'au service de l'homme ? Langage certes au premier abord aussi clair que rassurant. La planification est de l'ordre des moyens et elle vaudra ou ne vaudra pas selon qu'elle sera orientée vers des fins humaines ou inhumaines — car après tout on peut planifier le malheur et la dégradation des hommes et Eichman était un planificateur de la mort. Ainsi en elle-même la planification serait moralement neutre, l'important étant de savoir la subordonner, à la manière d'un outil qui peut servir au pire ou au meilleur. On dira par exemple, pour continuer à faire l'inventaire des lieux communs transparents et tranquilles, qu'un technocrate fait de la planification une fin — alors que nous autres, touchés par la grâce démocratique et humaniste, nous considérons cette même planification comme un moyen. Nous demanderons alors des fins à la philosophie, laquelle répond comme Œdipe au Sphinx : « L'homme ». Réponse qui peut être à la fois, et c'est la morale de la table, dérisoire ou décisive, qui n'est véridique qu'à condition d'être critique et interrogative, et de mettre en question la trop commode distinction entre moyens et fins — car il n'est pas de moyen utilisé par l'homme qui ne soit du même coup autre chose qu'un moyen, et n'implique le choix d'une certaine possibilité humaine, bref une finalité.

Maîtrise du temps et domination du monde.

Nous disions bien tout à l'heure que la planification signifiait volontarisme et rationalisme, c'est-à-dire qu'elle est une certaine façon pour l'homme de s'humaniser ; reste à savoir et nous touchons ici au nœud du débat

si cette raison et cette volonté sont le tout de la pensée et de l'action. En d'autres termes, la planification implique que l'homme se saisit dans un certain rapport au monde et au temps, rapport qui sera une relation de puissance organisatrice à matière organisée — puissance que les Anciens symbolisaient par le personnage de Prométhée — et qui dans son dynamisme s'éprouve capable d'incessamment déstructurer pour ensuite restructurer. Une telle puissance est de l'homme, si bien que la planification n'a pas à être mise au service de l'homme, elle est humaine de part en part ; mais si la puissance planificatrice est de l'homme, elle n'est pas tout l'homme, elle n'est que l'une de ses dimensions. Aussi ne voir en lui que cette dimension, c'est, comme dit Marcuse, faire l'homme « unidimensionnel ».

Soit d'abord la relation au temps. La planification est projet qui formule l'avenir pour le faire ; dès lors le présent non seulement n'est plus un absolu, mais semble perdre sa réalité propre puisqu'il n'est plus que voie vers un avenir, lequel ne sera jamais appréhendé, les temps accomplis, que comme un présent, c'est-à-dire comme voie et moyen vers un fatalement inaccessible avenir. Les planifications modernes illustreraient alors le mot de Pascal : « Nous ne vivons pas, nous attendons de vivre ». La maîtrise du temps par une intelligence prospective, qui est à elle-même sa propre fin, qui donc ne manque pas de sens, paraît alors se changer en son contraire, subordonne l'esprit humain à un processus indéfini et au fond insensé qui ne cesse de se nier lui-même et qui accentue l'aspect le plus éprouvant de la temporalité. La planification n'est pas sans finalité. Mais cette finalité est une finalité sans fin.

Remarque du même ordre, je veux dire simple, naïve radicale et donc philosophique, sur la maîtrise du monde par la planification. Le thème a été développé par de nombreux auteurs, mais c'est Marcuse qui lui a donné sa plus grande force, en faisant apparaître qu'il met en cause toute société industrielle, que celle-ci se dise socialiste ou soit dite capitaliste. La société industrielle tend à la planification indispensable à l'efficacité de son fonctionnement, et elle pousse jusqu'à des limites jamais atteintes la domination de l'homme sur les choses non seulement par la machine mais aussi par le moyen de concepts opératoires, promotions de l'outil, et qui même sous la forme la plus subtilement et la plus précisément scientifique se ramènent à l'épure abstraite d'actions à faire. La dimension de l'homme que développe la société planifiante est celle de sujet maîtrisant à objet maîtrisé, ou encore, pour parler un langage hégélien un rapport de domination-servitude. Mais impossible de planifier le monde des choses sans planifier aussi du même mouvement l'ordre des travaux humains, et par conséquent l'homme lui-même, qui est pris comme un élément adapté et ajusté aux autres éléments dans la machinerie organisée dont il est pourtant le principe. De même que la maîtrise rationnelle du temps se changeait en aliénation au temps, la maîtrise de l'objet devient objectivation du sujet maîtrisant. Si bien que, et c'est encore un thème de Marcuse, certes révolutionnaire, mais aussi peu marxiste que possible, ce n'est nullement par les progrès conjoints, et qui s'accroissent

réciiproquement, de la société industrielle et d'une intelligence technique et conceptuelle que pourra sortir une authentique libération et promotion de l'homme ; mieux encore, les tyrannies modernes, avouées ou feutrées, s'accommodent aisément d'un modèle de l'homme défini par cette seule dimension de la maîtrise des choses et de la production des outils et des concepts.

Le pluralisme est vérité

Mon propos est trop elliptique, et ne fait pas assez bien entendre qu'il ne s'agit nullement ici du banal procès de la « société de consommation », qui est parfois le fait de consommateurs gorgés et blasés. La maîtrise par l'homme de ses propres conditions d'existence — dont se trouve exclue une grande part de l'humanité — est une valeur positive, et ce serait une misérable utopie archaïsante que de prétendre raturer la croissance et le développement pour faire rétrograder les hommes vers quelque stade pré-industriel. Mais si la puissance planificatrice est de l'homme, répétons-le, elle n'est pas tout l'homme. Il n'y a d'homme authentique que pluridimensionnel ; en d'autres termes, la pluralité peut-être incoordonnable des vocations ou des appels est ce qui fait la spécificité de l'homme ; est humain le souci de l'avenir, mais aussi l'attention au présent, humain la domination de la chose par la main et l'outil, mais aussi la contemplation désintéressée et le regard sans désir ; humain le concept opératoire par lequel s'identifient l'« expliquer » et le « faire » mais aussi l'Idée, dans le sens le plus platonicien du mot, qui est idéal, exigence, valeur. La crise de la civilisation contemporaine tient sans doute en ceci qu'elle tend à partialiser l'homme, à ne développer qu'une seule de ses possibilités, d'où un refoulement douloureux d'aspirations essentielles et qui souffrent d'être cruellement et injustement réprimées. En avançant dans cette direction, on trouverait certainement l'une des causes du malaise, pour employer un mot faible, des jeunes générations plus vivement ressentis, ce qui est significatif dans les sociétés les plus industrialisées.

Parce que l'homme de la maîtrise et de la possession n'est pas le tout de l'homme, la société industrielle — et elle offre plusieurs visages — ne peut à elle seule constituer un modèle de société pleinement humaine, c'est-à-dire de communauté. Là est une question plus fondamentale que la plupart des problèmes couramment abordés dans les débats d'aujourd'hui, libéralisme ou socialisme, réforme ou révolution, question qui est celle de la valeur et de l'avenir de la société industrielle. Si dans tous les groupements dont nous nous sentons proches, l'idée de socialisme démocratique est reçue avec une sympathie préalable spontanée, c'est qu'on ne peut qu'être d'accord avec tout ce que cette idée implique de refus : capitalisme et néo-capitalisme, socialisme bureaucratique et totalitaire qui n'est autre qu'un capitalisme d'Etat ; et si l'inventaire était complet, on s'apercevrait qu'il n'est pas un seul mode de la société industrielle que ne mette en question l'Idée exigeante et, ce qui est dans ma bouche est suprêmement *laudatif, toute platonicienne de socialisme démocratique.*

cratique. Là est sans doute la preuve que la société industrielle, encore une fois, quelle que soit sa figure, ne peut être considérée comme un modèle entièrement valable de communauté humaine. De même qu'un homme est homme par la pluralité des aspirations et des attentes qui le constituent, et entre lesquelles il doit instituer jour après jour un équilibre en mouvement et en tension, équilibre toujours compromis et toujours à refaire, ainsi une communauté humaine est faite de plusieurs sociétés qui interfèrent les unes sur les autres, dont il s'agit ici aussi d'équilibrer et non de supprimer les inévitables tensions, et dont aucune, et notamment la société industrielle, ne peut avoir la prétention de se transformer en modèle total se subordonnant les autres types de société.

Fonder, c'est limiter.

J'ai fini. Si quant à moi j'ai été très instruit par tout ce que j'ai entendu au long de ce colloque, mes propres réflexions, fort peu savantes, très approximatives, ne vous auront guère instruit. Je rappelle en terminant la substance de mon propos : oui, certes, à la planification, entreprise pleinement humaine, puisqu'elle est animée par la volonté de corriger le hasard et de raturer le destin à force d'analyse et de prévision rationnelles, entreprise qui suppose, comme toute action raisonnable, que l'existence a un sens, sans qu'elle puisse à elle seule déterminer le tout de ce sens ; non à une planification intégrale de l'existence humaine, formule totalitaire qui ferait une humanité et une société unidimensionnelles et qui mutilerait à la fois la personne et la communauté ; une planification prise ainsi de vertige et envahissant dans une frénésie de mesure les diverses provinces de l'existence ne serait pas la planification mais le mythe de la planification, laquelle, intolérante de ses propres limites, détruirait l'intention de raison d'où elle est issue. Mon dernier mot est de philosophie : un propos de justification allant jusqu'au fondement est en même temps un propos de critique et de délimitation. C'est en limitant la planification qu'on la fonde. Mais pour situer la planification par rapport à une idée de l'homme et à un modèle de communauté — surtout à un moment où sont en crise les grandes doctrines, laïques ou religieuses — il faudrait, comme l'un de nous le disait, « un autre colloque ». Un colloque où tous auraient la parole et pas seulement « les philosophes ». On attribue ce mot au biologiste Jacques Monod : « La philosophie est chose trop importante pour la confier aux philosophes. » Emoussons la pointe, et disons aux seuls philosophes. Et le philosophe, qui interroge plus qu'il ne répond, est en droit de demander aux techniciens de la planification : quelle est la philosophie à la fois justificatrice et limitatrice de votre projet ? Cette philosophie est là, toute proche ; nous la devinons et la pressentons sans la voir à plein. Mais pour qu'elle se manifeste, il faudrait congédier trop de raideurs idéologiques et de crispations passionnelles. Aussi dans cette démarche au dévoilement, est-ce le dernier pas qui coûte le plus.

Etienne BORNE ■

La planification italienne

Communication de Roberto Papini

L'INSTITUT des Etudes pour la Programmation Economique (I.S.P.E.), présidé par le Ministre du Budget et de la Programmation économique est chargé d'élaborer des études pour la définition du « Programma », c'est-à-dire le Plan. Le Ministre du Budget est responsable de la définition technique du Plan, et c'est lui qui le présente au Gouvernement et ensuite au Parlement. Lorsque le projet du Plan est prêt — selon les options du Gouvernement — l'I.S.P.E. procède à des consultations avec l'administration, les syndicats et les entreprises.

Pour assurer une liaison permanente entre le « Secrétariat général de la programmation économique » au Ministère du Budget et l'I.S.P.E., un projet de loi a été présenté par le Gouvernement, selon lequel le Secrétaire de la Programmation Economique, dépendant directement du Ministre, est nommé aussi Président de l'I.S.P.E. Théoriquement, on voudrait éviter le risque de débudgétisation annuelle du Plan.

Les objectifs fondamentaux du « Programma quinquennale » italien (1966-1970) étaient au nombre de cinq. Primo : accroissement du revenu national, de façon à obtenir le plein emploi des forces de travail. Secundo : essor de l'agriculture, de façon à mieux satisfaire à la demande interne et à développer les exportations. Tertio : hausse du revenu du travailleur agricole, afin de le rapprocher de celui du travailleur de l'industrie. Quarto : réduction de la disparité économique existant entre Nord et Sud, par la création de zones de travail dans le Midi de l'Italie grâce à l'établissement de nouvelles industries au Sud. Quinto : satisfaire aux exigences collectives, c'est-à-dire réaliser les grandes réformes (instruction, santé, logements, transports, sécurité sociale, etc.). La condition sine qua non était que le revenu national devrait continuer à augmenter de 5 % par an.

Le revenu national a augmenté de 6 % par an en moyenne, mais aucun de ces objectifs n'a été atteint.

Certes, la société italienne a évolué. Le développement est indéniable. Mais il s'agit là d'un progrès à bride abattue, sans aucune règle et surtout en dehors du schéma du programme, de ses prévisions et de ses objectifs principaux. Par exemple, il était prévu que la population active aurait dû s'accroître d'environ 600.000 unités au cours des cinq années dont il est question. Par contre, on a enregistré un fléchissement du nombre des travailleurs italiens, il y en avait 386.000 en moins, en 1970, surtout à cause du rythme élevé des émigrations. Le chômage aurait dû être complètement éliminé. Au contraire (malgré la diminution des forces de travail), il n'a baissé que très peu. A présent, il y a 152.000 chômeurs en moins par rapport à l'année 1965, mais en plus 104.000 jeunes qui cherchent leur premier emploi.

Certains calculs relatifs aux principales orientations de la population se sont même avérés faux. En effet, le programme prévoyait, pour la période du Plan, une réduction de l'exode rural par rapport aux cinq années précédentes (730.000 au lieu de 800.000). Par contre, l'exode a augmenté : le chiffre des départs des exploitants agricoles à l'étranger ou vers les villes s'élève à 933.000 unités.

Le revenu de l'exploitant agricole s'est accru de 37 %, à cause même de l'exode qui a renchéri la main-d'œuvre, mais en même temps les ouvriers ont aussi obtenu des augmentations (35/40 %) ; il s'ensuit donc que l'écart entre les deux revenus est resté le même. La production agricole a augmenté de 2,5-3 % par an ; la production industrielle a enregistré un accroissement minimal (1969) de 3,3 %. En ce qui concerne l'« import-export », il suffit de considérer un seul chiffre : en 1966 le solde passif était de 337 milliards, tandis qu'à présent l'excédent des importations sur les exportations a atteint 1.130 milliards. L'agriculture rentable et modernisée prévue par le 1^{er} Plan, le « Plan Pieraccini », n'existe pas. Les Italiens continuent à se déverser tumultueusement

dans le secteur industriel et dans les autres domaines d'activité.

En ce qui concerne le Midi, on sait bien que l'émigration des gens du Sud vers les établissements industriels du Nord a continué, entraînant par conséquent une infinité de problèmes sociaux et humains.

Pendant les cinq années du Plan, la situation dans le Sud a évolué de la manière suivante : en 1965, 1.610.000 hommes et 241.000 femmes travaillaient dans l'industrie, alors qu'à l'échéance du plan il y avait 1.629.000 hommes et 200.000 femmes. Au total, donc, on enregistrait 22.000 unités en moins, alors qu'en même temps, dans le Nord, on avait une augmentation de 342.000 unités. Il paraît que ces chiffres donnent raison à ceux qui affirment que l'appauvrissement du Midi est un phénomène progressif, qui pourra difficilement être endigué — même en ayant recours à des moyens extraordinaires. On se demande, en effet, si cette orientation pouvait bien être modifiée par un Plan qui, dès le début, avait été défini « le livre des rêves » par un homme politique tel que M. Fanfani, l'actuel Président du Sénat.

Si la volonté politique se dérobe et ne soutient pas les choix faits, alors tout va s'écrouler : les forces de travail ne se distribuent pas de la manière prévue et les capitaux trouvent d'autres emplois ou restent inutilisés. L'assainissement de l'agriculture et la réalisation des grandes réformes ne représentaient pas seulement les objectifs du programme : ils en étaient aussi, sous un certain aspect, la condition préalable, puisqu'il supposaient une volonté politique qui, par contre, en pratique, n'a pas existé.

Il faut se demander pour quelle raison le 1^{er} plan s'est trompé par excès sur certains points essentiels et par défaut sur d'autres. Il suffit de donner deux exemples. Pour l'année 1969, le programme prévoyait une exploitation d'électricité de 94 milliards de kilowatts/heure, tandis qu'elle a atteint 110 milliards. Pour la même année, la capacité de raffinage des hydrocarbures dans les industries existant en Italie aurait dû être de 105 millions de tonnes ; par contre, elle a été de 156 millions de tonnes. Cela veut dire que dans certains secteurs l'évolution (et par conséquent la consommation) ont été plus élevées que l'on n'avait prévu, naturellement au préjudice d'autres secteurs. La volonté des responsables du programme n'a pas réussi à s'imposer sur les orientations autonomes du système économique (1).

Sur la base des résultats du 1^{er} plan, il faut maintenant chercher à tirer des leçons pour le nouveau Plan 1971-1975, qui ne sera prêt qu'en automne et qui démarrera donc avec dix mois de retard au moins, sans compter les temps de discussion nécessaires au Parlement (l'expérience du 1^{er} Plan l'enseigne). La

(1) Cf. Pasquale Saraceno, *La programmazione negli anni 70*, Milan 1970 ; R. Papini - G. Cortese, « Il piano in Italia e in Francia », *Cultura e Politica*, n° 9, 1969.

réponse aux questions posées par les insuccès du « Plan Pieraccini » a été la suivante : il faut ramener le problème à des dimensions plus réalistes, c'est-à-dire ne choisir que quelques-uns des grands projets, et passer du stade utopiste de la programmation « globale » à celui de la programmation par « grands projets ». La classe politique italienne est accusée de ne pas avoir compris tout cela auparavant, et même — peut-être — de ne pas avoir eu suffisamment confiance dans le Plan ; on lui reproche aussi de s'être leurrée en croyant qu'il suffisait de prévoir un développement économique organique du pays pour que cette perspective se transforme en des résultats concrets.

Les chiffres élevés des investissements et de la dépense publique témoignent de la différence existant entre le vieux plan quinquennal et la réalité. D'abord, le taux des ressources affectées à des investissements productifs a été de 20 %, tandis que le plan avait prévu 23 %. Mais ce n'est pas là le point le plus grave. En effet, 40 % du taux susdit aurait dû être destiné au Midi, tandis que la partie la plus sous-développée du pays n'a reçu que 27 % de ce chiffre. Tout cela a été provoqué par les différends entre villes, entre régions, entre ministres, au sujet des nouveaux établissements industriels. A un certain moment, on ne parlait que de « programmation négociée » entre les industriels et les politiques, mais ensuite — comme cette expression paraissait de mauvais goût — elle fut changée par « en négociation programmée ». En fait, la négociation ne s'est pas effectuée avec toutes les entreprises, et les plus grandes souvent ont imposé leur programme au Gouvernement. Celui-ci a ensuite prouvé qu'il n'était pas capable ou qu'il ne voulait pas toujours imposer le Plan aux entreprises, et en premier lieu aux entreprises publiques. En conclusion, le Gouvernement italien et ses différents interlocuteurs ne réussirent pas à faire de choix rapides et précis. C'est aussi la raison pour laquelle le chiffre affecté aux investissements sociaux (c'est-à-dire aux grandes réformes) fut de 2,8 % au lieu de 4,1 %.

Entre temps, le déficit du bilan de l'Etat augmentait de plus en plus, c'est-à-dire que les ressources disponibles diminuaient au lieu de s'accroître. Le passif, qui en 1965 était de 1.040 milliards, en 1969 se chiffrait à 1.807 milliards. Au bout de deux ans, l'Etat eût beaucoup de dettes à cause des nombreuses émissions de prêts. Mais le revenu fut à peine suffisant pour faire face à l'accroissement des frais courants (2.586 milliards), c'est-à-dire aux salaires des employés de l'Etat.

Le Plan 1971-1975 ne voudrait pas commettre les mêmes « erreurs » (qui ont été, en effet, plus politiques que techniques). Ce sont justement l'instabilité gouvernementale, la contestation permanente des décisions politiques de la part des forces économiques et syndicales, qui ont convaincu les responsables du plan qu'il était nécessaire de faire des choix concrets au moment même où le plan démarre, pas après.

Entre le premier et le deuxième Plan a été rédigé le « Projet 80 », un document qui proposait à la société

italienne toute une série d'« options » pour 10 ans. L'automne prochain nous montrera si le « club des planificateurs » est vraiment descendu de l'Olympe où il s'était isolé ; si la classe politique a cessé d'exiger d'une façon démagogique trop de choses, toutes au même moment et immédiatement ; et si, enfin, en 1975, nous réussissons à éviter le spectacle d'une nouvelle violation gigantesque de la loi, ainsi qu'il est arrivé pour la loi du plan économique 1966-1970.

Il est difficile d'évaluer le nouveau modèle de programmation basé sur les « grands projets ». En effet, nous ne connaissons pas encore le tableau d'ensemble dans lequel elle doit se placer. Je veux dire qu'une programmation « à grands projets » peut bien remplacer une programmation « globale », mais elle ne saurait se soustraire à l'exigence de connaître à fond l'ensemble

des évaluations sur lesquelles doit se baser le plan « à grands projets ». Jusqu'aujourd'hui, les indications politiques du Gouvernement ont été fort modestes.

Beaucoup de personnes sont de l'avis que les raisons pour lesquelles le plan Pieraccini a échoué sont les mêmes qui peuvent causer la faillite de la programmation « à grands projets ». Quel que soit le modèle que l'on adopte, l'autorité responsable du programme doit pouvoir connaître les dimensions réelles de tous les éléments déterminant la production et la distribution du revenu national : du profit à la rente, à l'intérêt, au salaire. Et elle doit aussi être en mesure de s'en servir de façon à pouvoir exploiter d'une manière rationnelle les ressources nécessaires à atteindre les objectifs visés par le Plan.

Roberto PAPINI ■

La planification en Belgique

Communication de Gaston Geens

LA planification en Belgique s'est vue attribuer un nouveau cadre légal par la loi-cadre du 15 juillet 1970 « portant organisation de la planification et de la décentralisation économique ».

Cette loi, qui a été adoptée après de longues et difficiles discussions, organise la planification sur une base différente de celle établie par l'arrêté royal du 14 octobre 1959 sur le Bureau de programmation économique.

Cet arrêté royal décrit, dans son article 3, les fonctions du Bureau et par-là même, les objectifs visés par la programmation économique.

« Le Bureau de programmation économique étudie et propose au Comité ministériel de Coordination économique :

« 1. les objectifs généraux de la politique économique, notamment, en matière d'investissement, d'emploi, de prix et de salaires ;

« 2. un programme de développement économique et social établi, pour une ou plusieurs années, en vue d'atteindre les objectifs susdits.

« Ce programme comprend les prévisions budgétaires qui y sont relatives.

« La politique des transports, celle de l'énergie et de l'emploi doivent y être intégrées ;

« 3. un plan d'investissements publics regroupant les principaux projets des différentes administrations, services et pouvoirs publics ;

« 4. des prévisions quant aux investissements privés et des indications sur les perspectives des différents secteurs de la vie économique ;

« 5. les programmes de développement régional et toutes propositions de nature à contribuer à ce dernier objectif. »

A noter, qu'à cette époque, on a évité soigneusement l'expression « planification » ; on s'est même battu pour que le langage officiel ignore le mot « plan » et ne retienne que le mot « programme », pour que l'on mette sur pied un « Bureau de programmation économique » et non un « Bureau du Plan ».

Il aura donc fallu plus de 10 ans pour qu'une loi consacre officiellement, pour la première fois, les termes de plan et de planification.

En fait, la notion de programme signifiait que l'on en restait à un ensemble cohérent et structuré de prévisions et d'orientations, dont la valeur était purement indicative, tout au plus incitative. C'est le compromis sur lequel les forces socio-politiques s'étaient mises d'accord en 1959. Le programme était, en quelque sorte, une étude de marché globale, un « réducteur d'incertitudes », comme Pierre Massé qualifiait le Plan français, d'une grande utilité mais sans aucune force obligatoire ou même contractuelle.

L'insuffisance de cette conception est apparue rapidement ; en réalité, les deux plans établis en exécution de l'arrêté royal de 1959 — pour les périodes 1961-1965 et 1966-1970 — se contentaient de dresser les lignes générales de l'évolution future de l'économie belge et n'ont pas eu une incidence réelle sur la politique poursuivie par les différents gouvernements.

Face à cette situation, la déclaration gouvernementale de l'actuel gouvernement Eyskens prévoyait la création d'un Bureau du Plan, chargé d'élaborer un véritable plan, que l'on peut définir comme **un acte politique définissant un ensemble ordonné d'objectifs économiques et sociaux à moyen terme, éclairé par une exploration de l'avenir et prenant appui sur des politiques.**

Cette intention gouvernementale s'est traduite par la suite dans la loi sus-mentionnée, dont nous allons examiner maintenant les points essentiels.

Comme déjà son titre l'indique, la loi n'organise pas seulement la planification, mais aussi la décentralisation économique. Ces deux problèmes sont intimement liés l'un à l'autre, mais pour la brièveté de notre exposé, nous nous en tiendrons au chapitre premier de la loi, qui traite de la planification.

1. But de la planification.

D'après les termes de la loi, la planification a pour but « d'assurer dans le cadre de la politique économique globale et nationale, tant pour l'ensemble du territoire que dans chacune des régions, une expansion maximale économique équilibrée et, dans ce cadre, une constante amélioration en matière d'emploi, de revenu du travail,

de pouvoir d'achat, de logement, d'infrastructure et d'équipement ».

Le secteur public, aussi bien que les entreprises privées, y compris les sociétés financières, sont englobés dans la planification.

2. Contenu du plan.

La planification se traduit en un plan économique quinquennal, qui peut être adapté annuellement. Le plan résulte de la confrontation des besoins hiérarchisés conformément au but défini plus haut, avec les données et prévisions sectorielles, régionales, budgétaires et financières, ainsi qu'avec les tendances et prévisions générales.

L'article 5 de la loi énumère, de façon détaillée, le contenu du plan. Ainsi, le plan définit :

- a) Les objectifs généraux poursuivis et les politiques arrêtées pour les atteindre, notamment, en matière d'investissements, d'épargne, d'emploi, de prix, d'infrastructure et d'équipement, de transport et d'énergie.
- b) Dans ce cadre, les estimations relatives aux investissements privés et les prévisions en matière budgétaire et financière.
- c) Les plans d'investissements au niveau des régions économiques.
- d) En ce qui concerne les départements ministériels, les établissements publics, les pouvoirs subordonnés et les organismes fonctionnant à la faveur d'une intervention ou d'une garantie des pouvoirs publics, le programme qui leur est assigné ou les objectifs qui leur sont fixés avec le volume des moyens mis à leur disposition pour réalisation.

3. Le Bureau du Plan.

La loi crée un Bureau du Plan, qui remplace le Bureau de Programmation économique. A noter que l'adjectif « économique » a été supprimé, en raison du fait que le plan ne couvre pas seulement les aspects économiques, mais aussi l'aspect social dans le sens le plus large du mot. Cet élargissement de la compétence du Bureau du Plan ressort d'ailleurs clairement de l'article premier de la loi, qui ne parle pas seulement de l'expansion économique mais aussi des autres objectifs de la politique générale du gouvernement.

Enfin, l'arrêté royal du 24 mai 1971 a arrêté le statut du Bureau du Plan et a précisé encore davantage le contenu du Plan.

4. Préparation du Plan.

Les différents stades de la préparation du Plan ont été soigneusement décrits dans la loi. Nous nous contenterons d'en reprendre les moments les plus essentiels.

- 1) Le Bureau du Plan collecte les informations préalables nécessaires et définit, sur la base de celles-ci, les **premières options** globales possibles.
- 2) Ce projet, qui contient les options techniques, est transmis pour avis aux Conseils économiques régionaux, qui les confrontent avec les données et suggestions des Sociétés de développement régional, qui constituent l'inventaire des besoins régionaux.
- 3) Après avoir coordonné et au besoin arbitré ces besoins, les Conseils économiques régionaux adoptent leurs projets de plans régionaux respectifs et les transmettent au Bureau du Plan.
- 4) Le Bureau du Plan intègre les projets de plans sectoriels et régionaux en une synthèse globale et nationale.
- 5) Cette synthèse est examinée ensuite par le Comité national d'Expansion économique, le Conseil central de l'Economie et le Conseil national du Travail, qui expriment leur avis.
- 6) Le gouvernement transmet cette synthèse aux Chambres législatives avec ses propositions et les avis des conseils consultatifs.
- 7) Les Chambres font connaître leurs options.
- 8) Le Comité national d'Expansion économique, les Conseils économiques régionaux et les organes consultatifs sont consultés sur ce choix politique.
- 9) Le projet de loi arrêtant le plan est élaboré et déposé devant les Chambres.
- 10) Le parlement approuve le plan qui obtient force de loi.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la phase 8 vient d'être terminée. En effet, le 8 juin 1971, le Comité national d'Expansion économique, dont le gouvernement fait partie, a émis son avis sur un document « Les lignes de force du Plan 1971-1975 » qui va être déposé incessamment devant les Chambres.

Le Plan sera donc voté d'ici peu, ce qui n'empêche que la première année d'exécution du Plan est déjà largement entamée.

Ce retard est dû, pour une grande partie, à la lourdeur de la procédure de consultation. Il faudra veiller à y remédier à l'avenir, sans porter atteinte à la démocratisation du Plan.

5. La consultation régionale.

Il ressort de l'énumération des différentes phases de l'élaboration du Plan que les Conseils économiques

régionaux, qui sont les interprètes attitrés des intérêts régionaux, jouent un rôle très important dans la préparation du Plan. Il faut s'attendre à ce que, dans l'avenir, ces Conseils prennent une part encore plus active à cette préparation, d'autant plus que la nouvelle Constitution a ouvert la voie à une régionalisation plus poussée de la politique générale du pays.

6. La force obligatoire du Plan.

Une autre innovation importante qui a été introduite par la loi du 15 juillet 1970 est la force obligatoire du Plan. En effet, l'article 7 de la loi dit que le plan est impératif pour les pouvoirs publics dès son approbation par les Chambres et qu'il se traduit annuellement dans les budgets.

En approuvant le Plan, gouvernement et parlement s'engagent donc à réunir les **recettes** nécessaires au financement du programme des pouvoirs publics, qu'il s'agisse de recettes fiscales ou de recettes d'emprunts.

En ce qui concerne les **dépenses**, c'est surtout à propos des **investissements** publics que cette notion de plan impératif prend tout son sens. C'est pourquoi le Plan établit, dans le cadre des objectifs globaux quinquennaux par grandes rubriques d'investissements publics, les programmes auxquels est attachée la garantie d'une exécution prioritaire. Par ailleurs, ce sont les budgets qui, aux termes de la loi, constituent les tranches opératoires du Plan qui est ainsi exécuté avec la souplesse conjoncturelle nécessaire.

A cela s'ajoute aussi une grande rigueur au niveau des **opérations courantes** de l'Etat. En effet, certaines priorités doivent être respectées pour atteindre les objectifs du Plan. D'autre part, une désépargne de l'Etat compromettrait l'équilibre général épargne-investissement et dès lors, le caractère impératif du plan des investissements publics.

★★

Il va de soi que cet objectif ne peut être atteint que moyennant la volonté politique d'opérer les arbitrages nécessaires, mais souvent difficiles. Une fois encore, il faut souligner qu'il ne suffit pas de pouvoir disposer d'un instrument de gestion, aussi parfait soit-il, si les gouvernants ne sont pas décidés à mener une politique, qui donne la priorité aux perspectives à plus long terme par rapport aux nécessités d'aujourd'hui et... d'hier.

Gaston GEENS ■

Le VI^e Plan français a été voté en deuxième lecture par l'Assemblée Nationale le 30 juin 1971. La discussion devant le Parlement a conduit le Gouvernement français à apporter par deux lettres rectificatives déposées devant l'Assemblée Nationale et le Sénat, un certain nombre de modifications au projet initial qui avait été déjà remanié sur quelques points après l'examen par le Conseil Economique et Social en mai 1971.

Finalité de la planification

...Nouveau tabou de la société française, un clivage s'est établi entre ceux qui vénèrent le Plan et ceux qui le haïssent, en fonction d'idéologies et de dogmes pré-établis qui n'ont guère à voir avec la planification elle-même. Un peu comme jadis la laïcité, mais avec une passion qui, pour être moins violente, n'en est peut-être pas moins aveuglante, la fraction la plus conservatrice de l'opinion a assimilé une fois pour toutes le Plan au dirigisme socialiste, tandis que la gauche, en partie sciemment, en partie par réaction, en a fait l'un des Sésame de la justice sociale et de l'expansion harmonieuse. Comme toujours, ces deux attitudes opposées se confortent réciproquement et s'incitent mutuellement à persévérer dans leur intégrisme, sans réaliser combien la réalité change, parfois profondément, et qu'en définitive le Plan ne mérite sans doute ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Parodiant le titre d'un film récent, sans doute pourrait-on dire de notre planification : elle ne prévoit pas, elle n'oblige pas, elle ne planifie pas mais elle cause... Mais le Plan est-il en crise pour des motifs touchant à son essence, ou pour des motifs qui lui sont extérieurs ?

Que les tenants du « capitalisme sauvage » et ceux d'une société irrationnelle et spontanée de style hippy se rejoignent pour condamner le Plan n'est pas très étonnant, bien que les motivations et les objectifs respectifs soient radicalement contradictoires. Mais on comprend que ceux qui optent pour un capitalisme dynamique mais à visage humain, et ceux qui prônent un socialisme démocratique y regardent à deux fois avant de consacrer hâtivement cette crise du Plan par un retour à l'improvisation et à la loi de la jungle des rapports de force et des affrontements d'intérêts...

L'un des arguments les plus couramment avancés pour expliquer l'apparente désuétude de la planification serait l'ouverture des frontières ; l'économie nationale est effectivement devenue beaucoup plus sensible aux aléas de la conjoncture internationale. Mais que ce fait rende la planification plus difficile ne veut pas dire qu'il la rende moins utile, au contraire. C'est même parce que les aléas sont plus grands que la planification serait plus nécessaire...

Une manière de restaurer la crédibilité et l'efficacité du Plan, d'une part, l'autorité et la portée du Budget, d'autre part, serait de mettre en harmonie les deux institutions et d'aménager une articulation convenable entre elles, le Budget devenant l'exécuteur fidèle et pri-

vilégié du Plan. On ne s'est guère essayé à cette réforme pourtant essentielle...

Sans doute la planification cause... Mais lorsqu'on constate le nombre d'idées réformatrices contenues, au fil des divers Plans, dans les rapports des diverses commissions, et le temps qu'il a fallu pour mettre en œuvre ces idées, on ne peut s'empêcher de se demander qui les aurait lancées et qui les aurait appliquées plus rapidement si le Plan n'avait pas existé... Ce rôle de catalyseur suppose au demeurant que le Plan soit compris par tous et démocratiquement élaboré, afin de jouir de l'adhésion d'une majorité de citoyens. Il se heurte ici à une difficulté très grave qui est celle du langage et des institutions politiques... En France, nous nous apercevons que le Plan pose souvent les vrais problèmes. Mais nous n'aimons pas les vrais problèmes, encore moins les vraies solutions. Dérobade de la nation tout entière devant le choix d'ensemble, exigeant lucidité, courage et vérité, qui trouve son alibi suprême dans le Plan qui vise à donner en même temps au pays l'illusion d'avoir une politique cohérente et la liberté de n'en pas tenir compte...

Condamner le Plan pour avoir servi de catalyseur à une politique capitaliste, voire réactionnaire, c'est oublier qu'il pourrait tout aussi bien, mieux encore, jouer ce même rôle au service d'une politique socialiste. En déduire que le Plan n'a plus de sens aujourd'hui, c'est jeter le bébé avec l'eau du bain...

L'art de gouverner consiste de plus en plus à formuler des choix et à les ordonner rationnellement, compte tenu de leurs implications politiques. A cet égard, le Plan voit son rôle et son utilité plus justifiés que jamais, dans la mesure notamment où il fait prendre conscience que « tout n'est pas possible à la fois » et permet un échelonnement concerté des réformes et du progrès social.

Le progrès est sans aucun doute plus facile à planifier, à organiser, à rationaliser, lorsqu'il est élémentaire et vise à pourvoir à des besoins bien définis.

La diffusion du progrès, son caractère en quelque sorte immanent aujourd'hui, conduit à rendre la définition des objectifs beaucoup plus ardue, posant les problèmes de fond de la civilisation. Cela n'annihile pas l'utilité du Plan, mais en fait un exercice beaucoup plus difficile.

Régis PARANQUE ■

Les 25 objectifs du VI^e plan tels qu'ils ressortent du rapport général

I. — LES OBJECTIFS DE CROISSANCE :

1. Taux de croissance de la Production Intérieure Brute compris entre 5,8 et 6 % ; soit un accroissement d'un tiers au cours de la période 1971-1975.
2. Taux de croissance de la production industrielle de 7,5 % par an, soit environ un doublement en une dizaine d'année. A ce rythme doit correspondre la création de 250.000 emplois industriels.
3. L'équilibre du Commerce extérieur réalisé avec :
 - un excédent commercial global de 1 milliard de francs en 1975 ;
 - un excédent commercial de produits industriels de 15 milliards de francs en 1975 ;
 - le maintien de nos réserves en devises à 5 milliards de dollars ;
 - un objectif d'aide au Tiers Monde de 1 % de notre Produit National Brut.
4. Le doublement des actions de formation professionnelle de 1970 à 1976.
5. Développement de l'éducation, de sorte qu'aucun enfant ne puisse sortir du système éducatif sans une formation générale suffisante, assortie d'un début de formation professionnelle.
6. Taux de croissance de l'investissement productif de 7 %.
7. Faire passer la part des dépenses de recherche-développement consacrée aux secteurs de l'industrie concurrentielle de 35 % à 43 % de 1970 à 1975.
8. Priorité à quatre types d'infrastructures :
 - a) les télécommunications ;
 - b) l'équipement routier national (1.400 km d'auto-routes) ;
 - c) les ports (Dunkerque, Basse-Seine, Marseille-Fos) ;
 - d) les infrastructures de transport et de circulation dans les villes.
9. Les prix devraient croître à un rythme de l'ordre de 3,2 % par an, en moyenne, et revenir en fin de Plan à un rythme compatible avec les normes adoptées par les Six de la C.E.E. à Bruxelles (2,5 % par an).
10. L'équilibre des finances publiques et la stabilisation de la pression fiscale à un taux de 40 % de la Production Intérieure Brute.
11. Un taux d'épargne national de 30 % de la Production Intérieure Brute.

II. — LES OBJECTIFS DE REPARTITION

12. Taux de croissance de la consommation globale de 5,5 % par an et de la consommation par tête de 4,5 %.
13. Taux de croissance des équipements collectifs de 9 %.
14. Construction chaque année de 510.000 logements (dont 315.000 logements économiques et sociaux).
15. Croissance du S.M.I.C. à un rythme tendant à « éliminer toute distorsion durable par rapport à l'évolution des conditions économiques générales et des revenus ».
16. Mensualisation achevée en 1975.
17. Croissance des prestations sociales à un rythme supérieur à celui de la production : indice 145-146 en 1975 (contre 135 pour la P.I.B.) et programme d'économies de 4 milliards par an sur les dépenses de l'assurance maladie.
18. Programmes prioritaires en faveur des personnes âgées (revenu minimum, réservations de logements H.L.M., santé).
19. Programmes prioritaires en faveur des handicapés (revenus, réinsertion professionnelle).

III. — LES OBJECTIFS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

20. Conversion et modernisation des régions économiquement faibles à prépondérance rurale (Ouest, Sud-Ouest, Massif Central).
21. Poursuite de la conversion industrielle des régions du Nord, de Lorraine et des zones frontalières : dans ces régions l'augmentation nette des emplois dans les secteurs de la mécanique, de la construction automobile et de la chimie, devra représenter entre 1968 et 1976 au moins 30 % de l'augmentation nette d'emplois de ces secteurs pour la France entière.
22. Mise en œuvre des schémas directeurs déjà établis pour la Région Parisienne et les trois régions fortement urbanisées de la Basse-Seine, de la Région Lyonnaise et de Marseille-Fos.
23. Développement des villes moyennes.
24. Aménagement de l'espace rural et des conditions d'existence des populations vivant en milieu rural.
25. Les programmes régionaux de développement seront définitivement établis dans le deuxième semestre de 1971.

Les lacunes du VI^e plan

Jean Boissonnat estime que sur sept problèmes décisifs, les ministres se sont affrontés sans toujours pouvoir trancher :

1) *Problème fiscal* : contrairement à ce qui est écrit dans le rapport sur les options la pression fiscale au cours du VI^e Plan ne serait pas tout à fait la même que durant le V^e puisque l'on assisterait à une légère hausse de l'imposition fiscale de 39,5 % de la PIB à 40,2 %.

D'autre part, malgré le souhait de M. Giscard d'Estaing il n'y aura pas de réduction des taux de la TVA. Enfin, comme nous l'avions déjà noté, l'impôt minimum sur les sociétés a été écarté.

Le dilemme posé par la fiscalité n'aurait pas été tranché : s'agit-il en ne faisant pas croître la pression fiscale de restreindre les dépenses publiques ou bien en récupérant sur la croissance des revenus, de prélever de quoi limiter le « capitalisme sauvage » en menant une politique de transferts sociaux et d'équipements collectifs ?

2) *Équipements collectifs* : sacrifiés au cours du V^e Plan, sacrifiés dans le budget de 1971, les équipements collectifs, si l'on en croit M. Chaban-Delmas, devraient dans le prochain budget croître deux fois plus vite que l'ensemble des dépenses budgétaires, c'est-à-dire d'environ 17,5 %, soit en volume approximativement une croissance de 14 %.

En fait, ce n'est pas le financement de l'industrialisation qui est le plus problématique dans le VI^e Plan. C'est celui des équipements collectifs.

3) *L'oubli de la politique sociale* : on notera en particulier que dans une première version du Plan on avait retenu un revenu minimum pour les personnes âgées de 5.250 F par an, cela a été en définitive supprimé.

4) *Les incertitudes de l'emploi* : le Plan se propose de créer 250.000 emplois industriels. Sera-ce possible si l'on tient compte que de 1962 à 1968 il n'en a été créé que 50.000 contre cependant 200.000 en 69/70 en période exceptionnelle.

La production industrielle augmentera-t-elle réellement de 7,5 % par an ? Aux Finances on est formel : pas sans inflation. Ce à quoi le Plan réplique : si on n'atteint pas cet objectif, il y aura du chômage et un nouveau mai 1968. C'est bien pourquoi M. Pompidou préfère prendre le risque de l'inflation que celui du chômage. C'est l'un des postulats non écrits du VI^e Plan.

5) *Prix et revenus* : le VI^e Plan ne retient ni programmation en valeur, ni politique des revenus. Réussira-t-il à contenir la hausse des prix dans la fourchette des 3,2 % par an ?

A noter que le rapport final a fait disparaître la prévision d'une hausse des salaires horaires de 6,7 % par an.

6) *Les choix industriels* : la politique sectorielle finalement adoptée en matière de restructuration industrielle n'a pas été sans soulever de fortes oppositions de la part du CNPF qui ne voyait pas pourquoi l'Etat aiderait plutôt telle branche que telle autre.

Au demeurant se pose la question de comment aider certains secteurs particulièrement dispersés comme la mécanique et l'alimentation ? On soulignera que l'automobile n'a fait l'objet d'aucune priorité.

7) *Financement de l'industrie* : par le biais des échanges extérieurs le ministre des Finances voudrait placer l'économie française dans un corset anti-inflationniste... Face à cette thèse, l'Élysée et Maignon semblent plus favorables à l'apport de capitaux étrangers...

En conclusion, Jean Boissonnat juge ainsi le VI^e Plan : en réalité ce VI^e Plan est significatif de la période actuelle, c'est un plan « après-mai 68 », c'est-à-dire qu'il perd en concertation (la CFDT a claqué la porte) et en transparence (on cache ses intentions pour ne pas déclencher d'opposition). C'est un Plan — frontières ouvertes, c'est-à-dire que l'inflation mondiale et la crise du dollar menacent sa cohérence. Au fond, c'est le meilleur des plans décevants.

Jean BOISSONNAT ■

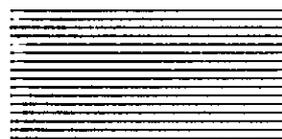


ITALIE

1917

1918

1919



L'avènement d'une dictature

par Maurice Vaussard

Le fascisme italien est une manifestation de la lutte de classe tournée contre un ennemi unique : le prolétariat urbain et surtout paysan, grâce à la réunion de trois forces : un corps d'officiers issus de la petite bourgeoisie et qui ne retrouvent pas, en temps de paix, la considération et les ressources dont ils avaient bénéficié pendant la guerre ; des subsides octroyés par la grande industrie et la grande propriété foncière et des moyens d'action libéralement accordés par la connivence de la police et de certaines forces supplétives (gardes royales) détournées de leur devoir ; une monarchie convaincue que le fascisme la préserverait d'une révolution sociale sans faire appel au loyalisme de l'armée.

Maurice Vaussard, qui a vécu en Italie cette période cruciale de son histoire était aujourd'hui, par ses qualités d'historien, presque le seul à pouvoir l'exposer sans passion et en tirer les leçons qu'elle comporte.

Le livre de Maurice Vaussard constitue un utile rappel du passé. Il est édité au moment où André Fontaine est fondé à écrire dans « Le Monde » sous le titre « L'ombre du fascisme » les lignes suivantes : « On criait jadis Le fascisme ne passera pas. Il est passé et puis on l'a cru mort, enfoui sous des dizaines de millions de cadavres. Aujourd'hui il suffit de regarder la carte politique du monde pour se rendre compte que, sous d'autres formes, il se porte bien. Aucune nation au monde ne peut s'en croire tout à fait à l'abri, et la France, qui s'installe petit à petit dans un état de violence larvée, pas plus qu'une autre ».

Nous avons choisi dans l'ouvrage, publié aux Editions Hachette, deux chapitres décrivant l'évolution du peuple italien et le climat psychologique et politique qui, à la fin de la guerre et au début de la paix, ont favorisé l'éclosion du fascisme. Dans les chapitres précédents, Maurice Vaussard souligne que l'absence d'une classe moyenne éclairée et dynamique a facilité l'avènement de Mussolini qui s'installe au pouvoir en 1922 à la suite de la « marche sur Rome ». Le 10 Juin 1924, le leader socialiste Matteotti est assassiné par les fascistes. La dictature prend date du 3 janvier 1925, jour où Mussolini déclare à la Chambre, sous les applaudissements frénétiques des Chemises noires : « Si le fascisme a été une association de malfaiteurs, je suis le chef de cette association ».

DE CAPORETTO A VITTORIO VENETO

LE RANG qu'elle ambitionnait en réalisant son unité c'est paradoxalement avec la défaite de Caporetto que l'Italie s'en montrera digne. Lorsque, le 24 octobre 1917, la percée austro-allemande eut poussé aisément sur l'Isonzo une pointe profonde dans les lignes presque dégarnies qu'occupait la gauche de la II^e armée du général Capello, malencontreusement engagé, avec six de ses huit divisions, sur la droite, qu'il fallut abandonner dans cette partie du front tous les gains réalisés depuis le début de la guerre, et que le généralissime Cadorna se vit acculé lui-même à la démission, le pays demeura frappé de stupeur. Dans le petit peuple des campagnes, qui subissait la guerre sans l'aimer, un propos spontané lui vint souvent aux lèvres : « C'est bien fait pour

nous ! Qu'avions-nous besoin d'aller attaquer des gens qui nous laissaient tranquilles et ne nous voulaient point de mal ? » La débandade de 300.000 soldats prouva à quel degré d'impopularité était alors parvenue la poursuite d'un but étranger aux soucis des masses, qui déjà n'avaient pris qu'une part minime au Risorgimento.

« Les guerres de notre Risorgimento aujourd'hui font sourire, a noté avec une ironie attristée Giuseppe Prezzolini en 1919. La Cernaia coûta dix-huit morts à l'armée piémontaise. Toutes les batailles réunies du Risorgimento donnent un chiffre de pertes équivalent à celui d'un gros engagement d'aujourd'hui : 6.000 morts. L'unité italienne a été définie : un coup de chance à la loterie. Elle n'a exigé ni beaucoup de peine, ni de

grands sacrifices. Nous n'avons pas eu de chefs dignes de mémoire et nous n'avons pas formé de tradition militaire. Les guerres coloniales d'Erythrée et de Libye ont confirmé ces expériences (1).»

En revanche, la défaite de Caporetto coûtait à l'armée italienne 40.000 tués, 91.000 blessés, 335.000 prisonniers et la perte des deux tiers de ses approvisionnements.

Mais le redressement matériel et moral fut immédiat. Le front de l'est se trouva raccourci de 200 kilomètres par la retraite en bon ordre de la III^e armée, commandée par le duc d'Aoste, cousin du roi, vers ce qui restait intact des forces de Capello. Quelques unités d'élite, se frayant un passage à travers la cohue des populations civiles fuyant vers l'arrière, parvinrent à se regrouper sur le Piave et à arrêter net la progression de l'ennemi — lui-même manquant de cavalerie, d'automitrailleuses et de matériel de ponts — après la sage décision de ne pas essayer de défendre la ligne plus avancée du Tagliamento. En même temps, l'unité de commandement de toutes les armées alliées était enfin établie sous l'autorité du maréchal Foch, celui du front italien transféré au général Diaz et une douzaine de divisions franco-anglaises acheminées vers l'Italie, moins pour prendre part au combat que pour former assez loin des premières lignes, dans la région de Vicence, des éléments de réserve qui n'interviendront que beaucoup plus tard, mais qui, en attendant, redonnent confiance à la nation comme aux combattants. En même temps le moral du soldat, au front comme à l'arrière devient l'objet d'une attention assidue et intelligente. Les égarés reprennent conscience de leur devoir, tandis que cessent le favoritisme sous toutes ses formes et l'obsti-

(1) *Giuseppe Prezzolini*, op. cit., p. 24.

nation dans les vieux errements qui, pour une large part, avaient préparé la défaite (2).

A l'arrière, il n'y a plus de souci que pour la victoire. Dans les milieux bourgeois, la vie de société semble arrêtée. Réunions mondaines, conférences, divertissements sont suspendus. L'Italie centrale et méridionale s'efforce d'accueillir fraternellement les réfugiés de Vénétie qui affluent chez elles, de faire place à leurs enfants, de les consoler des pertes subies.

Pour la première fois depuis le début des hostilités, le parti socialiste apparaît profondément divisé. Les leaders de la droite, Turati et Treves, penchent nettement vers la collaboration explicite avec le gouvernement d'union nationale, ainsi que l'ont fait dès l'origine les réformistes exclus, dont le plus marquant, Bissolati, s'est même engagé comme volontaire aux armées à plus de soixante ans, puis a accepté d'entrer dans le ministère Boselli. Mais la majorité « maximaliste » du parti restait ferme sur la formule du secrétaire général, Costantino Lazzari : « Ni approbation ni sabotage de la guerre. » Les sections de Turin et de Rome allèrent même jusqu'à demander la dissolution du groupe parlementaire, dominé par les réformistes, et l'exclusion de Turati.

Un autre élément de la nation acquiert après Caporetto une importance souvent sous-estimée des historiens de cette période, ce sont les catholiques « organisés », c'est-à-dire soumis aux directives du Saint-Siège (appelés par l'extrême gauche, avec une nuance de mépris, les « cléricaux »).

Le pape Benoît XV avait invité à une paix de conciliation les chefs de tous les peuples belligérants en leur adressant, le 15 août 1917, une note d'un ton inhabituel dans les documents pontificaux, et qui par sa vigueur qualifiait de « massacre inutile » la continuation de la tuerie fratricide commencée trois ans auparavant et demeurée sans résultats décisifs. Cette note fut considérée par les nationalistes comme une des causes de la défaite de Caporetto en raison du découragement qu'elle semait dans les esprits simples de nombreux soldats italiens et de leurs familles, accusation renforcée par les télégrammes du général Cadorna au gouvernement, d'après lesquels certaines positions de première ligne avaient été abandonnées par des troupes décidées à ne pas se battre.

Il est certain que la note pontificale produisit au G.Q.G. un effet désastreux. L'un des aides de camp du

(2) *Pour une description moins sommaire des circonstances qui amenèrent et suivirent l'écroulement de Caporetto et le redressement du Piave, nous nous permettons de renvoyer aux pages que nous leur avons consacrées dans notre Histoire de l'Italie contemporaine (pp. 129-133) après un dépouillement attentif de tout ce qui a été écrit d'essentiel en Italie et en France sur le sujet, pages dont le grand historien et philosophe Benedetto Croce a bien voulu dire : « Caporetto surtout devient grâce à lui (M.V.) un nom qui, au lieu de rappeler un désastre italien, rappelle ce que peut la sérieuse et silencieuse unité de tout un peuple qui veut se sauver lui-même : très noble page que l'Italie écrira depuis la retraite sur le Piave jusqu'à la bataille au bord du même rivage et à Vittorio Veneto. » (Il Mondo, 3 juin 1950.)*

général Cadorna, le duc Gallarati Scotti, ambassadeur à Londres après la guerre de 1939-1945 et catholique influent, dès sa jeunesse, par son rang et ses écrits, a révélé dans un mémoire destiné à un congrès historique, que des généraux présents au Quartier général d'Udine, et pourtant, en principe, nullement hostiles à l'Eglise, s'étaient écriés que le pape méritait d'être « pendu » pour avoir diffusé un tel document. Quant à Cadorna, il rongea son frein en silence, plein de sombres pressentiments (3).

L'atmosphère habituellement régnante autour du général en chef propageait le nationalisme. L'aumônier était un savant barnabite, suspect de modernisme et profondément pacifiste, le Père Semeria; mais on y faisait fête aussi à L'Annunzio pour la part qu'il avait prise au déclenchement de la guerre par ses discours de Quarto et de Rome. Gallarati Scotti introduit ici une remarque de grand poids. Beaucoup d'entre les jeunes officiers étaient des chrétiens pratiquants mais lassés d'être tenus à l'écart de toute vie politique depuis 1870 par les protestations surannées du Saint-Siège contre l'unité italienne. La guerre leur offrait l'occasion de rejeter définitivement l'épithète de « ennemis de la nation » dont, à gauche, on continuait de les affubler (comme il advint en France lorsque la vague d'anticléricalisme consécutive à l'affaire Dreyfus et à l'expulsion des congrégations s'effondra avec le retour des religieux mobilisés en 1914). Tandis que les fractions rivales du socialisme n'arrivaient pas à déterminer une ligne de conduite unanime, un prêtre sicilien, encore presque inconnu mais observateur lucide des réalités politiques, Don Sturzo, préparait diligemment le programme d'action qui, au lendemain de la guerre, grouperait sous sa direction, au sein du Parti populaire italien, la masse énorme des exclus de la vie publique triomphalement élus dès 1919 comme remplaçants du libéralisme constitutionnel. On sait qu'après la parenthèse du fascisme, auquel le désaccord entre eux et les socialistes empêchera de barrer la route, les démocrates chrétiens formeront en 1946 l'axe de toutes les majorités parlementaires de l'Italie rénovée.

Peu de temps avant Caporetto s'était produit l'appel de la plus jeune classe d'âge, celle de 1899, les gars de dix-neuf ans, lesquels, d'ailleurs, se battirent magnifiquement sur le Piave, dès leur arrivée sur le front, lors du premier assaut autrichien, à la mi-novembre. Mais leurs familles tremblaient pour eux après tant d'engagements meurtriers et inféconds, et des restrictions alimentaires sur le pain, le sucre, la viande, ajoutant au trouble des masses, avaient provoqué à Turin, en août 1917, une manifestation qui dégénéra vite en émeute contre la poursuite de la guerre lorsque, le 22 août, le pain vint à manquer tout à fait. Il s'ensuivit une grève générale accompagnée du saccage de magasins et d'érection de barricades. Le gouvernement réagit durement. L'*Avanti!* fut interdit dans vingt-deux départements et son directeur, Serrati, empri-

sonné ainsi que les deux vice-secrétaires du parti socialiste et de nombreux militants. Le 25, cette tentative de soulèvement était écrasée, mais les heurts entre l'armée et les ouvriers avaient fait 50 morts, 200 blessés et entraîné plus de 1.500 arrestations.

On aurait tort de croire cependant que, dès ce moment, le pays fut menacé de crise économique ou de désordres difficilement surmontables. L'étranger qui vivait alors en Italie y trouvait partout d'excellentes pensions de famille à dix lires par jour et à peine le double dans les meilleurs hôtels. Cela durera jusqu'à la fin de 1919. L'année 1918 est simultanément celle du développement du socialisme devenu révolutionnaire et du nationalisme après la décisive victoire du Piave à la mi-juin, qui communique à l'Etat-Major austro-hongrois la certitude de la défaite finale, et celle de Vittorio Veneto (24-29 octobre), beaucoup moins significative parce qu'entre-temps triomphait, dans la Double Monarchie, la politique des nationalités, favorisée en Italie même par une minorité d'esprits clairvoyants qui virent, dans les jeunes nations de l'Est européen, non plus des ennemis, mais des associés à une œuvre commune de rénovation, telle que l'avait déjà comprise Mazzini.

« Vittorio Veneto est une retraite que nous avons désordonnée jusqu'à la confusion, non une bataille victorieuse (4), a écrit encore Prezzolini avec sa lucidité ordinaire. Si l'on savait faire usage de sa raison..., on comprendrait l'impossibilité de perdre seulement seize mille hommes, morts et blessés, dans un combat du Stelvio à la mer durant une semaine (à l'exclusion des dix-neuf mille du Grappa pour les raisons dont je parlerai plus loin (5); de dépasser en peu d'heures ou de jours, avec des pertes relativement légères, toutes les plus fortes positions contre lesquelles s'était brisé l'assaut de nos meilleures brigades; de défaire en une semaine une armée qu'en trois ans nous n'avions pu battre qu'une seule fois et qui nous était supérieure en nombre; d'entrer en camion à Trente et en paquebot à Trieste si cette armée avait résisté sérieusement (6). »

1918 : année d'espoir chez les paysans pauvres et les ouvriers italiens qu'on va enfin faire quelque chose de tangible pour eux parce que la révolution bolchevique le réalise en Russie et que la propagande même paragouvernementale le laisse entendre plus ou moins clairement. L'historien Gioacchino Volpe, qui deviendra un classique — d'ailleurs mesuré — des sciences humaines mises au service du fascisme, les y encourage sans réticences : « On ne fera jamais assez pour

(4) Giuseppe Prezzolini : Vittorio Veneto, Rome, Quaderni della Voce, n° 43 (novembre 1919), pp. 34-35.

(5) La preuve en est que, dès avant la bataille, l'Etat-Major autrichien avait déjà établi les bases d'une capitulation.

(6) Après avoir rappelé que plusieurs divisions américaines étaient venues combler, à Vittorio Veneto, les différences du nombre et de l'armement, il donne, des pertes importantes subies sur le seul mont Grappa, la raison que ce fut seulement pendant trois jours, du 24 au 26 octobre, que les Autrichiens se battirent sérieusement; et que le chiffre des pertes résulta autant de la résistance ennemie que de la médiocrité du commandement italien : « L'attaque sur le Grappa a été le dernier désastre ordonné par nos généraux » (p. 37).

(3) Tommaso Gallarati Scotti : Idee e orientamenti politici e religiosi al Comando supremo: appunti e ricordi, dans Benedetto XV, i cattolici e la prima guerra mondiale, Rome, « Cinque Lune », 1962, pp. 509-515.

ces populations du Mezzogiorno » (7). Mais surtout dans l'édition piémontaise de *l'Avanti!* ou dans le *Grido del Popolo*, qui précède la fondation de *l'Ordine nuovo*, Gramsci commente les événements significatifs de l'époque avec une intuition sûre de leurs mobiles psychologiques et des résultats politiques qui résulteront du bolchevisme si l'on suit les directives de Lénine.

Le 6 juin 1918, il trouve dans un numéro d'avril du *Petit Comtois* le récit horrifique de l'assassinat par un paysan d'un officier membre d'une commission de ravitaillement qui voulait réquisitionner quelques bêtes de son cheptel. En France, Albert Mathiez rappelle au même moment, dans *La Vérité*, nombre de faits analogues qui s'étaient produits pendant la Révolution française. Gramsci a lu son article et il en tire des conclusions générales d'une étonnante lucidité chez un homme encore très jeune, dont l'autorité ne dépasse pas les limites de sa province et sera contestée pendant des années lorsqu'il appartiendra aux cadres supérieurs du parti socialiste (8). Nenni, par exemple, personnellement si sympathique par sa fermeté généreuse, le nomme à peine dans sa *Lutte de classes en Italie*, écrite en 1930 pendant son exil parisien, et dénie au communisme naissant en Italie la moindre efficacité. Il parle de « l'explication enfantine » donnée par lui de l'affaire Matteotti (9), et dans les conclusions de son livre reconnaît « l'effort vraiment héroïque dans la lutte illégale » fourni par les jeunes communistes, mais si « le rayonnement du parti est toujours faible, ceci tient à l'absurdité de sa plate-forme politique » (10).

Telle étant l'orientation de la majeure partie des dirigeants, maximalistes ou réformistes, on comprend qu'un article non signé publié par Gramsci le 14 septembre 1918 sur l'œuvre de Lénine, lors de l'attentat dirigé contre lui le 30 août, ait eu cent trente lignes censurées par la direction du parti (11). Nenni montrait d'ailleurs la même myopie envers la montée de la démocratie chrétienne dont il ne prévoyait nullement l'essor futur, mais en revanche, lorsqu'en décembre 1918 son parti, hésitant sur son programme d'après-guerre — constituante ou dictature du prolétariat — choisit le second terme de l'alternative, « ce mot d'ordre mystérieux et terrible » (12), il en discerne clairement les dangers dans un pays qui n'est nullement préparé à le réaliser, ni même à le comprendre, d'autant que cette dictature a pris en Russie « la forme de la domination absolue d'une bureaucratie pseudo-communiste sur la nation et sur la classe prolétarienne elle-même » (13).

La première application qu'en vont faire les éléments populaires aigris par une guerre interminable, les

(7) Guerra, dopo guerra, fascismo, *Venise*, « *La Nuova Italia* », 1928, p. 76.

(8) Scritti giovanili, I contadini e lo Stato, *Turin*, Einaudi, 1958, p. 246.

(9) Pietro Nenni : La lutte de classes en Italie, *Paris*, la « *Nouvelle Revue socialiste* », 1930, p. 303.

(10) Id., op. cit., p. 316.

(11) Scritti giovanili, cit. L'Opera di Lenin, p. 307.

(12) P. Nenni, op. cit., p. 135.

(13) Id., op. cit., p. 136.

privations et les pertes qu'elle a engendrées, sera de rendre odieuse la caste des officiers. Mais tandis qu'en Russie tsariste comme en Prusse ils partageaient les privilèges et la morgue de l'aristocratie, en Italie, on a vu que la plupart d'entre eux, improvisés à la mobilisation et sortis de milieux très modestes, avaient eu conscience d'une véritable promotion sociale et s'attachaient fièrement à leur grade comme à la récompense méritée de leurs souffrances. Il n'en fallait pas davantage pour dresser les uns contre les autres prolétaires et anciens combattants. Radek devait estimer au 2^e congrès de la III^e Internationale à Moscou que la plus grave faute du mouvement socialiste en Italie avait été sa politique envers eux (14). Si les arrachages de décorations et les insultes — au point de faire redouter aux officiers de revêtir leur uniforme — furent moins fréquents qu'on ne l'a parfois prétendu, ils demeurèrent pratique assez courante dans les années 18, 19 et 20 pour contribuer à la faveur dont la bourgeoisie possédante entourera la réaction antisocialiste des années 20 et au nationalisme intempérant qui s'y manifestera de plus en plus.

L'idée d'une constituante, abandonnée par la direction du P.S.I., gardera cependant la faveur de la C.G.T., plus modérée, et de son secrétaire général, D'Aragona, tandis que le groupe parlementaire, dominé par les réformistes, s'efforce de mettre en garde le prolétariat contre le danger d'illusions susceptibles de ramener au pouvoir les adversaires de toute atteinte à la structure des institutions nationales.

Lorsqu'on observe le programme rendu public par la C.G.T., on y trouve de frappantes analogies avec celui qu'élaborera quelques mois plus tard Don Sturzo et le Parti populaire (15). Quelques articles sont identiques, par exemple le suffrage universel sans distinction de sexe, la transformation du Sénat en assemblée élue représentant surtout les corps intermédiaires de la nation et les classes organisées (ce que la C.G.T. — sans viser spécialement le Sénat de nomination royale — formulait en demandant que les syndicats fussent consultés pour l'élaboration technique des lois) et, sur le plan international, le désarmement général. Un accord entre ces tendances étaient parfaitement possible si des préalables de nature partisane n'en avaient rendu à gauche la réalisation impossible et si l'exaltation nationaliste n'avait pas, dès 1919, mené à une impasse l'implantation d'un régime nouveau.

1919 : LA VICTOIRE MUTILEE

L'année 1919 fut en Italie celle de l'inquiétude, sauf pour les catholiques militants qui s'organisent politiquement sous la conduite de Don Sturzo.

Homme de pensée forte autant que d'action raisonnée, celui-ci avait traversé sans s'y brûler, comme son ami, Romolo Murri, la première période d'efflorescence de la démocratie chrétienne sous le pontificat de Pie X. Celui-ci l'avait étouffée mais en laissant entrebâillée

(14) Id., op. cit., p. 135.

(15) *Le Parti Populaire est le parti qui groupe les démocrates chrétiens italiens.*

la porte qui conduirait plus tard à la réconciliation avec l'État spoliateur des territoires du Saint-Siège. Pendant toute la première décennie du siècle, Luigi Sturzo était demeuré dans sa Sicile natale, s'y familiarisant avec les problèmes administratifs comme maire — sans le titre officiel (*pro-sindaco*) — de Caltagirone, grosse agglomération rurale, aussi peuplée qu'une de nos préfectures, collaborant avec les socialistes réformistes dans l'*Associazione delle Communes italiennes* et combattant par une dialectique inlassable cette solidarité avec les conservateurs, qui, imposée au moment des élections, ne constituait qu'un jeu de dupes profitable seulement à ceux-ci. Durant la guerre, il avait œuvré à Rome sous les yeux de Benoît XV comme secrétaire général de la Centrale d'action catholique dite *Giunta direttiva dell'Azione cattolica* et préparé les bases de son programme politique, de sorte que dès le 18 janvier 1919 il le présentait à la nation, stupéfaite de cette célérité, assisté de tous les catholiques marquants dans la vie publique italienne. Programme presque trop ambitieux par son ampleur, mais sans marque confessionnelle et agencé de telle sorte qu'il répondait aussi bien aux intérêts des classes laborieuses qu'à ceux de la bourgeoisie moyenne et au désir universel de paix de toute la population.

Le printemps de 1919 vit naître, puis s'amplifier les premiers signes du malaise qui germe au cœur des masses. A Rome, le 10 avril, grève politique compacte et conflit avec la police après l'interdiction par le gouvernement d'une manifestation de solidarité avec les spartakistes berlinois. A Milan, quelques jours après, nouvelle bagarre qui fait quatre morts et manifestation prolétarienne de dizaines de milliers d'ouvriers pendant que les nationalistes mettent à sac les bureaux de l'*Avanti!*

Cependant, dans son ensemble, le pays respire le calme et l'espoir. Florence n'a jamais été plus accueillante. Les mille produits de l'artisanat débordent des abords du Ponte Vecchio vers toutes les rues avoisinantes : faïences de Deruta étalées jusque sur les quais, ravissants bijoux de fantaisie au Lungarno Acciaiuoli, chatoyantes soieries et linge de table ouvragé Via dei Fossi, coffrets à bijoux, boîtes à cigares et garnitures de bureau en cuir fauve aux armes des Médicis un peu partout, bancs et statues de pierre agglomérée pour l'ornementation des parcs et des jardins. Null part comme dans la campagne toscane la douceur de vivre n'a été plus présente.

Et cependant l'orage approche qui va bouleverser tant de cœurs. D'abord la crainte des résultats de cette conférence de Versailles où l'Italie figure, certes, parmi les vainqueurs, mais incertaine des intentions à son égard du président Wilson, qu'une amitié déjà ancienne liait aux leaders politiques des minorités slaves d'Autriche ; désaccord secret des plénipotentiaires de Rome — Giuseppe Gallavresi nous en fit l'aveu — devant la discourtoisie voulue qui fit accueillir les délégués allemands dans la galerie des Glaces par les autres délégations *assises* lors de leur entrée, et plus tard rejet sans discussion du forfait — déjà énorme — d'indemnité de guerre proposée par le comte de

Brockdorff-Rantzau pour sacrifier au mythe imposé par l'opinion publique et les experts financiers français : *l'Allemagne paiera* des réparations dont on lui laisse à dessein ignorer le chiffre indéfiniment gonflable ; jalousie latente et inquiète, dans le cercle, toujours plus étendu, des nationalistes, à l'égard d'une France apparaissant — bien à tort — comme la principale puissance victorieuse puisqu'elle va récupérer l'Alsace-Lorraine, agrandir largement son domaine colonial, déjà si vaste, bénéficier d'un crédit inégalé auprès des nouveaux États de l'Est européen.

Tout cela n'est senti, d'ailleurs confusément, que dans le cadre restreint d'une élite sociale traditionnellement ignorante de la politique extérieure, domaine réservé au souverain et à quelques-uns de ses ministres. Mais justement, le ministre des Affaires étrangères, Sidney Sonnino, qui a négocié en 1915 le traité secret de Londres avec les Alliés sans égard à l'opinion publique italienne, se trouve de plus en plus en désaccord avec elle : lorsque les bolcheviks l'ont publié et qu'il a été révélé, en même temps que les prétentions exorbitantes de la diplomatie tsariste, les vastes zones d'influence que les démocraties occidentales comptaient se tailler dans les dépouilles de l'Empire turc, France et Angleterre sont apparues comme impérialistes au regard de l'Italie, à peu près autant que le troisième contractant, auquel était cédé Constantinople. Alors se développa, même en des milieux jusqu'alors indifférents aux affaires extérieures, une propagande intense favorable à l'annexion de la Dalmatie, et quand on sut que même Fiume, ville italienne mais seul port hongrois sur l'Adriatique, était refusée à l'Italie parce que non comprise dans les Accords de Londres, et quand MM. Orlando et Sonnino reviennent à Rome le 28 avril se faire plébisciter par le Parlement et doivent regagner Paris, le 5 mai, humiliés, vu qu'en leur absence la position de l'Italie n'a cessé de se dégrader à Versailles, un véritable raz de marée nationaliste recouvre toute la péninsule : c'est un déluge d'injures envers les Alliés et spécialement envers le président Wilson, dont le malencontreux et incorrect appel direct à l'opinion italienne, par-dessus la tête de ses plénipotentiaires, avait prouvé une totale ignorance de la réalité italienne.

Renversé le 19 juin par une convergence des votes de la gauche et de la droite pour n'avoir pas su s'imposer à des partenaires réticents, le président Orlando est remplacé par un Napolitain, Francesco Nitti, économiste de réputation internationale, un réaliste soucieux avant tout de s'opposer au désordre qui tend à s'instaurer à la faveur de la désunion nationale. En effet, le fossé se creuse entre une droite nationaliste, où « pour la première fois, en juillet 1919, des groupes d'officiers prennent part à des manifestations anti-gouvernementales » et où quelques-uns signent dans *L'Idée Nazionale* « des lettres qui prêchent ouvertement l'insurrection » (16) et une gauche insurrectionnelle d'étiquette socialiste, mais qui, en réalité, faute d'un programme précis, est incapable de passer aux actes décisifs. La vie chère a provoqué en juin et juillet sur la côte ligure le pillage de boulangeries et de

(16) *Pietro Nenni*, op. cit., p. 145.

magasins d'alimentation sans grande résistance des propriétaires, qui souvent en apportaient eux-mêmes les clefs aux bourses du travail et se soumettaient à des barèmes édictant des réductions de prix atteignant jusqu'à 50 pour 100. Par contre, une série d'épisodes locaux entraînaient des morts à Florence, en Romagne et jusqu'en Sicile, mais tandis que les soldats fraternisaient avec le peuple, la direction du parti se bornait à voter une adresse de solidarité avec les manifestants.

A la même date, une grève contre la politique impérialiste, qui aurait dû être internationale, ne réussit qu'en Italie à grouper « la totalité du prolétariat, à l'exception d'une toute petite minorité de cheminots » (17). Des bourgeois effrayés prennent les routes de la frontière ou se barricadent dans leurs propriétés de campagne. Mais ce sont ces craintes vaines qui ne servent qu'à démontrer l'impuissance du parti socialiste et encouragent la bourgeoisie, surtout agrarienne, à « se servir désormais du patriotisme et des anciens combattants pour couvrir ses intérêts particuliers » (18). Les manœuvres de Mussolini, la marche de D'Annunzio sur Fiume à la tête de ses *arditi* (12 septembre 1919) lui fournissent à point nommé des thèmes à exploiter.

Les élections de novembre en offriront d'autres. Une fois admis par le gouvernement qu'elles auraient lieu à la représentation proportionnelle, d'où la grande fureur des nationalistes, qui y virent une trahison, sachant bien que les désordres suscités par eux n'étaient encore qu'une écume de surface, socialistes et « populaires » purent escompter un succès dont l'ampleur seule restait incertaine. Celui des démocrates-chrétiens surprit même celui qui avait été « l'organisateur de la victoire », Don Sturzo. Cent élus du premier coup alors qu'il en escomptait cinquante lui parut une réussite presque dangereuse. Il l'eût préférée moindre, car il connaissait l'inexpérience politique de beaucoup de ces nouveaux « honorables ». Les socialistes, au contraire, se réjouirent sans réserves de se compter 156 avec presque deux millions de suffrages. Ils avaient tenu un congrès national à Bologne au début d'octobre et y avaient élaboré une nouvelle charte du parti, d'inspiration léniniste. A lire ce texte à tête reposée, on se demande comment ces hommes dans l'ensemble intelligents avaient pu accoucher de formules aussi provocantes dans un pays où non seulement ils ne disposaient d'aucun levier de commande, mais encore se refusaient à en saisir aucun, même provisoirement, même au prix d'une alliance avec l'autre grand vainqueur du scrutin, le Parti populaire, ainsi qu'il allait advenir en Allemagne entre le Centre et les socialistes.

Après avoir rendu hommage à la Révolution russe, « le plus grand événement de l'histoire prolétarienne », le congrès socialiste affirmait la nécessité de « recourir à la violence contre les violences de la bourgeoisie pour la prise du pouvoir et l'affermissement des conquêtes révolutionnaires ». Il proclamait la décision « d'entrer dans les organes de l'État bourgeois pour intensifier la propagande des principes communistes et faciliter la destruction desdits organes de la domination bour-

geoise » (19), notamment par la socialisation des moyens de production et la gestion directe, mais, cela dit, le programme se diluait dans une série d'affirmations théoriques, tel un cours du soir pour travailleurs manuels, sans envisager d'autre moyen de réalisation que d'adhérer à la III^e Internationale et de s'entendre avec des organisations syndicales inspirées des mêmes « principes ». Pietro Nenni, qui reproduit l'essentiel de cette nouvelle charte du parti dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, met lui-même entre guillemets le mot « principes », montrant ainsi qu'il n'était pas dupe, bien que très jeune alors, de l'irréalisme d'un tel document qui, s'il se réclamait de Lénine deux ans avant que fût même formée une section italienne de la III^e Internationale, ne proposait aucun moyen sérieux pour lui donner une portée effective. Même Costantino Lazzari, secrétaire général du parti, avait mis en garde à Bologne ses camarades contre les « séductions fallacieuses » de dictature et de violence et attiré l'attention du congrès sur la possibilité de voir la bourgeoisie devancer sur ce terrain le prolétariat. « Je crains, avait-il précisé, que lorsque vous aurez approuvé ce programme, qu'il vous faudra appliquer, vous n'ayez préparé de mauvais jours au parti, qui ne pourra pas résister contre les forces militaires de l'État prêtes à nous écraser. » Turati, le vieux leader réformiste, avait lui aussi présagé la même issue aux illusions de la majorité maximaliste en disant : « Aujourd'hui ils ne nous prennent pas au sérieux, mais le jour où cela leur conviendra, votre appel à la violence sera recueilli par nos ennemis, qui sont cent fois mieux armés que nous, et alors c'en sera fait de l'action parlementaire, de l'organisation économique et du parti socialiste » (20).

Peine perdue : la motion maximaliste fut adoptée d'enthousiasme par 48.411 voix contre 14.880 centristes et réformistes. Les jeunes, revenus de la guerre avec la haine de la classe qui l'avait voulue et dont une petite fraction, d'ailleurs, tirait seule profit, ignorants des conditions sociales de la Russie qui avaient favorisé la réussite du bolchevisme, indifférents à la propagande nationaliste qui servait de paravent commode aux calculs des bénéficiaires de l'ordre établi, se rencontrèrent sur une équivoque mortelle avec la faible minorité de léninistes conscients (Gramsci, Togliatti). Ces derniers, ayant plus tard étudié sur place le régime soviétique et entendu de Lénine lui-même, ou de ses plus fidèles interprètes, les commentaires qu'ils faisaient de la situation italienne, seront mis toutefois par les circonstances dans l'impossibilité d'en faire état.

En attendant, les déceptions de Versailles et l'absence de traité de paix avec la Yougoslavie généralisent dans de larges zones de la bourgeoisie italienne l'impression que la guerre n'a pas été payante, et l'acquisition du Trentin jusqu'au Brenner, que M. Sonnino n'avait pas même espérée si large et qui fut sanctionnée à Saint-Germain en septembre, n'atténua en rien l'amertume nationale. Les façades demeurent sans drapeaux et les cœurs sans joie.

Maurice VAUSSARD ■

(17) Id., op. cit., p. 146.

(18) Id., op. cit., p. 147.

(19) Pietro Nenni, op. cit., pp. 152-153.

(20) Pietro Nenni, op. cit., pp. 154-155.

LA DROGUE : POURQUOI ?

par

*Jean-Marie
Pelt*

Après son livre « Evolution et Sexualité des Plantes » dont on salt le retentissement qu'il a obtenu, notre ami Jean-Marie Pelt prépare un ouvrage « Drogue et Plantes magiques » qui sera publié par les Editions « Horizons de France » en septembre prochain. Nous présentons, ci-après, quelques pages du chapitre de conclusion.

UNE constatation s'impose d'emblée : la drogue est une affaire de jeunes. Les toxicomanes d'aujourd'hui ont entre 15 et 30 ans : c'est un fait nouveau. Se droguer n'est plus comme autrefois l'apanage d'individus marginaux socialement mal intégrés. En une décade la clientèle s'est transformée : les adolescents, les étudiants, les hippies se sont substitués aux consommateurs traditionnels des milieux littéraires, artistiques, mondains ou prétendus tels des grandes métropoles.

Or les jeunes expriment les poussées les plus avancées et les plus prospectives du mouvement de vie. Ils marchent devant nous, ils sont notre futur.

LE RETOUR AU PRIMITIF

Pourtant, une importante fraction de la jeunesse tourne le dos « au progrès » ; elle refuse de se situer dans une société dont elle conteste les valeurs ; elle rejette la civilisation industrielle qui soumet la planète à la tyrannie des taux de croissance et des rythmes de développement. Et les systèmes en « exercice »,

marxisme ou capitalisme, ne trouvent pas davantage grâce à ses yeux lorsqu'ils aliènent les hommes qui prétendent libérer. Par refus, conscient ou non, cette jeunesse se réfugie dans le passé : c'est une régression. Et la régression, c'est aussi la drogue.

Le drogué soumet son comportement au seul « principe de plaisir », première manifestation du Moi chez le petit enfant. Son univers mental est centré sur son désir, comme celui du nourrisson sur le sein de sa mère. Il manifeste une forte tendance narcissique, et un profond désintérêt pour le monde qui l'entoure ; désintérêt qui se transforme en agressivité lorsque la société prétend s'arroger le droit de lui confisquer l'objet de sa passion. Psychiatres et psychanalystes ont bien mis l'accent sur cette étrange déviation de l'élan vital, sur l'incapacité foncière et typiquement infantile du drogué à réprimer son désir, sur la lente substitution du plaisir toxicomane à toute autre forme de plaisir, fût-il sexuel. Car la stimulation de la sexualité par la drogue est un mythe : beaucoup de drogués régressent au contraire, vers des formes de sexualité typiquement infantiles.

Mais le retour à l'enfance va plus loin ; c'est à

l'enfance de l'humanité que la drogue nous conduit ! Si l'art et la mode actuels tentent de ressusciter la belle époque, si les querelles de prestige entre nos villes évoquent les rivalités médiévales, c'est à l'âge de pierre que la drogue nous ramène !

Le comportement social d'une large fraction de la jeunesse emprunte au rituel de tous les primitifs : recours à la drogue, bien sûr, mais aussi organisation sociale de type tribal valorisant la bande et le clan, promotion de la sexualité et de l'instinct, danses saccadées et frénétiques évoquant les trances et danses de possession ; percussion battant au rythme du tam-tam ; longue crinière flottante sur le visage (le Noir, défavorisé sur ce plan par la nature, remplace sa chevelure défaillante par les masques à franges), goût de la fête permanente et du happening, déguisements eudiques devenus parure quotidienne...

D'autres influences interfèrent, notamment l'indienne, qui nous vaut les costumes à franges et les bandeaux au front. On ne soulignera jamais assez le rôle symbolique du vêtement : il exprime dans « sa version indienne » le besoin d'espace, de vie libre, de nature, et un retour inconscient aux jeux de l'enfance. Dans sa variante « blouson noir » il extériorise l'agressivité de ces jeunes bardés de cuir et pétaradant sur d'énormes motos. En vérité, l'habit fait le moine, et plus qu'on ne le pense ! Il suffit de déposer le costume sombre qui crée et emprisonne le « personnage » pour savourer ce curieux sentiment de liberté qui s'attache au pantalon de velours et au col roulé !

D'inspiration indienne aussi, les réunions rituelles autour d'un « calumet » de marijuana qui passe de main en main, célébration quasi liturgique où se décèle une incontestable recherche de sacré. Indienne encore cette haine de « l'homme blanc », qui prend ici le visage de ceux qui incarnent le système, policiers abhorrés pour ce qu'ils représentent d'autorité répressive et d'activisme destructeur.

La drogue est donc un retour à l'enfance, une aspiration confuse au passé. Elle conteste la raison, et même « l'âge de raison ». Mais elle ouvre au large les portes de l'instinct, d'où ses liens évidents avec la sexualité.

Il est notoire que la sexualité génitale conserve chez l'homme, comme dans toute espèce animale ou végétale, des caractères archaïques. Car la vie est prudente : vu le risque encouru dès lors qu'il y va de la survie d'une espèce, elle n'avance qu'à coup sûr et toujours avec une sage lenteur. De sorte que les mécanismes de la reproduction sexuée évoluent beaucoup moins vite que les autres caractères (1). Qui pourrait nier la primauté de l'instinct dans la vie sexuelle, dont les pulsions échappent plus que toutes autres à l'emprise de la raison ?

La drogue, parce qu'elle est retour au passé, produit les mêmes effets : elle favorise l'extériorisation de comportements ancestraux et les manifestations de ce qu'il y a de moins libre et de plus animal dans l'homme.

Une récente séquence télévisée consacrée aux primitifs d'Amazonie montrait bien cette temporaire éclipse de la raison sous son influence. Un chaman jusqu'alors sain d'esprit consomme un philtre végétal ; bientôt il

grogne, s'ébroue, se frotte aux arbres, souffle et soupire bruyamment. Aucun son humain n'échappe de sa bouche. Puis il s'affaisse, se tasse sur lui-même dans une attitude typiquement simiesque. Sous l'empire de la drogue, cet homme mimait spontanément des attitudes profondément primitives.

Vue dans cette optique, la drogue apparaît comme un signe. Les tendances régressives qu'elle reflète expriment confusément le refus d'un monde devenu inhumain, et d'une société qui privilégie « l'avoir » au détriment de « l'être ». Elle est aussi une réaction de « feed-back » (2), un coup de frein de la vie qui se défend et refuse l'asservissement à la machine ou à la technique. Réaction salutaire qui appelle une prise de conscience et un ressaisissement. Car l'homme par la cadence et les modalités de son expansion, menace les grands équilibres naturels et met en péril sa propre vie. La dégradation de la nature et le gaspillage des ressources planétaires sont un signe suffisamment éloquant de cette évolution.

Le recours (on devrait dire le retour) à la drogue signe donc une crise de rejet. Avec l'amour, la danse, la musique, l'art, le sacré, elle est surrection de l'irrationnel, jaillissement venu des profondeurs.

LA PROMOTION DE L'IRRATIONNEL

Au nom de cet irrationnel, de cette revendication vitale de liberté, les jeunes secouent le joug de ce qu'ils considèrent comme encombrant ou aliénant : la domination de l'argent, des idéologies et du pouvoir, l'autorité et la hiérarchie qui couvrent trop souvent l'injustice, le travail et l'effort qui profitent trop exclusivement à quelques-uns. De cette crise de rejet, la morale, la religion, la loi, les principes font aussi les frais. Ils s'en débarrassent comme d'un vernis, d'une gangue encombrante déposée par les siècles.

Mais lorsqu'au terme de cette estimable entreprise de désaliénation tombent les dernières structures, que surgit-il de cette gangue millénaire ? Qu'y a-t-il sous l'épaisse couche de principes, de préjugés et de tabous ? Un « singe nu ». Un primate mutilé, incapable de se fier à un instinct désormais inapte à le conduire ! Sous le néocéphale contesté, le paléocerveau de nouveau fait surface !

Ainsi, à force de retourner au passé et de s'y complaire, on réveille l'animal que des siècles de civilisation avaient fini par domestiquer plus ou moins ! Car l'homme accompli, l'homme achevé, l'homme libéré est en avant de nous, dans le futur lointain d'une longue évolution où l'émergence humaine, si elle doit réussir, nous conduira un jour. Derrière, il n'y a que

(1) On se reportera sur ce point, et sur tout ce développement, à *Evolution et sexualité des plantes*, premier ouvrage de la série « La plante et l'homme » (même auteur, même éditeur).

(2) *Tendance de la vie à contrôler les déséquilibres en les compensant par des effets inverses (un des processus d'autorégulation des êtres vivants)*.

le tumulte de la Vie qui monte des profondeurs du temps !

Or plus l'homme avance, plus fragiles sont ses instincts et plus dangereuse l'attitude qui consiste, chez tant de jeunes, à s'y abandonner. Les ethnologues ont insisté sur l'existence de mécanismes régulateurs, dans l'emploi des drogues que font les primitifs ; comme si une invisible frontière séparait le permis du défendu, le possible du dangereux. Chez eux, l'usage de la drogue est toujours soumis au contrôle de la coutume. Ce sens inné des limites, fruit d'une expérience millénaire, s'est perdu au cours des siècles de civilisations qui nous séparent des origines. D'où les excès constatés aujourd'hui, qui jalonnent de larmes, de cadavres et de sang les chemins de Katmandou.

En réalité, la dialectique de la liberté et de l'autorité, sous-tend l'histoire humaine ; c'est vrai de l'éducation de l'enfant, c'est vrai aussi de la croissance de l'espèce. Qu'un déséquilibre apparaisse entre ces deux pôles en tension et l'homme régresse : trop de discipline ou d'autorité l'aliène et le dessèche. Cela, c'était hier. Mais la réaction est puissante et le pendule dépasse son point d'équilibre : quand la liberté devient licence, l'homme se « défonce », se brûle ou se dissout. Car il ne peut se construire et se maintenir que dans l'effort créateur.

Mais l'effort créateur suppose un projet, une espérance mobilisatrice. C'est bien ce dont nos sociétés prospères nous privent le plus ! Faute d'un minimum de volonté commune, il n'y a plus de civilisation. Or « l'humanisme horizontal », fruit d'une certaine évolution de la pensée moderne, aboutit à la négation de l'homme lui-même, comme on le voit bien avec le développement des philosophies structuralistes ! Et la philosophie toute entière chante des hymnes à la désespérance.

Insatisfaits dans un monde sans but, les jeunes cherchent « autre chose ». Ils veulent aller plus loin, substituant inconsciemment à l'« Enrichissez-vous » de Guizot, maître mot des sociétés de consommation, la fière devise de Charles Quint : « Plus outre ».

Mais comment aller plus loin ? Par la drogue bien sûr, qui libère les puissances de l'esprit.

LA FUITE

Engagés dans une quête analogue, les hommes d'autrefois choisissaient la vie érémitique ou les ordres mendiants. Ils pérégrinaient à la recherche de « Dieu ». Comme en ces temps lointains du haut Moyen Age, des jeunes quittent aujourd'hui leur pays, leur foyer, leur travail. Pèlerins des temps modernes, ils cheminent hirsutes et en haillons, et se regroupent en vastes rassemblements à Wight, à Betel ou à Woodstock. Il n'est question dans leur propos que de paix et d'amour ; une étrange douceur flotte dans leurs regards. Ils nous apprennent une certaine forme de tolérance et communient dans le partage fraternel d'une cigarette de chanvre. Ils acceptent l'inconfort, méprisent la richesse, se moquent des sarcasmes, recherchent la

nature, le soleil et les fleurs. Une soif intense de sacré les habite qui les conduit aux sources des religions de l'Inde ; mais parfois aussi aux cultes barbares des paganismes antiques dans lesquels la drogue occupe une si large place. On le voit bien avec la résurgence des meurtres rituels dans l'Etat le plus riche du plus puissant pays du monde ! Et ce recours au sacré à travers ses expressions les plus ancestrales et parfois les plus horribles est un autre signe de retour en arrière, alors même que le christianisme contemporain s'efforce enfin de tenir un langage adulte aux hommes de ce temps.

Ce courant puissant qui s'enfle sous nos yeux, nul n'en connaît le sens, nul n'en connaît le terme. A la poursuite d'insaisissables espérances, une jeunesse vacillante cherche sa voie. C'est la traversée du désert. Mais aucune terre promise ne pointe à l'horizon, aucune joie n'illumine le regard, aucune promesse ne conforte le cœur. Tristesse d'un rêve de libération qui échoue, faute d'un libérateur. Illusion d'un jaillissement généreux qui s'enlise. Lente désintégration des forces imaginatives et créatrices, dans une langoureuse somnolence de l'esprit. Serait-ce la décadence ?

On pense à la Grèce : ces adolescents sont beaux, et la plastique corporelle ne souffre en rien du délitage des mœurs ; une tendance générale à la féminisation (3) se dessine, moins dans les coutumes vestimentaires ou capillaires qui ont suffisamment évolué au cours de l'histoire pour qu'on se garde d'en tirer de trop hâtives conclusions, que dans l'évidente dévirilisation des mâles. Faute d'avoir à lutter pour survivre, la race s'amollit ; on pense à ces cultures bactériennes qui dégénèrent sur un milieu trop riche par manque de compétitivité ! Mais au fait, quelle résistance offrirait cette tendre pâte humaine si quelque horde barbare venait à déferler sur elle ? N'irait-elle pas grossir la masse informelle et flottante de tous ceux qui cherchent aujourd'hui le salut dans la fuite !

La drogue est l'un des signes tangibles de ce processus de fuite ; bien plus, elle est même un processus d'exclusion : on quitte la société par la drogue. Y recourir, c'est transgresser un interdit, et vouloir manifester par là une entière indépendance à l'égard d'institutions sociales, récusées en bloc. Entre le drogué et la société, un cercle vicieux s'enclenche : pour limiter l'extension du fléau, les pouvoirs publics édictent des lois plus strictes et recourent à des sanctions plus sévères. Mais en même temps, ils renforcent l'interdit et, du même coup, le prestige de qui le transgresse. Ainsi la faiblesse, voire la lâcheté du drogué, se pare-elle du panache des héros. Evolution quasi mécanique qui entretient et structure, en marge de la vie sociale, ce microcosme isolé et original qu'on appelle l'univers de la drogue.

Ce processus spontané d'exclusion se développe comme un cancer ; il s'étend à une cadence accélérée

(3) Dans Evolution et sexualité des plantes, j'ai signalé les mœurs bizarrement féminines des fleurs d'Orchidées : dans le règne végétal aussi, ce qu'il y a de plus évolué et de plus récent tend donc à se féminiser. Simple coïncidence ? Ce rapprochement mérite d'être médité.

et produit au sein de l'organisme social une rupture d'équilibre par perturbation des automatismes régulateurs, véritable détraquage du principe d'organisation. Combien faut-il de cellules cancéreuses pour déclencher le processus de multiplication en chaîne de manière irréversible ? A partir de quelle dose d'entropie (4) la société risque-t-elle de s'effondrer ? Sommes-nous sur le point d'atteindre cette cote d'alerte ? C'est le secret de l'avenir.

Or la seule répression est incapable de juguler l'épidémie. Si régression ou décadence il y a, c'est dans ses causes qu'il faut tenter de l'atteindre, non dans ses conséquences.

DROGUE, SCIENCE ET TRANSCENDANCE

Ici se pose, *in fine*, la question qui domine toutes les autres. Peut-il y avoir vie, sans projet, sans dépassement ? Peut-il y avoir civilisation sans transcendance ?

Les apports de la psychologie moderne ont ébranlé dans ses profondeurs la civilisation occidentale, pétrie par quarante siècles de tradition judéo-chrétienne. L'homme se découvre soumis aux déterminismes du milieu, dont il analyse les incidences sur ses raisonnements, ses croyances et son comportement. Il perçoit que les lois biologiques et écologiques s'imposent à tout être, du virus jusqu'à lui. Il prend conscience de l'absolue logique de la vie et de sa foncière solidarité avec tous les vivants. Il s'analyse comme un « produit » de l'évolution, ce qui restreint singulièrement la classique notion de liberté et remet en question sa propre nature.

Cette réflexion ne manque pas de retombées positives : elle éclaire l'histoire d'une lumière nouvelle, et permet de mieux saisir l'inanité des conflits d'autrefois ; donc de les dépasser. Ne voit-on pas aujourd'hui le pape à Genève et les Allemands à Douaumont ? Cette capacité nouvelle de transcender des rivalités séculaires par la prise de conscience des conditions « écologiques » de leurs origines et de leur développement est une des grandes espérances des temps modernes.

Or plus la science progresse, plus l'horizon recule, tandis que s'effondrent les petites sécurités et les représentations enfantines de l'Univers. On conçoit que ces découvertes soient traumatisantes pour une génération bloquée sur les imageries populaires du livre de la Genèse. De là à jeter le bébé avec l'eau du bain, il n'y a qu'un pas, que beaucoup franchissent allègrement. Leur contestation est radicale et ils rejettent d'un même mouvement les pieuses « bondieuseries » du XIX^e siècle et l'éthique universelle de la révélation judéo-chrétienne. D'où la crise de civilisation actuelle. Faut-il s'en réjouir ? Faut-il la déplorer ? Toute crise comporte des risques. Celle-ci est crise d'adolescence. L'homme moderne, grisé par son savoir, conquiert l'indépendance. Nulle surprise qu'alors soit contestée l'autorité d'un père, que ses ancêtres nommaient Dieu.

Rendons à la science cette justice de nous apprendre le comment des choses, par l'analyse des mécanismes

qui déterminent la montée de la vie et de la pensée dans l'Univers. Mais faut-il pour autant confondre l'agencement de la machine et sa finalité ? Par un singulier paradoxe des temps modernes, la découverte du comment éclipse aujourd'hui la question du pourquoi. L'homme contemporain prétend trouver en lui-même la finalité de son existence. Or il n'en découvre que les modalités. Les sciences et la philosophie heureusement réconciliées s'affairent à démonter la machine humaine, dont Freud a su génialement desserrer les premiers boulons. Eblouie devant le remarquable agencement de sa propre structure, voilà l'humanité toute à la contemplation d'elle-même. Objet et sujet confondus, elle s'analyse, se dissèque, se perçoit en quelque sorte « du dehors »... comme elle pensait autrefois que Dieu la voyait. Ce Dieu là en est mort, ou cette image de Dieu, car l'homme lui a ravi sa place.

Plus nous l'atteignons dans ses profondeurs, plus prodigieux nous apparaît l'Univers, plus souveraine la majesté du Temps, plus merveilleuse l'extraordinaire montée de la Vie et plus impénétrable son mystère. Bienheureux « postulat d'objectivité » grâce auquel la science moderne nous renseigne enfin sur nos origines, notre histoire et notre place dans la nature.

Reconnaissons-lui aussi l'incalculable mérite d'avoir, au cours des derniers siècles, arraché l'homme à la misère, le libérant des épidémies, des famines, de la pénurie, de l'ignorance, de la peur du lendemain... La fureur de vivre, de jouir, de consommer qui marque les temps modernes, est celle d'un voyageur qui trouve une source au sortir d'un désert. Il s'y précipite et plus rien ne compte quand le plaisir l'inonde. Les satisfactions et les préoccupations du présent dispensent de regarder au loin. Il y a tant à faire ici, maintenant, tout de suite.

Pour la première fois dans l'histoire, les sociétés industrielles, en conjurant la misère, offrent à chacun la chance de conquérir une vie décente, dès « ici-bas ». Au diable les consolations venues « d'en haut », consolations des faibles, consolations d'hier. Ce Dieu là aussi est mort.

Ainsi s'effondrent nos petites images de Dieu, des dieux païens de notre passé, de notre ignorance, de nos commodités ! Dieu merci ! Car ces dieux-là n'existent pas !

Que la Science se garde d'accaparer la place libérée par la chute des idoles. Plusieurs auteurs d'origine scientifique abordent (fort heureusement d'ailleurs) les questions « philosophiques » laissées jusqu'à maintenant à des analyses purement subjectives, mais ils risquent de devenir de nouveaux clercs enseignant des « certitudes ». « N'est-il pas indispensable non d'enseigner des certitudes... mais au contraire les failles, les contradictions, les insuffisances. De montrer... non des champs fermés, mais des champs ouverts aux imaginations créatrices ? Le rôle de l'universitaire ne serait-il pas de faire le bilan du connu pour passer très vite avec les générations montantes à la recherche de l'inconnu ? »

(4) Entropie : dégradation de l'énergie.

(cf. Henri Laborit « L'homme imaginaire », col. 10-18 - Paris 1970). La science en effet a ses limites, comme l'homme dont elle procède. Elle s'attaque au palpable, au mesurable, au vérifiable. Elle sait beaucoup ; elle peut plus encore ! Mais l'homme veut savoir plus, toujours plus... « Plus outre »... Quand cent-quarante jeunes gens meurent brûlés vifs dans un dancing en flamme, ce soir même où j'écris, une question inéluctable et lancinante monte de la nuit des temps ; la même question, depuis toujours : la mort, pourquoi ? Cette prodigieuse machine à penser, pourquoi ? La plus belle machine de l'Univers : pour rien ? La science répond : « C'est ainsi ». L'homme insiste : « Pourquoi ? » Et la science rétorque : « C'est le fruit du hasard et de la nécessité » (5). L'homme insiste encore : « Mais qui a fait le hasard, qui décide de la nécessité ? Quelqu'un ? Personne ? » La science alors se tait ; elle n'a plus rien à dire ; on quitte là son domaine. Car il ne lui appartient ni de confisquer l'Espérance à ceux qui la possèdent, ni de l'imposer à ceux qui la refusent ; mais peut-être de rassembler la famille humaine autour du patrimoine commun : le savoir, la terre à construire, le mal à conjurer. Comme le note Fourastié : « La

science sait aujourd'hui qu'elle ne pourra, avant la fin de l'évolution cosmique, se substituer aux autres ordres de connaissance et de réflexion, sans doute moins sûrs, mais cependant nécessaires à l'homme. Ainsi sont réconciliés les savants et les poètes ; ainsi philosophie, morale, religion retrouvent dans la pensée de l'homme des places légitimes que la science du XIX^e siècle leur contestait » (6).

L'heure vient où l'espèce va choisir son avenir. Faute d'une prise de conscience et d'un ressaisissement, il ne resterait à l'immense troupeau d'enfants orphelins, ventre mou des sociétés de consommation, que la pitoyable consolation de fabriquer, d'amasser puis de casser des jouets de plus en plus nombreux, perfectionnés et superflus. Et aux meilleurs, de fuir cette caricature d'humanité par les chemins de la drogue, ou le retour aux trompeuses sécurités.

Jean-Marie PELT ■

(5) J. Monod, *Le hasard et la nécessité*. Paris, Seuil, 1970.

(6) J. Fourastié, *Essai de morale prospective*. Paris, Gonthier, 1966.

La drogue, ses mirages, ses ravages, sont devenus le thème de nombreuses réalisations cinématographiques.

LES AGRICULTEURS REMIS EN QUESTION

Interview d'Henri de Farcy

H. B. — L'agriculteur, qui dispose de moyens beaucoup plus puissants qu'autrefois, est aujourd'hui bien moins dépendant de la nature. Mais il l'est beaucoup plus des hommes. Tel est le thème central de l'ouvrage du Père Henri de Farcy, professeur à l'Institut Catholique de Paris et Membre de l'Académie d'Agriculture de France.

Consultant des Nations Unies et de l'O.C.D.E., l'auteur a beaucoup voyagé. Il a tenu à évoquer fréquemment ses observations et à les comparer avec les réalités agricoles de la France et de l'Europe de l'Ouest. Dans son ouvrage, qui paraît dans la collection « l'Economie », aux Editions Sirey, dirigée par Alain Barrère et Henri Guitton, il vise moins à s'adresser aux spécialistes de l'économie agricole qu'aux responsables politiques, économiques et sociaux, inquiets de l'évolution actuelle de l'agriculture.

L'auteur a bien voulu répondre à quelques questions inspirées par son livre. Livre qui vient à son heure, car le progrès technique, qui révolutionne l'agriculture et met à sa disposition des moyens très puissants, accroît les risques de la gestion, diminue massivement les besoins en main-d'œuvre, détruit les équilibres précaires entre la production agricole et les besoins du consommateur ; il amène donc les agriculteurs à une difficile remise en question d'eux-mêmes et de leurs activités.

Henri de Farcy se propose, dans son livre, d'aider, par la démarche économique, à trouver des solutions à cette remise en question.

Pouvez-vous nous préciser quelles sont à votre avis les conditions qui caractérisent l'agriculture et l'agriculteur dans l'économie contemporaine ?

H. F. — Comme vous l'avez dit, deux faits majeurs : l'agriculteur d'aujourd'hui dispose de moyens infiniment plus puissants qu'autrefois. Il devient beaucoup plus solidaire d'autrui.

Les nouvelles conditions de l'agriculture sont donc la puissance et la solidarité.

Seul, sur son tracteur, sans voir à l'horizon âme qui vive, l'agriculteur du Soissonnais par exemple est en

réalité beaucoup plus dépendant d'autrui que ces paysannes de l'Inde, sarclant ensemble un champ de riz, en chantant d'éternelles mélodies. Il dépend beaucoup plus des secteurs d'amont et d'aval pour la production et la vente de ses produits ; à chaque instant, son métier se renouvelle et il doit interroger les techniciens. Lorsqu'il se lance dans une production — et cela lui est désormais facilité par la vulgarisation — il risque d'en faire baisser les prix et de commettre une agression contre le revenu de ses voisins.

Mais sa puissance, qui lui permet au moins en principe, de croître et de se développer, met cette solidarité à rude épreuve. Il faut insister sur les conséquences que peut avoir pour l'agriculture la poursuite de ce taux de croissance de 5 % visé par les pays évolués. J'ai pris volontairement une hypothèse extrême : celle du jeune paysan qui, à 25 ans, disposant de 40 hectares, voudrait atteindre ce taux uniquement en augmentant ses surfaces. En les doublant tous les 13 ou 14 ans, il devrait cultiver 320 hectares, au moment de sa retraite, à 67 ans ! Hypothèse absurde ? Pas entièrement, car s'il veut intensifier ses cultures, sans agrandir ses surfaces, il lui faudrait aussi trouver des débouchés nouveaux qui, nous le savons, ne sont pas facilement extensibles !

H. B. — On a le sentiment que les agriculteurs éprouvent quelque inquiétude et quelque désarroi devant la croissance économique et ses exigences, comme devant les importantes mutations qui en sont la conséquence.

H. F. — On comprend le désarroi des agriculteurs devant les exigences de cette croissance économique. Chacun prend conscience que ses actes ont une infinie répercussion sur les autres. Révolution prodigieuse, analogue peut-être à celle que fut tout simplement l'introduction de l'agriculture. On peut facilement s'imaginer, il y a huit mille ans, les conciliabules de nos ancêtres, s'interrogeant pour savoir s'il valait mieux garder des grains pour les manger immédiatement, ou les confier à la terre, avec la certitude de les perdre à court terme, et seulement l'espoir de les retrouver à long terme.

Pendant longtemps, l'humanité a cherché à mettre

toutes les chances de son côté, par des opérations magiques ou des incantations ; il lui a fallu des millénaires pour trouver les moyens scientifiques lui permettant de réussir, bref, pour résoudre les rapports de l'homme avec la nature. A peine maître de ce secteur, l'agriculteur semble désormais appelé à un peu mieux se battre sur un autre terrain, celui de ses nouvelles relations avec les hommes. Souhaitons qu'il réussisse plus rapidement ! Mais cette tâche sera rude. Dès 1894, Hippolyte Taine comparait notre époque à « l'arrivée d'une nouvelle période géologique, ou plus exactement, un soulèvement très lent, puis accéléré, d'un continent, obligeant les espèces sous-marines qui respirent par branchies à se transformer en espèces respirant par les poumons ».

Quel peut être, pour guider l'agriculture dans cette terrible et fascinante mutation, l'apport de la démarche économique ? Comment utiliser au mieux son merveilleux potentiel de production ?

Je prends ici le mot économie dans son sens primitif : « science des ressources rares dans une société humaine ». Ressources dont la mise en valeur demande à la fois du travail et des choix — car on ne peut tout faire ; ces choix impliquant évidemment, sacrifices et renoncements et exigeant l'établissement de priorités.

Bien entendu, les décisions des hommes, qu'ils agissent sur le plan de l'entreprise individuelle, celui de l'association libre, ou sur le domaine politique, ne sont pas déterminées exclusivement par l'économie ! Mais si l'économiste doit accepter que des considérations autres que les siennes puissent emporter les décisions, il a le droit et le devoir de rappeler le coût de ces décisions ; il peut ainsi aider chaque responsable à mieux percevoir les conséquences de son action et à discerner les types d'action qu'il a des chances de réussir. Pour beaucoup, cela va sans dire. Il a paru ici que cela irait encore mieux en le disant.

H. B. — Comment votre ouvrage s'articule-t-il pour répondre aux divers aspects et aux éléments fondamentaux de l'économie agricole ?

H. F. — 1) Le premier chapitre s'interroge sur la nature des **services demandés à l'agriculture par notre société moderne**. Celle-ci, qu'on le veuille ou non, se caractérise par une interdépendance accrue ; elle ne peut se développer que si ses membres s'appliquent à rendre les services qu'elle demande. Or ceux-ci, on le pressent, deviennent différents de ceux d'autrefois. Si la demande des produits alimentaires continue — au moins encore de façon prévisible et dans une certaine mesure — ainsi que celle en main-d'œuvre, d'autres exigences commencent à se faire jour : celles notamment reliées à la notion d'environnement. Besoins encore mal définis, et même mal discernables, mais qui contribueront sans doute à modifier progressivement les finalités de l'agriculture.

2) En période d'évolution technique accélérée, il paraît nécessaire de réfléchir sur **les possibilités et les limites**

de la technique dans l'exécution des desseins économiques. L'ouvrage recherche ici non seulement les progrès que l'on peut escompter dans l'emploi des machines, de l'eau, de l'être vivant, mais aussi le coût prévisible de ces progrès, la nature toujours évolutive des efforts demandés, et enfin les servitudes nouvelles qui en sont les conséquences.

3) **Le problème des débouchés devient de plus en plus difficile**. Désormais, pour rendre rationnelle une décision de production, il faut s'être interrogé sur les possibilités de débouchés de cette production. **Aussi, au lieu de consacrer un secteur entièrement à part au problème des marchés, il a paru nécessaire de l'intégrer aux autres parties du livre**. Après quelques aperçus d'ensemble sur la consommation, les marchés et la distribution, les réflexions sur les décisions commerciales ont été insérées dans le chapitre sur la gestion ; les problèmes des organisations commerciales dans la partie concernant les associations agricoles et ceux sur l'organisation des marchés au milieu des réflexions sur la politique agricole.

4) L'examen des structures des exploitations agricoles m'a conduit à étudier les innombrables **liens, invisibles, mais réels, qui unissent désormais les exploitants à l'une ou l'autre des 59.000 associations agricoles existant en France**. Il n'a pas semblé hors du propos de cet ouvrage — qui voudrait aborder la mise en valeur des ressources rares — que de s'interroger sur l'économie de ces prolongements de l'activité agricole.

5) Enfin — après plusieurs chapitres sur la politique agricole traitant donc des interventions gouvernementales, de l'organisation des marchés, de la planification des échanges, de l'intégration de l'agriculture dans l'économie agricole — j'ai insisté sur la **mise en valeur de l'espace rural**. Le formidable potentiel de production des agriculteurs, leur dynamisme, trouvent déjà mal à s'employer dans la production agricole proprement dite ; les progrès de la technique et de l'organisation donnent à penser qu'ils y trouveront de moins en moins le plein emploi de leur force. Il paraît donc urgent de développer les activités qui leur permettront de rendre service sans être obligés à s'exiler.

Vision encyclopédique des choses ? Surtout, peut-être, vision superficielle. Vouloir ainsi aborder tous les aspects, c'était évidemment se condamner à les effleurer, bien plus, à être partial. Mais, étant donné l'interdépendance de toutes les activités de l'agriculture, il aurait semblé incomplet de n'en évoquer que quelques aspects. Il a finalement semblé utile de fournir, sinon aux spécialistes de chaque problème, mais aux spécialistes des autres sujets, une rapide introduction tentant de montrer la **place de ce problème dans une vue d'ensemble**.

H. B. — Quelle est la conclusion qui ressort au terme de votre travail ?

H. F. — Une conclusion s'impose. L'économie est la science des ressources rares : finalement, la « **ressource** »

la plus rare — et à laquelle l'économie s'est jusqu'ici au fond trop peu intéressée — **n'est-elle pas « l'homme capable d'entreprendre »**? Les résultats publiés par les centres de gestion et mentionnés dans le chapitre sur « les revenus agricoles » montrent des différences effarantes de revenu entre exploitants cultivant les mêmes surfaces et ayant les mêmes cultures : différences que seules peuvent expliquer les aptitudes de ces hommes. Si l'on faisait des études analogues sur les organisations agricoles, on aboutirait sans doute aux mêmes conclusions. Sans doute, les bonnes volontés ne manquent-elles pas, ni les initiatives, ni surtout les dévouements. Pourtant il reste encore beaucoup à faire pour déceler les hommes capables de réussir — et donc de rendre service — les former, les encourager, les aider à trouver les conditions les meilleures de leur activité. Ne faut-il donc pas donner une attention encore plus grande à ce qu'on pourrait appeler l'économie de l'homme ?

H. B. — Si je vous ai bien compris, l'Aménagement du territoire et spécialement de l'espace rural vous paraît particulièrement capable de mobiliser les forces vives que ne peut plus occuper seule l'activité de production agricole. Mais ne risque-t-on pas d'aller vers « une France sans paysans » tandis que se développe une France industrielle et urbaine ?

H. F. — Une France sans paysans ? Oui ; dans la mesure où disparaît peu à peu le paysan vivant dans un milieu clos, uniquement préoccupé de fournir des matières premières alimentaires ; non, dans celle où se développe un nouveau type d'hommes — peu importe leur nombre — ayant vécu sur des exploitations agricoles, y ayant appris le sens des responsabilités et les rudes disciplines prises au contact de l'être vivant. Ces hommes sont alors capables de s'interroger et de rechercher, auprès de leurs voisins, les services que la société moderne peut leur demander. Plus que de leurs produits, c'est d'eux-mêmes dont on a besoin.

L'agriculture est passée de la simple production de matières premières à peine élaborées (secteur primaire) à une activité utilisant des produits industriels (machines, engrais) lui donnant quelques-uns des caractères du secteur secondaire. Maintenant, elle débouche nettement dans le secteur tertiaire, qui est celui des relations humaines : le choix de ses produits, la détermination et

le maintien de leur qualité, l'adaptation à la demande, demandent déjà l'état d'esprit du « tertiaire ». A plus forte raison, la fourniture de services de détente et de loisirs, et la préparation des agriculteurs, adolescents ou adultes, qui rendront service à la société en exerçant d'autres métiers.

H. B. — Plus que de l'économie de l'agriculture au sens strict, votre livre traite de l'économie des personnes qui vivent aujourd'hui sur les exploitations agricoles et qui s'interrogent sur les services qu'elles peuvent rendre. Vous écrivez que « la mise en valeur des hommes » constitue la priorité des priorités.

H. F. — Il faut avoir conscience que de tous les éléments dont l'agriculture dispose pour réaliser ce que la société lui demande, le plus mal mis en valeur semble bien être l'agriculteur lui-même.

Il faut aussi admettre les limites de la démarche économique : l'économie si elle est une science remarquable pour la détermination et l'utilisation des moyens permettant d'atteindre des objectifs, n'est qu'une piètre technique pour définir ces objectifs. N'oublions jamais que lorsqu'elle envahit le champ de la conscience, l'économie peut engluier l'homme, elle conduit à travailler toujours plus, pour avoir toujours plus ; pour pouvoir consommer davantage, elle finit par détourner des joies profondes de la vie. Faisant se piquer au jeu ceux qui y ont des responsabilités, elle les conduit, par goût du profit ou volonté de puissance, à mettre les autres en servitude. Mais le projet économique a une portée très positive, il est une excellente discipline dans la mesure où il rend réaliste en faisant comprendre ce qu'on doit mettre en œuvre, à un moment donné, pour réaliser des ambitions ; il peut apporter des biens et des services qui, lorsqu'ils sont utilisés intelligemment, peuvent remarquablement libérer, élever, cultiver ; il permet de rendre de magnifiques services.

Ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que la valeur du projet économique dépend de l'usage que l'homme et les hommes en font, il peut être un moyen d'asservissement des autres, et de soi-même, ou un moyen de libération, de promotion, de progrès humain et social.

Henri de Farcy était interviewé par Henri Bourbon.

EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE EN FRANCE

Recensements de population	Population en millions				
	Totale	Active totale	Secteur agricole	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
1906	39,3	20,5	8,8	6,0	5,7
1936	41,5	19,4	7,2	5,6	6,6
1954	42,8	19,0	5,2	6,8	7,0
1962	46,5	19,1	3,8	7,3	8,0
1968	49,8	20,0	3,0	7,8	9,2

Deux grandes odes funèbres pour
une certaine Europe d'avant 14

MORT A VENISE

DE LUCHINO VISCONTI

par Jean-Marie Daillet

« Un film d'esthète » ? Oui, mais pas seulement ; et puis, pourquoi pas ? « Une infidélité à la mémoire de Gustav Mahler » ? Sans doute, mais qui vous parle de biographie ? « Une trahison de la nouvelle de Thomas Mann » ? Holà ! Quel mauvais procès — intenté par qui ? — aux plus illustres musiciens, par exemple, de Bach à Stravinsky, qui tous ont fait leurs classes en s'essayant à des « variations sur un thème de... » qui sont parfois des chefs-d'œuvre d'intelligence, d'humour, d'originalité. Mais laissons tout cela, petite cacophonie qui n'est pas sans rapport avec les manifestations de vanité d'un grand seigneur du cinéma, conscient de la valeur de son œuvre, et qui n'a pas l'humilité de s'effacer devant le message dont il est porteur. Comment diable reprocher un peu de cabotinage au descendant d'une famille régnante, qu'en plein XX^e siècle il continue d'illustrer, en puisant d'ailleurs dans l'héritage qu'il en a reçu ? Le cinéaste Visconti n'est-il pas de la même race que l'écrivain Giuseppe Tomasi, Duc de Palma et Prince de Lampedusa, et son héros, l'astronome amateur Fabrizio, Prince Salina, le fameux *Guépard* ?

C'est en artiste complet, musicien, peintre, psychologue et presque physiologue, que Visconti a transposé en langage cinématographique l'éternelle tragédie de l'artiste comblé d'efforts et de succès, vieillissant, et qui meurt au moment où, son œuvre achevée, mais ne le sachant pas, il cherche le repos et l'excitation d'un dépaysement, d'une aventure esthétique et sentimentale. Or, Thomas Mann l'a bien vu, ce qui porte ce drame personnel au

paroxysme, c'est de le vivre à l'endroit le plus solennellement paré pour une telle agonie : à Venise, la « fabuleuse merveille » qui elle-même, depuis quatre siècles, menacée d'engloutissement, ville d'Ys adriatique en puissance, n'en finit pas de se regarder faner avec charme, vieille folle qui survit à tous ses amants après les avoir drogués.

Voilà, déjà, de quoi pour Visconti déployer — sans les débordements de cartes postales touristiques dont tout autre que lui se serait rendu coupable — toute la gamme des couleurs moirées qu'il affectionne, et qui d'ailleurs sont contenues dans la sensualité de l'œuvre littéraire.

Il y a mieux : le réalisateur de *Senso* a trouvé dans le conte de Thomas Mann une ressource de plus, que l'auteur ne pouvait y ajouter, un troisième degré de dramatisation par rapport à un texte de 1911 inspiré par l'événement d'actualité qu'était la mort de Gustav Mahler : la distance du temps. Pour Thomas Mann, son contemporain l'écrivain Gustav von Aschenbach, alias Mahler, mourait parmi des vivants. Pour Visconti, le compositeur début de siècle Gustav von Aschenbach est le premier mort d'un monde révolu ressuscité pour un rêve d'une heure trente, le premier défunt de cette collection de morts en sursis que le spectateur de 1971 sait tous morts — tous, sauf quelques vieillards dont c'était l'enfance, 1911. Morte, en tous cas, « la beauté divine de ce jeune mortel », l'adolescent polonais dont s'éprend l'artiste. Morte, la population de Venise 1911, et singulièrement celle du Lido. Morts, les précieux clients du Grand Hôtel des Bains et de sa plage, synthèse de l'establishment européen d'avant 14 — boyards, princes, lords, célébrités officielles, riches propriétaires, faune de salons orchidéens et de salles à manger empesées. Velours, cuir de Russie, plantes vertes ; chapeaux à fleurs, voilettes, point d'Alençon : titres, baise-mains, gouvernantes ; rigorisme, classes, distances ; hiérarchie, servilité, caprices ; autorité, stabilité, fortunes ; empires, colonies, épidémies ; Ordre, Religion, Art. Quel monde cohérent, tranquille, que cette arrière-saison de l'Ancien Régime prolongé tant par les autocraties germaniques et slaves que par les oligocraties bourgeoises occidentales ! Un monde qui se suffisait à lui-même, qui se croyait assuré de l'avenir, et qui ne se savait pas à la veille d'être englouti par bien autre chose qu'un choléra vénitien, laissant justement flotter, indifférente, la Venise de Casanova figée, marquée, filigranée d'intrigues shakespeariennes, tombeau des Doges, de Vivaldi et de Canaletto.

Voir Venise (et) mourir. Ce microcosme vénitien de 1911, à mi-chemin dans le temps et l'espace de la Sicile du *Guépard* et de l'Allemagne des *Damnés*, Visconti le scrute dans ses moindres détails avec l'attention d'un historien, d'un sociologue, d'un moraliste. Ce n'est pas son moindre apport, son moindre hommage à Thomas Mann — qui fut jusqu'en 1917 un zélé du Reich wilhelminien, puis se convertit à la démocratie — que cette ode funèbre à une certaine Europe d'avant la Grande Guerre.

Pour autant, il n'oublie pas — au contraire, il souli-

gne — le drame du personnage central, incarnation d'un type d'intellectuel profondément solitaire, bien de son époque par son goût de la tour d'ivoire, le culte de son propre génie, le narcissisme de sa recherche, le romantisme de son évasion sentimentale. Car si Gustav von Aschenbach meurt de n'être plus assez jeune, assez beau, assez fort, pour plaire à sa jeune idole — objet de perfection charnelle si troublante à ses yeux de calculateur de beauté abstraite —, il meurt aussi de la douleur insupportable que lui cause la perception malade du risque encouru par Tadzio par le fait même de vivre : contamination, certes, par les miasmes qui rôdent sur les canaux et dans les ruelles, mais aussi tous les autres dangers vitaux : brutalité d'un camarade, guerre, ou simple asphyxie lente par la médiocrité ou la vieillesse. Et la mort.

Tout cela est vu d'un œil impitoyable, voluptueux, érudit, qui, autour de Silvana Mangano (la mère impalpable et hiératique, souveraine), compose un Renoir (Visconti n'a-t-il pas été l'assistant de Jean Renoir ?), un Monet ou un Boudin ; autour du superbe adolescent (Bjorn Andresen) sculpte un Praxitèle ; autour du musicien épuisé (Dirk Bogarde), distille des parfums, des saveurs, des malaises proustiens.

Après la projection, vous quittez la salle, mais pas le film qui, lui, vous accompagne des heures, des jours. C'est avec le temps qu'il vous pénètre, vous imprègne comme un poison subtil, une drogue-retard. A la Vénitienne.

Jean-Marie DAILLET ■

LE MESSAGER

de Joseph Losey

par Henri Bourbon

La mise en page de ce numéro était déjà réalisée quand est sorti sur les écrans parisiens le meilleur des films de Losey, qui est avec « Mort à Venise » l'un des meilleurs films de ces dernières années : « The Between » ou « Le Messenger ». Nous ne disposons donc que d'une place limitée pour dire notre enchantement et notre émotion devant la souveraine perfection d'un œuvre de bout en bout remarquable d'intelligence et de sensibilité ; œuvre frémissante et rigoureuse où la maîtrise technique est admirablement mise au service d'une peinture poétique du monde de l'enfance, de sa pureté, de ses ingénuités, de ses curiosités, et une description lucide du monde des adultes, de leurs préjugés, de leurs égoïsmes, de leurs mensonges.

L'innocence, l'émerveillement et le trouble d'un garçonnet qui a la révélation d'une société brillante, jusqu'alors inconnue de lui ; les élans du cœur, la réalité physique de l'amour, une passion sauvage, indécente et fugitivement triomphante ; les plaisirs et les jeux de vacances nonchalantes, les baignades, les promenades, le croquet et le cricket, la lumière et la chaleur d'un été rare, le charme de la campagne britannique, les par-

fums de la terre ; le luxe d'une demeure entourée d'un parc immense, la déférence d'une domesticité nombreuse ; le raffinement d'une aristocratie élégante, d'autant plus courtoise qu'elle est imbue de sa supériorité, les clivages sociaux au début du siècle dans une Angleterre qui conserve des mœurs victoriennes, le snobisme et l'observance des rites mondains ; les promesses de bonheur déçues, l'échec de trois vies ; tout cela, le cinéaste Joseph Losey et le scénariste-dramaturge Harold Pinter le racontent et en rendent compte avec une exactitude et une subtilité incomparables, dans un style nuancé qui allie la grâce à la force.

L'histoire semble simple, mais le film est complexe et riche tant dans sa forme que dans son contenu.

Un jeune garçon issu d'un milieu modeste mais « convenable », Léo, est invité à passer des vacances dans la magnifique résidence de la famille d'un de ses camarades de Collège. Très vite, il devient l'intermédiaire, le « messenger » naïf et joyeux entre la sœur aînée de son camarade, jeune fille ravissante et sensuelle, et un viril métayer exploitant une ferme voisine qui dépend du château. Et tandis que se succèdent des images d'une envoûtante beauté, un drame caché — que personne n'ignore mais sur lequel tout le monde fait silence au nom du respect des convenances — couve, feutré, sous la paix apparente des bonnes manières. Avec les orages de l'été torride qui s'achève, éclate le dénouement qui met un terme tragique à l'aventure scandaleuse de la demoiselle du château amoureuse du fermier. L'architecture du récit est telle que le passé et le présent se renvoient discrètement l'un à l'autre, elle confère au drame une puissance de choc saisissante. Cinquante ans plus tard, Léo, à l'entrée de la vieillesse, ne s'est pas guéri de la blessure de son enfance. D'avoir été utilisé comme un instrument, comme un messenger de l'amour des autres (d'un amour que briseront les

conventions et les bienséances), d'avoir brutalement découvert la vérité de l'univers des adultes et des rapports entre les êtres, vérité si éloignée des rêveries et des illusions de l'enfance, lui a laissé une empreinte ineffaçable qui a donné à sa vie un goût de cendres ; il a vécu, mélancolique, sans amour, sans passion, dans le souvenir de ces vacances somptueuses et traumatisantes... le vide d'une existence qui se traîne... un échec qu'aucune réussite matérielle ne saurait compenser, car l'essentiel est ailleurs...

En quelques mots, Losey a précisé les intentions de son film : « *Le Messenger* » est un film sur la brièveté des choses du cœur en même temps que sur la corruption mentale d'un jeune garçon. Une histoire de gens pas méchants, mais qui ne voient rien d'autre que leur propre destin. Le but du film, s'il y en avait un, serait de montrer que l'on ne comprend jamais rien avant de mourir aux raisons de sa vie, et d'engager des êtres à réfléchir, avant qu'il ne soit trop tard, sur ce que la société a fait d'eux » (1).

A la différence de ce qui se passe dans les romans de D.H. Lawrence, les amants du « Messenger » ne manifestent aucun esprit de révolte contre les tabous et les interdits d'une société de caste, ni aucune revendication en termes de liberté des mœurs.

Après « *The Servant* » (1963) et « *Accident* » (1967), « *Le Messenger* » confirme que l'association du talent de Losey à celui d'Harold Pinter conduit à des œuvres accomplies qui atteignent à la plénitude d'un art.

Il reste à souhaiter que ce film, qui exprime si harmonieusement la nostalgie des choses cruelles, amères et douces d'un monde révolu, incite à rééditer le roman de L.P. Hartley qui l'a inspiré.

Henri BOURBON ■

(1) « *Le Monde* », 19 juin.

notes de Lecture

● Les phénomènes révolutionnaires par Jean Baechler

Bertrand de Jouvenel observait lors d'un débat sur la science politique que celle-ci a tendance à considérer trop exclusivement les conduites « normales » (telles que le vote), et à négliger les études pathologiques. On peut s'en étonner, surtout si l'on considère la fortune que connaissent dans la littérature actuelle les termes comme « révolution », « guérilla » ou simplement « contestation ». Mais les phénomènes qu'ils désignent ne sont que rarement envisagés d'un point de vue scientifique : ainsi que l'écrit Jean Baechler, le mot de révolution est « investi d'une telle charge passionnelle... que vouloir en traiter comme d'un autre problème social fait inévitablement hurler au blasphème ou à la complaisance ». C'est précisément l'originalité de son livre (1) de ne céder ni à la coquetterie ni à l'intimidation et de traiter les phénomènes révolutionnaires comme un quelconque objet des sciences sociales ; ses 255 pages de petit format sont d'une liberté et d'une richesse qui justifient une audience bien plus large que le public étudiant auquel elles sont d'abord destinées.

Définissant les phénomènes révolutionnaires (et non la Révolution) comme « toute contestation de l'ordre qui fait intervenir la violence physique » et dont le critère central est « une lutte à mort pour le pouvoir », l'auteur les étudie à trois niveaux. Celui de *l'unité* tout d'abord, où il analyse en leur plus grande généralité les traits communs à toutes les formes de révolutions ; il note à ce propos que trois facteurs viennent constamment perturber le mécanisme social d'arbitrage des conflits : ils concernent les valeurs (tout projet révolutionnaire est éthique en son fond), le choix (il existe une pluralité de possible et tout choix est arbitraire, donc contraint), la rareté enfin des biens les plus désirables (le pouvoir, la richesse et le prestige). Passant à la logique du phénomène, il emprunte à Clausewitz

ses analyses sur la guerre qu'il applique aux révolutions, et il définit ensuite leurs fonctions.

Le second niveau est celui de la *diversité*, c'est-à-dire celui des hypologies qui ne prétendent pas expliquer mais préciser les objets de l'étude. Jean Baechler distingue ainsi les « marginalités », phénomènes périphériques à la société, les contre-sociétés antagonistes à la société en place, et les révolutions proprement dites qui visent à conquérir le pouvoir. Ces dernières sont examinées à l'aide d'une série de critères que l'on retrouve dans toutes les révolutions : leur intensité (du simple remplacement des dirigeants au changement de civilisation), leurs mobiles, leurs acteurs, etc., dont la combinaison permet de dresser un tableau fort suggestif.

Le dernier niveau est celui des « *corrélations fondamentales* ». Tant que la classe dirigeante reste unie et décidée à user de la force, elle peut toujours maintenir l'ordre ; il s'agit par conséquent d'expliquer la dissolution de l'autorité. Le problème de la rupture de l'équilibre au détriment du pouvoir peut être posé à travers quatre variables selon Jean Baechler : politiques (guerre, croissance de l'État, etc.), économiques, sociales et éthiques.

Reprenant les interrogations dégagées aux trois niveaux précédents, l'auteur détermine pour finir, les « objets » d'une science des phénomènes révolutionnaires, c'est-à-dire les dimensions que toute recherche devrait analyser à propos de n'importe lequel d'entre eux. Ces objets, au nombre de cinq, sont l'idéologie, le personnel et les groupes révolutionnaires, les situations concrètes qui produisent de tels phénomènes et le déroulement de ceux-ci dans le temps.

Cet aperçu trop schématique ne saurait rendre compte de la multitude de notations éclairantes ni des réflexions stimulantes que l'on rencontre à chaque page. Il est, par

exemple, instructif de rapprocher les définitions de Jean Baechler de celle que propose un autre livre, lui aussi original et stimulant, où Jean-François Revel affirme que « la nouvelle révolution est commencée aux Etats-Unis » (2). Malgré son intrépidité à l'égard des conformismes parisiens, Jean-François Revel y sacrifie au mythe de « la » révolution, encore que la concession soit principalement verbale dans la mesure où la révolution est entendue comme un « fait social total » touchant à tous les domaines d'une civilisation : selon la terminologie de Jean Baechler on se trouve ici en présence de « mutations », c'est-à-dire de phénomènes relevant d'une autre forme d'analyse que les révolutions définies rigoureusement. Cette indifférence à

l'égard des modes intellectuelles rend l'auteur énigmatique, comme l'a remarqué Bernard Cazès dans la *Quinzaine littéraire*, puisque, tout au long du livre son lecteur cherche en vain à discerner ses inclinations. En vain ? Pas tout à fait, peut-être, à en juger par cette observation de la page 156 : « Les faits, le bon sens et la théorie concourent à montrer que, en Occident, la seule chance du socialisme est l'absence de révolution. Il n'est pas sûr que les socialistes en soient conscients... »

Pierre AVRIL ■

(1) *Presses Universitaires de France.*

(2) « *Ni Marx, ni Jésus* », Robert Laffont.

● Science et Politique par Jean-Jacques Salomon

Depuis la Renaissance, le savoir scientifique tient une place à part dans la culture occidentale. Qu'est-ce en effet, qu'une vérité qui ne serait pas vérifiable ? Or, la vérification expérimentale est le privilège exclusif de la science. Par conséquent, il n'est de vérité que scientifique. Tel est le postulat sur lequel ont vécu les trois derniers siècles. Le XVIII^e siècle a voulu reconstruire la société à la lumière de la raison. Au XIX^e siècle, Renan et Auguste Comte attendaient que la science supprime et remplace la religion. Aujourd'hui même un Jacques Monod ne tient pas un autre langage.

Cette évidence majeure qui a soutenu l'Occident dans sa marche à la raison et au bonheur, voici que notre temps la remet brusquement en question. En fait, l'auteur montre très bien que les grands savants de la Renaissance furent, dès le départ, de Bacon à Descartes, animés d'intentions parfaitement utilitaires. Le mot même de vérification qui veut dire « faire le vrai » ne montre-t-il pas que le savoir scientifique est aussi un acte, donc une intervention de l'homme dans l'être qu'il appréhende. Mais ce sera la Révolution française qui donnera la première à cette visée utilitaire sa dimension politique. C'est elle qui a créé, en marge de l'Université, des grandes écoles scientifiques au service de l'Etat. Elle a vu dans la science un instrument de prestige et, osons le dire, de guerre. Orientation que Napoléon et le XIX^e siècle devaient laisser en sommeil jusqu'aux régimes totalitaires du début du XX^e siècle qui, fascistes ou communistes ont, délibérément cette fois, confondu science et idéologie politique.

Cette rencontre allait bouleverser et fixer définitivement le statut de la science contemporaine. D'une part, les démocraties ont dû emprunter, pour les vaincre, les armes de leurs adversaires : c'est ainsi qu'est née la bombe atomique dont la création fut — ô paradoxe — recommandée à Roosevelt par le plus pacifique des savants : Einstein. La guerre froide, depuis, a transformé en institution la Recherche d'Etat. Par ailleurs, la concurrence libérale, cette guerre dans la paix allait mettre la recherche dans la dépendance étroite de l'entreprise et du profit.

C'est ainsi qu'aujourd'hui la politique est entrée dans la science et la science dans la politique. J.-J. Salomon est chef de la division des politiques de la science à l'O.C.D.E. Il sait mieux que personne, sans doute, ce dont il parle. Son ouvrage est celui d'un praticien mais aussi d'un philosophe qui s'efforce de dégager toutes les conséquences d'un phénomène qu'il est bien près de considérer comme irréversible.

Sa démonstration, à cet égard, est singulièrement forte et s'appuie sur deux faits essentiels. La recherche, aventure individuelle, est morte. Elle suppose désormais un appareillage tellement coûteux que seuls les Etats ou les sociétés peuvent le financer. Or ceux-ci en attendent un retour : supériorité d'un armement, produit nouveau et cela, dans le délai le plus rapide possible. Le souci de la rentabilité exerce ainsi sa contrainte sur le savoir et lui dicte son rythme et même son orientation. Car, et c'est le second point, le domaine à explorer est immense : à mesure que les sciences avancent, leur horizon s'élargit et s'éloigne. Quelle direction prendre ? A qui accorder la priorité : la physique (des hautes énergies), la biologie (génétique), les sciences sociales et humaines ? Comment choisir ?

En effet, ce n'est pas la science qui peut choisir le chemin de la science. Ses effets sur la société sont si profonds que la décision ne peut plus être que politique. D'où le dilemme suivant : le savant qui détient les moyens ne peut juger des fins ; les politiques qui ont à déterminer les fins sont le plus souvent ignorants de l'ampleur des moyens que les savants leur offrent. Contradiction apparemment insurmontable et qui amène à penser que la science contraint l'humanité à des choix qui la dépassent.

L'intérêt de l'ouvrage ne tient pas seulement à cette conclusion lourde d'inquiétude. Il est dans l'analyse des étapes historiques qui y ont conduit, dans celle des cas multiples où l'on voit se nouer, en quelque sorte sur le terrain, le dilemme auquel notre société est acculée. Dans les derniers chapitres, l'auteur se rapproche de Marcuse et se pose la question-clé : la science, merveil-

leux instrument de rationalité, est-elle devenue une entreprise de déraison en acceptant de servir des fins qu'elle est incapable de maîtriser ? Cet égarement est-il imputable au nationalisme politique, à la concurrence économique ? L'un et l'autre ont indiscutablement précipité son progrès comme si la science devait la vie à la hantise de la mort physique éprouvée par les Etats ou de la mort industrielle éprouvée par les entreprises.

Mais l'on peut se demander aussi avec l'auteur si la science n'est pas née lorsque, par une ascèse ou une perversion de l'esprit, comme on voudra, le monde, pour la première fois, a été étudié en éliminant toute considération des fins. C'est parce qu'elle s'est située au seul niveau des moyens qu'elle a triomphé. Comment

s'étonner dès lors qu'elle laisse sans réponse les questions que son propre développement oblige à poser ? « *La science d'un monde désenchanté ne peut être qu'une science désenchantée* ». Cette impuissance de sa part est le résultat d'un choix délibéré. Elle est le prix dont la société qui l'a permise et entretenue, paie aujourd'hui son triomphe.

Le livre de J.-J. Salomon établit sur une clarté et une rigueur exemplaires les données du problème-clé de notre civilisation. Pouvait-il lui apporter une réponse ?

Maurice BLIN ■

Le Seuil.

● « Castell » par Pierre Rouanet

Ceux qui ont le privilège de connaître Pierre Rouanet savent que c'est un homme debout et parfois même, pour emprunter le langage de Drieu la Rochelle, un homme à cheval. Il n'est pas de juste querelle où l'on ne l'ait vu apparaître, regardant en silence avec intensité, puis exprimer dans une langue ferme et exacte ce qu'il avait constaté et découvert.

Si contrôlée que se voulût cette langue il arrivait pourtant déjà que l'on y sentit frémir discrètement quelque chose de plus : de l'humour parfois ou bien un mouvement d'indignation et d'étonnement ou un élan d'espoir, le tout à la fois assez marqué pour être perceptible à ceux qui le connaissent et assez assourdi pour ne pas entamer la neutralité scrupuleuse d'un journaliste de devoir.

La révélation émouvante de « Castell » (1), le premier roman de Pierre Rouanet est l'apparition dans sa force, avec son accent et son authenticité de l'« homme Rouanet ». Rarement roman fut autant que celui-ci, au sens le meilleur du terme, un roman d'auteur. On connaît le sujet d'une simplicité si forte qu'on le penserait puisé dans la réalité immédiate : une jeune femme médecin, belle, lucide et libre se retrouve disloquée par un accident de voiture. Après avoir lutté contre la mort, elle remonte obstinément la pente et réintègre peu à peu son corps. Mais il lui reste un trouble de la face, visible à tous. Cette position en marge, évidente, qui fait les autres baisser les yeux devant elle, saura-t-elle l'assumer et comment ?

Le charme de ce récit, tendu et douloureux, qui, à tout moment, va chercher profond, réside dans une musique très grave et très prenante. Elle exprime d'abord le combat d'une âme de moment en moment mieux maîtresse de soi, qui écarte d'abord les lourdes draperies du coma et de la fièvre, et qui monte progressivement vers la conscience, c'est-à-dire la douleur, et enfin atteint à une maîtrise où cette douleur même n'est plus qu'une monture vaincue qui exécute les figures exigées. Cette montée progressive de la lucidité et de la volonté, réduite enfin à n'être qu'une résignation douloureuse et

forte — cette ascèse pour lui donner son nom technique — est dans le roman de Pierre Rouanet une inspiration centrale, généreuse et austère, abondante et douloureuse, où s'exprime une pitié active, une charité vivante qui est pour tous ceux qui le connaissent — et même s'il est agacé de l'entendre proclamer... — de la nature même de l'auteur.

« Ce que j'aurai gagné dans mes ennuis — dit, vers la fin du livre, son héroïne le Docteur Andrée Castell-Mauroux — c'est d'oser affronter mes idées les plus grotesques ». Phrase-clé : cette résurrection progressive d'un être que la fatalité avait enseveli et qui tire de l'accident le droit d'être libre jusqu'au bout, c'est un itinéraire qui n'avait pas encore été parcouru dans la littérature de ce pays et sur lequel Pierre Rouanet trouve d'emblée son rythme et son souffle et grâce auquel il s'assure sur ses lecteurs, des prises qui seront durables et fortes.

De cela, on a comme une démonstration négative chaque fois que Pierre Rouanet quitte cette allée centrale. Par méticulosité et souci de tendre ses antennes dans toutes les directions susceptibles d'intéresser son héroïne, fille laïque d'un vieux militant républicain, Pierre Rouanet lui accorde, chemin faisant, quelques démarrages du côté de la doctrine radicale, de l'affaire Bolo ou de l'essence du socialisme. Ces moments — brefs d'ailleurs — qui rompent l'intensité et la cruauté raciniennes du récit, font apparaître par contraste tout le prix de l'inspiration centrale. On est presque heureux de devoir le signaler, tellement il est clair qu'il n'y a là que les scrupules d'un romancier qui n'ose pas encore faire totalement confiance à son inspiration majeure. Car l'on sent bien ce que l'on peut attendre au-delà de Pierre Rouanet : une œuvre puissante, ramassée sur une exigence centrale et qui arrachera tout sur son passage...

Pierre SOUDET ■

« *Castell* », Éditions Grasset — Pierre Rouanet est l'auteur d'un « *Mendès-France au pouvoir* » (Robert Laffont) et d'un « *Pompidou* » (Grasset).

MARCEL PROUST PERDU ET RETROUVÉ

par Etienne BORNE

NOUS avons perdu Marcel Proust. Né il y a juste cent ans, mort il y aura bientôt un demi-siècle, l'auteur de « A la recherche du temps perdu », a tout ce qu'il faut dans son personnage comme dans son œuvre pour être aujourd'hui démodé, dépassé, irréparablement anachronique. Oisif et désœuvré, snob et dilettante, mondain jusqu'à la moëlle des os, peintre d'une société artificielle et égoïste, (définitivement engloutie et justement rayée de l'histoire) mais aussi tyrannisé, jusqu'à en devenir à moitié fou et en mourir, par deux obsessions, le souci de la qualité dans l'art et la nécessité de l'œuvre monumentale à achever coûte que coûte, achetant la connaissance au prix qui convient, c'est-à-dire la rupture avec le monde, la solitude, l'ascétisme d'un labeur démesuré, la ruine de la santé du corps et de l'esprit, Proust représente un personnage et un style de vie devenus, au penchant de ce siècle, proprement inimaginables à nos contemporains — encore que ce doublement déraisonnable mélange de futilité et de passion soit assez révélateur des possibilités extrêmes de la nature humaine. Mais plus encore que le personnage, l'œuvre non seulement se situe aux antipodes du nouveau roman, mais elle illustre jusqu'à la provocation tout ce que la littérature ou l'antilittérature dite d'avant-garde fait profession de déprécier jusqu'à l'absolu du mépris. Le jeune Sartre était bon prophète lorsque, à l'aurore de sa carrière, il faisait honneur à la phénoménologie allemande — dont ses professeurs de Sorbonne lui avaient sournoisement caché l'existence — de nous avoir, comme il écrivait « délivrés de Proust. Délivrés en même temps de la vie intérieure ». En ce peu de mots péremptoire se trouvait annoncé un nouvel âge de la pensée et de la littérature, dans lequel l'homme apprendrait qu'il n'a pas de dedans, qu'il existe tout entier hors de lui-même, chose parmi les choses, que l'âme ou l'intériorité ne sont que mythologie. Cette intériorité qui était en effet l'univers pathologiquement exclusif de Marcel Proust.

QU'EST-CE en effet que « la Recherche... » sinon de bout en bout le chuchotement d'une longue et interminable confidence tissée d'aveux désavoués aussitôt que lâchés et dissimulés dans le somptueux travesti d'une phrase artiste ? Pas de page de ce roman — où le romanesque n'a pas de place — dans laquelle ne s'étale ce que les auteurs graves, frottés de freudisme, nommeraient une subjectivité narcissique. Comment les fanatiques des structures, de l'objectivité, d'un langage qui ne signifie que lui-même, ne jugeraient-ils pas dérisoire et aberrante l'entreprise de ce narrateur qui prétend nous introduire à l'intérieur de son moi, c'est-à-dire nous faire passer de l'autre côté — imaginaire — du miroir dans lequel il se contemple lui-même ? Le temps perdu, le temps retrouvé... Le progressisme contemporain, épris de rationalité technique ne saurait comprendre qu'on tente de vivre à rebours et qu'on demande à de suspectes magies spiritualistes une résurrection du passé scandaleusement miraculeuse. Enfin les interrogations proustiennes fondamentales et qui portent sur l'amour, la mort, le temps sont de celles dont une récente vague de penseurs explique la vraisemblablement courte survivance en un âge de scientificité par quelque anxiété morbide (par exemple un beau complexe d'Œdipe mal liquidé, comme celui qui jeta Marcel Proust dans l'homosexualité et la métaphysique) et pour la guérison de laquelle nous possédons de très sûres recettes de désintoxication.

MARCEL Proust, une ombre sur le plus lointain horizon ? Non, car il suffit de lire une phrase proustienne, cette phrase composée et articulée, qui respire et vibre comme un être vivant, phrase si intelligente dans ses tours, détours et retours, ses surprises soigneusement préparées et qui éclatent inattendues, phrase habitée par un prodigieux pouvoir d'évocation du plus secret de l'existence, pour que s'impose, invincible aux vicissitudes des modes, invulnérable aux fluctuations du goût mettant en déroute les contestations malveillantes, la vive évidence d'un grand art plus actuel que jamais et en comparaison duquel bien de vraies ou fausses audaces contemporaines vieillissent d'un coup, en s'avouant fades et fanées. Car le plus vrai et le plus profond de l'art d'écrire ne se manifeste pas dans le mot, si heureux soit-il, trait d'esprit ou cri du cœur, vivacité ou saillie que beaucoup sont capables d'improviser dans le feu de la parole parlée, mais qui restent en deçà de l'art comme le prouve leur retombée à la platitude s'ils sont littéralement transcrits dans l'écriture. Aussi ce qui fait la grande prose et lui permet de rivaliser avec la plus sublime poésie, au moins chez les trois grands de la prose française, je veux dire Saint-Simon, Chateaubriand et Proust, c'est l'art de la phrase surtout lorsque celle-ci comme chez Proust est à la fois architecturale et musicale et rappelle ces « monuments qui chantent » dont parlait Paul Valéry.

UNE écriture souveraine ne saurait être sans pensée. Toute l'œuvre de Proust est une quête de vérité qui récusant comme superficielles, captives de l'utilité immédiate et asservie aux apparences des choses les facultés de percevoir, de raisonner, de vouloir, cherche dans des rencontres d'ordre poétique un pressentiment révélé et non pas conquis de l'inaccessible et impossédable essence des choses — un peu à la manière dont Swann a besoin d'une phrase musicale de la Sonate de Vinteuil ou d'une figure de Botticelli pour se signifier à lui-même le vrai de son amour pour Odette et tenter ainsi de la sauver des hasards du quotidien et des fatalités psychologiques. Vérité poétique d'une ambiguïté dramatique qui congédie les moyens et ne reconnaît que les extrêmes, comme si la poésie, aveugle aux possibilités et aux sécurités rationnelles était vouée à tituber entre les contraires absolus d'un nihilisme et d'un mysticisme. Ainsi Proust, parce qu'il a pensé poétiquement la condition et les relations humaines, tantôt et à la fois saisi d'un vertige sceptique et platonicien visité par l'éternel. Tension qui donne à son propos quelque chose de pascalien et jusqu'à la fatalité lorsque Proust refusant toute positivité au bonheur amoureux en fait une cessation d'inquiétude, tandis que le temps retrouvé est vécu en quelques moments de grâce comme une éternité sensible au cœur. Le roman proustien est à la fois un instrument de torture qui met l'homme en miettes, désarticule la personnalité, arrache à l'amour, ce besoin de l'impossible, l'aveu de son absurdité — et une lente et inlassable invocation à la mystérieuse épiphanie, capable de racheter les apparences brisées du temps et du monde. Roman dans lequel la terre n'est plus la terre, mais l'enfer d'un désert sans sources où parmi des mirages qui attisent la soif brillent d'incompréhensibles leurs de paradis. Roman de la vie intérieure — étant bien entendu que la véritable intériorité n'est pas psychologique mais poétique et métaphysique. Et de Proust comme de la vie intérieure, il faut dire qu'on ne les retrouve que parce qu'on ne les avait jamais perdus.